

**UNIVERSITE DE KISANGANI
FACULTE DE GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES RENOUVELABLES**



**B.P.2012
KISANGANI**

**FINANCEMENT DECENTRALISE EN MILIEU
POST-CONFLIT: DEFIS SOCIO-
ECONOMIQUES ET RECHERCHE
D'ANTIDOTES STRATEGIQUES
DE 2005 A 2010.
KISANGANI/ RDC**

Par

Ir. Jonas NGOY ILUNGA NIMUK

D.E.S en Sc Agronomiques

THESE

**Présentée en vue de l'obtention
du Diplôme de Docteur en
Sciences Agronomiques**

**Promoteur : Dr. Ir. Léonard MUANASAKA.KABUITA.
Professeur**

Epigraphe

Tout ce qui est vrai, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, ... que cela occupe vos pensées. Philippiens 4.8.

Dédicace

Béni soit le Seigneur Dieu, le Dieu d'Israël, le seul Vrai Dieu! (Psaumes 72:18; TOB).

A mes regrettés parents :

Placide ILUNGA WA BANZA ne Yumba et KATENGA MWAMBA, pour votre
Amour

A mes Enfants:

Sarah Ngoy KATENGA ; Jemima Ngoy AFIFI, Suzane BOSONGO MOLOKA,
Puroise Ngoy KYUNGU ; Emmanuel NGOY ; Christ-vie NGOY Kitobo pour votre
attachement

A mon épouse Hortense BOSONGO Yakanga pour votre présence rassurante

A mon unique Héros Emmanuel JESUS CHRIST pour avoir compris le vrai sens du
sacrifice.

Je dédie cette Thèse.

Remerciement

Ce travail sanctionne la fin de notre recherche en vue de l'obtention du Diplôme de docteur en Sciences agronomiques : Orientation Economie agricole. C'est ici l'occasion pour nous de remercier toutes les personnes physiques et morales qui ont contribué à sa réalisation.

Nous adressons nos remerciements tout d'abord au comité de gestion de l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA) qui, à travers son Excellence Monsieur le Recteur Pr Dr Ir Ferdinand KOMBELE BISHOSHA a rendu possible cette formation et donc son organisation.

Nous tenons à remercier et à exprimer notre reconnaissance au Professeur Dr Ir Léonard MUANASAKA KABUITA, promoteur de la présente thèse, pour avoir accepté de nous accompagner sans relâche. Sa disponibilité, ses conseils et observations nous ont été d'une très grande utilité dans la matérialisation de cette recherche ; vous êtes le Maître.

Nos remerciements s'adressent aussi aux Professeurs : LOKOBE DIMANDJA, Michel DISONAMA SINDO, Joseph LITUCHA BAKOKOLA, Albert OKUNGO LOTOKOLA, Prosper SENGI BANGAMA, Moise KALAMBAIE BINEM MUKANYA ; pour vos remarques et observations qui nous ont permis d'améliorer ce travail.

Nous pensons également aux : Pr SAILE ISAKA Joseph, Pr Jules NKULU MWINE FYAMA, Pr MARCEL BWAMA MEY, Pr AUNGE Jean, Pr KATANGA, Dr BOLAKONGA ILYE, Dr FOMA, Dr ALONGO et Pr WENDA Patrick pour vos encouragements.

Nos sentiments de profonde gratitude s'adressent aussi aux personnels ouvriers ; techniques; scientifiques et Académiques de l'IFA Yangambi sans oublier les deux Baobabs PO Dr Ir FOMA MAZIBO et PO Dr Ir KAYISU KALENGA.

Nos pensons aussi à tous les personnels du Département de l'Economie Agricole (DEA) et sans oublier les Feux Professeurs Dr Ir Augustin PALUKU BISANBADA,

Dr Ir Félix MULONGO KAZADI et le CT TAMILE TAZOLE pour avoir dirigé tous le département et aussi aux deux premiers pour avoir inspiré nos premiers pas dans cette recherche.

Nous tenons enfin d'exprimer nos remerciements à toute notre famille, à tous nos Frères et sœurs en Christ ; et aussi à tous les Ami(e)s dont le réconfort moral nous a été d'une grande utilité pour financer cette recherche, nous pensons particulièrement au CT TSHIMUANGA Christophe, à l'assistant TALINABUPATO Bienvenu et à ZAGABE Christian.

Que les Membres du jury trouvent ici l'expression de notre gratitude pour avoir accepté d'être lecteur et membre du jury, nous ferons notre vos remarques, conseils et suggestions.

Msc.Ir. NGOY ILUNGA NIMUK Jonas

Liste des Abréviations

ANAPI : Agence National pour la Promotion des Investissements

ANOVA : Analyse de la Variance

APD: Aide Publique au Développement

BCDC : Banque Commerciale Du Congo

BDC : Bureau de Développement Communautaire

BDD: Bureau Diocésain de Développement

BRI : Bank Rakyat Indonesia

CADECO: Caisse d'Epargne et de Crédit au Congo

CGAP: Consultative Group to Assist the Poor

COOPEC : Coopération d'Epargne et de Crédit

COPEMECO: Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo

CRONGD : OBME Conseil Régional des Organisations Non gouvernementale de Développement

DTS : Droit de Tirage Spécial

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FENU : le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU),

FMI : Fonds Monétaire International

ICG: Initiative Congolaise pour le sauvetage de peuple de Goma

IFI : Institution Financière Internationale

INSS : Institut National de Sécurité Sociale

IPPTE : Initiative en faveur de Pays Pauvres Très Endettés

IRED : L'Institut de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales

M.P.R : Mouvement Populaire de la Révolution

MCSC: The Michigan Community Service Commission.

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OBMEMORE : Objectif Méthode Moyen et Résultat

OCHA : Bureau de la coordination des affaires humanitaires

ODHD/LCP: Observatoire pour le développement humain durable et la lutte contre la pauvreté au Mali

ONATRA : Office National de Transport

ONGD : Organisation Non Gouvernementale de Développement

PAIDEK : Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Economique du Kivu

PASMIF : Le Programme d'Appui au Secteur de la Micro finance

PME: Petite et Moyenne Entreprise

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PREPICO/CTB: Programme de Réhabilitation des Pistes au Congo

RDC : République Démocratique du Congo

RIFIDEC : Regroupement des Institutions du Système de Financement Décentralisé au Congo

SPSS: Statistical Package for the Social Sciences

UNIKIS: Université de Kisangani

UNOPS : United Nations Office for Project Services

USAID: Agence Américaine pour le Développement

UWFT: UGANDA WOMEN'S FINANCE TRUST LIMITED (UWFT)

VIH/sida : le Virus de l'Immunodéficience Humaine

WWW : World Wide Web, Toile d'araignée mondiale.

Liste de Tableaux

Tableau 1-1: Evolution et structure par sexe de la population congolaise de 1955 à 1999 (en %)

Tableau1-2: Evolution et structure par âge de la population congolaise de 1955 à 1999 (en %)

Tableau 1-3 : Solde de la balance de paiement de la RDC en million de \$US de 1990-1997

Tableau 2-1 : Importance des associations (en %) par réseaux thématique à Kisangani

Tableau 4-1 : Répartition de la population par commune à Kisangani

Tableau 4-2 Répartition des membres réguliers de BACO selon la nature de l'activité exercée en mai 2006.

Tableau 5-4: Besoins et disponibilités alimentaires (en tonnes) de la ville de Kisangani en1999.

Tableau 5-5: Dispositions prises par les ménages de la commune de Kisangani pour survivre

Tableau 5-6: Evaluation du revenu familial mensuel en Franc Congolais (Fc) et en \$ US

Tableau 5-7 : Revenu familial en Franc Congolais (Fc) et en \$ USA par secteur géographique pour les ménages agriculteurs à Kisangani et ses environs.

Tableau 5-8 : Indicateur revenu / prix du panier basique du ménage en \$ USA.

Tableau 5-9 : Types et importance (en %) d'aliments de base des ménages dans la commune de Kisangani.

Tableau 5-10 : Nombre de repas consommés par jour dans le ménage de la commune Kisangani.

Tableau 5-8: Indicateurs de l'éducation dans la Province Orientale

Tableau 5-9: Disparité selon le genre dans la Province Orientale

Tableau5-10: Incidence de la pauvreté selon le milieu et les caractéristiques socio-économique.

Tableau5-11 : Habitat dans la Province Orientale

Tableau 5-12: Condition de vie dans la Province Orientale

Tableau 5-13: Revenus de l'emploi dans la Province Orientale

Tableau 6-1: Nombre des vendeurs de produits agricoles/tranche d'âge à Kisangani.

Tableau 6-2: Sexe des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 6-3: Etat matrimonial des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 6-4: Taille des ménages des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 6-5.: Niveau d'études des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 6-6: Statistiques des montants accordés à l'entrée en cycles aux vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 6-7: Valeur monétaire remboursée et épargnée au premier cycle par produit

Tableau 6-8: Situation financière des montants accordés en \$ USA au dernier cycle à Kisangani

Tableau 6-9: Statistiques de la situation financière des montants accordés au dernier cycle à Kisangani.

Tableau 6-10: Valeur monétaire remboursée et épargnée en \$ USA au dernier cycle par produit.

Tableau 6-11: Profit tiré de la vente de chaque produit agricole offert aux consommateurs au dernier cycle.

Tableau 6-12: Comparaison du taux à payer au taux de réalisation par produit.

Tableau 6-13: Apport financier des montants de chiffres d'affaires aux vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 6-14: Statistiques des montants de chiffre d'affaires aux vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 7-1: Effets de microfinance sur la scolarité des enfants dans les ménages bénéficiaires de crédits.

Tableau 7-2: Effet de la microfinance sur l'amélioration du niveau d'étude des enfants dans les ménages.

Tableau 7-3 Effet de la microfinance dans l'amélioration de la santé des ménages appuyés.

Tableau 7-4: Evolution du statut d'occupation de domicile des membres de BACO

Tableau 7-5: Types de matériaux de construction des murs des immeubles dans les ménages enquêtés.

Tableau 7-6: Effet de la microfinance sur l'amélioration de l'alimentation dans les ménages appuyés par HOPE.

Tableau 7-7: Effet de la microfinance sur l'accès à l'eau dans les ménages appuyés.

Tableau 7-8: Eclairage dans les ménages appuyés par IMF/HOPE

Tableau 7-9: Evolution des variables constitutives de l'activité de microfinance de l'IMF/HOPE

Tableau 7-10: Evolution des montants accordés en dollars par IMF/HOPE aux membres de 2005 à 2010.

Tableau 7-11: Evolution des montants remboursés en dollars par IMF/HOPE aux membres de 2005 à 2010.

Tableau 7-12: Effets des remboursements sur le cumul des intérêts par HOPE à Kisangani

Tableau 7-13: Evolution des effectifs de bénéficiaires des microcrédits de 2005 à 2010.

Tableau 7-14: L'évolution des personnels de HOPE chargés de prêts à Kisangani

Tableau 7-15: Evolution des charges sociales en dollars de ses agents IMF/HOPE de 2005 à 2010

Tableau 7-16: Evolution des montants épargnés en dollars par les membres de 2005 à 2010

Tableau 7-17: Taux de croissance de l'activité de microfinance à Kisangani

Tableau 7-18: Incidence de la pauvreté dans les ménages enquêtés appuyés par IMF-HOPE depuis 2005 à 2010

Tableau 7-19: Opinion des bénéficiaires sur le crédit reçu de l'IMF/HOPE

Tableau 8-1: Importance des facteurs limitant l'approche auprès des vendeurs des PA.

Liste des Figures

Figure 1-1 : Carte de la RDC

Figure1-2 : Répartition spatiale de la population Congolaise en 1999(en %)

Figure1-3 : Evolution du PIB/h (\$ U S) de la RDC de 1960 à 1998)

Figure1-4 : Evolution du taux d'inflation en R.D.C de 1990 à 2003.

Figure1-5 : Evolution de la balance de paiement de la RDC de 1990-1997

Figure1-6 : Contribution des différents secteurs à la formation du PIB de la R.D.C,

Figure1-7 : Affectation des terres en RDC, (FAO/PNUD, 1999)

Figure1-8 : Structure de la production vivrière en RDC volume en %

Figure1-9 : Evolution des importations alimentaires en R.D.C (en tonnes) de 1990 à 1994

Figure1-10 : Chômage et emploi en R.D.C.

Figure3-1.Exemple de la dynamique de l'analyse de l'insertion d'une action,

Figure.3-2. Les flux échangés par un agent avec son environnement

Figure 3-3 Flux physiques échangés par les agents productifs,

Figure 3-4 Schéma du processus de développement

Figure 3-5 Cercle vicieux de la pauvreté.

Figure 6-1: Bénéficiaires de Microcrédits; vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Figure 6-2:Répartition vendeurs des produits agricoles selon l'âge à Kisangani.

Figure 6-3: Répartition des bénéficiaires vendeurs produits agricoles selon le sexe

Figure 6-4: Répartition vendeurs des produits agricoles selon l'état matrimonial.

Figure 6-5.Répartition taille de ménages des vendeurs des produits agricoles.

Figure 6-6 Répartition vendeurs des produits agricoles à Kisangani selon le niveau d'études.

Figure7-1.: Importance des affectations des profits issus de la micro finance par les vendeurs de PA

Figure 7-2:Tendances des montants accordés

Figure 7-3: Tendances des montants remboursés

Figure 7-4: Tendances des effectifs des membres dans les banques communautaires.

Figure 7-5: Tendances des personnels chargés de prêts à l'IMF/HOPE

Figure 7-6: Tendances des montants des charges sociales

Figure 7-7: Tendances de l'épargne à Kisangani de 2005 à 2010.

Figure 8-1: Eléments favorisant le micro crédit à Kisangani au niveau sectoriel

Figure 8-2: Eléments favorisant le micro crédit à Kisangani au niveau global

Figure 8-3: Eléments défavorisant le micro crédit à Kisangani au niveau global

Résumé

La présente étude avait pour but d'analyser la capacité de relever les défis socio-économiques par le financement décentralisé cas de l'approche banque communautaire à Kisangani et ses environs en vue d'assurer le développement humain durable. La vérification de nos hypothèses a nécessité la combinaison de plusieurs méthodes, la méthode inductive par exemple a été soutenue par la méthode descriptive. L'analyse des données récoltées auprès de 237 enquêtés (bénéficiaires de crédits et vendeurs de produits agricoles) selon l'approche sectorielle a été aussi combinée à l'analyse des données comptables mises à notre disposition par le management informatique système de HOPE/Kisangani (MIS/HOPE-Kis) selon l'approche globale. Avec en appui dans la récolte des données, la technique documentaire, l'interview et l'observation directe, nous avons traité et analysé les données dans la troisième partie.

Ainsi nous avons abouti aux résultats suivants:

- a) D'une part, les conditions socio-économiques des ménages à Kisangani avant la microfinance étaient précaires. La population vivait dans la précarité, dans la pauvreté et les défis étaient énormes.
- b) D'autres parts cette recherche révèle l'insertion d'un nouvel élan de développement à Kisangani. En effet, cette approche a connu une adhésion massive des bénéficiaires avec un pic en 2009 de 9.768 adhérents. L'approche banque communautaire a été adoptée à Kisangani. En contrepoint, la population a affiché un comportement positif face à cette innovation qui est venue améliorer les conditions socio-économiques dans les ménages. Il y a eu certes adoption massive de l'approche dans l'économie locale, avec 95% des bénéficiaires qui sont des femmes.
- c) L'insertion socio-économique de la micro-finance aux côtés des vendeurs des produits agricoles à Kisangani est effective. Les résultats révèlent que la distribution de montants accordés à Kisangani au dernier cycle d'enquête était très hétérogène dans la commune Kisangani. Mais son assiette moyenne plus élevée était trouvée dans la commune Tshopo soit

une moyenne de 259,13 \$ USA. La commune Kabondo financièrement présentait une moyenne de montants accordés par bénéficiaire faible de 106,33 \$USA au dernier cycle. Il se dégage financièrement que la différence entre le taux de rentabilité moyenne et le taux de remboursement était positif pour les différents produits vendus à Kisangani, ce qui justifiait la capacité des membres d'honorer le contrat de microfinance. Malgré cette différence positive dans son ensemble, il convient de faire remarquer que le taux officiel de 18% exigé pour le remboursement était énorme dans le contexte de Kisangani pour les vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

d) En outre, les effets socio-économiques positifs induits par cette approche dans les ménages des bénéficiaires sont remarquables. La performance sociale de l'IMF/HOPE était non négligeable dans la création de l'emploi, dans la responsabilisation de la femme (95% des adhérents), dans l'accès à la scolarité, dans l'amélioration de l'habitat et dans l'alimentation. Cette étude précise particulièrement que :

- Avec une moyenne annuellement de 1.201.962,33dollars américains injectée dans le circuit économique dans un milieu post-conflit, ce volume avait un effet économique très positif dans la création des richesses chez les ménages et au niveau de la collectivité à travers les cinq communes cibles. Cette moyenne annuelle était de loin supérieure à celle octroyée par les autres partenaire comme Gala letu (466.271 dollars en 2008), COPEMECO (4.845 dollars annuellement entre 2003 à 2007), ICG (419.678,0\$USA en 2003), BDD (27.221,2 \$ annuellement entre 2004 à 2007) ;
- Au-delà des effets socio-économiques et corollaires, IMF/HOPE a instauré une culture populaire démocratique dans toutes les BACO disséminées dans les communes de la ville de Kisangani à travers la consolidation des pratiques heureuses dans notre environnement car donnant lieu à la tolérance, à la bonne gouvernance et à la mobilisation de l'épargne populaire.

- e) Par ailleurs, cette quête doctorale note les effets mitigés au niveau de la Collectivité. Pour asseoir sa stratégie aux prés de 4.979 ménages annuellement appuyés, IMF/HOPE a combiné deux visions complémentaires à savoir: l'approche du bien-être social (approche welfariste) et l'approche institutionnaliste.

A long terme, elle n'a pas pu créer la conversion de bénéficiaires vers d'autres secteurs de la vie car non accompagnée par le pouvoir public et motivée par l'optimisation de son intervention à Kisangani. A la lumière de ces résultats, ipso facto, la fermeture de HOPE à Kisangani était plus stratégique pour la maison mère que relevant de la faillite des membres des BACO. Cependant à Kisangani, à long terme; nous affirmons que les effets induits par la microfinance ont été inhibés par le cadre macro-économique caractéristique des pays à faible historicité et par l'insuffisance de la gouvernance de l'IMF HOPE. Ainsi plusieurs éléments ont influencé la réalisation de l'activité de microfinance soit d'une façon sectorielle, soit globalement en vue du développement local économique et social durable.

Mots clés: Microfinance, milieu-post conflit, défis socio-économiques, crédit solidaire, Kisangani

SUMMARY

The purpose of the present study was to analyze the capacity to take up the socio-economic challenges by the financing decentralized case of the approach banks Community with Kisangani and its surroundings in order to ensure the durable human development. The checking of our assumptions required the combination of several methods; the analytical method for example was supported by the descriptive method. The data analysis collected near 237 surveyed (profit of appropriations and salesmen of agricultural products) according to the sectoral approach was also combined with the data analysis accountants put at our disposal by data-processing management system of HOPE/Kisangani (MIS/HOPE-KIS) according to the comprehensive approach.

With in support in the harvest of the data, the documentary technique, the interview and the direct observation, we treated and analyzed the data in the third part.

Thus we ended to the following results:

- a) Socio-economic situation of the households with Kisangani before microfinance: The socio-economic conditions of the households with Kisangani before the microfinance were precarious. The population lived in precariousness, in poverty and the challenges were enormous.
- b) A new dash of development in Kisangani: This approach knew a massive adhesion of the recipients with a peak in 2009 de 9.768 adherent. The approach banks Community was adopted in Kisangani. Indeed, the population displayed a positive behaviour face to this innovation which came to improve the socio-economic conditions in the households. There was certainly massive adoption of the approach in the local economy, with 95% of the recipients who are women.
- c) Socio-economic insertion of microfinance with close to the salesmen of the agricultural products with Kisangani: The results reveal that the distribution of amounts granted to Kisangani with the last cycle of investigation was very heterogeneous in the Kisangani commune. But its

higher average plate was found in the Tshopo commune is an average of 259.13 \$ the USA. The Kabondo commune financially presented an average of amounts granted by weak recipient of 106.33 \$USA to the last cycle. It gets clear financially that the difference between the rate of profitability average and the rate of refunding was positive for the various market products in Kisangani, which justified the capacity of the members to honorable the contract with microfinance. In spite of this positive difference as a whole, it is advisable to point out that the official rate of 18% required for refunding was enormous for the salesmen of agricultural products with Kisangani.

- d) Positive socio-economic effects induced by this approach in the households of the recipients: The social performance of the IMF/HOPE was very remarkable in the creation of employment, in the responsabilisation of the woman (95% of the members), in the access to the schooling, the improvement of the habitat and the food. This study reveals that:
- With an average annually of 1.201.962, 33dollars américains injected in the economic channel in a medium post-conflict, this volume had a very positive economic effect in the creation of the richnesses in the households and the collectivity through the five communes. This annual average was by far higher than that granted by the other partner like Official reception Galaletu (466,271 dollars in 2008), COPEMECO (4,845 dollars annually between 2003 to 2007), ICG (419,678, 0\$USA in 2003), BDD (27,221, 2 \$ annually between 2004 to 2007);
 - Beyond the socio-economic and corollary effects, IMF/HOPE founded a democratic popular culture in all the BACO disseminated in the communes of the town of Kisangani through the consolidation of the happy practices in our environment because causing the tolerance, to the good governance and the mobilization of the popular savings.
- e) Effects mitigated on the level of the collectivity. To sit its strategy with the meadows 4.979 the households annually, IMF/HOPE combined two

complementary visions namely: approach of the wellness social (approach welfarist) and he approach institutionnalist.

In the long run, it could not create the conversion of recipients towards other sectors of the life because not accompanied by the power and justified by optimization of its intervention with Kisangani. At the light of these results, the closing of HOPE in Kisangani was strategic for the head office than concerning bankruptcy of the members of the BACO. However in Kisangani, in the long run; we affirm that the effects induced by the microfinance were inhibited by the macro-economic framework characteristic of the countries with low historicity and by the insufficiency of the governance of IMF HOPE. Thus several elements influenced the realization of the activity of microfinance either in a sectoral way, or overall for economic and social local development durable.

Keywords: Socio-economic Microfinance, conflict medium-post, challenges, interdependent credit, Kisangani.

0. INTRODUCTION GENERALE DE L'ETUDE

0.1. ETAT DE LA QUESTION

Dans la ville de Kisangani, depuis plus de trois décennies, le circuit bancaire était quasi-déficitaire, par conséquent, les acteurs économiques en général notamment ceux du petit commerce souffrent d'une carence en prêt devant les aider à faire prospérer leurs affaires. Dans notre milieu d'étude, le besoin d'établissement de financement décentralisé est une nécessité pour appuyer les ménages ayant les moyens financiers modestes.

Dans le domaine de la recherche, le travail scientifique dépend, de manière vitale des liens qu'il entretient avec ceux que les autres font ou ont fait.

Pour notre part, nous ne sommes pas le premier à pouvoir entreprendre une étude sur la microfinance dans les zones post-conflits. Bien des chercheurs avant nous s'étaient déjà engagés sur cette piste et il y en aura davantage après nous (à Kisangani et ailleurs). Ceci étant, nous présentons des études entreprises antérieurement en rapport avec la présente, bien que la question que celle-ci soulève ne soit pas similaire à celle posée dans les études précédentes à la notre.

Les résultats obtenus dans ces études ont établi que la micro finance joue un rôle remarquable dans le pays post-conflit comme la RDC. La recherche de DESTRAIT (2004) dans Zoom microfinance parlant de l'expérience de micro finance en zones en conflit cas de l'Est de la RD Congo a montré qu'après la guerre dite de libération et les rébellions, la population s'est organisée en tentant de monter de petits commerces pour assurer sa survie. Le manque de capital était un frein à ce développement bien qu'il y ait actuellement des signes de reprise des activités bancaires. Seules quelques institutions spécialisées comme le PAIDEK ont offert des services financiers aux micro-entrepreneurs et à la population pauvre mais économiquement active et exclue du système classique de financement.

Le résultat de Christine Poursat, consultante en microfinance (2010) s'est focalisé sur l'expérience de l'Agence Française de Développement (AFD) en microfinance dans les États fragiles, à partir d'une revue du portefeuille de projets financés par cette agence et de la littérature disponible. Au-delà de l'analyse évaluative développée dans cette publication, son travail a servi également à se doter de lignes directrices pour l'instruction et le suivi de nouveaux concours en microfinance dans le contexte singulier des États fragiles, qui exige une vigilance particulière concernant la viabilité de l'offre de services financiers proposée, et d'un esprit d'innovation du fait des spécificités de la demande.

Ces chercheurs et d'autres sont unanimes que dans les États fragiles, la microfinance offre, en effet, des perspectives attractives: l'accès à des services financiers pérennes, pour des populations plus qu'ailleurs exclues du secteur bancaire formel; le développement d'activités et d'emplois; le renforcement d'acteurs privés, dans un contexte où l'État est très souvent défaillant. Par ailleurs, d'autres chercheurs hormis la prise en compte de la fragilité du milieu où la microfinance se déroule, ont abordé d'autres aspects comme les principes et les pratiques de la bonne gouvernance, le rôle et le cadre légal dans la microfinance comme consignés dans les résultats des travaux repris dans les lignes suivantes.

ROCK *et al.*, (1998), discutant des principes et pratiques de la gouvernance en microfinance, attirent l'attention des chercheurs sur le fait qu'en microfinance la gouvernance a pris de plus en plus d'importance et par conséquent, une définition claire du rôle du conseil d'administration est essentielle à l'efficacité de sa gouvernance. La microfinance bien qu'introduite tardivement en Afrique centrale, son bilan en Afrique de l'Est et de l'Ouest a été établi grâce à l'étude de cas menée dans 3 pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali et Bénin) et 2 pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie et Kenya), CHAO *et al.*, (2000). Dans cette recherche publiée à l'édition Karthala en France, ces auteurs en collaboration avec les Fonds de

l'équipement des Nations Unies dressent un bilan du secteur de la microfinance et pour chaque réseau et chaque caisse affiliée, les informations suivantes sont fournies:

- Un bref historique,
- Quelques données chiffrées,
- L'organisation de la structure,
- Les membres du réseau ou de la caisse,
- Les produits offerts,
- Les résultats d'une enquête qualitative auprès des membres des caisses/groupes sur les notions de richesse, de pauvreté, le public cible,
- L'adéquation existante ou non entre les besoins des membres et l'offre de la caisse,
- Le niveau de satisfaction des membres,
- Enfin, l'opinion des non-membres sur ces systèmes

Pour le cas par exemple de l'association du service financier Ronge situé dans le district de Taita dans le Sud du Kenya sur la route de Mombassa, l'étude conclu que le taux d'intérêt de 10% par mois est mal compris, même par les membres du comité. Un changement est envisagé par les responsables. Au Bénin par contre, la FECECAM la première institution financière en milieu rural, et de fait, la première source de financement de l'agriculture et du monde rural. Le crédit à court terme de durée de 3 à 12 mois, avec un plafond de 1 million FCFA, est octroyé au taux d'intérêt est de 15 à 17%. Cette étude nous a permis de comparer le taux d'intérêt octroyé dans les différents milieux et de connaître les différents produits.

Mais cette étude ne montre pas le risque des IMF face aux enjeux du consensus de Washington et de celui de Beijing. Avec le lancement des objectifs du millenium, la recherche de Isabelle GUERIN (2002), dans un document de travail intitulé Microfinance et autonomie féminine, a montré le rôle de la Microfinance comme outil d'émancipation et de promotion de la condition féminine dans les pays du Sud à partir d'une enquête menée principalement au Sénégal. Cette étude a révélé

en plus les forces (comme le rôle joué par le groupe en matière d'auto sélection et d'incitation en limitant les problèmes d'asymétrie d'information et donc les risques) et les limites (apparition de liens de dépendance, déstabilisation des réseaux, défaillance de l'outil de gestion) d'un tel système de microfinance.

L'étude conclut sur des recommandations en direction des prêteurs afin que les dérives du prêt collectif ne se produisent pas. Ce document de GUERIN nous a éclairé sur le rôle que joue le groupe dans les prêts collectifs. Pour avoir un large consensus technique lors de l'évaluation de niveau de pauvreté des clients des institutions de microfinance, les études de HENRY et *al.*, (2003) ont permis de mettre sur pied le microfin3. Cet outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance a été conçu pour répondre à un besoin encore insatisfait : disposer d'un outil pour accroître la transparence sur le degré de portée des institutions de microfinance (IMF). Le microfine 3 est destiné à aider les bailleurs de fonds et investisseurs à intégrer l'aspect de l'impact sur la pauvreté dans leurs évaluations et décisions de financement des institutions financières, par une connaissance plus approfondie des clients servis par ces institutions.

Combinée à une évaluation institutionnelle de la pérennité financière, de la gouvernance, du management, des ressources humaines et des systèmes, une évaluation de la pauvreté des clients permet une approche plus holistique de l'IMF. Cette recherche nous a permis de comprendre comment fonctionne ce logiciel d'évaluation de la pauvreté et est utilisé surtout en amont de notre étude par les bailleurs et les IMF. En République Démocratique du Congo, MUSHI (2002) dans sa publication sur les facteurs déterminants du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo, inscrit son analyse dans le cadre des études préliminaires à la formulation de la stratégie d'appui du RIFIDEC en RDC.

Il a pu identifier à partir d'une analyse documentaire et de recherche sur le terrain, les contraintes majeures, tant macroéconomiques qu'organisationnelles, qui

inhibent la bonne croissance ainsi que la performance des organisations de micro-crédit au Congo et de proposer les pistes de stratégies susceptibles d'être envisagées pour en assurer l'encadrement. Il a, à la fois, établi un état de lieu du secteur de la micro-finance et souligné que les acteurs de la micro-finance font face à plusieurs sortes de contraintes et de difficultés notamment les contraintes ayant trait à l'environnement macro-économique, des contraintes relatives à l'environnement social, des contraintes relatives à la gestion des structures d'épargne et de crédit et des ressources humaines ainsi que des contraintes relatives à l'élaboration des stratégies et aux choix appropriés.

Précisément, parmi ces contraintes liées au cadre macro-économique défavorable à l'épargne et au crédit, l'auteur cite notamment celles liées aux volets relatifs à la dépréciation monétaire et l'inflation récurrentes, la faillite globale du système bancaire et la perte de confiance de la population à leur égard, la faiblesse de revenu, la fluctuation des prix, et la « dollarisation » de l'économie ainsi que l'expérience négative de la population dans le domaine de l'épargne et du crédit ayant trait au phénomène « BINDO » et celui des opérations récurrentes de la banque centrale d'émettre des bons de trésor sans être capable de les honorer à l'échéance. Il convient d'ajouter à ce constat l'insuffisance et l'instabilité des ressources destinées au financement de l'économie et la quasi-inexistence de l'épargne intérieure et l'absence d'un cadre juridique approprié.

Il souligne en outre que l'environnement global est fortement marqué également par la crise politique qui affecte le fonctionnement normal des institutions bancaires et des structures de production, l'instabilité politique et les guerres à répétition ayant entraîné la perturbation des flux économiques et rétréci les espaces de gestion et d'exploitation, la mauvaise gestion tout court, l'incapacité d'entreprendre ainsi que les us, coutumes et les mentalités encore paysannes d'aversion du risque et d'incompréhension des flux et normes du système capitaliste et de la notion de rentabilisation de l'épargne.

Avant de conclure, l'auteur souligne les facteurs démotivants propres au système, il s'agit de la remise en question des pratiques qui exploitent l'ignorance des épargnants et du peuple en matière de crédit et d'épargne, à l'ère de la globalisation mondiale, peut aider le secteur de la micro-finance à drainer plus des ressources qu'il n'en a été capable jusqu'à ce jour et à lutter efficacement contre la thésaurisation.

Il conclut que les IMF congolaises pourraient agir plus efficacement et avec une portée plus grande si des réponses adaptées étaient données aux préoccupations suivantes : les préoccupations sur l'homme, les structures, les institutions, la culture, les moyens et leur mobilisation, les procédures de recouvrement et d'incitation à l'épargne, la réduction des coûts d'exploitation ainsi que l'amélioration des structures sécuritaires de l'épargne. Pour élaborer une politique ou une stratégie d'appui à la micro-finance, il convient de tenir compte des éléments tels que la nature, les missions et les objectifs des IMF à soutenir et les conditions socioéconomiques des membres. Il propose de constituer un lobby des IMF pour la défense de leurs intérêts vis-à-vis des différents partenaires.

Cela suppose une action institutionnelle pour renforcer la cohésion interne du lobby, aplanir les différends entre les membres et élaborer et concevoir ensemble des politiques et stratégies concertées. Cette étude commandée par le RIFIDEC, nous a permis de connaître les contraintes et surtout de comprendre l'existence des facteurs démotivants propres au système liés aux pratiques qui exploitent l'ignorance des épargnants et du peuple en matière de crédit et d'épargne, à l'ère de la globalisation mondiale. L'auteur pourrait encore nous aider s'il pouvait approfondir son analyse en aval des IMF en donnant le profil social des bénéficiaires, l'insertion économique des activités et l'impact socio-économique.

Dans le contexte de la mondialisation, l'auteur n'a pas abordé les risques du crédit solidaire au niveau des ménages et des IMF dans un pays à faible historicité

comme la RD Congo. La considération de la microfinance comme instrument de développement durable a été développée dans l'étude de Wright et *al.*, (2003) en se basant sur l'expérience de l'UWFT en Ouganda. Cette étude, commandée lors de la préparation du Rapport sur le développement dans le monde en 2001. Le programme de l'étude fixait quatre objectifs parmi lesquels figurent: comprendre quelles sont les catégories de pauvres représentées dans la clientèle de l'UWFT et comprendre la nature des risques auxquels les clients pauvres de l'UWFT sont confrontés.

Cette étude révèle que le client type de l'UWFT est une femme pauvre, active, mariée, âgée de 30 à 39 ans, avec un niveau d'éducation situé entre la 1^{re} et la 6^e classe du secondaire, vivant dans un ménage de 7 personnes avec plusieurs enfants scolarisés, et membre de plusieurs groupes financiers et sociaux. Elle vit dans un foyer équipé en électricité, bénéficiant d'un accès relativement facile à l'eau courante et d'installations sanitaires communes à fosse. Le ménage est engagé dans deux activités lucratives et possède une épargne, placée dans diverses institutions, mais demeure vulnérable aux risques.

Parmi ces risques, cette recherche souligne d'une part les risques structurels correspondent très souvent à des changements durables, voire permanents, survenant dans l'économie nationale ou internationale et affectant la capacité des ménages pauvres à maintenir leurs revenus. Les politiques relatives aux ajustements structurels ont libéré les prix et les marchés, créant de nouvelles opportunités, mais entraînant également une baisse des dépenses publiques dans l'administration, la santé et l'éducation. Les risques de crise d'autre part sont des chocs soudains, inattendus, qui créent une interruption dans la capacité du ménage à générer des revenus ou l'obligent à allouer une partie de ces revenus à un domaine qui n'est pas prévu dans son portefeuille économique courant, réduisant ainsi la part disponible pour les activités habituelles de production et de consommation.

En conclusion cette étude montre que les services financiers réduisent la vulnérabilité des personnes et des ménages pauvres en leur fournissant un accès à des sommes globales qui leur permettent de se prémunir contre les risques et de surmonter les crises. Cette étude nous a permis de comprendre le profil social de la clientèle l'UWFT en précisant surtout la tranche d'âge, la taille du ménage, les risques structurels et les risques de crises. Elle serait encore plus utile si elle pouvait donner le seuil de cette féminisation et l'importance de femmes mariées parmi les autres catégories (veuve, divorcée, célibataire).

Avec l'appui financier de RIFIDEC, en 2003, l'instruction n°1 réglementant l'activité et le contrôle des Institutions de Microfinance en République Démocratique du Congo (RDC) a été mise sur pied. En effet, cette publication montre que la microfinance est un moyen efficace pour contribuer au développement et à la réduction de la pauvreté, car chaque dollar investi est utilisé plus d'une fois et peut amener les institutions de microfinance à une échelle leur permettant de jouer un rôle à part entière dans le secteur financier en termes de ressources humaines, de planification financière et d'infrastructure.

Les études conduites par FENU (2004) ont permis d'évaluer l'impact de la microfinance, pour améliorer et mieux cibler les attentes de la clientèle pauvre. Ainsi, dès que les institutions de microfinance sont arrivées à maturité, des profits importants peuvent être en fait dégagés, ce qui leur permet de se développer et d'améliorer l'accès des pauvres au crédit à partir de leurs propres fonds. Pour analyser les efforts du FENU, quatre pays ont été sélectionnés pour réaliser une étude de cas à savoir : le Haïti, le Kenya, le Malawi, le Nigeria.

Les travaux sur les activités de l'association professionnelle et l'état des lieux de la microfinance en République Démocratique du Congo ont été publiés dans le rapport d'activités 2004 du RIFIDEC. Par contre les actes des conférences organisées avec la collaboration du comité national de l'année internationale du microcrédit de

RDC sont publiés dans RIFIDEC (2005)^B qui a retracé le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo pendant et après l'année internationale du microcrédit. Après avoir retracé l'historique du Système Financier Décentralisé (SFD) depuis la colonisation à nos jours, KIKATA (2006) dans sa recherche intitulée l'état actuel de la Microfinance en RD Congo ; présente l'environnement de la Microfinance en RD Congo, pour amener les acteurs à réfléchir sur les thèmes de son analyse et d'identifier les priorités pour une éventuelle intervention. L'auteur conclut son étude en proposant :

- la mise en place et appui d'un cadre propice à des discussions pour l'élaboration d'une politique nationale de la Microfinance,
- le soutien technique et financier aux praticiens nationaux du secteur,
- le renforcement des capacités des structures intermédiaires et des associations professionnelles.

Cette étude nous a permis de tracer les différentes vagues de la microfinance en RDCongo. Mais, elle pouvait encore nous aider si elle pouvait aborder l'analyse de l'impact de l'approche de crédit solidaire dans un milieu post-conflit comme la ville de Kisangani. Pour clôturer cette présentation de l'état de la question, il convient de souligner le gros plan sur l'environnement réglementaire du secteur financier d'un pays en reconstruction comme la RDC analysé par ISERN et *al.*, (2007). Cette étude s'est penchée particulièrement sur le cadre actuel, son impact sur les institutions de microfinance et le secteur bancaire en RDC. Cette recherche a fourni:

- une vue d'ensemble du secteur financier en général avant de présenter le secteur de la microfinance en particulier,
- une présentation du cadre stratégique, juridique et réglementaire en place pour la microfinance,
- une description des perspectives des acteurs concernés en matière de cadre réglementaire et politique.

L'auteur conclut sur les recommandations pour accélérer la bancarisation de masse dans ce pays où il était estimé en 2007 que seulement 0,01 % de la population qui détenait un compte en banque. Cette étude nous a permis de connaître le cadre juridique et réglementaire en place dans notre pays pour le bon déroulement de l'activité de la microfinance. Cependant, cette étude dans la présentation du cadre stratégique, n'intègre pas les enjeux de la microfinance dans un état régional et face aux enjeux du consensus de Washington et de celui de Beijing.

En ce qui nous concerne, nous nous démarquons des autres auteurs dans la mesure où nous abordons ici l'analyse de la microfinance dans un milieu post-conflit en examinant les défis socio-économiques auxquels l'approche Banque Communautaire fait face et ses possibilités de développement à Kisangani de 2005 à 2010. En effet, nous avons, depuis 2002, initié plusieurs travaux de recherche sur les stratégies de survie et d'autofinancement de ménages à Kisangani et ses environs. C'est dans cette ligne déjà tracée que s'inscrit la présente étude.

Ainsi particulièrement, nous avons ébauché la situation des ménages avant la microfinance, le profil social des bénéficiaires, l'insertion de l'approche banque communautaire auprès des membres vendeurs des produits agricoles ; en plus nous avons crayonné les effets socio-économiques de cette activité et essayé de proposer des alternatives possibles issues de cette expérience en milieu post-conflit de la RD Congo en vue du développement durable humain.

0.2. Problématique

Les problèmes du développement socio-économique occupent une place de choix dans la gouvernance de la Province Orientale, en général, et de Kisangani, en particulier. La ville de Kisangani, comme les autres agglomérations de la R.D.C, vit dans un état quasi généralisé de la pauvreté, résultant de plus de trois décennies de régression économique, (PNUD, 2000). Dans une province où plus de 80% de la population active est agricole; il convient de comprendre le rôle que doivent jouer les différents acteurs du développement local pour aider cette population pauvre à relever le défi de la pauvreté et du sous-développement, (NGOY, 2009).

Les stratégies à adopter pour assurer la diffusion d'une couche importante de cette population vers d'autres secteurs de la vie économique constituent un des principaux problèmes du développement économique local, (LAZARTE, 2003). Un grand nombre d'agents économiques est pauvre et se trouve en situation de précarité plus au moins marquée à la limite de l'autosubsistance; ce sont majoritairement les opérateurs qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour assurer seuls la survie de l'unité familiale et le plein emploi de leur activité (PNUD, 2005).

La dynamique de développement de ces agents économiques pourrait reposer sur la possibilité d'obtenir un crédit pour exercer une activité dans une ville où il n'existe plus assez d'emplois après les conflits armés et la récession de l'économie locale. Pour faire face aux différents problèmes socio-économiques tels que: chômage, manque de salaire, faible scolarité, famine, faible accès aux crédits etc., le rôle positif de la micro-finance dans les efforts mondiaux de réduction de la pauvreté revient régulièrement dans les publications. De plus en plus, les doutes sont parfois exprimés sur le fait que les systèmes de microfinance touchent réellement la population qui sévit dans une extrême pauvreté.

En effet, la micro-finance, est une sorte d'offre des services financiers (crédit, épargne, assurance, etc.) aux populations exclues du système bancaire classique

(WAMPFLER et *al.*, 2001). Après le conflit à Kisangani, les défis socio-économiques que doit relever la microfinance sont énormes. En effet, les défis sont les challenges, les obstacles, les difficultés, les goulots d'étranglement que la microfinance doit surmonter pour assurer le développement comme le souligne (LANGUAGE FORUMS, 2011), "Des défis à relever" signifie "challenges"; j'accepterai les obstacles comme des défis à relever".

Avec la multiplicité des approches des microfinances, il ya lieu de faire remarquer à Kisangani qu'il a existé des institutions de micro-finances (IMF) qui méritent l'attention des chercheurs pour l'approfondissement de l'approche et l'anticipation scientifique. Ces institutions, généralement apolitiques, visaient à faire naître un nouveau système de vie à la population en leur octroyant une somme d'argent pouvant augmenter leur chiffre d'affaires en vue d'améliorer les conditions de vie de cette population bénéficiaire. Ce système ne concerne, pour certaines IMF, que des groupes ciblés évoluant en système de banque communautaire communément appelée «BACO».

L'insertion de cette innovation dans la vie économique de Kisangani étant réelle (NGOY,2009) et pourtant les défis socio-économiques que cette approche tente de résoudre ne sont pas scientifiquement établis pour en juger l'efficacité et son efficacité comme définis dans les objectifs retenus en vue de lever les goulots d'étranglement pour le développement humain et durable de la population de Kisangani.

De ce qui précède, notre préoccupation majeure, tourne autour des questions ci-après:

1. Quelle était la situation socio-économique des ménages avant l'avènement de la microfinance?
2. La microfinance peut-t-elle aider à affronter les défis socio-économiques des ménages cibles à Kisangani?

3. Quelles sont les leçons à tirer de cette expérience de micro-finance, pour assurer le développement humain durable à Kisangani et ses environs? Autrement dit, comment assurer le succès de la micro-finance à Kisangani ?

Pour répondre à ces questions nous avons choisi d'analyser la capacité de relever les défis socio-économiques par le financement décentralisé tel que l'approche «banque communautaire» à Kisangani durant la période de 2005 à 2010; cela dans l'effort d'assurer le développement humain et durable. L'approche peut être définie comme étant un ensemble cohérent de démarches faites dans un but déterminé. Elle est aussi le mode d'action ou la philosophie d'un système de vulgarisation. Il ne s'agit pas uniquement de l'un des éléments du système, mais surtout d'une doctrine qui informe, stimule et détermine d'autres éléments tels que la structure, le pouvoir de décision, le programme, les méthodes et techniques, les ressources et liens avec d'autres organisations (RUSSEL et *al.*, 1991). Cette approche «Banque Communautaire» est une innovation socio-économique qui, à Kisangani pouvait être adoptée ou refusée par la population boyomaise.

0.3. Hypothèses

Nous pensons dans cette investigation que:

1. Les ménages à Kisangani vivaient, avant la microfinance, dans les conditions socio-économiques précaires caractérisées par plusieurs défis socio-économiques qu'il faut lever entre autres: la pauvreté, le chômage, faible taux de scolarisation des enfants, habitat précaire, discrimination de la femme, faible accès aux crédits, faible propension à épargner, mauvaise gouvernance, faible culture démocratique,...

2. La microfinance serait une voie pour aider à répondre aux défis socio-économiques des ménages cibles si:

a) Elle est adoptée à Kisangani. En effet la microfinance dans ce milieu est une innovation socio-économique. Nous pensons que la population affichera un

comportement positif face à cette innovation qui vient améliorer les conditions socio-économiques des ménages.

Selon la théorie de l'adoption d'une innovation (DRION, 1994), le comportement que peut afficher une personne face à une innovation peut être positif ou négatif selon le cas. A Kisangani, la population musulmane, qui domine la commune de Kisangani, est considérée comme attentiste et est prudente face à l'adoption de cette pratique. En effet, la population n'adoptera cette approche que lorsqu'elle est compatible avec les besoins exprimés par la base dans sa lutte contre la pauvreté qui frappe par plus de 70% de la population active vivant dans la pauvreté absolue.

- b) il ya insertion dans l'informel de cette innovation auprès de ménages vendeurs de produits agricoles. Cette insertion n'est effective que si l'analyse économique ciblée à cette catégorie des vendeurs montre que le taux de rentabilité commerciale obtenue après la vente des produits agricoles serait supérieur au taux exigé par la micro-finance. Ainsi, le profit tiré de la vente des produits agricoles permettrait l'épargne et le remboursement de fond reçu comme crédit auprès de la microfinance permettant de cette façon au ménage cible de survivre et de retrouver l'espoir d'une vie économique meilleure.
 - c) les effets socio-économiques induits par la microfinance sont positifs. Bien que réalisée dans un milieu post-conflit; la micro-finance à Kisangani et ses environs aurait des effets socio-économiques positifs pour la reprise de la vie économique dans les ménages cibles à moyen terme.
3. La microfinance a montré ailleurs (Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest, Asie du sud,...) sa capacité de créer le développement socio-économique dans la communauté. Elle peut servir de modèle de développement à Kisangani si elle était encadrée par le pouvoir public et s'il y aurait la bonne gouvernance parmi les acteurs impliqués dans cette gestion.

Cependant à Kisangani, à long terme; nous pensons que les effets induits par la microfinance seraient inhibés par le cadre macro-économique caractéristique des pays à faible historicité et par l'insuffisance de transparence de l'IMF HOPE. Ainsi plusieurs éléments influenceraient la réussite ou l'échec de cette stratégie et dont la connaissance serait importante dans l'élaboration des nouvelles stratégies de développement économique et social local durable.

0.4. But et objectifs

Cette étude a pour but d'analyser la capacité de relever les défis socio-économiques par le financement décentralisé cas de l'approche banque communautaire à Kisangani et ses environs en vue d'assurer le développement humain durable.

Les objectifs spécifiques suivants ont été assignés à notre quête à savoir:

- 1) Evaluer la situation socio-économique des ménages de Kisangani avant la micro-finance,
- 2) Etudier l'insertion socio-économique de la micro finance auprès des vendeurs des produits, principalement, agricoles à Kisangani,
- 3) Analyser les effets socio-économiques induits par cette approche dans les ménages des bénéficiaires;
- 4) Proposer des alternatives heureuses en vue du développement local durable et humain.

0.5. Intérêt

Centré au niveau des associations locales d'appui, l'analyse du mécanisme de conversion de nos communautés de base d'un stade moins humain vers un stade plus humain permettra à ces associations (BACO) mais aussi aux différentes forces en présence de tirer profit des stratégies développées par les ONGD d'appui à Kisangani et ses environs en vue de mobiliser les capacités locales d'auto-organisation à des fins de développement.

En effet, cette analyse permettra de comprendre des relations existantes et des arrangements créés entre les différents acteurs impliqués au niveau de l'IMF dans la gestion des projets de développement communautaire à Kisangani et ses environs en vue de susciter la formulation des stratégies de développement alternatives.

Cette étude présente un intérêt particulier, en effet, elle:

- ❖ apporte une contribution à des connaissances scientifiques en rapport avec le financement décentralisé dans un milieu post conflit, son insertion chez les vendeurs des produits agricoles à Kisangani et analyse des effets socio-économiques induits;
- ❖ aide aux planificateurs, à l'Etat et aux bailleurs de fonds à comprendre le mécanisme d'octroi des crédits et sa rationalisation;
- ❖ contribue à une acquisition des nouvelles connaissances dans le domaine de développement local et de gestion d'une activité lucrative.
- ❖ En tant que étude d'un cas, elle permet aux chercheurs de réunir les données (Matériaux) en vue d'approfondir les enjeux et d'aider les uns et les autres de tirer les leçons pour un avenir efficient et durable.

Sur le plan politique ou administratif, elle peut constituer un document de référence pour mener une politique de distribution de fonds permettant de rehausser la production agricole.

0.6. Choix et limitation du sujet

Durant la période de 2005 à 2010, nous avons choisi d'analyser la capacité de l'approche Banque Communautaire à relever les contraintes socio-économiques en vue de réaliser le développement humain durable au niveau de la collectivité. Dans le temps, les données concernent avril 2005 (l'entrée en cycle) et le dernier cycle de l'enquête en Décembre 2010.

0.7. Difficultés rencontrées et Division du travail.

A la fin de la récolte de nos données en 2010, HOPE Kisangani déclarait la fermeture de son bureau au moment où nous devrions par moment revérifier certaines données. Malgré ces difficultés de la fermeture de HOPE Kisangani en février 2011; nous avons pu contourner selon le besoin de l'information en contactant certaines personnes agent de HOPE à Kinshasa où ex-agent de HOPE à Kisangani et aussi les services de l'administration publique et privée impliqués dans la gestion de HOPE International à Kisangani (Banque central de Kisangani, BCDC, INSS, Division de travail et prévoyance sociale, ...)

0.8. Division du travail

Hormis l'introduction, notre travail est subdivisé en trois parties à savoir, la première qui est consacrée au contexte et cadre théorique de l'étude définit brièvement le contexte de l'étude et certains concepts clefs à la compréhension de la thématique abordée comme micro finance, épargne, crédit, financement, développement,... la deuxième partie de cette étude spécifie le milieu d'étude et esquisse l'approche méthodologique abordée pour asseoir cette quête doctorale en précisant les sources des données, les méthodes d'enquêtes et choix de sites, les variables choisies et le modèle d'analyse..., la troisième partie qui est la présentation et discussion des résultats précède une conclusion et quelques suggestions générales qui clôturent cette recherche.

Partie I : CONTEXTE ET CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

CHAPITRE PREMIER : CADRE NATIONAL ET ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ETUDE DE L'INDEPENDANCE AUX ANNEES 1990.

Notre étude était menée à Kisangani (ex: Stanley ville) et ses environs, District de la Tshopo, Province Orientale en République Démocratique du Congo. Kisangani constitue avec Lubumbashi et Kinshasa les trois pools jadis économiques du pays. La situation socio-économique de Kisangani en particulier et celle de la Province Orientale, en général, dépendent du cadre national défini à Kinshasa, capitale du pays. L'analyse du contexte par la présentation de la République Démocratique du Congo, à ce stade, serait utile pour faciliter la compréhension du cadre général de notre étude.

1.1. Cadre géographique de la RDC.

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays situé au Centre de l'Afrique sur une superficie de 2.345.000 Km² et compte 9.000 Km de frontière avec neuf pays limitrophes notamment l'Angola au sud-ouest, la République du Congo à l'ouest, la République Centrafricaine au nord-ouest, le Soudan au nord-est; l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'Est, et la Zambie au sud-est. La figure 1.1 ; illustre ces limites.

L'hydrographie est dense. Elle comprend notamment une trentaine de grandes rivières totalisant plus de 20.000 Km de berges. Ces eaux débouchent dans le Congo, un fleuve de 4.670 Km de long avec l'embouchure, le deuxième débit le plus important du globe (30.000 m³ d'eau par seconde). Le pays compte quinze lacs, totalisant plus de 180.000 km² de superficie. Le Congo est un pays semi enclavé qui n'a que 100 Km de littoral sur l'Atlantique. La pluviométrie y est abondante, mais

Congo de celui du Nil.

La configuration géographique du pays avait été fixée par l'Acte de Berlin du 26 février 1885 (HASQUIN, 2000). Le pays est situé à cheval sur la ligne de l'équateur avec un climat équatorial chaud et humide au centre; et tropical de plus en plus marqué vers le sud et vers le nord. La végétation est dense et diversifiée. La moitié équatoriale du pays est couverte de forêts. Proche des tropiques, l'autre moitié est dominée par la savane. Le relief est également varié. Une vaste cuvette occupe le centre et l'ouest (300-500 m d'altitude); ensuite, des hauts plateaux (700 - 1.200m) bordent la cuvette à l'est et au sud; enfin, une chaîne volcanique (1.500 - 5.000 m) entrecoupée de lacs domine le relief de l'est. La chaîne sépare le bassin du fleuve

2009),

Figure 1-1 : Carte de la RDC.(Source : WW.digitalcongo.net, consulté le 28 juin



variable dans le temps et dans l'espace (800–1.800 mm). La saison des pluies proprement dite dure en moyenne 8 mois sur 12; elle alterne avec une saison sèche.

1.2 Cadre démographique de la RDC.

La population congolaise est estimée aujourd'hui aux environs de 70 millions d'habitants pourtant en 1999, elle était estimée à 50,5 millions (BASILE, 2011). Elle comprend plus de 400 ethnies. Le Congo est un pays de vieux peuplement où vivent les bantous, les soudanais, les nilotiques et pygmées, depuis des siècles. De 1885 à 1908, il a été gouverné par le Roi Léopold II (monarque belge), sous l'appellation de l' « Etat Indépendant du Congo ». Entre 1908 et 1960, le Congo était une colonie belge. Son indépendance est intervenue le 30 juin 1960.

La population congolaise double tous les 25 ans. Elle est passée de 15 millions en 1955 à 47 millions en 1995. Le taux annuel de croissance est resté supérieur à 3 % au cours des 40 dernières années, avec un pic de 3,3 % au cours de la décennie 70. Toutefois, il a amorcé un léger fléchissement depuis les années 80. Son niveau est estimé à 3,1 % pour 1998. Ainsi, le pays se classe parmi les nations à fort taux de croissance démographique.

Cette évolution peut, certes, constituer un atout important pour le marché intérieur. Elle peut conférer à la société une flexibilité aux changements de l'environnement international. En outre, la population congolaise rajeunit encore plus rapidement. Cette population cache des disparités considérables de sa structure selon le sexe, l'âge et l'aire nationale comme le montre le tableau.1-1 présentant l'évolution et la structure par sexe de la population.

Tableau 1-1 : Evolution et structure par sexe de la population congolaise de 1955 à 1999 (en %)

Sexe	1955	1984	1995	1999
Femmes	51,4	51	51,5	50,5
Hommes	48,6	49	48,5	49,5
Total	100	100	100	100

Sources : (PNUD, 2000)

De ce tableau 1, il se dégage que la population congolaise est légèrement dominée par une population féminine depuis 1955 à 1999. Cependant, l'importance de cette population est en baisse depuis 1995 à 1999 et est passée respectivement de 51,5 % à 50,48 %. Cette diminution pourrait encore s'accroître pour les années 2000 suite à l'état de guerre qui se vit dans le pays où les avis de tous les experts convergent qu'il y a plus de 6.000.000 millions de morts. L'évolution et la structure de la population congolaise par âge reprise dans le tableau.1-2 à la page suivante montre que la tranche d'âge comprise entre 0 et 19 ans est passée de 46,2 % de la population totale en 1955 à successivement 56,6 % en 1984 et 58,9 % en 1995.

Tableau 1-2 : Evolution et structure par âge de la population congolaise de 1955 à 1999 (en %)

Tranche d'âge	1955	1984	1995	1999
0-19 ans	46,2	56,6	58,9	55,6
20-59ans	51,4	38,9	37,6	37,4
60 ans et plus	2,4	4,5	3,5	7
Total	100	100	100	100

Sources : (PNUD, 2000).

Par contre, sur la même période, le pourcentage d'adultes (20 – 59 ans) diminue. De 51,4 % de la population totale en 1955, les « adultes » ne représentent plus que 38,9 % en 1984 et 37,6 % en 1995. Enfin, la tranche des « 60 ans et plus » a enregistré une légère augmentation: en chiffres absolus et en part relative. Elle est passée de 2,4 % de la population totale en 1955 à successivement 4,5 % en 1984 et

3,5 % en 1995. Le rajeunissement rapide de la population en rajoute aux difficultés du pays. Les jeunes sont avant tout une importante charge en termes d'éducation et de santé, pendant plusieurs années avant d'être des atouts. Surtout lorsque, non seulement les infrastructures et les ressources ne suivent pas, mais aussi reculent dans tous les secteurs de la vie sociale du pays.

Cette situation démographique de la R.D.C. (PNUD, 2000) pourrait connaître des modifications importantes à cause de l'état de guerre au pays et surtout à l'Est du pays. Dans la figure 1-2, nous présentons la répartition spatiale de la population Congolaise en 1999.

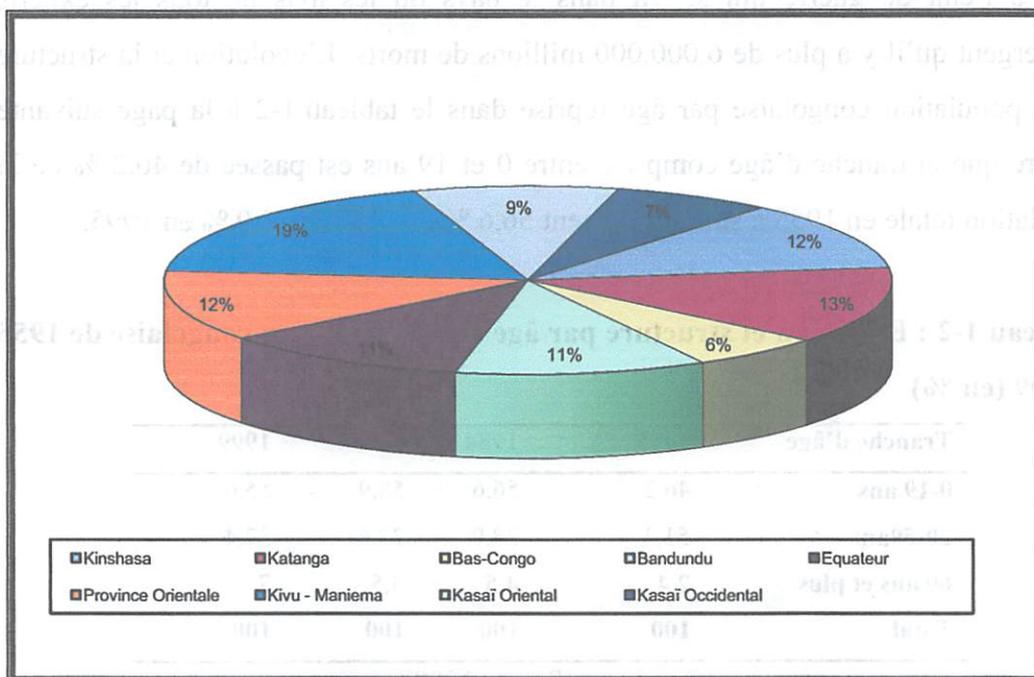


Figure 1-2 : Répartition spatiale de la population Congolaise en 1999(en %), (PNUD, 2000)

1.3. Cadre économique de la RDC de 1960 jusqu'années 1990.

Malgré ce potentiel de développement considérable, le pays traverse depuis 1986 une crise profonde marquée par une détérioration constante de la situation

économique, financière, et sociale due à des facteurs externes (baisses des cours mondiaux) et à des politiques internes inadéquates. En effet, la RDC est caractérisée par l'instabilité institutionnelle depuis 1960, le Congo a observé six (6) constitutions dont la plus durable de 1967–1990 a été révisée près de douze (12) fois créant un environnement économique de crise et sapant ainsi les bases de la situation économique héritée de la colonisation. Il convient de comprendre que les activités des ONG se font dans un environnement socio-économique de crise comme le montrent l'analyse de l'évolution des principales grandeurs macro-économiques que nous présentons dans les lignes suivantes.

1.3.1. Evolution du produit intérieur brut

Au stade actuel du développement économique de la R.D.C, avec un PIB par habitant de seulement 107 \$ USA en 2000 (TOLLENS, 2004), la dégradation continue du potentiel socio-économique du pays a commencé depuis la deuxième moitié de la décennie 1970 et s'est accentuée vers les années 1980 pour atteindre son paroxysme durant la décennie 1990, avec des scènes de pillage et une gestion peu orthodoxe de la chose publique.

La figure 1-3 retrace l'évolution du PIB/h de la RDC de 1960 à 1998. L'observation de l'évolution du PIB/h de la R D C de 1960 à 1998 fait retenir les quatre phases suivantes décrivant une situation en dent de scie:

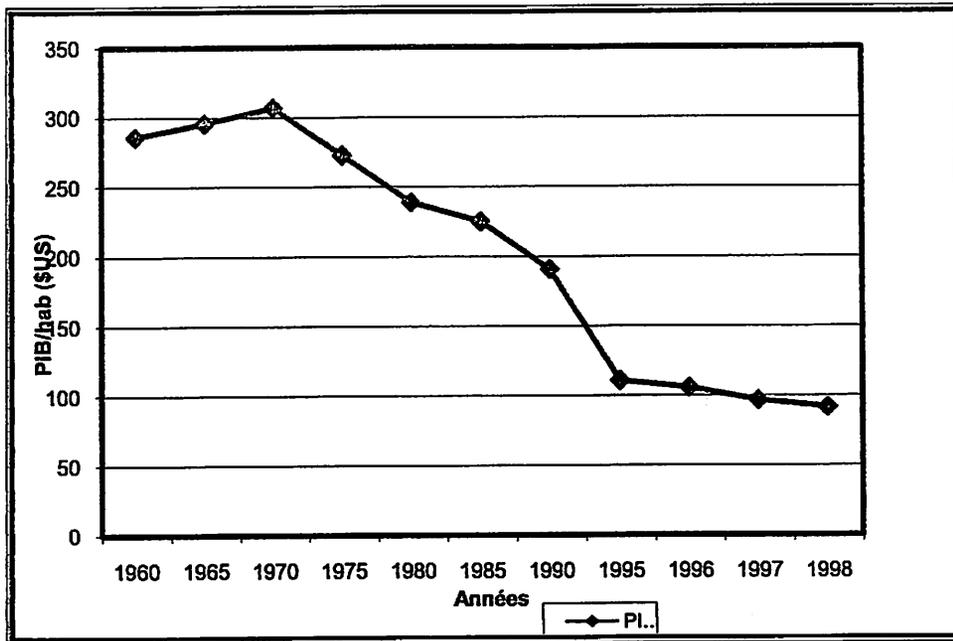


Figure 1-3 : Evolution du PIB/h (\$ U S) de la RDC de 1960 à 1998, (PNUD, 2000)

- a) phase A, de 1960 à 1973: malgré l'agitation et la turbulence politiques durant cette période, il y a eu croissance du PIB et une stabilité économique se traduisant par une stabilité monétaire et une gestion plus ou moins saine des finances publiques. Un apport important en capitaux étrangers tant sous forme d'investissement privé que des dettes caractérise aussi cette période;
- b) Phase B, de 1974 à 1983: elle est marquée par une régression économique, conséquence des mesures de radicalisation et zaïrianisation prises vers les années 1973 dépouillant de leurs avoirs tant en capital qu'en matériel, tous les entrepreneurs et commerçants étrangers au profit des acquéreurs nationaux inexpérimentés et sans formation éprouvée dans le domaine de gestion. Cette situation a eu comme conséquence, l'arrêt des investissements étrangers et l'effondrement de l'économie nationale congolaise. Outre ces mesures d'austérité décrivant la régression économique des années 75 et 80, il y a également l'installation du monopartisme, avec l'institutionnalisation du MPR comme Parti-Etat. Le monopartisme ainsi installé a consolidé la dictature" Mobutiste" ayant

avec elle à la clé une gestion malsaine et peu orthodoxe des finances publiques amorçant ainsi la destruction des infrastructures socio-économiques du pays;

- c) Phase C, de 1983 à 1990: les mesures de rétrocession des biens «zaïrianisés» amorcées vers les années 1976 ainsi que le programme d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale du début des années 1980 ont conduit à des mesures de libéralisation économique (libéralisation des prix, droit à la propriété...) favorisant ainsi une certaine stabilité suivie d'une croissance économique traduite par une évolution positive du PIB ;
- d) Phase D, de 1990 à 1999: cette période dite de transition vers la démocratie est marquée par des instabilités politiques suivie des guerres successives et des graves violations de droit de l'homme, faisant de la RDC un pays à haut risque pour des investisseurs étrangers. Aussi, cette période a été marquée par l'arrêt de la coopération bilatérale et multilatérale avec les principaux bailleurs des fonds. Cette crise a entraîné une chute du PNB par habitant et a sapé les bases de la situation économique héritée de la colonisation. Les blocages survenus dans le processus de démocratisation lancé en 1990, ont amené l'Union Européenne à suspendre ses programmes de coopération avec le pays en janvier 1992, à l'exception de l'aide humanitaire et des réhabilitations.

Plusieurs événements ont été à la base de cette suspension de l'Aide Publique au développement. Notons, par exemple, les affrontements du campus universitaire de Lubumbashi qui, en mai 1990, ont opposé diverses tendances politiques et ont joué un rôle important dans cette évolution (DIGEKISA, 1993); les émeutes et les pillages qui dévastent le centre de Kinshasa (mais aussi des autres villes du pays comme Kisangani) en septembre 1991 entraînent l'ajournement de la conférence Nationale (PEEMANS, 1997). Durant la décennie 90, la République Démocratique du Congo a connu aussi une grave crise politique et économique marquée par la guerre civile et l'hyper-inflation.

Après une longue période de crise (MARCHES TROPICAUX, 2004), la structure de l'économie congolaise a quelque peu changé. En effet, selon les estimations de la Banque centrale du Congo (BCC), le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 5,6 % en 2003 contre 3,5 % en 2002. Le rythme de l'évolution du PIB représente désormais plus du double du taux d'accroissement démographique. Le taux de croissance du PIB est passé du négatif au positif. Deux produits ont essentiellement été à l'origine de cette progression: le diamant et le pétrole brut.

Aujourd'hui; une reprise de l'activité économique a été observée en 2010. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 6.1 % en 2010 contre 2.8 % en 2009. Cette croissance a été principalement impulsée par la production minière, soutenue par le redressement des cours des matières premières, avec des effets d'entraînement sur le secteur tertiaire et la réhabilitation des infrastructures. Les principaux secteurs ayant contribué à cette croissance sont : les mines (11.8 %), le bâtiment et les travaux publics (10.1 %), ainsi que le commerce de gros et de détail (6.3 %). La croissance du pays devrait rester soutenue au cours des deux prochaines années, (MARCHES TROPICAUX, 2004).

Après le creusement du déficit budgétaire au cours de l'année 2009, consécutif à la crise économique, la RDC devrait voir son déficit se réduire en 2010 en raison essentiellement de l'accroissement des recettes de l'État. Cependant, le solde budgétaire devrait se dégrader en 2011 pour s'établir à environ 10 % du PIB. La politique monétaire a été marquée en 2009 par une forte inflation (46.2 % en moyenne annuelle), puis par une désinflation en 2010 due au renforcement de la coordination des politiques monétaire et budgétaire (23.2 % en 2010). Une nette réduction (à 9%) du niveau de l'inflation en 2011. S'agissant du taux d'intérêt directeur, il a été revu à la baisse cinq fois au cours de l'année pour atteindre la barre de 22 % en novembre 2010.

Deux éléments devraient avoir un impact significatif sur la position extérieure de la RDC avec le reste du monde: la reprise de la croissance au niveau mondial et l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE). Le déficit du compte courant devrait passer de 10.1 % à plus de 16 % du PIB entre 2009 et 2010. Il devrait se maintenir élevé en 2011 et 2012. L'atteinte du point d'achèvement en juin 2010 donne au pays l'accès à un allègement de la dette de l'ordre de 12.3 milliards USD, soit 11.1 milliards USD au titre de l'IPPTE, et 1.2 milliard USD au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

La RDC se positionne au 175^e rang mondial du rapport *Doing Business*. La progression de quatre places découle principalement des réformes réalisées dans les domaines suivants : *i*) la création d'entreprises ; *ii*) l'octroi de permis de construire ; et *iii*) le transfert de propriété. La Banque centrale du Congo (BCC) a réalisé des audits portant sur la qualité du portefeuille des prêts des banques commerciales et sur la nécessité de recapitaliser ou restructurer certaines banques. La dollarisation reste un phénomène important avec près de 85.7 % des dépôts en devises dans le total des dépôts des institutions bancaires. La proportion des créances litigieuses serait de près de 4.8 % des créances sur le secteur privé fin novembre 2010 contre 3.6 % fin décembre 2009.

1.3.2. Inflation

Cependant, il convient de rappeler que pour la décennie nonante, la dépréciation systématique de la monnaie nationale a marqué la transition chaotique observée dans notre pays. L'inflation, qui était de l'ordre de 57,5 % par an en moyenne de 1980 à 1989, représente respectivement 75 % en 1988 et 81, 3 % en 1990. Cette situation va se détériorer davantage par la suite dans l'engrenage hyper inflationniste avec une inflation de 2154,4 % en 1991; 4 129,2 % en 1992 et 3760,5% en 1994 avant de baisser par la suite. En effet, le taux d'inflation ne

représente plus que 541,8 % en 1995, 610,6 % en 1996 et 190 % en 1997 (SUMATA, 2001).

Aussi, avec une inflation galopante de plus de 8000% figure.4 qu' a connu le pays selon la (Banque Centrale du Congo, 2003) au cours des années 1993 et 1994, la Banque de banque n'était plus à même d'assurer un taux directeur qui soit rémunérateur pour les Banques de dépôts qui pourraient à leur tour accorder un crédit à un taux incitateur. Cette situation va provoquer une fuite généralisée devant la monnaie nationale qui va perdre progressivement ses fonctions de compte, de réserve de valeur et d'instrument d'échange au profit des devises. On assiste dès lors à la dollarisation du marché et à la consolidation de l'économie parallèle en R.D.C (SUMATA, 2001).

Dans la figure 1-4 suivante, nous présentons l'évolution du taux d'inflation de la R.D.C.de 1990 à 2003.

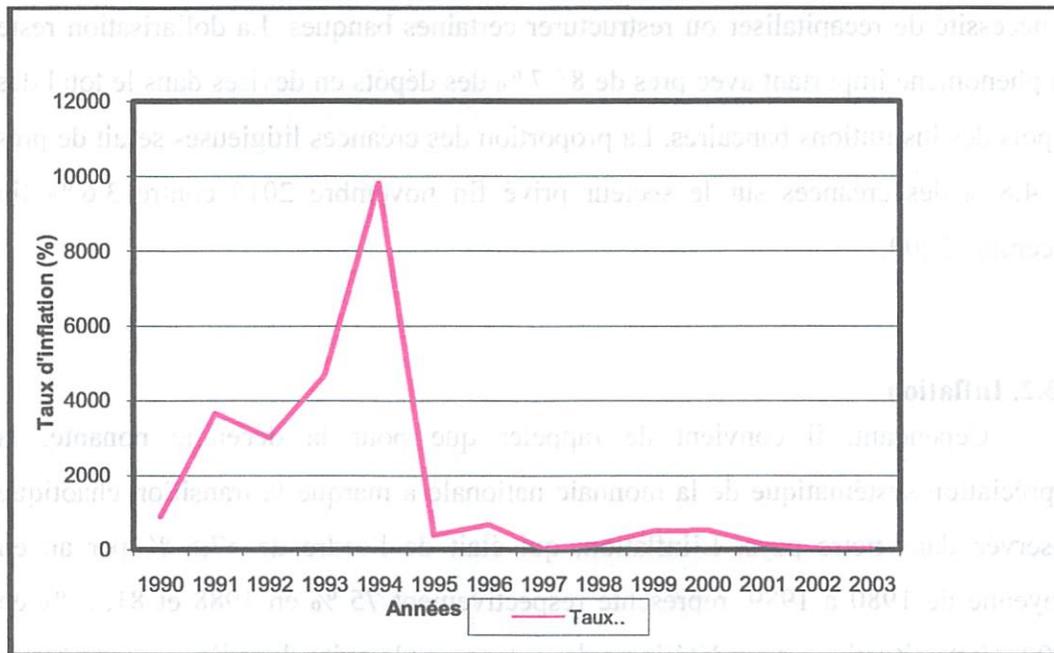


Figure 1-4 : Evolution du taux d'inflation en R.D.C de 1990 à 2003 (ANAPI, 2003).

Cette figure 1-4 montre qu'à partir de 1990, la situation économique, financière et monétaire du pays s'est sensiblement détériorée suite à l'effondrement de la production intérieure et à l'expansion démesurée du financement monétaire du déficit budgétaire de l'Etat, entraînant une hausse fulgurante des prix sur le marché. La pénurie des signes monétaires s'est généralisée à partir de l'année 1992 avec comme conséquence la modification de la structure de la masse monétaire avec une prépondérance de la monnaie scripturale ce qui a permis un certain ralentissement de l'inflation jusqu'à la veille de la réforme monétaire de 1993 laquelle a rétabli la prépondérance de la monnaie fiduciaire mais cela ne durera que peu par manque des mesures d'encadrement efficaces.

Les émissions monétaires accompagnant cette réforme ont porté davantage le taux d'inflation dans l'engrenage hyperinflationniste entre 1993 et 1994. En 1997, à la suite d'un programme de désinflation rapide accompagnant le lancement du Franc Congolais, le pays a enregistré un recul des prix et une stabilisation du taux d'inflation autour de 126,4 % jusqu'en août 1998. L'application de la politique monétaire (MARCHES TROPICAUX, 2004) dans le contexte des réformes entreprises depuis 2001 a eu pour résultat tangible la maîtrise progressive de l'inflation qui a permis la reprise de la croissance.

En effet, le taux d'inflation a été ramené de 511,2 % avant les réformes à 135,1 % en 2002 et 4,4 % en 2003. Jusqu'au 20 juin 2004, le taux d'inflation était de 5,6 % contre un objectif de 6 %. Les affaires se développent progressivement, le pays a retrouvé une croissance positive et nous ressentons un mouvement d'ensemble qui va dans le bon sens pour les investisseurs (MARCHES TROPICAUX, 2004).

1.3.3. Balance de paiements.

En République Démocratique du Congo, malgré la longue crise que traverse le pays depuis plus de trois décennies, sur le plan de relation extérieure le solde de la balance commerciale est demeuré positif depuis l'avènement du pays à

l'indépendance en 1960, jusqu'à fin de la décennie 1990. Cependant, celui de la balance des opérations courantes accuse des déficits chroniques à partir de 1990, comme l'indique le tableau 1-3.

Tableau 1-3 : Solde de la balance de paiement de la RDC en million de \$US de 1990-1997

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Balance commerciale								
Balance courante	-232,7	-1015,6	-1046,8	-691,7	-496,7	-491,7	-235,1	-142,5
Balance en capital	-68,19	-189,9	-183,25	-588,9	-814	-749,1	-428,8	-363,5

Source : Banque Central du Congo, Rapport annuel 1997.

A dater de 1990, l'accumulation des arriérés de la dette extérieure a servi de principal mode de financement du déficit de la balance de paiement. La réduction de paiement extérieur amorcé depuis 1994, s'est confirmée en 1996, année au cours de laquelle la balance de paiement a enregistré un solde négatif de 313,7 millions de DTS contre 512 millions en 1995. Outre la bonne tenue de la balance commerciale, ce résultat procède de l'atténuation du déficit du compte des opérations financières. La position extérieure nette du pays est passée de -400,5 millions de DTS au 31 décembre 1997 à -408,9 millions à fin 1998 et à -387,0 millions à fin mars 1999. La figure 1-5 présente l'évolution de la situation générale de la balance de paiement de 1990 à 1997.

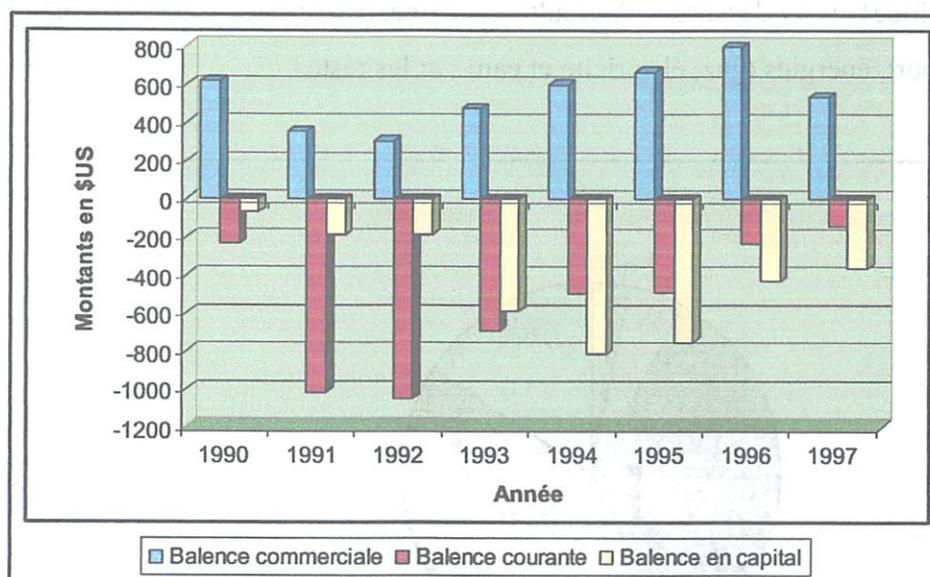


Figure 1-5 : Evolution de la balance de paiement de la RDC de 1990-1997, (B.C.C, 1997)

Cette évolution négative de la balance de paiement traduit une baisse d'activité économique et surtout une réduction nette des recettes d'exportation nécessaire au soutien de la monnaie nationale. Durant cette période, l'économie congolaise est entrée dans une phase d'inflation ouverte et de marasme économique paralysant les autres secteurs de la vie économique où plus de 80 % de la population est agricole. Les secteurs secondaires et tertiaires seront ainsi hypertrophiés et parasites du secteur primaire Ce dernier étant dominé par l'agriculture traditionnelle comme principale source de revenus pour la grande partie de la population congolaise.

1.4. Agriculture et le développement rural en RDC des années 1990

1.4.1. Contribution de l'agriculture à la vie économique en R.D.C.

Nous faisons l'analyse détaillée de la contribution des différents secteurs en 1999 à la formation du PIB en RDC en révélant que seuls six secteurs contribuent de façon plus importante à sa formation tel que l'indique le

graphique1-6 ci-dessous: Agriculture, mine, industrie, services marchand, transport, énergies (gaz, électricité et eau) ; et les restes.

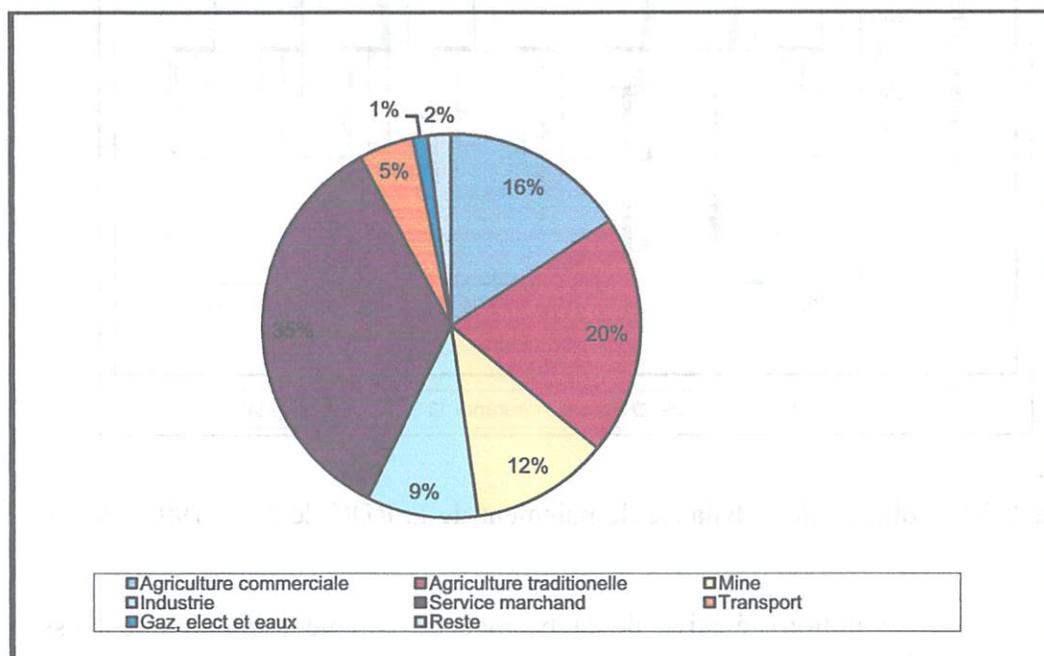


Figure 1-6 : Contribution des différents secteurs à la formation du PIB de la R.D.C, (B.C.C., 1999)

L'agriculture et les mines bien qu'étant deux secteurs clés de l'économie congolaise après un léger apogée vers les années 80 ont connu une évolution inefficace au regard de l'accroissement du volume de la population, les ressources dont disposait l'Etat à cette époque ainsi qu'au développement qu'ont connu ces deux secteurs sur le plan technologique dans le monde. Cette situation découle principalement de l'utilisation irrationnelle des ressources provenant de ces deux secteurs qui n'ont jamais pu être réinvestis en vue de l'amélioration du niveau de production et de la valeur ajoutée des produits. La résultante à cette situation est la stagnation de la production des cultures commercialisées (Cultures des rentes) et l'accroissement notable des cultures traditionnelles sur le marché intérieur.

Quoique plus de 70 % de la population du pays vivent de l'agriculture, il convient de faire remarquer que l'évolution de ce secteur n'est ni quantitativement ni qualitativement satisfaisante. En effet, l'augmentation de sa contribution au PIB évaluée à 30 %, 34 % et 52 % respectivement en 1985, 1990 et 1995 ne s'explique que par la chute drastique de la production minière en général, et cuprifère en particulier. La part des principaux produits agricoles dans la valeur des exportations représente 9,4 % et 17 % respectivement en 1990 et 1995, (BANQUE CENTRALE DU CONGO, 1995).

La production agricole d'exportation est en régression. L'évolution de la production vivrière laisse apparaître une faible croissance, voire une certaine stagnation de la production. L'agriculture du pays est fondée actuellement sur le système d'exploitation traditionnel de type familial, utilisant un outillage rudimentaire (houe, machette et hache) et des techniques archaïques (défrichage par le feu et refertilisation par la jachère naturelle). La colonisation avait tenté de « moderniser » ce système, dans le but avoué d'en améliorer la productivité, de relever les revenus des ménages et de déboucher, à terme, sur une propriété foncière individuelle ouvrant la voie aux investissements fonciers. C'est ce qui fut à la base de la création des « paysannats », entre 1936 et 1942 et plus tard en 1956, de l'organisation des coopératives agricoles.

L'assistance que certains Ingénieurs agronomes belges pouvaient apporter à la population locale afin de faire évoluer l'agriculture de subsistance en agriculture de marché était un défi. Cependant, tous n'avaient pas la chance de s'y mesurer (DECEUNICK, 1999). Ce système fonctionna jusqu'à l'indépendance en 1960. Les cultures bénéficiaient d'intrants modernes (insecticides, fongicides et semences sélectionnées). Les petits producteurs agricoles ne sont éligibles à aucun système de crédit. Les coopératives d'épargne et de crédit, à qui revenait le mérite d'avoir mobilisé une épargne consistante, n'ont pu affecter que 10 % de dépôts au crédit en

faveur du monde rural, plaçant tout le reste, soit 90 %, dans les banques commerciales, au profit des entreprises du secteur moderne de l'économie.

A ce jour, l'absence de micro crédit demeure une contrainte pour le développement de la petite agriculture (PNUD/UNOPS, 1999).mais aussi du développement du secteur agricole dans sa diversité. En effet, au stade actuel du développement économique de la R.D.C, c'est encore le secteur agricole qui offre les meilleures perspectives pour une croissance soutenue et dont bénéficient les larges couches de la population. Aucun autre secteur ne peut mettre au travail autant de personnes et procurer des plus-values et des (vraies) richesses. Et presque aucun pays africain, à part peut-être le Cameroun, n'a autant d'agro-écologies et de potentialités agricoles que la R.D.C. On devrait, en effet considérer la R.D.C. comme un grenier qui pourrait nourrir une très grande partie de l'Afrique subsaharienne (TOLLENS, 2004). Il convient de souligner que la vraie richesse du congolais est le congolais lui-même. En effet, le congolais devrait, par sa capacité d'inventer et de créer, dominer son environnement pour un développement durable.

1.4.2 .Système foncier en R.D.C.

Le système foncier repose sur la propriété clanique ici les terres sont d'accès libre aux membres du clan et à leurs « clients ». Ces derniers sont par naissance étrangers au clan; mais ils y vivent plus ou moins intégrés dans les liens séculaires soudant le clan dans la solidarité communautaire. Chaque ménage exploite un lopin de terre en usufruitier, avec une libre disposition sur les cultures qu'il y pratique. Les terres qui retournent à l'état de friche sont de ce fait même reversées dans le patrimoine foncier collectif du clan. La quasi-totalité des ménages recensés dans le monde rural congolais vit sur ce système.

En milieu rural, l'accès à la terre, aux ressources naturelles est aux services de base, est difficile et récessif. Sur l'ensemble de terres fermes, 80 millions d'hectares sont jugés aptes à l'agriculture, alors que 10 millions seulement sont réellement

affectés aux cultures et aux pâturages. Nous avons à partir des données de la FAO (1999) représenté dans la figure 7 à la page suivante l'affectation des terres en RDC. En effet, les superficies emblavées, comme reprise dans cette figure, ne dépassent guère 5 % des terres du Congo (227 millions d'hectares). Estimées à 2,78 % par la FAO en 1980, les superficies de principales cultures vivrières (manioc, maïs, haricot, arachide, riz paddy, plantain, patate douce et igname) ne représentaient que 2,61 % des terres en 1992.

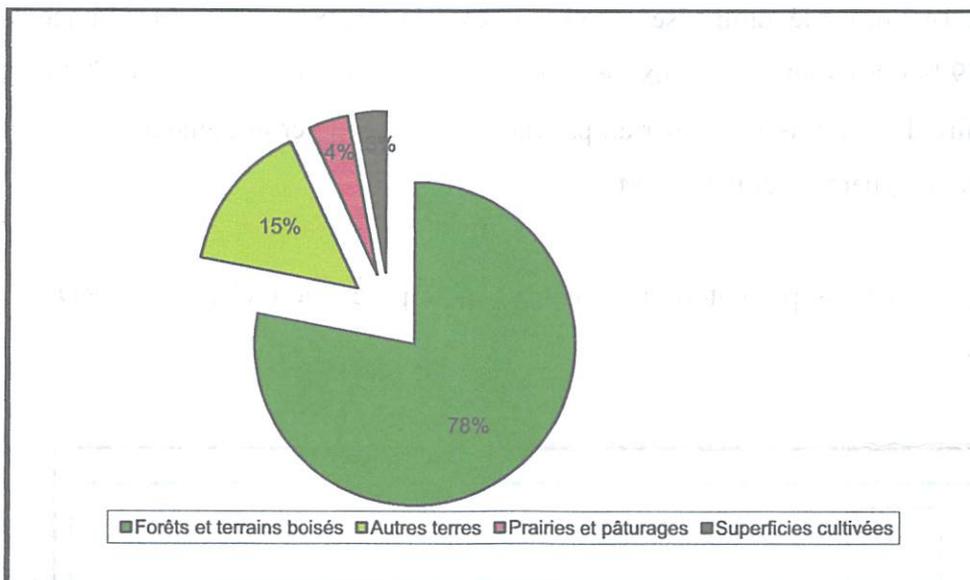


Figure 1-7 : Affectation des terres en RDC, (FAO/PNUD, 1999)

Hier comme aujourd'hui, la situation prévalant dans le monde rural et sur le plan de la sécurité alimentaire est un désastre. Si donc la disponibilité de terres arables ne fait pas défaut, la dotation en terres fertiles n'est pas équitablement répartie sur l'ensemble du territoire. En outre, les paysans de certaines aires de production sont en plus confrontés: i) aux contraintes du régime foncier traditionnel en vigueur, ii) à l'extension des pâturages, et/ou à une forte densité de la population. Ces facteurs réduisent l'espace destiné à l'exploitation agricole. C'est le cas surtout du Kivu montagneux, du Bas-Congo, de l'Ituri et de certaines aires périurbaines à Kinshasa, Mbujimayi, Lubumbashi.

1.4.3. Structure de la production vivrière en R.D.C.

La production agricole d'exportation est en régression. L'évolution de la production vivrière laisse apparaître une faible croissance, voire une certaine stagnation de la production. La situation est comparable tant en ce qui concerne les céréales, les tubercules, les bananes plantains que les légumineuses. La même situation s'observe pour la production carnée (viande et poisson). Dans le meilleur des cas (FAO/PNUD, 1999) le taux de croissance de la production vivrière ne dépasse pas 2 %. Ce résultat est largement influencé par les céréales (5 %), les racines et tubercules (2,14 %), les légumineuses (2,34 %), les oléagineux (1,5 %) et la banane plantain (1,79 %). En somme, le taux de croissance de la production vivrière (2 %) reste déficitaire d'au moins 1,0 % par an par rapport à celui du croît démographique (3,0 %). L'état de guerre aggrave l'écart.

Dans la figure.1-8 nous présentons la structure de la production vivrière en RDC volume en %.

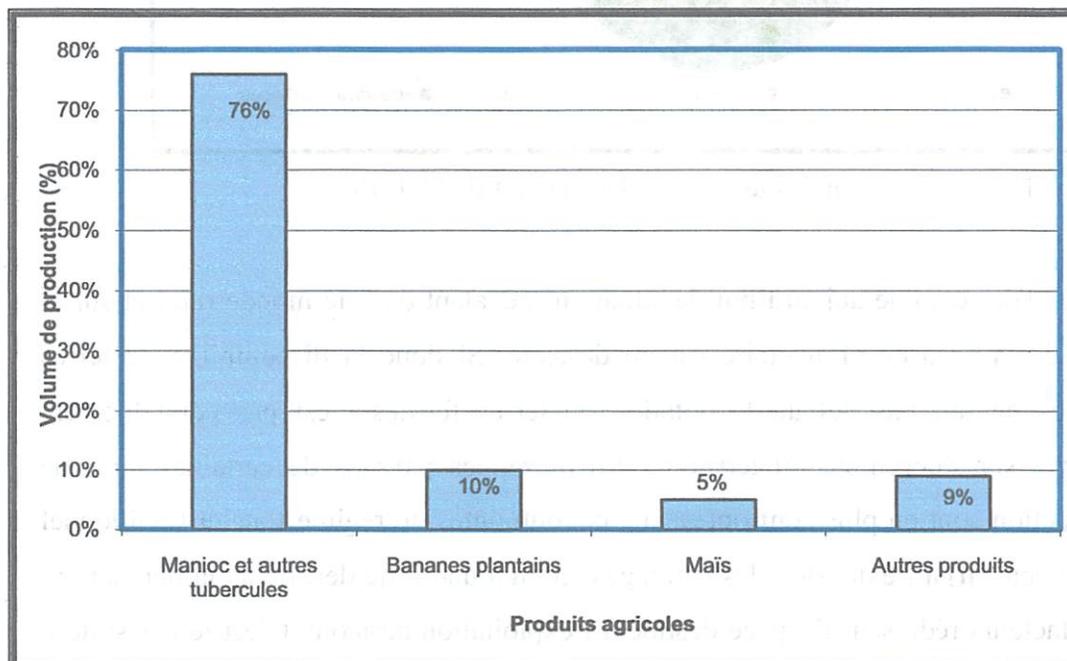


Figure 1-8 : Structure de la production vivrière en RDC volume en %, (FAO/ PNUD, 1999)

Dans notre pays, le manioc et les autres tubercules interviennent pour 76 % dans le volume de la production vivrière. La banane plantain et le maïs suivent loin derrière avec respectivement 10 % et 5 %. Avec les événements consécutifs à l'indépendance, les mesures de nationalisation de 1973 à 1975, la désorganisation des structures de production et de commercialisation provoquée par les pillages entre 1991 et 1993, les guerres civiles de 1996 à 1999, ont détruit systématiquement les infrastructures économiques, industrielles, commerciales. Les activités non agricoles, comme l'artisanat rural, n'ont plus eu de marché, et donc pas d'essor. Le salariat agricole a reculé, et dans la plupart de régions, il a disparu avec les fermes et les entreprises agro-industrielles. La chasse a fini par reprendre les modestes dimensions d'une activité essentiellement d'autoconsommation.

Dans le pays, la production agricole est de nature exclusivement pluviale, l'irrigation n'étant pratiquée que sur 0,4 % des superficies cultivées. Le pays recourt constamment à des importations commerciales, notamment de riz et de blé, pour combler le déficit de la production domestique qui va grandissant avec la poussée démographique, en particulier dans la ville de Kinshasa. Il convient de souligner aussi que la production de viande accuse un déficit net depuis plusieurs années. Pour l'an 2000, le déficit prévisionnel est estimé à 130.000 tonnes. Le relèvement devrait tarder à cause des deux guerres qu'a connues le pays depuis 1996. La situation est pareille pour le *poisson*. La légère montée de la production entre 1985 et 1993 n'a pas su résister aux pesanteurs macro-économiques défavorables et à une situation sociopolitique empreinte d'instabilité et de conflits armés.

1.4.4 .Evolution des importations alimentaires en R.D.C.

La sécurité alimentaire est loin d'être assurée dans la plupart des villes de la R.D.C. A Kinshasa par exemple, les populations ne mangent pas la quantité et la qualité voulue en toute saison mais elles se démènent, à se maintenir en vie au point que nombreux affirment que l'insécurité alimentaire est une réalité quotidienne à Kinshasa (KANKONDE ET TOLLENS, 2001). Le concept de sécurité alimentaire est

introduit pour la première fois dans la politique agricole de la RDC en 1991, avec l'élaboration du Plan Directeur du développement agricole et rural. Rechercher la sécurité alimentaire, revient à déployer les moyens physiques, humains et financiers à l'effet d'obtenir un niveau de production alimentaire susceptible de garantir en permanence l'accès matériel et économique aux aliments de base à toute la population du pays.

L'évolution de la production alimentaire par habitant accuse une tendance nettement régressive et inquiétante à cause de l'importance du manioc dans l'alimentation des populations congolaises. Le recours à l'importation alimentaire dans les grandes villes est évident.

La figure.1-9 à la page suivante présente l'évolution des importations alimentaires en RDC en tonnes.

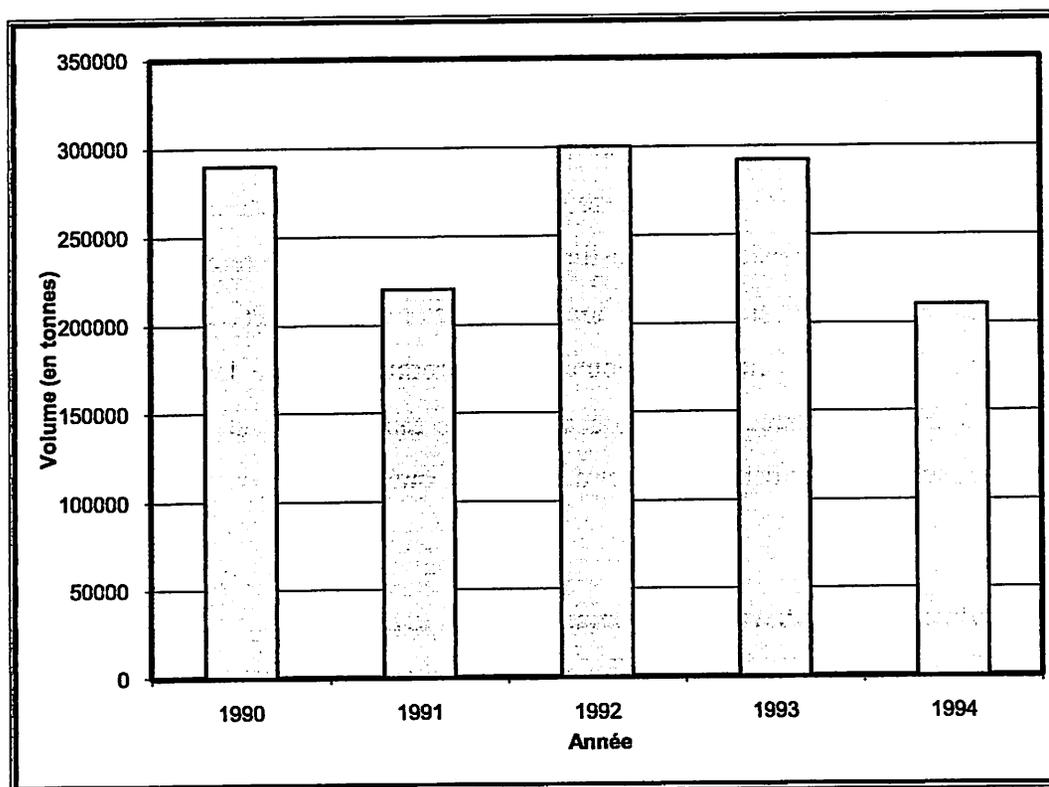


Figure 1-9 : Evolution des importations alimentaires en R.D.C (en tonnes) de 1990 à 1994, (FAO /PNUD, 1999)

L'évolution des importations n'est pas particulièrement significative au cours de la période de 1990 à 1994 qui est caractérisée par un déficit chronique de la balance des paiements. Le blé, le riz, la viande et le poisson forment 98 % du volume des importations dont l'allure générale est également baissière. En effet, de 284.000 tonnes en 1990, le volume des importations de produits alimentaires atteint 298.000 tonnes en 1992 pour retomber à 213.000 tonnes en 1994 contre 335.000 tonnes en 1986 (BANQUE CENTRALE DU CONGO ,1996). Le volume total qui se dégage de la sommation de la production et des importations confirme clairement la décroissance tendancielle des disponibilités alimentaires, autrement dit de l'offre globale des denrées alimentaires.

Face à l'accroissement démographique dans le pays, et en particulier dans la ville de Kinshasa, les besoins nutritionnels sont énormes et le déficit également. A l'exception du manioc, de la banane plantain, de l'arachide et du haricot, l'offre résultant de la production intérieure était absolument déficitaire en 1997. Cependant dans le marché local du manioc frais, c'est l'acheteur qui a le pouvoir économique, il est price maker et le producteur est price taker , (NGOY, 2011). En effet, la puissance économique d'un opérateur est une des sources d'influence sur le marché car elle résume sa marge de manœuvre en matière de détermination des prix de vente et des quantités vendues.

Mais dans le marché local du bois d'œuvre à Kisangani, le pouvoir économique des agents est fonction de la typologie des produits selon qu'il s'agit des madriers, de chevron ou des lattes, (NGOY, 2012). Il ya lieu de comprendre ici, le rôle que doit jouer efficacement la politique agricole dans la diversification des produits à l'exportation pour accroître les recettes et assurer le développement harmonieux et durable de notre pays.

1.5. Chômage et emploi en RDC des années 1990.

En 1999, sur une population de plus 50 millions, la population active de la RDC représentait près de 50 %. Lorsque l'on analyse les statistiques liées à l'emploi en RDC, il en résulte que le secteur public occupe 2 % de la population active, le privé occupe 4 % dégageant ainsi un chômage nominal de 94% de la population active. Il est établi qu'en RDC, le secteur informel occupe 66 % de la population active dégageant ainsi un chômage réel de 28 %, situation indiquée dans la figure.1-10 ci-dessous.

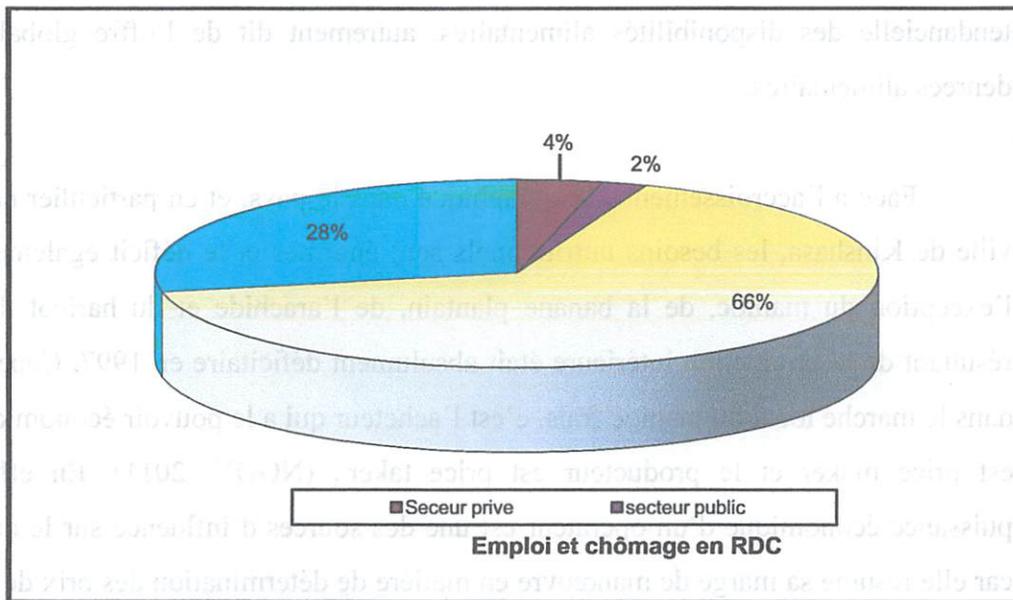


Figure 1-10 : Chômage et emploi en R.D.C., (BCC, 1999)

Du point de vue évolutif, les taux de chômage tant réel que nominal ont eu une évolution assez constante tendant à une certaine stabilité de 1968 à 1997. Il sied également de signaler que les secteurs tant public que privé ont connu, entre 1997 et 1999, une réduction globale de 31,8 % de son effectif total suite à l'assainissement du secteur public par l'élimination des salariés fictifs ainsi qu'à la fermeture des plusieurs entreprises privées suite aux différentes guerres qu'a connues le pays. Ainsi pour survivre, la population a développé plusieurs stratégies de survie, (NGOY, 2005).

Cependant durant la transition, des emplois sont créés, mais il est difficile de résorber le chômage dans un environnement où la fin de la Guerre est encore de fraîche mémoire pour certains opérateurs économiques privés. L'espace économique congolais (MARCHES TROPICAUX, 2004) est occupé à près de 80 % par les entreprises du secteur public. Ce qui constitue un handicap lorsqu'on veut donner priorité au secteur privé. Changer l'environnement juridique et institutionnel ne suffit pas à attirer les investissements privés qui devraient contribuer à l'amélioration des conditions de travailleurs.

La dégradation du revenu du salarié est significative. Cette situation reflète non seulement la baisse de production des richesses nationales (PIB) mais aussi un manque d'équité dans la répartition des richesses produites, le salaire étant une forme de répartition des richesses naturelles.

CHAPITRE DEUXIEME: DU CONSENSUS DE WASHINGTON AUX NOUVEAUX ACTEURS DU DEVELOPPEMENT.

2.1. Consensus de Washington et démocratisation

2.1.1. Repères historiques

La fin de la seconde guerre mondiale marque l'avènement d'un premier nouvel ordre économique mondial avec la création des institutions de Bretton Woods, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale et d'une nouvelle donne géopolitique avec la guerre froide. De nombreux pays en développement accèdent à l'indépendance dans les années 1950 et 1960. Certains tentent de construire leur propre modèle de développement en s'affranchissant de la tutelle exercée à la fois par les ex puissances coloniales et par les deux blocs issus de la guerre froide. Ils se réunissent pour la première fois en 1955 à Bandung (Indonésie) lors d'une conférence qui marque l'émergence du Tiers monde sur la scène internationale et annonce le mouvement des « non-alignés », LEONARD (2011).

Afin de moderniser leurs systèmes politique et économique, les pays en développement (PED) vont accorder une place importante à l'Etat-nation, qui est la forme d'organisation qui domine alors aussi bien dans les économies capitalistes que dans les économies socialistes. Ils s'appuient en cela sur les recommandations du courant structuraliste qui, influencé par le keynésianisme, défend l'idée d'une intervention de l'Etat dans la régulation économique afin de corriger les imperfections du marché. Pour les structuralistes, le sous-développement a des fondements historiques liés aux structures productives des pays du Sud où dominent des secteurs traditionnels à faible productivité spécialisés dans des produits primaires exportés vers les pays développés et pour lesquels ils n'ont pas d'action directe sur les prix.

Dans le même temps, ces pays importent des biens manufacturés indispensables à leur développement et dont les prix sont fixés par les pays développés. Afin de corriger un déficit extérieur chronique, les structuralistes vont

recommander aux PED, outre l'accent mis sur le rôle de l'Etat, d'orienter leur stratégie de développement vers le marché intérieur en remplaçant leurs importations de produits de consommation par des productions locales, BERR *et al.*, (2005). Ainsi, les politiques de substitution aux importations combinées à un renforcement du rôle de l'Etat devaient.

Contribuer à réduire les inégalités entre pays développés et en développement. Force est de reconnaître que cette stratégie a failli. Tout d'abord, à l'espoir démocratique suscité par les mouvements de libération va rapidement succéder une phase de confiscation de l'espace politique par l'Etat et les partis uniques au pouvoir qui vont progressivement confondre leur intérêt propre avec celui des populations comme le cas du M.P.R. parti-Etat dans les années 1970 au Zaïre (Actuellement RDC), au détriment de la satisfaction des besoins fondamentaux de celles-ci. Ensuite, les institutions financières internationales (IFI) voient ces mouvements d'émancipation d'un mauvais œil et tentent de fidéliser les pays du Sud afin qu'ils ne rejoignent pas le camp socialiste cependant ces dictatures ont été créés sur le plan politique par le G4-5.

Sur le plan économique, ce groupe a exigé aux pays du Sud pour se développer d'ériger les éléphants blancs comme modèle de développement, c'est le cas au Zaïre de la construction du Barrage d'Inga et à Kisangani de la construction de la Maison Bleu¹ et en Egypte du Barrage d'ASSUAN. A cet effet, elles n'hésitent pas à prêter, tant aux pays alliés afin de les soutenir qu'à ceux explorant des stratégies plus indépendantes afin de garder un certain contrôle sur leurs économies, d'où un accroissement inquiétant de la dette des PED.

Dans les années 1960 et 1970, le mouvement tiers-mondiste va profiter du relatif échec de ces expériences pour avancer l'idée que le sous-développement est la

¹ *Central Thermique qui date de 1945 en France, déchet à évacuer en Afrique, et cela a renforcé le poids de la dette et dette Odieuse non acceptée par Mobutu et ensuite par Mzee au prix de leur Mort.*

conséquence de la domination des pays capitalistes développés sur les pays du Tiers monde, ce qui rend tout rattrapage impossible. C'est à cette période que s'affirment les théories de la dépendance, basées sur une analyse centre-périphérie, et les théories néo-marxistes de l'échange inégal, ralentissement économique des années 1970, qui marque l'échec des politiques keynésiennes de relance, condamne l'ensemble des approches hétérodoxes du développement, BERR et *al.* (2004).

Sur le plan des enjeux de la domination et de l'exploitation sera injecté le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) comme exigence aux PVD pour accéder au Club de Londres et de Paris pour avoir les moyens de paiement à court et long termes pour financer le développement de leur nation au prix de l'effondrement de l'Etat. Dès lors, il n'est pas étonnant d'assister à un retournement idéologique à la fin de la décennie 1970, marquée par la mise en œuvre de politiques anti-inflationnistes se traduisant par une hausse sensible des taux d'intérêt. Ce virage libéral va être un facteur déclencheur de la crise de la dette et va permettre aux IFI, reléguées au second plan après l'éclatement du système de Breton Wood, de revenir sur le devant de la scène au début des années 1980 avec la mise en place des plans d'ajustement structurel.

Ces plans, qui préfigurent le consensus de Washington, ont pour objectif d'intégrer l'ensemble des pays du Tiers-monde au marché capitaliste mondial en construction. En terme clair, sur le plan de la planification stratégique au niveau de décideur, membres de deux Clubs réunis et parlant un consensus sur l'exploitation du Sud, source par excellence des matières premières en échange de produits finis venant du Nord, ils ont planifié le consensus de Washington dans la gestion de l'incertain de l'incertain comme cible à atteindre. Ainsi, il fallait tuer l'Etat-Nation au profit de l'Etat-régional au nom du Slogan de la Démocratisation des années 1990.

inscrites dans ce schéma de la confiscation de l'indépendance économique des pays du sud. L'absence du Leadership nationaliste, la politique de la servitude intériorisé par la plupart des chefs d'Etat d'Africains dans les choix des politiques stratégiques pour l'Afrique comme le cas de choix opéré entre le traité de Cotonou et celui d'Abuja illustrent suffisamment la complicité des dirigeants dans le choix stratégique et prioritaire pour l'Afrique.

2.1.4. Moyens

Comme moyens utilisés par le consensus de Washington, nous pensons essentiellement aux deux mesures suivantes :

- Les mesures de stabilisation : Austérité budgétaire (AB), Action sur les dépenses publiques par une réduction des subventions (SU), Action sur les taux d'intérêt par l'intermédiaire d'une politique monétaire orthodoxe (PM), Taux de change compétitifs (TC) ,
- Les mesures structurelles : Libéralisation (LI), Privatisation (PR), Déréglementation (DE), Réforme fiscale (RF) ; Droits de propriétés (DP) .

Il est manifeste que Williamson adopte une position plus modérée que celle qui sera défendue par les IFI aussi bien au travers des plans d'ajustement structurel que des programmes de lutte contre la pauvreté. Même s'il s'en défend, son « consensus », dans une version plus libérale, va servir de feuille de route à l'orthodoxie. Williamson répondra d'ailleurs aux nombreuses critiques formulées à l'encontre du consensus de Washington en précisant que l'utilisation qui en a été faite ne correspond pas à son projet initial, MUCHERIE (2014). C'est pourtant un programme élaboré par les IFI qui sera imposé aux PED. Cela est la politisation du consensus de Washington dans sa deuxième face comme cela a été avec la Théorie de John Maynard Keynes dans la création des Institutions de Breton wood.

2.1.5. Résultats

2.1.5.1. Résultats mitigés.

On ne saurait affirmer que la mise en œuvre rigoureuse par les pays africains des réformes prévues dans le Consensus de Washington aurait eu les résultats escomptés, au vu des résultats qu'elles ont donnés en Amérique latine. Plusieurs hypothèses fondamentales ne jouent pas, et il n'a jamais été démontré que la privatisation est la solution miracle à *toutes* les déficiences du secteur public, TREVOR (2003). De plus, la croissance dans les économies africaines est freinée par plusieurs obstacles que les réformes du Consensus auraient peut-être atténués indirectement, mais sur lesquels elles auraient eu peu ou pas d'effet direct.

Quoi qu'il en soit, le Consensus de Washington a donné une nouvelle orientation, certes pas toujours infaillible, aux tentatives de réforme des pays développés et en développement, ce qui, en soi, a aidé les pays désireux d'accélérer leur croissance, de développer leur économie et de résorber la pauvreté. Plus utilement peut-être, il a souligné à quel point il importe de suivre des politiques macroéconomiques prudentes et de maintenir des équilibres macroéconomiques raisonnables, règle que la plupart des pays en développement prennent à cœur, mais dont les pays développés font bon marché.

Depuis 1994, trois grands événements ont dopé le développement en Afrique: le retour de l'Afrique du Sud dans le giron de l'économie mondiale, l'accord portant création du NEPAD et la décision de poursuivre l'intégration économique et politique via l'établissement de l'Union africaine. Une série d'initiatives a également amélioré les perspectives de développement du continent, notamment la zone de libre-échange et le programme de convergence économique de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique. Le programme du NEPAD énonce des mesures importantes en vue d'accélérer le développement économique africain par

l'intégration du commerce, des finances, de la main-d'oeuvre et des infrastructures entre les économies africaines, TREVOR (2003).

Une intégration plus poussée présente plusieurs avantages, directs et indirects, entre autres la baisse des coûts de transaction (tarifs douaniers et taux de change), l'intensification des flux de marchandises, de services, de capitaux et de personnes, l'élargissement des débouchés économiques, l'augmentation des recettes publiques, le renforcement des moyens de développement social, le développement des transferts de connaissances et de technologie, la stabilisation politique régionale, la baisse du nombre de chocs asymétriques exogènes et endogènes et, par tant, la diminution des retombées défavorables.

L'ampleur de l'écart entre l'investissement et l'épargne dans les pays africains indique que des apports permanents de financements publics et privés sont nécessaires. Pour cela, l'initiative relative aux flux de capitaux du NEPAD s'emploie à instituer des pratiques optimales en matière d'investissement, à améliorer la gestion des dépenses publiques et l'administration des recettes, et à développer les marchés financiers. Avec le Consensus de Monterrey, les ODM et les objectifs de développement durables de Johannesburg, la communauté mondiale a substantiellement progressé dans la définition d'éléments nouveaux et d'ajustements pragmatiques au Consensus de Washington, et tout particulièrement dans la redéfinition d'une assistance au développement privilégiant le partenariat.

Les pays africains ont engagé des réformes de l'État. Un environnement propice à l'augmentation des exportations africaines et à l'amélioration des perspectives économiques doit venir les compléter, BOUKONGOU (2002). Cependant, le Consensus de Washington avait un défaut majeur: il proposait un train de réformes permettant à la fois de stabiliser l'économie et de stimuler l'activité du secteur privé, mais n'aidait guère à résoudre les problèmes structurels et institutionnels qui brident la croissance.

Trois aspects de l'économie du développement concernent particulièrement les pays africains et leur problème de croissance : l'économie duale, la création d'un capital social et le rôle de l'État. Avant d'aborder ces questions, il convient d'examiner l'influence des facteurs exogènes, notamment le commerce et l'aide au développement, sur le développement africain. Le Consensus posait en principe que l'aide au développement n'est pas pernicieuse; or, dans le cas de l'Afrique, elle a certainement sapé les chances de croissance, même si elle a permis de combler l'écart entre les investissements et l'épargne. Le problème de croissance de l'Afrique tient en partie à l'influence favorable ou défavorable du contexte mondial. Toutes les économies africaines, y compris l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigéria, sont de petites économies.

2.1.5.2. Un consensus inégal

Sur le plan interne, le Consensus n'aborde pas trois aspects du développement économique africain essentiels pour que la croissance durable devienne une réalité. *L'économie duale.* Les pays africains présentent, dans l'ensemble, les déséquilibres économiques et sociaux, entre le secteur structuré urbain et le secteur informel rural de l'économie notamment. Les taux de chômage et de pauvreté sont en général nettement supérieurs dans le secteur rural, situation qu'exacerbe l'inexistence ou la précarité des droits fonciers. De ce fait, les zones rurales sont tributaires des transferts budgétaires et des travailleurs des zones urbaines. Le revenu des ménages est réparti entre les membres de la famille, ce qui augmente les niveaux de pauvreté relatifs et décourage la recherche d'un emploi.

Le capital social. Pour stimuler l'activité économique, il faut à tout prix éviter de privilégier le développement du secteur structuré ou celui du secteur informel, mais veiller à ce que la réglementation lui soit propice dans les deux. Une stratégie de développement fondée sur les effets de retombée est insuffisante, surtout dans les pays où de nombreux pauvres dépendent du secteur informel et où les services publics efficaces et peu coûteux sont rares. La création de capital humain, au travers

d'emplois informels ou structurés et de l'amélioration rapide des services publics, doit être un élément fondamental des stratégies de développement en Afrique ; KAMDEM (2004).

Les propositions du NEPAD visent à renforcer les liens entre le secteur rural et le secteur urbain, ainsi qu'entre l'économie informelle et l'économie structurée (en expansion), notamment par le développement des réseaux de transport et de communication. Une autre démarche consisterait à mettre en place des services financiers spécialisés. L'agriculture appelle des mesures particulières, car elle est la forme de production et la source de revenus principales des zones rurales; il convient notamment de redistribuer les terres et de réformer et consolider les droits de propriété des petits exploitants.

Le rôle de l'État. Le problème en Afrique est que la plupart des États ont des moyens faibles et limités, et non qu'ils s'efforcent de tout faire et représentent quelque 50 % du revenu national, comme dans d'autres régions. De ce fait, les problèmes souvent associés aux privatisations ont généralement trait à des processus défectueux (non transparents, discrétionnaires) plutôt qu'à l'ampleur de la privatisation. La plupart des États africains doivent développer, et non réduire, leur Secteur public et améliorer radicalement la qualité des services publics, ce qui exige une capacité institutionnelle, surtout dans les domaines de la réglementation, de la prestation de services et des dépenses sociales.

Piégé par les multiples réformes prônées par les IFI pour accéder aux marchés des capitaux, les États du Sud se fragilisent et sont quasi inexistantes, laissant la population seule face aux enjeux de la mondialisation comme le souhaite le consensus de Washington, KAMDEM, (2002).

2.2. Nouveaux acteurs du développement

Pour combler le vide créé par l'absence de l'Etat-Nation, l'arbitre et le détenteur d'un contrat social avec le peuple ; la société civile vient tenter de combler ce vide.

2.2.1 Mouvements associatifs et économie sociale

L'échec des grandes stratégies coopératives des années 60-70 figure certainement en tête de liste des fils conducteurs de la transformation en cours de mouvement associatif. Ces grandes stratégies étaient trop liées à des Etats nationalistes dirigés par des régimes populistes: c'était le cas des caraïbes, de certains pays d'Amérique latine et de nombreux pays d'Afrique. Avec la conjoncture économique mondiale dépressive des années 80, les Etats du tiers monde n'ont plus eu d'autre choix que celui de mouvement associatif, ce qui ouvrait une brèche à l'émergence d'un nouveau type d'association et de coopératives (FAVREAU, 1994).

Le mouvement associatif est né. Cette expression est surtout utilisée en Europe et aussi par quelques chercheurs québécois (KLEIN ET GAGNON, 1989). L'expression mouvement populaire et communautaire est la plus courante au Québec par exemple LÉVESQUE, (FAVREAU, 1989). En Amérique latine, le mouvement populaire est l'expression la plus utilisée (PADRON, 1982) ET (RAZETO, 1990). Ces trois expressions peuvent être considérées ici comme très proches parentes. Plusieurs interprétations de ce mouvement ont cours mais, en règle générale, on s'entend sur un certain nombre de traits communs:

- son apparition dans les années 60;
- ses principales composantes, c'est à dire des organisations travaillant au niveau des conditions de vie au sein des collectivités locales dans des domaines aussi variés que le logement, la santé et les services sociaux, la protection des consommateurs, la défense des sans emploi, l'aide à l'enfance, l'aide à domicile, etc. sa visée de prise en charge (empowerment) de quartiers ou de collectivités locales sous un mode

indépendant des pouvoirs publics et des grandes organisations traditionnelles que sont les partis politiques et les syndicats.

D'autres acteurs cherchent alors en effet à assumer le travail de renouveler l'économie sociale existante ou à en construire une nouvelle; ces acteurs sont les associations de village en Afrique (les tontines, par exemple), les ONG de développement, les Eglises et les syndicats dans les caraïbes et dans les autres pays du Sud. Dans un cas comme dans l'autre, un soutien à ces initiatives est apporté par des ONG du Nord, par la solidarité de certains syndicats, de coopératives et d'organisations communautaires.

2.2.2.ONG

2.2.2.1 .Définition.

Les organisations non gouvernementales (ONG) sont des organisations indépendantes des Etats qui œuvrent notamment dans le domaine du développement. Elles font parties de l'économie sociale car elles sont bien des organisations privées, au sein desquelles l'adhésion est libre et dont le mode de fonctionnement n'est pas soumis à une logique capitaliste.

Les ONG dites de développement (pour les différencier des ONG d'urgence) (FAVREAU, 1994) sont des lieux privilégiés de pratique de l'organisation communautaire, sur une base bénévole, semi-professionnelle ou professionnelle. Ce type de pratique s'articule autour de ce qu'il est convenu d'appeler le micro-développement ou, à la manière anglo-saxonne, l'empowerment des communautés locales. Ce qui signifie, en règle générale, un travail qui tourne autour de trois axes:

- ❖ une intervention de soutien à des microprojets à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie au niveau de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation;
- ❖ la défense des droits sociaux de certaines catégories de la population qui sont particulièrement bafoués, notamment des paysans dans les campagnes et des

habitants dans les bidonvilles, par l'organisation des comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau, à l'électricité et à de l'équipement collectif en matière de santé, d'éducation;

- ❖ la mise en œuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation des collectivités locales face à un certain nombre de priorités et générant des projets coopératifs et communautaires à volets multiples où se croisent la résolution des problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes et de mise sur pied de centres d'éducation et de centres communautaires de loisirs.

Comme entreprise de l'économie sociale, les ONG ont des spécificités et des rôles à jouer.

2.2.2.2. Caractéristiques des ONG

Quelle que soit la diversité des ONGD dont certaines sont internationales, nationales et d'autres simplement locales, une ONGD a deux caractéristiques majeures:

- c'est une organisation liée par un ou plusieurs individus et qui est indépendante de tout gouvernement, et par là même, libre de ses choix, de ses orientations, de ses méthodes d'actions et de ses structures;
- elle a toujours un projet d'utilité sociale c'est à dire qu'elle a le projet de répondre à un besoin social, même si ce besoin n'est pas solvable ou pas immédiatement solvable. En cela, elle se distingue d'une entreprise commerciale car son but n'est pas lucratif. Elle ne cherche pas le profit au bénéfice de ses membres (LINDENBERG, 2001).

Les ONG ont ainsi pour rôle essentiel d'aider:

- la population à se développer économiquement, socialement et culturellement en s'appuyant sur la participation de celle-ci;
- le gouvernement à réaliser son plan de développement national car, ce dernier n'a pas les moyens de tout faire dans le pays.

C'est ainsi qu'il faut signaler en effet que chaque projet réalisé par les ONGD représente une fraction de décision prise pour redresser une situation décrite dans le tableau de problémogramme national, le document stratégie pays, NGOY et *al.*, (2004).

2.2.2.3 Stratégies des ONGD

Les stratégies de développement sont les voies et moyens pour atteindre les objectifs préalablement fixés dans un programme ou plan d'action. Ces stratégies sont généralement différentes de celles élaborées par le pouvoir public pour l'exécution du plan national de développement (KAKURA, 1991). L'Etat a longtemps cru que le développement pouvait se faire grâce à des projets conçus et réalisés par l'Etat et ses structures sans véritable participation de la population de base. Les ONGD, au contraire, s'orientent souvent vers les populations rurales ou semi urbaines considérées comme des véritables artisans de tout développement dans les pays où plus de 80 % travaillent dans l'agriculture.

Les principales stratégies des ONGD sont:

- la participation de la population,
- le travail à la base,
- le développement durable,
- la démocratie et concertation.

2.2.2.4.Types des ONGD.

La diversité des ONG et des concepts qui leurs sont appliqués, la diversité de leurs approches et de leurs stratégies appelle une clarification des définitions relatives aux différents types d'ONG. Trois types d'ONG sont à considérer en se basant sur le niveau d'intervention :

a. ONG de financement

Ce sont celles qui collectent des fonds parmi leurs militants, sympathisants et qui obtiennent parfois des subventions de leurs gouvernements. Elles redistribuent ces fonds aux ONG d'intervention pour financer des projets sur le terrain. Ces ONG de financement peuvent être confessionnelles (relavant des religions) ou laïques (non confessionnelles), nationales ou régionales.

b. ONG d'intervention ou d'appui

Celles-ci opèrent sur le terrain et sont en général spécialisées dans un ou plusieurs domaines d'interventions. Elles ont peu de moyens financiers propres et se tournent en général vers les ONG de financement pour obtenir des subventions qui financent leurs activités. Elles s'adressent également aux finances publiques de certains pays industrialisés par l'intermédiaire d'agents publics de coopération. Les ONG d'intervention sont en général spécialisées. Certaines s'occupent de formation et appui aux initiatives locales de développement; d'autres s'occupent des problèmes spécifiques liés à la préservation de l'environnement.

A Kisangani des ONG d'appui ou d'intervention au développement, couramment appelées Organisation Non Gouvernementale de Développement (O.N.G.D.) faisant allusion à l'évolution de leurs stratégies d'interventions, ont fait l'objet de notre analyse avec d'autres chercheurs comme le Bureau Diocésain de Développement (BDD) MULONGO *et al.*, (2000), la fédération mondiale luthérienne (LWF/DWS) MUANASAKA *et al.*, (2010). En effet, à travers les microréalisations, les O.N.G.D. d'appui combinent à la fois à leur niveau les

stratégies de besoins de financement et celles des capacités de financement (ou d'appui).

c. ONG de base

Ce sont les groupements de paysans au niveau du village ou du site d'activité qui sont généralement les intermédiaires entre les O.N.G d'intervention et le village ou le site d'activité pour un développement économique et social local (LAZARTE , 2003). Parfois les ONG D de financement collaborent aussi directement avec ce type d'ONG pour réaliser certaines actions.

2.2.2.5 .Actions des ONG

Une action, c'est un acte ou un travail ou une activité menée par un individu ou un groupe d'individus dans un but donné. Ce sont des projets généralement désignés comme des micro-réalisations ou des microprojets. Brièvement, on peut dire que les ONG s'engagent dans deux types de projet :

- des projets d'animation des populations locales défavorisées, avec la participation directe de ces communautés, et le développement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organisations du milieu, les jumelages Nord-sud d'association, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités;
- des projets d'accompagnement, c'est-à-dire, la mise à contribution d'une expertise spécifique telle celle d'animateurs communautaires ou d'agents de développements de projets, de travailleurs sociaux, de vétérinaires ou encore d'agronomes.

Les étapes et les éléments d'une microréalisation méritent d'être signalés.

a) Les étapes d'une action : trois étapes d'une action méritent d'être soulignées:

- Observation (constat ou une vision): découverte et/ou identification du problème c à d on observe ce qui va et ce qui ne va pas ;

- Réfléchir: analyse du problème (on recherche les causes, l'ampleur du problème et les conséquences mais aussi des solutions en étalant les différentes pistes des solutions possibles). Et, on doit enfin décider d'adopter l'une ou l'autre piste pour agir ;
- Agir: On doit préparer l'action (planification ou organisation) ; exécution de l'action; évaluation.

b).Les éléments d'une action :

- L'objectif: c'est ce qu'on veut avoir à la fin de l'action. C'est la solution attendue ; exemple d'un objectif : production de 50kg de soja par famille pour résoudre le problème de la malnutrition. L'objectif peut être global mais il est souhaitable qu'il soit spécifique, mesurable (évaluable), temporaire (limité dans le temps) et faisable ;
- Les méthodes ou stratégies: c'est une façon de faire, la procédure ou une technique pour atteindre l'objectif. Il faut choisir la méthode appropriée et adaptée au milieu, celle qui a moins de risque et d'obstacles ;
- Les moyens: c'est l'ensemble des ressources nécessaires pour atteindre l'objectif :
Ressources matérielles ; ressources humaines et les ressources financières.
Dans l'action on doit miser sur les ressources disponibles et mobilisables. Il est souhaitable que les moyens soient localement disponibles.

c) Etapes de la préparation d'une action :

- 1^{ère} étape : découverte et identification du problème ;
- 2^{ème} étape: analyse du (des) problème (s) pour trouver les causes ;
- 3^{ème} étape: recherche de (des) solutions ;
- 4^{ème} étape: détermination des éléments de l'action (OBMEMORE) ;
- 5^{ème} étape: organisation (planification ou formulation du plan opérationnel) ;
- 6^{ème} étape: détermination du budget et du plan de trésorerie.

2.2.2.6 .Sources de financement des ONGD

Les fonds utilisés par les ONG du Sud (MAFIKIRI, 1998) proviennent de plusieurs sources:

1. fonds provenant des ONG du Nord accordés par les bailleurs des fonds publics (Etat, organisation internationales et autres) et des fonds privés provenant des campagnes de mobilisation, de sensibilisation et d'éducation au développement des populations du Nord;
2. fonds des gouvernements du Sud : certains Etats peuvent disposer des moyens pour financer les activités des associations surtout dans le secteur d'infrastructure. Malheureusement, ces Etats ont tendance à les utiliser à des fins politiques (récupération politique des résultats des actions des organisations). D'une manière générale, lorsque les organisations prennent en charge, même localement, un service public qui est du ressort direct de l'Etat (éducation, route, santé,...), il est indispensable qu'elles établissent des relations de travail avec celui-ci (YAMBAYAMBA-NS, 1998) ;
3. fonds privés provenant des industriels et d'autres acteurs économiques du Sud qui financent des ONG ayant des actions qui peuvent influencer directement leurs activités et leur efficacité. Cette contribution locale privée provient parfois des ressortissants d'un village ou d'une région qui ont accès davantage à des ressources dans le milieu urbain où ils vivent ;
4. fonds d'autofinancement : ressources générées par les activités menées par l'organisation sans que ces activités aient une relation directe avec son objet social. La recherche d'autonomie pousse plusieurs ONG dans des activités d'autofinancement.

Les différentes sources des financements des organisations non gouvernementales du sud sont résumées par deux modes de financement des organisations non gouvernementales:

- le financement direct et
- le financement indirect.

Ces différentes sources de financements aident le mouvement associatif à renforcer leurs stratégies dont l'évolution des conceptions de travail vise en réalité le développement économique et social des populations de la base.

2.2.3 Evolution des conceptions de travail des ONGD dans le monde

Les multiples soubresauts que le monde des ONGD a connu ces quarante dernières années (KARLSHAUSEN, 2004) ne nous empêchent pas de déceler quelques évolutions de fond qui, d'une façon ou d'une autre ont influencé le développement de bien d'entre elles. De ce fait, quatre évolutions sont à considérer:

1) De l'intervention au partenariat:

Les années 70 voient les ONGD les plus actives envoyer des équipes de volontaires souvent selon une approche pluridisciplinaire du développement. Ceux-ci vivent proches des populations: c'est le règne du « développement ras du sol » et du microprojet (small is beautiful). Mais à l'évaluation, on constate:

- a) peu de continuité des projets après le départ des ONGD car on a oublié de réfléchir sur le développement en termes d'une part de relations de pouvoir des coopérants qui gardent le contrôle, qui ont finalement le pouvoir de décision et l'argent. Les populations le savent et se déchargent sur eux de leurs responsabilités car elles ne sont pas organisées pour leur contester ce pouvoir. D'autre, parts en termes des réseaux de pouvoir qui existent dans la population et qui récupèrent les bienfaits de l'aide sans que le coopérant ne s'en rende souvent compte, au profit de certaines classes, de certains groupes ;
- b) la nécessité de voir au-delà du microprojet : influence des facteurs régionaux, nationaux et internationaux qui grandit avec la mondialisation des échanges ;
- c) la nécessité d'interférer dans le champ politique, car c'est là que se prennent les décisions qui ont le plus d'influence sur le devenir des populations. Or les coopérants, comme expatriés, peuvent difficilement s'investir directement dans ce domaine.

De là naît le besoin d'un interlocuteur organisé et la recherche de partenaires susceptibles d'agir dans ces domaines.

2) Du projet au processus

Le partenariat remet en cause la notion de projet. Celui-ci n'est plus un but en soi mais un moment, un outil dans la construction d'un processus. Lequel la constitution et le renforcement d'acteurs sociaux, collectifs, groupes de gens capables de mieux mobiliser leurs ressources pour faire face à leurs problèmes. On retrouve cette distinction au moment d'évaluer un projet. L'évaluation fonctionnelle veut mesurer les résultats en fonction des objectifs, l'évaluation participative analyse le processus à plus long terme :

- comment les populations ont-elles participé ?
- qui a participé et qui a été bénéficiaire du projet ?
- la prise de conscience, la croissance de la capacité d'analyse, d'organisation d'un Groupe donné.

3) Du sous-développement au mal développement

Au départ, et souvent encore maintenant pour certaines d'entre elles, les ONGD sont surtout préoccupées par ce qui se passe loin de chez elles, dans le Tiers Monde. Bien sûr dès la fin des années 60 apparaissent des critiques du rôle que le Nord joue au Sud mais sans remettre réellement en question le modèle du Nord. Dans les années 80, on assiste à partir d'une analyse du développement au Sud à de premières remises en question des mécanismes opérant au Nord (Mais souvent, les remises en question de politiques au Nord sont essentiellement fonction des conséquences qu'elles ont sur le Sud.

La mondialisation de l'économie appelle une analyse en termes de "mal développement" mondial dont l'axe nord-sud n'est plus qu'une spécialisation. Les ONGD disposent d'une expertise certaine en ce domaine, de nombreux contacts et d'une solide expérience. Mais elles ne peuvent plus, sous ce prétexte, cultiver leur différence avec les autres acteurs de différentes sociétés.

4) Du rôle d'acteur à celui de "facilitateur"

Certaines ONGD ont dès lors tendance à s'ouvrir plus qu'avant sur les autres acteurs de nos sociétés: mettre leur spécificité au service de la construction entre acteurs du Nord et du Sud dans le cadre d'une analyse commune du mal développement mondial et de ses effets au nord comme au sud. Cette évolution répond à un souci d'efficacité mais représente peut-être une condition à leur survie en tant qu'entités spécifiques de l'économie sociale.

2.2.4. Emergence des ONG dans la PO

Avant 1990 ; les ONG agissaient en ordre dispersé. C'est donc pour remédier à cette lacune qu'il y a eu naissance en 1990 des Conseils Régionaux et Nationaux des Organisations Non Gouvernementales de Développement avec pour objectif principal de créer un cadre de concertation, d'échange, de formation, dont la finalité est de permettre « au peuple très pauvre sur un seul sol très riche » d'accéder à un développement durable, CRONGD (1993).

Depuis Octobre 1990, les ONG de Développement de la Province Orientale, alors Haut –Zaïre se sont associées en Conseil Régional après la première Table Ronde de Juin 1991. En 1993, avec l'appui du Programme Régional de Formation et d'Echanges pour le Développement (REFED) et des Innovations et Réseaux pour le Développement (IRED), une deuxième table ronde a été organisée à Kisangani du 27 au 30 Juillet 2003 pour mieux consolider le jeune mouvement en quête d'une structuration.

2.2.4.1. Structuration de la société civile et réseau de développement des O.N.G.

La Société Civile de la Province Orientale en sigle « SOCIPO » fut créée le 5 novembre 1993 sous l'appellation initiale de Société Civile Démocratique du Haut Zaïre « SOCIDEHAU » en sigle. Elle avait pour objectifs :

- Coordonner la participation des associations et O.N.G. au développement intégral de la République Démocratique du Congo, en général et de la Province Orientale, en particulier ;
- Servir de cadre de concertation et d'échange d'expériences des associations et ONG membres ;
- Défendre et promouvoir les valeurs démocratiques par l'éducation civique et populaire ;
- Accompagner la population dans le processus de développement, de démocratisation et de la paix durable.

La SOCIPO est composée de plusieurs associations et plates-formes ayant fait acte d'adhésion. Ces associations et plates-formes sont regroupées en réseaux thématiques et géographiques. Sur le plan thématique, la SOCIPO regroupe 7 réseaux ayant en 2001 pour la ville de Kisangani et ses environs 119 associations comme l'indique le Tableau.2-1 à la page suivante.

Tableau 2-1 : Importance des associations (en %) par réseaux thématique à Kisangani

Réseaux thématiques	Nombre d'association	Importance(en%)
1. Eglises et associations confessionnelles	11	9,2
2. O N.G.des droits de l'homme et d'éducation civique (REPRODHOC)	24	20,2
3. O N G de développement communautaire (O N G D)	25	21
4. Associations féminines	11	9,2
5. Syndicats et corporations professionnelles	20	16,8
6 Association des jeunes, culture, sportive et presse	20	16,8
7. Mutuelle et groupes de réflexion	8	6,8
Total	119	100

Sources : enquêtes d'avril – mai 2004.

Sur le plan géographique, la SOCIPO comprend, outre les associations évoluant dans la ville de Kisangani, les Collectifs des associations de :

- Bas –Uélé (Buta),
- Haut –Uélé (Isiro),
- Ituri (Bunia),
- Tshopo (Isangi /Yangambi).

Tous ces réseaux thématiques et géographiques sont coordonnés par un bureau de coordination composé de :

1. un président
2. un vice-président
3. un secrétaire et
4. un trésorier.

2.2.4.2. Les activités des O.N.G.

Les O N G réalisent plusieurs micro-projets touchant tous les aspects de la vie socio-économique. Ces microréalisations consomment des ressources tant matérielles que financières. Ce qui est curieux, c'est le fait que les Nouveaux Acteurs de la Vie Socio- économique sont généralement réservés et opaques pour les questions qui touchent les ressources financières qui accompagnent leurs interventions. Lors de nos enquêtes, à ce sujet nous avons facilement eu la collaboration de deux associations, nous citons :

- La Fédération des ONG Laïque à Vocation Economique du Congo (FOLECO) et
- L'Initiative Congolaise pour la Gestion Autonome des Populations (ICG).

Ces deux associations avaient comme partenaire principal la GTZ / République d'Allemagne. En considérant par exemple les interventions de l'ICG /GTZ, cinq axes d'interventions sont à signaler :

1. la production agricole et commercialisation (PAC) ;

2. les routes de desserte agricole (RDA) ;
3. les infrastructures socio-économiques et électrification rurales (INS)
4. la micro-finance (MF)
5. la pacification (PACIF).

CHAPITRE TROISIEME : DEFINITIONS DE CONCEPTS ET CADRE THEORIQUE

3.1. Microfinance et financement décentralisé

3.1.1. Microfinance

3.1.1.1. Définition de la Microfinance

Pour beaucoup de personnes et pour le grand public en particulier, la microfinance se confond avec le microcrédit. Elle désigne les dispositifs permettant d'offrir de très petits crédits (« microcrédit ») à des familles très pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises. Avec le temps et le développement de ce secteur particulier de la finance partout dans le monde, y compris dans les pays développés, la microfinance s'est élargie pour inclure désormais une gamme de services plus large (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent etc.) et une clientèle plus étendue également. Dans ce sens, la microfinance ne se limite plus aujourd'hui à l'octroi de microcrédit aux pauvres mais bien à la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel (WESTERCAMP, 2009).

Ainsi, conformément aux instructions de la Banque Centrale du Congo, le terme "micro-finance" est une prestation des services de crédit ou d'épargne aux agents économiques vulnérables exclus du système classique, en vue de leur permettre de réaliser des activités génératrices de revenus, des emplois et aussi de lutter contre la pauvreté (BCC, 2003A., 2003B). Nous devons savoir que, le plus souvent, ces micro-finances interviennent surtout dans les micro-entreprises et, parfois dans les ménages pour renforcer les stratégies de survie.

3.1.1.2. Quelles sont les différentes formes d'institutions de microfinance ?

Au cours des vingt dernières années, on a vu se développer de nombreuses organisations actives en micro finance. Il existe, de nombreux cas plus ou moins différents de par le monde et trois courants essentiels coexistent dans cette démarche:

- Le premier, d'inspiration plus coopérative, a cherché à mettre en place ou à renforcer des organisations populaires où les micro-entrepreneurs étaient à la fois épargnants et emprunteurs du système. Sa spécificité est de vouloir construire des institutions à partir de leurs bénéficiaires, c'est en cela qu'on y retrouve un côté coopératif plus affirmé.
- Le second, illustré notamment par la BRI en Indonésie, a consisté à transformer une banque existante (ou dans le cas de la BRI une partie de cette banque) de manière à la spécialiser en direction des micro entrepreneurs.
- Le troisième a mis sur pied des ONGs ayant pour vocation de réaliser elles-mêmes l'intermédiation financière. On a ainsi vu la création d'ONG de microfinancement qui, après s'être procuré des fonds, soit au travers de donations soit au travers d'emprunts, octroyaient elles-mêmes des crédits aux micro-entrepreneurs. Dans ce dernier cas, l'accent a surtout été mis sur l'octroi de crédit, la collecte de l'épargne étant généralement interdite aux ONGs.

Parallèlement, on doit souligner que depuis une dizaine d'années à peine, il existe aussi des cas de banques privées à vocation commerciale qui pour des raisons de stratégie propre, se sont orientées vers la microfinance.

3.1.1.3. Qu'y a-t-il de "fondamentalement nouveau avec le microcrédit" ?

Pour MARIA NOWAK (1989), fondatrice de l'Association pour le droit à l'initiative économique (France), "la différence principale, par rapport au crédit classique, est qu'il est orienté sur une cible nouvelle : les pauvres et les exclus. Il reconnaît leurs talents, leurs besoins et leur capacité à rembourser les prêts. Au lieu de les éliminer, par avance, de la clientèle du crédit parce que les méthodes, les critères et les garanties ne sont pas adaptés à leur situation, il invente des méthodes et

des garanties qui leur conviennent. Au lieu de leur imposer l'objet de leur prêt, il est à l'écoute de leurs besoins. Il permet ainsi de découvrir que les gens exclus du crédit bancaire sont, comme les autres, dotés de l'esprit d'entreprise, de la capacité de jugement et qu'au surplus, ils remboursent plutôt mieux que les riches., (WESTERCAMP, 2009).

3.1.1.4. Qu'est-ce qu'une institution de microfinance (IMF) ?

En termes simples, une institution de microfinance est une organisation qui offre des services financiers à des personnes à revenus modestes qui n'ont pas accès ou difficilement accèdent au secteur financier formel. Au sein du secteur, le terme institution de microfinance renvoie aujourd'hui à une grande variété d'organisations, diverses par leur taille, leur degré de structuration et leur statut juridique (ONG, association, mutuelle/coopérative d'épargne et de crédit, société anonyme, banque, établissement financier etc.).

Selon les pays, ces institutions sont réglementées ou non, supervisées ou non par les autorités monétaires ou d'autres entités, peuvent ou ne peuvent pas collecter l'épargne de leur clientèle et celle du grand public. L'image que l'on se fait le plus souvent d'une IMF est celle d'une ONG « financière », une organisation totalement et presque exclusivement dédiée à l'offre de services financiers de proximité qui vise à assurer l'auto promotion économique et sociale des populations à faibles revenus.

3.1.2. Epargne

C'est l'acte intentionnel par lequel un individu se décide à différer dans le temps l'utilisation d'une partie de son revenu personnel disponible. Sont considérés comme épargnes les fonds recueillis par l'institution de micro finance auprès du public, sous forme de dépôts avec le droit d'en disposer dans le cadre de ses activités, à charge de les restituer à la demande du déposant, (SEMETE O'NKOL, 2006).

L'épargne est une fraction du revenu individuel ou du revenu national qui n'est pas affectée à la consommation.

En effet l'épargne indique le degré de développement dans une société. Si l'épargne est importante, cela montre la capacité locale de se prendre en charge. Par contre si elle est faible ou inexistante, cela montre l'incapacité de s'auto financer ; d'où la dépendance extérieure est accrue.

3.1.3. Crédit

Le crédit inscrit l'échange économique dans la temporalité : le prêteur accepte de verser une prestation à un emprunteur qui s'engage à le rembourser plus tard.

Le prêt n'est consenti par le créancier que dans la mesure où il y a confiance dans la promesse du débiteur de fournir une contre prestation future : « faire crédit, c'est faire confiance, c'est croire à la parole donnée par l'emprunteur qu'il restituera après un certain délai la chose prêtée ». Selon le dictionnaire (HACHETTE ENCYCLOPEDIQUE , 2006), le crédit est la faculté de se procurer des capitaux, par suite de la confiance que l'on inspire ou de la solvabilité que l'on présente.

Selon GRECU (2003), le crédit est l'influence dont jouit une personne ou une chose auprès de quelqu'un, par confiance qu'elle inspire. Ainsi le crédit Bancaire par exemple, c'est toute opération de crédit ayant rapport à la banque. Il s'agit donc de la banque dans sa fonction économique qui consiste principalement à procurer à l'économie des capitaux dont elle a besoin dans la mesure et aux endroits où ces besoins se justifient économiquement. Le crédit est différent de l'emprunt. En effet, l'emprunt est l'obligation par laquelle l'entreprise fait mettre des capitaux à disposition d'un ou plusieurs agents économiques.

Les caractéristiques d'un emprunt sont:

- Le montant
- Le taux d'intérêt
- La durée
- La modalité de remboursement.

Par contre le micro-crédit a comme caractéristiques :

- a. Un système reconnu à l'échelon mondial : le micro-crédit est considéré par l'organisation des nations unies comme un outil majeur du développement ;
- b. *Une finalité orientée vers le développement local* : l'activité de microcrédit encourage le microprojet au niveau local ;
- c. *Les bénéficiaires sont souvent féminins* : le micro-crédit est considéré comme un levier de revalorisation de la femme dans le pays en voie du développement ;
- d. *Une solution parmi d'autres pour permettre le développement* : d'autre part, les actions de micro-crédit ne détournent pas les autres programmes humanitaires qui répondent à des actions d'urgence ou du développement sous forme des dons.

Il convient de souligner que le système financier (banque, microfinance) constitue une sorte de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

Il permet en effet, de mobiliser l'épargne et de canaliser celle-ci vers les emplois productifs. Cependant, contrairement à ce que l'on pense, le système financier est loin d'être moderne et fiable. Il fait office des parents pauvres.

Les 3 grands secteurs qui constituent le système financier sont :

- le Secteur d'intermédiation bancaire et non bancaire,
- Les marchés de capitaux,
- et le Secteur des microfinances soit inexistant soit en souffrance.

3.1.4. Stratégie nationale de développement de la microfinance

Le Gouvernement congolais a confié la tutelle du secteur de la microfinance au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Le poids du secteur informel et des PME dans la production de revenu, le niveau de pauvreté ainsi qu'autres indicateurs est très important ; ce Ministère a initié du 5 au 9 novembre 2007, la semaine de microfinance qui avait pour objet : de sensibiliser la population congolaise sur l'importance de l'épargne comme source de financement des activités économiques à la base; de stimuler le rapprochement entre les structures de microfinance et la population; de montrer à la population l'apport de l'épargne et du

microcrédit dans l'accélération de la réduction de la pauvreté, pour un développement durable.

Fin 2007, le Ministère des PME et le PASMIF sont en train de définir le cadre devant donner lieu à l'élaboration de la Politique Nationale de la Microfinance devant accélérer la croissance du secteur en RD Congo. Le PASMIF, en concertation avec la Banque centrale, réalise l'inventaire de toutes les institutions de microfinance actives dans le pays. Comme principaux acteurs de la microfinance en RDC, nous avons :

- Les coopératives et IMF,
- Les banques commerciales,
- Les autorités de régulation du secteur,
- Les ONG et opérateurs d'appui,
- Les bailleurs de fonds.

3.1.5. Banque communautaire

Selon IMFHOPE (2006) une banque communautaire (BACO) est un groupe de 25 à 45 vendeurs ou vendeuses vulnérables s'étant constitués sur base de confiance mutuelle et ayant solidairement pris l'engagement d'obtenir des prêts et de les rembourser selon les normes prévues et au moment convenu. Elle est donc une association distincte d'une coopérative d'épargne et de crédit par l'origine de fonds. En effet, Coopérative d'épargne et de crédits, c'est une association de personnes ayant des problèmes similaires de manque ou d'insuffisance d'argent et qui ont mis leurs moyens financiers en commun, se servent de ces moyens à titre d'emprunt pour résoudre leurs problèmes. Par contre, on parle d'une caisse d'épargne qui est l'établissement ou la banque publique qui reçoit en dépôt des sommes portant intérêts.

3.2. Commerce et marché de produits agricoles

3.2.1. Echanges des produits agricoles

Selon PAUWELL (1971), le commerce est un ensemble des opérations permettant à un produit de circuler de lieu de production vers le lieu de consommation. Donc, il est aussi un échange de produit et de services en vue de réaliser le bénéfice. La commercialisation est l'ensemble des opérations visant à assurer la vente de produit. La commercialisation des produits agricoles comprend toutes les opérations qu'implique le mouvement des denrées alimentaires depuis l'exploitation jusqu'au consommateur final.

Le commerce de produit agricole est l'échange de ce denier en vue de réaliser un bénéfice. A Kisangani, la fonction de distribution et de commercialisation des produits agricoles ne sont ni qualitativement ni quantitativement efficiente (GRANGIER ET ROZAS, 1972). Dans le circuit d'échange des produits agricoles, il ya une foule d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur réduisant en stratégie de survie le commerce de produits agricoles.

Le produit agricole, c'est ce qui est tiré d'une terre ou créé par une industrie. Ainsi, nous pouvons citer par exemple:

a) Viande : chair des animaux terrestres, oiseaux, poissons dont on se nourrit. Elle a une importance socio-économique considérable, en effet elle est la source de protéines animales et des revenus pour agents économiques, (RAEMAEKERS, 2001)

b) Tubercule : toute excroissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la tige souterraine. Exemple : manioc, taro, pomme de terre, igname,,(MINISTERE FRANÇAIS DE LA COOPERATION, 2006)

Elle constitue la base de l'alimentation d'une grande partie de la population bantou par son apport énergétique.

c) Céréales : plantes cultivées généralement de la famille des graminées dont les grains, surtout réduits en farine servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques et qui peut aussi être récolté avant maturité des grains pour servir de

fourrage. A titre d'exemple nous pouvons citer : riz, maïs, blé, sorgho,....L'importance socio-économique des céréales dans l'alimentation humaine et animale n'est plus à démontrer. Dans le monde, la crise ou la sécurité alimentaire sont toujours associées au niveau de stock des céréales, (RAEMAEKERS, 2001)

- d) Légume : le légume, c'est une plante potagère qui produit les feuilles comestibles, consommées cuites ou crues : amarante, feuille de manioc, épinard, ...L'apport en fibres, en oligo-éléments et en revenu sont là quelques retombées positives que le consommateur et les producteurs peuvent tirer des légumes.
- e) Légumineuses, plantes dicotylédones dont le fruit est une gousse exploitée comme légume (pois, haricot), fourrage (trèfle, luzerne), Acasia pour le bois et pour l'ornement. Les légumineuses forment l'ordre des Fabales. Comme produits agricoles vendus à Kisangani, citons l'arachide, le haricot, le soja, le niébé... Dans les pays en voie de développement comme la RD Congo où plus de 80% de la population est dans la pauvreté absolue, il ya lieu de saisir l'importance socioéconomique de l'apport de légumineuses comme sources, par excellence de protéines végétales en concurrence et substitution de protéines animales car inaccessibles financièrement.
- f) Epice, substance aromatique d'origine végétale pour l'assaisonnement des mets. Généralement utilisée en petite quantité dans la préparation de repas, parmi eux nous pouvons citer : piment, ail, oignon, tomate, cube magique,

En général, la commercialisation des produits agricoles est d'une importance capitale dans l'économie de chaque pays. Elle est à la fois la force motrice et le catalyseur du progrès économique. Elle stimule la production et crée une nouvelle clientèle, oriente les agriculteurs vers des nouvelles productions, les encourage à produire davantage pour satisfaire la demande et tirer profit de prix.

3.2.2 Marché

Lorsqu'un bien est destiné à la vente, les négociations et le lieu qui entourent les transactions achat et vente constituent le marché. Le marché peut être défini comme étant l'ensemble des lieux publics en plein air où l'on achète des marchandises. Il peut être également défini comme étant l'ensemble des opérations d'échanges (vente et achat) se rapportant à un produit déterminé (DARPOUX ET ROUSSEL, 1972).

3.3. Insertion

3.3.1. Définition et démarche d'analyse de l'insertion d'une action.

Parler de l'insertion d'une action dans l'économie, c'est trouver sa place dans cette économie, c'est s'intégrer dans les circuits déjà établis. En effet, l'acceptation de l'innovation par les agents économiques est la source de l'insertion dans une économie (DEFOURNY, 1998). L'insertion est l'action de s'insérer dans un ensemble, d'y entrer en tant que partie intégrante, (GUILGERT et *al*, 1975). Il s'agit d'une incorporation, d'une introduction, d'une implantation, ou d'une intégration de l'approche banque communautaire par exemple. En effet, l'insertion de l'approche banque communautaire analyse l'intégration du mode de financement communautaire des micro-crédits auprès des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Comme démarche d'analyse de l'insertion, le premier temps de l'analyse consiste à comprendre comment l'innovation modifie les activités des agents. Certains changements sont quantitatifs (ventes, coûts, effets sur les revenus ou sur des agrégats macroéconomiques, rentabilité des capitaux investis, etc.), d'autres sont plus qualitatifs (meilleure tenue de la comptabilité, meilleure qualité de soins ou éducation, amélioration de l'habitat, participation démocratique, bonne gouvernance, etc.). Tous ces changements modifient les comportements, les intérêts et les stratégies des agents. Ils doivent correctement être cernés lors des études techniques

et socio- économiques et faire l'objet d'un suivi durant l'exécution de l'action. Il en va de la cohérence de l'intervention.

Il s'agit de s'assurer que des « effets pervers » ne viendront pas réduire l'impact bénéfique du projet et d'identifier aussi tôt que possible les éventuelles « victimes » du projet, c'est-à-dire les agents dont la situation sera détériorée par sa mise en œuvre, (COMMISSION EUROPEENNE, 1997). L'objet de l'analyse de l'insertion d'une action dans l'économie nationale par exemple est :

- de comprendre la nature des changements apportés par le projet et donc ce qui se passerait sans le projet
- de repérer l'ensemble des agents dont dépend directement le déroulement de l'action.

En pratique, il s'agit de jeter les bases sur lesquelles seront menées l'analyse financière des agents concernés et l'analyse économique d'ensemble :

- ✓ en identifiant les principaux changements dans la production et la consommation des biens et services entre les situations avec et sans le projet, entre l'entrée et l'arrêt de l'activité ; permettant ainsi de déceler l'apport additionnel du projet ou de l'action ;
- ✓ en repérant des agents concernés par l'action en vue de l'analyse financière et que l'on inclut dans le compte consolidé pour faire aussi l'analyse économique.

Ainsi l'analyse de l'insertion de l'action dans l'économie locale ou nationale repose sur deux temps :

- clarifier les changements apportés par l'action du point de vue de l'impact direct sur la production, l'utilisation de moyens de production rares afin de définir les situations « avec » et « sans » projet pour enfin décider sur l'alternative adoptée.

- identifier tous les agents concernés par la mise en œuvre du projet et le type d'analyse auquel il faut les soumettre : position du problème et repérage des agents à étudier, (COMMISSION EUROPEENNE, 1997).

Cette analyse doit tenir compte de la dynamique locale et de la spécificité de l'action en s'inspirant du schéma repris dans la figure 3-1 ci-dessous, (COMMISSION EUROPEENNE, 1997).

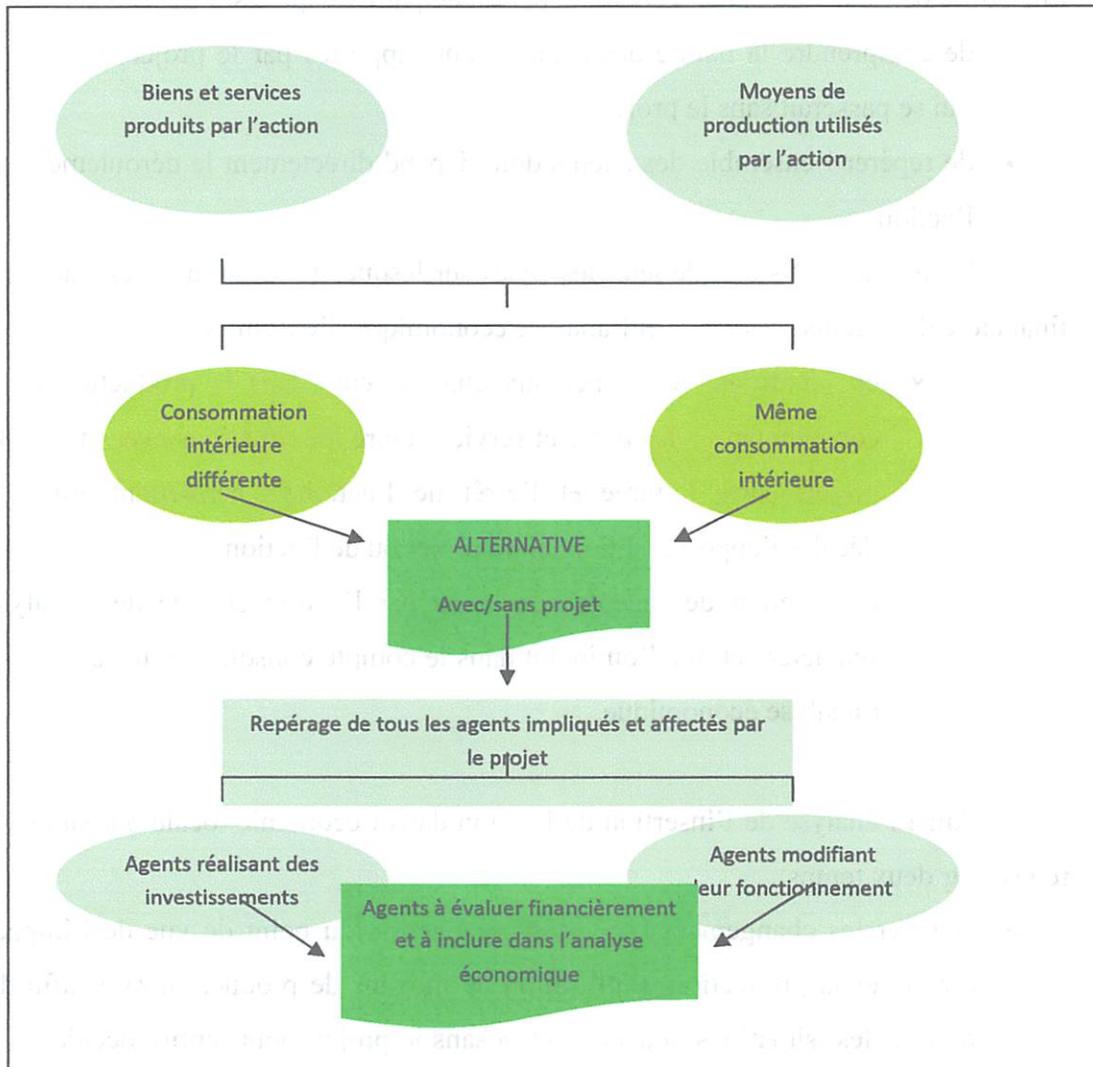


Figure3-1.Exemple de la dynamique de l'analyse de l'insertion d'une action, (Commission Européenne, 1997).

L'analyse de l'insertion d'une action dans l'économie nationale ou locale doit se faire en tenant compte:

- de la définition des composantes des situations avec et sans projet ;
- du repérage des agents qu'il convient d'analyser financièrement et d'inclure dans les calculs de l'analyse économique.

Il est à considérer que l'impact du projet sur les activités et les gains financiers des agents économiques devraient être étudié. Ainsi pour alléger l'étude, les pertes financières par exemple ne peuvent pas être présentées mais les activités des agents seront bien prises en compte pour le calcul de flux additionnels et pour le calcul des effets économiques. Ainsi les analyses financière et économique s'appuient sur quelques notions fondamentales liées à la technique de calcul utilisée ou à la nature même des projets de développement. Ainsi l'objet des ces analyses doit être :

- les agents et le flux
- l'apport « additionnel » du projet

En outre deux facteurs essentiels dans l'exécution de tout projet doivent être considérés :

- la prise en compte du temps
- risque et incertitude

3.3.2. Les agents et le flux

Dans la figure3-2, on représente classiquement les agents par des cellules

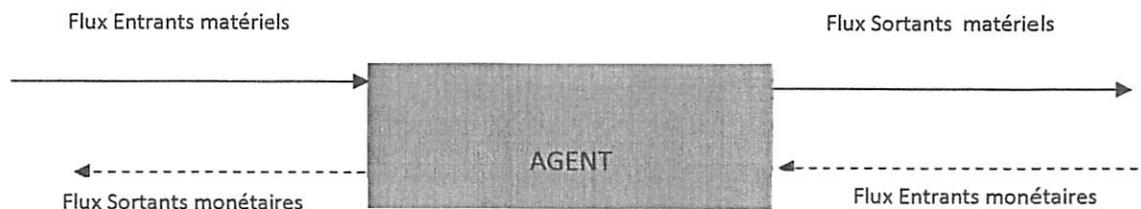


Fig.3-2. Les flux échangés par un agent avec son environnement, (Commission Européenne, 1997).

La mise en œuvre d'une action de développement comme la microfinance s'appuie sur les acteurs appelés agents. Il s'agit de personnes physiques (producteur, vendeur, consommateur, ...) ou de personnes morales (entreprise, association de développement communautaire, administration, ...) dont les fonctions économiques consistent essentiellement à produire et/ou commercialiser des biens et services, distribuer des revenus, financer des activités comme celles de ventes de produits agricoles, consommer des biens. Le raisonnement suivi pour l'analyse de l'action repose sur l'étude des flux de biens, services et d'argent, que les agents échangent entre eux.

Les agents utilisent des moyens de production appelés facteurs de production pour transformer des biens et services existants appelés consommations intermédiaires (matière première, produits semi-finis, produits finis et services incorporés) en productions nouvelles. On retient traditionnellement trois types de facteurs de production : le travail; le capital, et les facteurs naturels (provenant du patrimoine naturel : terre, climat...). Pour désigner l'ensemble des facteurs de productions et consommations intermédiaires entrant dans la production, on emploie le terme plus général d'«intrants». Et l'on parle « d'extrants » pour les produits. Dans la figure 3-3, nous schématisons les flux physiques échangés par les agents dans la production des biens et services.

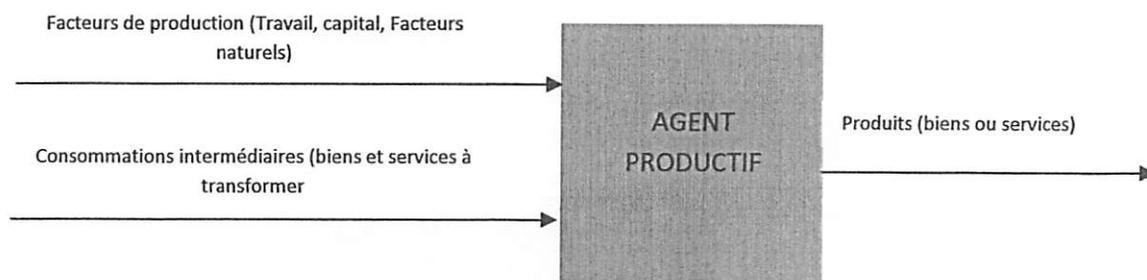


Figure 3-3 Flux physiques échangés par les agents productifs, (COMMISSION EUROPEENNE, 1997)

3.3.3. L'apport « additionnel » du projet ou d'une action

Les flux de coûts et avantages constatés dans la situation avec projet ne sont pas engendrés uniquement par le projet, en l'absence de celui-ci par exemple, un certain niveau de production et de services peut également être atteint mais en quantité et en qualité différentes de la situation avec projet. C'est l'écart entre le flux de la situation avec le projet et le flux de la situation sans projet, aux mêmes dates, qui mesure l'apport réel du projet. D'une façon générale, (COMMISSION EUROPEENNE, 1997)

$$\text{Apport de l'action} = \text{Flux}_{\text{avec projet}} - \text{Flux}_{\text{sans projet}}$$

$$\text{Soit} \quad \text{Avantages additionnels} = \text{Avantages}_{\text{avec projet}} - \text{Avantages}_{\text{sans projet}}$$

$$\text{Coûts additionnels} = \text{Coûts}_{\text{avec projet}} - \text{Coûts}_{\text{sans projet}}$$

$$\text{Apport de l'action} = \text{Flux}_{\text{à la sortie de l'action}} - \text{Flux}_{\text{à l'entrée de l'action}}$$

3.3.4. La prise en compte du temps, le risque et l'incertitude.

Investir, c'est engager (immobiliser) des ressources rares (les coûts), dans l'espoir d'en obtenir ultérieurement des avantages. Mais comment comparer les coûts et avantages qui se produisent à des moments différents, parfois séparés plusieurs années ? Pour éviter les erreurs résultant du phénomène d'érosion monétaire par exemple, on effectue la plupart des analyses en prix constants, c'est-à-dire à pouvoir d'achat constant de la monnaie.

L'actualisation par contre correspond à la prise en compte de la préférence pour le présent. Cette technique de calcul permet de calculer la valeur actuelle d'une somme future. En pratique, elle a pour effet de réduire l'importance des sommes échues dans le futur, et ce d'autant plus qu'elles sont plus éloignées dans le temps. Cependant la limite majeure de cette technique est qu'il n'existe pas de procédure objective de détermination d'un taux unique d'actualisation, c'est-à-dire de « la vitesse de dépréciation de l'argent ». Sa valeur est fixée par des approches indirectes (coûts d'opportunité) ou en fonction de la politique économique arrêtée.

Le pouvoir rémunérateur des capitaux crée des « manque à gagner ». En effet, toute action implique l'utilisation de ressources (argent, terre, force de travail...) qui, pour un emploi donné, l'avantage tiré de la meilleure des utilisations alternatives mesure le manque à gagner, il mesure le coût d'opportunité d'utilisation de la ressource. Le coût d'opportunité d'une ressource représente donc le revenu net le plus élevé que cette ressource peut rapporter ailleurs dans l'économie.

On mesure ainsi le coût d'opportunité du capital investi dans le projet généralement par :

- le taux des alternatives de placements des capitaux financiers, le plus souvent le taux moyen du marché, pour l'analyse financière ;
- le taux de rentabilité moyenne des investissements dans le pays (ou dans la branche), pour l'analyse économique.

Dans la réalité, la mise en œuvre d'une action se passe rarement comme envisagé dans les plans. Les coûts et avantages effectifs s'écartent alors des valeurs prévues. Ainsi l'incertitude se traduit essentiellement par une mauvaise estimation :

- des coûts prévus : on tient compte des risques de dépassement, en introduisant des provisions pour imprévus et à l'aide de l'analyse de sensibilité ;
- des avantages attendus ; on tient compte du risque de surévaluation à l'aide de l'analyse de sensibilité.

Mais s'il existe d'autres risques (externalités), de toutes natures, engendrés par l'action ou la conjoncture ou l'environnement et dont les conséquences économiques ne peuvent pas forcément être chiffrés : risques économiques (de perturbation des marchés, par exemple), écologiques, sociaux (en termes de sécurité alimentaire) etc. ;

3.4 Entreprise de l'économie sociale

L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants, (DEFOURNY, 1998):

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit,
- autonomie de gestion,
- processus de décision démocratique,
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

La conception de l'économie sociale comme ensemble d'activités proprement économique y compris dans le chef des associations doit s'entendre au sens le plus classique de l'économie ; celle-ci consiste en l'affectation des ressources limitées à la production, à la distribution ou à la consommation de biens et services. Ainsi par les moyens qu'elles mettent en œuvre, les besoins qu'elles rencontrent et les services marchands ou non marchands qu'elles fournissent, de très nombreuses associations sont largement économiques et participent incontestablement, à la production des richesses et à la l'accroissement du bien-être général.

On peut entendre par biens et services marchands ceux qui sont vendus à un prix destiné à couvrir au moins leur coût de production. Les biens et services non marchands sont quant à eux, fournis gratuitement ou à un prix sans rapport avec leur coût de production. Dans ce dernier cas souligne DEFOURNY (1989) la différence entre le coût et le prix de vente est en général couverte par un financement extérieur au marché sous forme de subvention, cotisation ou dons. Les spécificités de l'économie sociale se situent d'une part, au niveau des finalités des activités, d'autre part au niveau des modes d'organisation et de gestion. L'entreprise d'économie sociale est en elle-même par nature de son activité, un service (au sens large) rendu à ses membres ou à d'autres personnes et non un outil de rapport financier (DEFOURNY, 1999).

3.5 .Théories de développement

3.5.1. Approche sociologique

3.5.1.1. Introduction

BAJOIT (2006) voit, du point de vue du sociologue, quatre modèles du développement que l'on pourrait presque qualifier de classique, auxquels s'ajoute depuis quelques années un cinquième modèle qui, à beaucoup d'égards, s'oppose à tous les quatre. En effet, il part de quelques questions: quelles sont les causes du sous- développement? Quelle définition donner du développement? Quelle politique de développement mener? Quels en seraient les acteurs? Quelle forme prendra dès lors la coopération? Les théories qu'il analyse selon cette grille sont celles de la modernisation, celle de la révolution, celle de la compétition, celle du conflit, et celle de l'identité.

Toutes ces théories sont apparues après la deuxième Guerre Mondiale (le lien idéologique avec la division du monde en deux blocs et la lutte des deux blocs pour l'hégémonie étant évident) auparavant, jusque dans les années 30, le mot "développement" n'était jamais utilisé pour parler de sociétés. Les deux premières théories étaient dominantes des années 50 jusque vers les années 1978 ~ 1985, elles sont centrées sur l'idée que l'Etat a un rôle central à jouer. Les deux suivantes sont apparues à la fin des années 70, elles misent sur la société civile comme moteur du développement et peuvent être comprises comme une réaction aux deux premières. La théorie de l'identité enfin fait son apparition dans les années 80 (mais, rappelons-le, parce que BAJOIT ne l'a pas mentionné, des éléments importants en apparaissent dans des écrits ethnologiques et anthropologiques dès le début des années 70), et d'une certaine façon, elle s'oppose à toutes les autres.

3.5.1.2. Modèle de la modernité

Pour les tenants de ce modèle (dont, comme pour tous les autres, il existe un nombre de variantes), le développement est une question de culture, il s'agit du

passage de la culture traditionnelle à la culture moderne. Le sous-développement est censé être causé par la résistance (attitude active) et l'inadaptation (frein passif) des systèmes de valeur traditionnels au progrès sous tous ses aspects. Il est évident que ce modèle a ses racines dans la philosophie des lumières et dans la sociologie qui s'en est dégagée! Pour cette sociologie, "une société est d'autant plus moderne que les valeurs, qui orientent les conduites y sont plus universalistes, donc moins particularistes; que les statuts y sont plus acquis, et donc moins prescrits; que les normes y sont plus neutres, donc moins chargées d'affectivité; et que les rôles y sont plus spécifiques, donc moins diffus.

Les sociétés modernes comportent dès lors certaines caractéristiques qui découlent de ces quatre traits. Ainsi, la différenciation complexe des rôles et des statuts entraîne une forte stratification sociale, une valorisation de la mobilité individuelle ascensionnelle, donc aussi de l'individualisme, de la compétition et de l'instruction. La rationalité moderne valorise l'économie des ressources (temps, argent, énergie, travail, matières), ce qui implique une obsession de la productivité, une exploitation intensive du travail, une conception linéaire du temps, tendu vers le progrès. La maîtrise de l'environnement naturel par le travail, la science et la technique suppose une sécularisation de la société et une séparation du sacré et du profane.

La politique de développement préconisée par ce modèle est bien sûr une politique de modernisation, économique, politique, sociale et surtout culturelle. Une politique appliquée à des pays qui devraient rattraper en quelques années une évolution qui, en Occident, a pris au moins un demi-millénaire, mais ceci est une autre question! C'est donc une politique qui s'attaque plus ou moins directement à la culture traditionnelle et qui en pratique se traduisait souvent en des programmes de "changement social planifié voire forcé ». Les acteurs de cette politique étant l'Etat avec les élites modernisatrices, cette politique de développement a pour but essentiel de créer ces élites, la coopération veut donc "produire" et aider des cadres et est

dispensée largement sous la forme d'assistance technique et soit de l'action de formation de cadres.

3.5.1.3. Modèle de la révolution

Ce modèle est en quelque sorte le frère ennemi du précédent, il est apparu à la même période, mais en émanant du bloc idéologique opposé. Pour ce modèle, le développement est fondamentalement une question politique. Le sous-développement serait causé par l'impérialisme du "Centre" sur "la périphérie" avec la complicité active des classes dominantes locales, il est donc le résultat d'un pillage systématique. "La théorie de la révolution se place donc fermement du point de vue des classes populaires et donne du progrès une interprétation diamétralement opposée. Le sens du changement est donné par le progrès social, c'est-à-dire par l'amélioration des conditions matérielles et culturelles d'existence des masses, aussi bien dans les sociétés industriellement avancées, que dans celles qui le sont moins ou pas du tout.

L'obstacle fondamental au progrès ainsi défini est la domination économique, politique et idéologique exercée par la bourgeoisie capitaliste, avec l'aide de son Etat, sur le prolétariat, sur les autres classes travailleuses et sur les masses populaires en général." La politique de développement découlant de ce modèle est donc une politique de révolution nationale et sociale, avec comme buts la prise de l'Etat, sa transformation selon les idées révolutionnaires, et puis la consolidation de l'acquis. Mais un des grands problèmes des différents tenants de ce modèle est la division sur les méthodes à utiliser pour prendre l'Etat: par des élections, par les armes, avec les ouvriers, avec les paysans, avec la petite bourgeoisie...

Les acteurs de cette politique sont les élites révolutionnaires du Parti et non des syndicats et des mouvements sociaux, ce qui mène à la dictature d'une nomenclature se réclamant du prolétariat. La coopération se traduit surtout par la solidarité politique ainsi que le cas échéant par l'envoi d'armes et de techniciens.

Entre le modèle de la modernisation et celui de la révolution, il ya des mélanges possibles et des glissements du modèle « révolutionnaire » vers l'autre modèle.

3.5.1.4. Modèle de la compétition

La base de lecture de ce modèle est économique, la cause du sous-développement est un excès d'interférence de la logique politique (Etat) sur la rationalité économique (p.ex. droits de douane, subsidiarisation des prix des aliments de base, non-rentabilité des entreprises publiques...). Le développement est selon ce modèle le passage d'une rationalité politique à une rationalité économique, il s'agit donc p.ex. de privatiser les entreprises publiques, de responsabiliser les individus, de suivre les lois du marché...

"Quel est alors le sens du changement social pour cette approche théorique? Les sociétés avancent sur le chemin du progrès économique et social lorsque les individus ont intérêt à le choisir par un calcul rationnel, autrement dit, lorsqu'ils n'ont pas intérêt à le rejeter. Elles progresseront donc, si sont supprimées toutes les interférences qui les amènent à préférer la stagnation, c'est-à-dire l'état de sous-développement, de crise, de blocage. Il s'agit donc de créer dans les sociétés des conditions telles, qu'en laissant les individus libres de décider, chacun ait intérêt à choisir le progrès, et qu'ainsi, la somme des intérêts particuliers fasse effectivement l'intérêt général, plutôt que de produire des "effets pervers". Le changement porteur de progrès consiste donc à passer d'un ordre social fondé sur la contrainte à un autre fondé sur un contrat social entre des acteurs libres et rationnels."

Les acteurs privilégiés de ce modèle de développement sont bien sûr les "élites innovatrices privées", et point l'Etat ou des groupes sociaux constitués comme des syndicats, des ONGs... "L'idée de base est donc une confiance totale dans les vertus de la concurrence: en stimulant la libre compétition dans tous les domaines, on oblige chacun à lutter pour survivre, donc à prendre ses responsabilités en ne comptant que sur lui-même; on crée ainsi un climat de forte stimulation de

l'initiative, qui ne peut avoir pour conséquence, à la longue, que le progrès général. Même si, en cours de route, les faibles sont éliminés, ils finiront par profiter de l'amélioration générale. D'ailleurs, l'élimination des canards boiteux est une bonne chose, puisqu'elle permet le bien collectif (sélection "naturelle").

Et, de toute façon, il est impossible de faire autrement: le développement est un processus long et difficile, qui ne va pas sans sacrifices." On reconnaît là aisément un certain discours néolibéral, voire relevant du darwinisme social, qui souvent emprunte quelques idées (la modernisation nécessaire, mais aussi le fait de ne pas mettre en question la voie suivie par la civilisation occidentale) et quelques comportements (p.ex. une attitude paternaliste "bienveillante" du genre "ils sont comme des enfants qu'il faut prendre par la main pour leur apprendre à marcher") au discours modernisant, tout en s'appropriant des slogans comme "développement durable" en les dénaturant et en leur donnant un sens contraire à celui exprimé par leurs inventeurs! La coopération selon ce modèle est l'aide à l'autonomie, il s'agit par exemple de contribuer à l'éclosion et à l'épanouissement des fameuses "micro-entreprises", et on veut à tout prix (et parfois sans tenir compte du prix social que ça va coûter à la société) éviter de fabriquer des assistés.

3.5.1.5. Le modèle du conflit (ou: "des mouvements sociaux")

Ce modèle part du constat que l'Etat trop fort, autocratique ou plus ou moins dictatorial, de gauche comme de droite, étouffe les conflits, il étouffe donc la société civile, avec le résultat qu'il manque une dynamique du développement. Pour coller une fois un nom sur une pensée, précisons qu'en Europe un des théoriciens les plus connus de ce modèle est Alain Touraine: "Pour A.Touraine, le sens du changement, du développement, est le processus de passage des sociétés à historicité faible vers des sociétés à historicité forte. Rappelons que l'historicité est la capacité d'action que la société exerce sur elle-même par l'invention de savoir-faire technique et l'accumulation de surplus matériel."

Touraine, pour rester à son exemple, distingue quatre types d'historicité, l'agraire, la marchande, l'industrielle et la post-industrielle, en les classant dans l'ordre croissant des capacités qu'elles permettent, la société occidentale étant déjà en train de passer au type post-industriel, le plus avancé... Le développement est donc le passage d'un type d'historicité plus faible à un type plus fort. Concrètement, c'est le passage d'un régime dictatorial à la démocratie et au respect des Droits de l'Homme, car la conflictualité qui en découle mène à une dynamique culturelle, sociale, politique et économique au développement. Quels sont les acteurs privilégiés de ce modèle? "De ce qui vient d'être dit, on peut conclure que l'acteur porteur de changement serait ici un mouvement social de classe populaire, donc, le surgissement d'une solidarité collective entre les multiples fractions hétérogènes qui la composent.

Cet acteur serait social et non directement politique, ce qui signifie que son but ne serait pas de prendre le pouvoir et de contrôler l'Etat: il ne s'agit pas d'un parti révolutionnaire. Sa présence, cependant, bouleverserait le fonctionnement du système social tout entier, et donc aussi du système politique, comme le fit le mouvement ouvrier en Europe." Le type de coopération favorisé par ce modèle est la solidarité avec les mouvements de base: "Court-circuitant les Etats dépendants, des milliers de projets sont soutenus par des ONG privées, avec l'aide de certains Etats occidentaux et d'organisations internationales. On trouve à leur tête des "élites solidaires" qui ne sont ni des modernisateurs, ni des gestionnaires néo-libéraux, ni des militants marxistes-léninistes liés à des partis.

Cette multitude de groupes rassemble une partie importante de "peuple" de ces pays, dans un véritable mouvement social, en voie de formation." Avant de venir au cinquième modèle, il convient de conclure avec Guy Bajoit que les quatre théories sociologiques du changement social, dont nous disposons aujourd'hui, sont des théories du progrès, c'est-à-dire du modèle culturel des sociétés industrielles, et qu'à ce titre, elles sont étroitement liées aux idéologies du développement (nationalisme,

libéralisme, communisme et socialisme), que ces sociétés ont produites pour donner sens à leurs pratiques et mobiliser leurs acteurs (Etat national, bourgeoisie libérale, parti révolutionnaire et mouvement ouvrier). Leur ethnocentrisme apparaît d'une manière évidente.

S'agissant du Tiers Monde, elles l'invitent (et lui imposent) des voies de développement qui sont la fidèle reproduction des étapes de l'histoire de l'industrialisation des sociétés développées du Nord, et elles évaluent son retard, son succès ou ses échecs, par rapport à cet objectif. S'agissant des sociétés industrialisées en crise ou en mutation, elles nous font penser l'avenir avec des concepts hérités du passé. Nous sommes de toute évidence à l'aube d'une ère nouvelle, ou il devient indispensable d'inventer de nouveaux concepts et de nouvelles théories, capables tout à la fois d'intégrer le passé et de comprendre l'avenir.

3.5.1.6 Le modèle de l'identité

Et c'est justement là qu'un cinquième modèle s'opposant aux quatre théories plus ou moins ethnocentristes, car préconisant le rattrapage du Nord par le Sud, trouve sa place, un modèle qui part d'une certaine façon de l'idée que la cause première du sous-développement est la coopération au développement - et en lisant cette phrase, nos lecteurs se souviennent peut-être du livre du Mexicain Gustavo Esteva (1992), dont une des phrases-clés était justement l'identité. Guy Bajoit a passé moins de temps à présenter ce dernier-né des modèles de développement, il n'en parle d'ailleurs pas encore dans son étude de 1989.

En effet, c'est un modèle qui, d'une certaine façon, est seulement en émergence, ou plutôt, des expressions et concrètes et théoriques de ce modèle sont apparues depuis les années 70 "sur le terrain" et sous la plume d'auteurs qui ne sont pas des sociologues, qui ne forment pas du tout un groupe homogène, qui ne se connaissent souvent même pas entre eux, mais la sociologie ne vient que récemment de commencer à l'étudier et à essayer de le systématiser.

Disons tout de suite que c'est un modèle très controversé, car utilisant des termes comme "ethnie", "peuple", "identité"... qui ont un passé (et un présent, ne l'oublions pas) très lourds, qui sont utilisés avec un sens tout à fait différent par des auteurs d'extrême droite, et qu'il est plus facile que pour les quatre premiers modèles de prévoir des dérapages possibles (bien que les dérapages connus des autres pèsent aussi lourds, à voir p.ex. la guerre du Vietnam et l'auto-génocide au Cambodge). Des auteurs comme LATOUCHE (1992) et VERHELST (1987) en sont peut-être les auteurs qui ont acquis la plus grande notoriété et suscité le plus de polémiques dans le monde des ONG, mais il faut insister sur le fait que ces deux auteurs s'inscrivent dans un courant (ni organisé ni structuré) qui remonte assez loin.

Il y a par exemple tout le courant de l'ethnologie raillé par certains comme "les chevaliers de l'ethnocide", JAULIN(1984). Celui-ci définit d'abord quelques termes qui jouent un rôle important dans toutes les discussions autour de ce modèle, et surtout le mot "peuple", "ethnos", "il désigne un peuple "spécifique", un peuple nanti ou doué d'une propriété, d'une qualité donnée, laquelle est une culture; ethnos désigne un peuple en tant que culture; ou une culture incarnée en un peuple. Par culture il est possible d'entendre, ici, une civilisation. Le mot est à prendre dans son sens plein, maximum. La culture est l'état de nature de l'être humain. Cet état renvoie à un univers pluriel (...)." Et il en déduit: "Une culture étant un "tout", il peut suffire d'agir sur l'un de ses maillons pour la modifier ou la détruire en sa totalité.

" La destruction d'une culture est bien sûr l'ethnocide, mais: "Ce "tout" est une structure et une dynamique, il dispose donc de possibilités fort grandes de "réponses" ou/et d'inventions; aussi faut-il souvent compter les procédures de modifications internes au titre de ses façons de survivre et vivre, au titre de sa permanence." Il en résulte une définition du développement assez typique pour ce courant d'idées: "Le Tiers Monde est le résultat de l'émergence du développement comme projet ethnocidaire né de la décolonisation. Admettons que le Tiers Monde ait le sens du mot qui le désigne, prenons ce dernier au pied de la lettre. Une question

vient à l'esprit: De quel monde le Tiers Monde est-il le tiers? Quel couple ou quel personnage ce tiers et les deux autres tiers forment-ils ensemble? Le Tiers Monde se trouve ainsi défini de façon unitaire, par référence aux deux tiers et non par référence à lui-même."

Pour revenir à la grille de BAJOIT, essayons de mettre quelques mots dans chaque case: le sens est l'auto- développement, la reprise en mains de son propre destin, le retour à la culture traditionnelle comprise comme quelque chose de dynamique (et non de figée, de statique - il ne s'agit donc pas d'un simple retour en arrière). L'obstacle est la coopération au développement aussi bien l'étatique que celle de la plupart des ONG qui ouvertement ou inconsciemment veut amener une évolution sur le modèle occidental. Le moteur? Là, on peut donner quelques mots-clés comme "développement durable", identité culturelle", "Droits de l'Homme et des peuples", "autogestion villageoise", "écologie", "autarcie"... L'acteur de ce modèle de développement est "le peuple", terme plus ou moins rempli d'un sens cohérent par les uns et les autres qui l'utiliseraient. En ce qui concerne les projets, on a plutôt tendance à les refuser et à dire que le seul projet valable est la solidarité... Il découle de ces quelques phrases que c'est un modèle qui nécessite encore énormément de recherches et de discussions critiques!

3.5.2. Développement humain durable

3.5.2.1. Le concept de développement

Convient-il d'analyser le développement comme un simple retard dans le cadre d'un mouvement linéaire de modernisation (Rostow) ou de mettre en évidence la pluralité des trajectoires de développement, marquées par les conditions initiales, des phénomènes d'irréversibilité, de pouvoir et de domination ? Le développement se réduit-il à une dynamique de croissance centrée sur le marché ou s'agit-il d'un phénomène multidimensionnel de changement structurel ? Plusieurs écoles s'affrontent dont le retentissement fluctuant a structuré tant la pensée du

développement que les politiques de développement et les stratégies d'industrialisation. On peut distinguer très schématiquement une première tradition comprenant des auteurs aussi divers que MARX, LIST, WEBER, SCHUMPETER, MYRDAL, PERROUX ou encore HIRSCHMAN.

Elle fait du développement un processus cumulatif et non-linéaire au sein duquel se combinent de multiples dimensions et où les institutions comptent. On peut rattacher à cette tradition divers courants qui mettent l'accent sur les relations asymétriques entre les systèmes productifs nationaux qu'il s'agisse de spécialistes de l'histoire économique comme BRAUDEL et WALLERSTEIN, de théoriciens de la dépendance comme PREBISCH.

Certains comme GERSCHENKRON, AMSDEN et JOHNSON ou encore de chercheurs qui comme GEREFFI se sont focalisés sur la grande tradition solidement ancrée dans la théorie néoclassique. Elle a connu un essor considérable à la faveur des difficultés des politiques d'industrialisation des années soixante et soixante-dix et de la « révolution conservatrice ». D'abord axée sur l'établissement d'une économie de marché concurrentielle et des stratégies de croissance extraverties, ce courant a évolué vers l'intégration de nouvelles dimensions à la suite des problèmes posés par les politiques d'ajustement structurels et par la transition post-socialiste (RODRIK).

Ce renouveau contemporain de la pensée néo-classique du développement de la théorie de la croissance endogène (ROMER, LUCAS) à la New comparative economics (DJANKOV) en passant par la nouvelle économie internationale de KRUGMAN correspond-il à un retour à une véritable économie politique du développement où l'État, les facteurs socioculturels voire éthiques et les institutions trouveraient une place de choix ?

Cependant, les actions des ONGD visent à assurer le développement des communautés de bases. Le contenu a donné au concept développement n'est pas

facile et l'unanimité n'est pas toujours à rechercher. Néanmoins, comme expression heureuse de ce concept, nous pensons que le développement est un processus ascendant de changement vers un stade ultime qui touche à des aspects matériels, financiers, éducationnels, psychologiques,...Le développement est un état souhaité par rapport à un état de fait; il a pour l'objet l'homme, il se fait par l'homme et pour l'homme, MULONGO et NGOY(2000). Placé au centre du développement, l'homme est devenu comme une valeur sacrée dont le prix est au-dessus de toute estimation, NGOY et LEBALLY(2004). Ainsi pour un développement durable n'a-t-on pas fini de parler d'un développement économique et social local?

3.5.2.2. Développement économique et croissance

3.5.2.2.1. Définition du développement économique

Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès. La croissance économique n'est qu'une des composantes du développement. Ce dernier peut être saisi à l'aide d'indicateurs comme : le PIB (Produit Intérieur Brut), le PNB (Produit National Brut), l'IDH (Indice de développement humain), le BIP 40 (Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté), l'IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine)

Dans les pays économiquement avancés le développement est recherché, en général, par l'encouragement de l'innovation (via la recherche), l'investissement, l'éducation, l'accroissement de la sécurité juridique. Dans les pays émergents, le développement est principalement basé sur l'exploitation des ressources naturelles et le faible coût de la main d'œuvre.

3.5.2.2.2. Croissance économique

En économie, la croissance désigne l'évolution annuelle, exprimée en pourcentage, du P.I.B. (Produit intérieur brut) ou du P.N.B. (Produit national brut). Pour éviter le problème dû à l'augmentation des prix, la croissance est calculée en "monnaie constante" (hors inflation), le P.I.B. étant corrigé de l'augmentation de l'indice des prix. MUANASAKA (2006) dit que la croissance ne signifie pas seulement l'accumulation du capital, l'introduction de nouveaux procédés et de nouveaux produits ainsi que l'augmentation de la quantité de la main-d'œuvre. La quantité de la main-d'œuvre telle qu'en témoignent son état de santé et de nutrition, ses compétences et son niveau d'éducation, revêt aussi de l'importance.

Ceci permet de calculer une croissance en volume. La formule de calcul, dans le cas du PIB de l'année "n", est la suivante.

$$\text{Croissance} = [\text{PIB}_{(n)} - \text{PIB}_{(n-1)}] / \text{PIB}_{(n-1)}$$

On distingue généralement :

- La croissance extensive : augmentation des quantités de facteurs de production (culture de nouvelles terres, ouverture de nouvelles usines). La croissance extensive génère des créations d'emplois.
- La croissance intensive : augmentation, par des gains de productivité, de la production à volume de facteurs de production identiques, notamment sans création d'emplois supplémentaires.

En effet, si la croissance démographique est plus rapide que la croissance du PIB, le PIB par habitant diminue. En outre, certaines activités ne sont pas prises en compte dans son calcul. D'une manière plus générale, la croissance correspond, pour une nation, à une augmentation soutenue et durable pendant une période suffisamment longue de la production de biens et de services appréhendée par des indicateurs comme le PIB ou le PNB. Cependant, n'étant qu'une mesure quantitative d'un agrégat économique, la croissance n'est qu'une des composantes du

développement qui est une notion plus abstraite et qualitative. Il ne peut donc y avoir de croissance sans développement et inversement du développement sans croissance.

La croissance telle qu'on la définit et qu'on la mesure aujourd'hui est un phénomène relativement récent à l'échelle de l'humanité qui peut être daté du début de l'industrialisation. La croissance du PIB est considérée comme l'indicateur par excellence de la performance et de la santé économique d'un pays. Le ratio PIB par habitant mesure, quant à lui, le niveau de vie. En effet, comme le total des valeurs ajoutées est égal à la somme de l'ensemble des revenus, le PIB par habitant est aussi égal au revenu par habitant.

3.5.2. 2.3. Décroissance économique

"La décroissance ne propose pas de vivre moins, mais mieux avec moins de biens et plus de liens. "La "décroissance économique" est un concept à la fois économique, politique et social, qui se situe à l'opposé du consensus économique et politique actuel faisant de la croissance économique, notamment du PIB, l'objectif des sociétés modernes. Ne pouvons nous pas penser comme les partisans de la "décroissance économique" qui cherchent à faire prendre conscience aux individus et à la collectivité que, dans les pays riches, l'empreinte écologique² de l'homme a

² *L'empreinte écologique est la surface moyenne nécessaire par habitant pour produire les ressources qu'il consomme et pour traiter ses déchets et ses pollutions. Le concept de "décroissance" est apparu dans les années 80, notamment au travers de la thèse du roumain Nicholas Georgescu-Roegen, avec la prise de conscience des conséquences de la course à la productivité de la société industrielle, quel que soit le système politique qui la sous-tend, libéral ou socialiste :*

- *Epuisement prévisible dans quelques décennies des ressources énergétiques : pétrole, gaz, uranium, charbon.*
- *Epuisement de certains minerais.*
- *Impact sur l'environnement : effet de serre, réduction de la biodiversité, pollutions...*
- *Impact sur la santé. Exploitation des ressources des pays du "Sud" au détriment de leur autosuffisance. Plutôt que de se focaliser sur le PIB, indicateur purement quantitatif et qui ne prend pas en compte la "finitude" de la Terre, les partisans de la*

atteint un seuil où la croissance, même "durable" n'est plus possible? Le développement humain passe alors par une "décroissance durable" qui doit être pensée et organisée pour qu'elle soit soutenable.

3.5.2.3. Développement social local

Le développement social local (BOUCHER, 2002) est un concept largement repris par l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile, mais selon l'endroit d'où l'on parle, la définition du développement n'a pas forcément la même signification. C'est pourquoi dans le cadre du partenariat, il convient toujours d'apporter une définition correspondant au mieux aux convictions et principes exprimés par les acteurs de ces institutions et organismes. Dans cette perspective de développement intégré, le champ de l'action sociale se trouve élargi en apportant une contribution importante au développement local par la production du lien social, de l'offre de services aux personnes, l'accompagnement des habitants dans la création de nouvelles activités générèrent de nouvelles richesses et une plus grande reconnaissance des individus par la société.

Ainsi dans le Choix prioritaire en la conduite de la démarche de développement, un certain nombre d'options sont à privilégier:

1. Donner la priorité à la participation locale du plus grand nombre dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet ;
2. Qualifier les acteurs locaux afin qu'ils soient en mesure d'élaborer un diagnostic partagé, de procéder aux choix d'orientation, de traduire le projet dans un plan action opérationnel,

"décroissance" proposent de privilégier d'autres indicateurs pour mesurer le bien-être des populations : l'Indicateur de développement humain, l'empreinte écologique, l'indice de santé sociale

3. Développer la médiation entre habitants, institutions, associations, collectivités locales afin de favoriser le partenariat et préparer les bases de contractualisation du futur projet ;
4. Considérer que le projet de développement social s'inscrit dans un processus non linéaire de transformation sociale qui produit du changement, modifie le milieu et génère un nouveau développement. La figure 3-4 ci-dessous schématise le processus de développement.

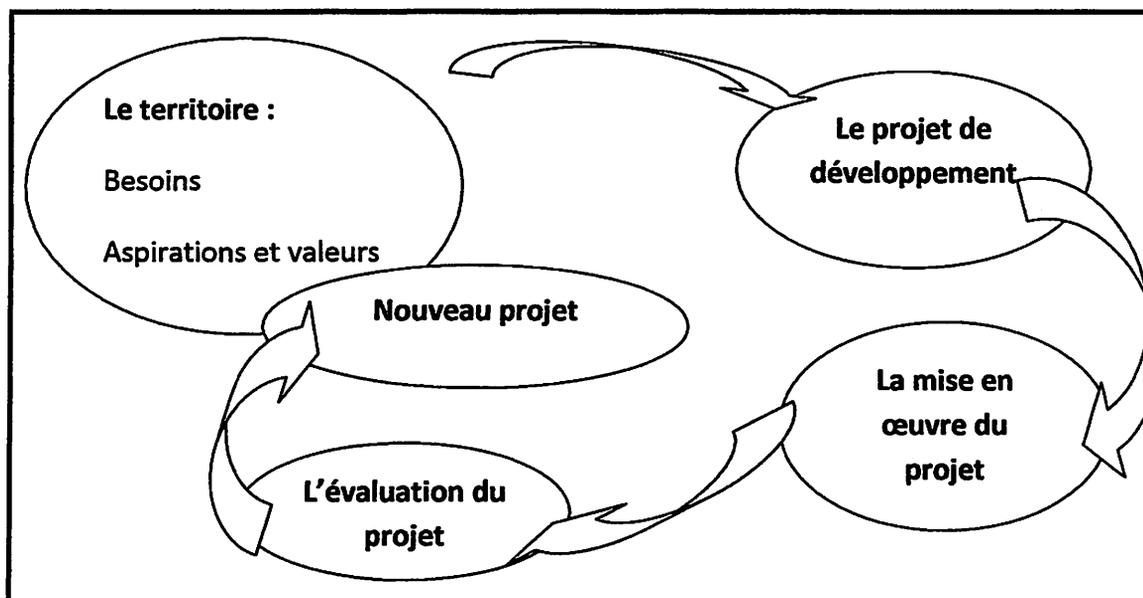


Figure 3-4 Schéma du processus de développement (BOUCHER, 2002)

Selon ces options, les animateurs de la démarche doivent avoir en permanence à l'esprit deux préoccupations :

- aboutir à l'élaboration d'un projet de développement cohérent apportant des réponses aux enjeux et aux besoins exprimés. Sous cet angle, c'est la maîtrise de la méthodologie de projet qui est recherchée ;
- créer les conditions d'une réelle appropriation par les acteurs locaux de la démarche de projet. Dans ce cas, c'est l'animation de la démarche elle-même qui est privilégiée se traduisant à travers les formes d'enquêtes participatives, de restitution des données recueillies au plus grand nombre, de médiation valorisant l'avancée des travaux.

Autour de ces deux axes, la démarche vise à la fois à construire le projet et en même temps à créer les conditions pour une mobilisation et implication des acteurs. Elle doit permettre de dégager parmi ceux-ci, un groupe acquérant les capacités afin de devenir les futurs porteurs du projet de développement.

3.5.2.4 .Développement humain durable

3.5.2.4.1. Niveau de vie

En économie, le niveau de vie est une notion qui cherche à évaluer le niveau de richesse et de prospérité d'une population. Il se traduit en général par une mesure de la qualité et la quantité des biens et services qu'une personne ou une population peut acquérir. La notion de niveau de vie doit être distinguée de celle de qualité de vie qui va au-delà des aspects matériels en prenant en compte des facteurs plus subjectifs comme les loisirs, la sécurité, les ressources culturelles, la pollution, etc

3.5.2.4.2. Indicateur de développement humain (I.D.H.)

L'Indicateur de développement humain (IDH) a pour objectif de répondre aux insuffisances du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant comme indicateur du développement d'un pays. C'est un indicateur qui est composite afin de mieux prendre en compte les différentes dimensions du développement. L'indice de développement humain est calculé depuis 1990 par le "Programme des Nations Unies pour le Développement" (PNUD) afin de classer les pays selon leur développement qualitatif et pas uniquement économique. Le PNUD définit ainsi l'IDH : "L'indicateur de développement humain mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité, instruction et conditions de vie." L'IDH (HDI, human development index, en anglais) est calculé par combinaison de trois autres indicateurs :

- l'espérance de vie à la naissance,
- l'accès à l'éducation,
- le PIB par habitant (en logarithme et calculé en parité de pouvoir d'achat).

L'ONU calcule l'IDH avec un délai d'environ deux ans pour 177 pays. Au classement communiqué en 2005 avec les données de 2003, la France arrive en 16ème position avec 0,938, juste derrière le Royaume-Uni et devant l'Italie et l'Allemagne. Le trio de tête est constitué de la Norvège (0,963) de l'Islande et de l'Australie. Les Etats-Unis (0,944) et le Japon (0,943) sont respectivement 10^{ème} et 11^{ème}.

3.5.2.4.3. Développement durable

Le développement durable est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures. La Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de l'ONU (WCED), dite "Commission Brundtland" en a donné en 1987 la définition suivante : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins." Le développement durable est censé pouvoir combiner plusieurs exigences :

- satisfaction des besoins essentiels des générations actuelles et futures, en rapport avec les contraintes démographiques (eau, nourriture, éducation, santé, emploi),
- amélioration de la qualité de vie (services sociaux, logement, culture...),
- respect des droits et des libertés de la personne,
- renforcement de nouvelles formes d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermique),
- etc.

En matière d'agriculture par exemple, le développement durable signifie une gestion économiquement rentable, sans qu'il soit porté atteinte à l'environnement et sans réduire les ressources naturelles pour les générations futures. Cela doit se traduire par une production plus saine, moins polluante, respectant les exigences

sanitaires environnementales et prenant en compte l'avenir des agriculteurs. L'agriculture biologique va dans le sens d'une agriculture durable.

Limites et risques du concept de développement durable :

- Pourquoi les pays riches, maintenant développés, imposeraient-ils aux pays en développement une vision limitative de leur développement ?
- Risque d'une dérive vers des modèles qui admettent la substitution du capital naturel par un capital de connaissances. De tels modèles sont notamment défendus par des organismes américains ;
- Appropriation, par les puissances maîtrisant les technologies de l'information, des mécanismes de normalisation et de régulation internationaux, permettant aux plus riches d'imposer un modèle qui aboutit de fait à une répartition encore plus injuste des savoirs, et par conséquent des ressources naturelles ;
- Récupération du label "développement durable" pour soutenir des politiques ou des opérations commerciales sans rapport ou presque avec la notion même (ex : "tourisme durable" réservé aux plus riches).

A ce stade, il nous est important de rappeler la critique du développement durable. En effet, pour les opposants à l'idéologie du développement et de la croissance, il n'est pas possible que le développement des 20% de la population du monde qui consomme 80 % des ressources naturelles puisse être durable. Ils dénoncent également le flou de la notion de développement qui peut se rapporter aussi bien au développement humain qu'à la croissance économique. Chacun peut trouver dans l'expression "développement durable" la confirmation de ses aspirations : soit la remise en cause du développement tel qu'on l'a connu et de ses excès, soit la confirmation que la croissance peut se poursuivre "durablement".

3.5.2.5. Objectifs du Millénaire pour le développement(OMD)

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été adoptés par les 189 Etats membres de l'ONU en septembre 2000. Ils visent à améliorer, d'ici le

bien-être de l'Homme en réduisant la pauvreté, la faim dans monde et la mortalité infantile et maternelle, en garantissant l'accès à l'enseignement pour tous (l'éducation pour tous), en contrôlant et en gérant les épidémies et les maladies, en abolissant la discrimination entre les sexes, en assurant un développement durable et en établissant des partenariats à l'échelle mondiale.

Les OMD sont au nombre de 8.

Objectif 1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

- Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour,
- Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

Objectif 2 - Assurer l'éducation primaire pour tous

- Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Objectif 3 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Objectif 4 - Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

- Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Objectif 5 - Améliorer la santé maternelle

- Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

Objectif 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- Cible 7. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle,
- Cible 8. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

Objectif 7 - Assurer un environnement durable

- Cible 9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales,
- Cible 10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre,
- Cible 11. Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

Objectif 8 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Cible 12. Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international,
- Cible 13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allégement de la dette des PPTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté ;
- Cible 14. Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale),
- Cible 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme,

- Cible 16. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile,
- Cible 17. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement,
- Cible 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordées à tous.

3.6. Financement décentralisé comme stratégie de développement

3.6.1 Historique de la microfinance

Le micro-crédit a pris véritablement son essor dans les années 1980, bien que les premières expérimentations remontent au début des années 1970 au Bangladesh en particulier et dans quelques autres pays. Au début des années soixante-dix au Bangladesh, un professeur d'économie, Mohammed Yunus, fait le pari de prêter un peu d'argent à quelques femmes trop pauvres pour avoir accès à un quelconque système de crédit. S'inspirant des pratiques financières informelles locales, il propose de substituer des garanties morales à des garanties matérielles. Le principe du cautionnement mutuel, qui avait fait ses premiers pas avec le crédit populaire et agricole au siècle dernier, est remis au goût du jour. De cette première initiative naîtra la *Grameen Bank*, devenue aujourd'hui le symbole du crédit aux pauvres.

L'idée est simple ; il n'empêche qu'elle révolutionne le monde de la finance en montrant qu'il est possible d'octroyer du crédit à des pauvres dépourvus de terre, de biens et d'épargne. Notons également que l'offre de services financiers ne se limite pas au microcrédit. Si le recours à des garanties " morales " autorise l'octroi de crédit sans mobilisation d'épargne préalable, il n'empêche que les plus pauvres, et notamment les femmes, ont également besoin d'épargne ; (GUERIN, 1997).

Par rapport à la situation antérieure qui se caractérisait grosso modo par l'octroi de crédits subventionnés effectués le plus souvent par des non spécialistes, la différence tient à l'importance accordée au remboursement, à la fixation d'un taux d'intérêt couvrant le coût de la prestation du crédit, et au ciblage de groupes de clients n'ayant le plus souvent pour seule autre source de crédit que le secteur informel. L'accent est donc mis aujourd'hui sur la création d'institutions locales pérennes destinées à servir les pauvres.

Le système financier décentralisé en RD Congo comprend une multitude d'institutions ayant chacune une forme particulière de gestion et d'administration. Issue généralement des Organisations Non Gouvernementale de Développement (ONGD), ces structures ne savent pas se détacher et continuent à subir la pression de leurs institutions mères, (KIKATA, 2005). Au monde Si la microfinance a donc déjà une histoire, il reste que depuis la fin des années soixante-dix, elle suscite de toute évidence un regain d'intérêt. L'échec des banques de développement et des systèmes bancaires importés du Nord, l'exacerbation des « coûts sociaux » des plans d'ajustement structurel, la prise de conscience du dynamisme et des vertus de l'« informel » et enfin la très forte médiatisation de la *Grameen Bank* relancent les débats. (GUERIN, 1999).

En Afrique, les pratiques de la microfinance sont encore plus anciennes, surtout celles qui relèvent de la collecte de la petite épargne comme les tontines, (MAYOUKOU ,1994). Dans des pays comme le Burkina Faso ou le Cameroun par exemple, les premières coopératives d'épargne et de crédit ont vu le jour au cours des années 60 et en République Démocratique du Congo, c'est depuis l'époque coloniale. Généralement, il est admis que l'histoire de la micro finance en RD Congo remonte depuis la colonisation avec le décret du roi souverain des belges du 24 mars 1956 sur la création et le fonctionnement des sociétés coopératives indigènes et même un peu plus tôt avec les paysannats. De ce décret, on peut retenir la création des premières coopératives dirigées par les indigènes du Congo Belge.

Ainsi, cette histoire du système des financements décentralisés en RD Congo s'est forgée autour des trois vagues successives ayant chacune ses caractéristiques propres (MINISTERE PME ,2006).

a) La première vague : de la colonisation au décret du 24 mars 1956

Cette première phase de l'histoire de financement de proximité regroupe les différents paysannats et coopératives agricoles créés par la colonisation pour accroître la production des matières premières destinées à l'industrie de la métropole. Il s'agit notamment des coopératives et paysannats autour de certains produits notamment le coton, le palmier à huile, l'hévéa, etc. Cette répartition territoriale en faveur des institutions financières a eu pour avantage de mieux répartir les interventions et mieux distribuer les crédits. On notera qu'aucune coopérative financière n'a été créée pendant cette période par les indigènes congolais.

b) La deuxième vague : de l'indépendance 1960 à 1990

C'est au courant de cette deuxième vague que les indigènes congolais ont pu constituer les premières coopératives purement financières. Malgré l'absence des connaissances et d'expériences en matière de gestion coopérative, des grandes institutions financières de proximité ont vu le jour. Deux grands foyers ont constitué la base du développement des coopératives en RD Congo:

- le foyer de Kinshasa (qui comprend la ville de Kinshasa, les Provinces de Bandundu, du Bas-Congo de l'Equateur),
- le deuxième foyer, celui du Kivu qui comprend le reste de la République (Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Katanga et la Province Orientale).

Durant cette période, les coopératives ont gérés plus de 7% des dépôts des banques commerciales en activité dans le pays avec plus d'un million des clients. En l'absence d'une loi spécifique aux institutions financières de proximité, la Banque Centrale du Congo (BCC) a publié l'instruction n° 1 aux Coopec du 30 septembre 1985 pour canaliser les activités de ces institutions. Cette instruction de la Banque

Centrale a eu le privilège de séparer les coopératives financières de la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

c) La troisième vague : de 1990 à nos jours.

Avec la démocratisation du pays vers les années 1990, on a assisté à une libéralisation de l'économie d'une part et du secteur financier de l'autre. En outre, le sommet mondial de microfinance de 1997 à New York a vu naître un type particulier de financement de proximité, celui de microfinance. Ainsi, à côté des coopératives d'épargne et de crédit, ayant une histoire propre et ancienne bien fournie, se développent les institutions de microfinance, elles aussi avec leurs propres particularités : la proximité de l'activité, l'accès des pauvres aux services financiers et la libéralisation du taux d'intérêt (le taux directeur de la Banque Centrale restant le taux de référence par excellence. (KIKATA, 2005).

Durant cette période plusieurs études sur la microfinance ont été effectuées dans le monde, en Afrique et en RDC comme retracée dans la revue de la littérature. La RDC, de concert avec les institutions de bretton woods (FMI, banque mondiale) s'est engagée dans la voie de restauration, de la consolidation de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Cette pauvreté qui sévit depuis plus de deux décennies en République Démocratique du Congo est restée l'un de défi majeur pour le pouvoir public.

La fin des hostilités et la mise en place du PIR se sont traduites par une réelle amélioration des indicateurs économiques. Suite à l'exécution du programme, marqué par la maîtrise et le respect des procédures d'engagement des dépenses, et une limitation des émissions monétaires, l'inflation, qui se situait à un taux de 511% fin 2000 a été ramenée à 16% fin 2002, puis 5.7% en 2003 (taux annualisé sur la période Janvier- Octobre). Le franc congolais a connu une appréciation de 12% au terme du programme (mars 2002) et, fort de ces succès, la RDC a renoué avec la

croissance économique, évaluée à 3.6% du PIB en 2002 et 3.4% du PIB en 2003, (MARC, 2003).

3.6.2. Financement décentralisé dans la Province Orientale

3.6.2.1. But de la Microfinance dans la Province Orientale

Le but de la microfinance dans la province orientale comme ailleurs au pays est de rompre le cercle vicieux de la pauvreté en relançant les activités économiques. Ainsi la microfinance est attendu comme l'ensemble des services financiers offerts par les organisations financières informelles ou intermédiaires aux exclus du système financier formel pour le financement d'activités économiques. La figure 3-5 ci-dessous présente le cercle vicieux de la pauvreté.

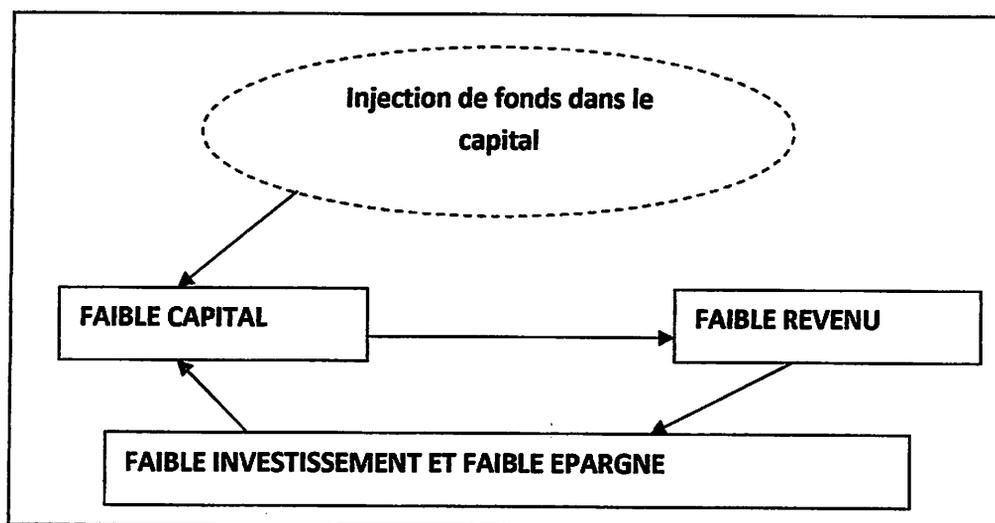


Figure 3-5 Cercle vicieux de la pauvreté.

3.6.2.2. Banque communautaire à Kisangani

Plusieurs interventions de crédits et épargnes ont été organisées à Kisangani après la faillite de la CADECO par les acteurs suivants : B.D.D, CARITAS Développement, PDC, la FOLECO, COPEMECO, cela depuis 1991 pour les uns et au début de 2000 pour les autres : CREDIT BOYOMAI, ICG,...

Malgré la diversité d'approches, dans la plupart de cas, ces interventions se sont arrêtées avec la fin de subsides à Kisangani et ses environs, (NGOY ,2005). Pour aider à la réflexion et anticiper l'avenir, cette esquisse a choisi l'analyse de l'insertion du cas de la microfinance par l'approche Banque communautaire en vue d'approfondir les enjeux et d'aider les uns et les autres de tirer les leçons pour un avenir efficient et durable.

L'approche Banques communautaires (BACO) a été introduite à Kisangani par IMF HOPE dans le cadre de son programme d'appui aux ménages sans moyen financier officiel. Ainsi la bonne compréhension de cette approche à Kisangani est liée à la présentation de IMF HOPE ce que nous allons faire dans ces lignes qui suivent.

3.6.2.2.1. Aperçu historique de l'IMF HOPE

L'IMF HOPE RDC est née de Hope International qui est une ONG Chrétienne Américaine de micro finance aux Etats-Unis d'Amérique. Hope international est présent dans différentes parties du monde et plus particulièrement en Asie (Afghanistan, Chine...), en Amérique Latine (République Dominicaine et Haïti), en Europe de l'Est et dans les anciennes républiques soviétiques (Moldavie, Roumanie, Russie, Ukraine) et en Afrique (Ouganda, République Démocratique du Congo et Rwanda).

En République Démocratique du Congo où elle intervient depuis 2004, l'expérience a d'abord été tentée à Kinshasa, la capitale avant d'être étendue à d'autres villes du pays (Kisangani, Lubumbashi, Likasi, ...), (YOUSSOUFOU et *al.*,(2006). Conformément aux lois et règlements en vigueur en RDC, elle a été agréée sous le N° D 143//Gouv/n°1189 de la Banque Centrale du Congo. Elle a pris la forme d'une institution de micro finance permanente, dans la province Orientale plus précisément à Kisangani, l'IMF HOPE était située d'abord sur l'avenue

Mulamba (derrière l'AFRACO, Ex Bureau PNUD) et ensuite sur le Boulevard Mobutu (actuellement la coquette) dans la commune Makiso.

3.6.2.2.2. But de l'IMF HOPE

L'IMF HOPE avait pour but de:

- Fournir des services financiers durables, des formations qui ont de l'impact positif sur la santé physique et spirituelle ;
- Renforcer économiquement l'église et la communauté à travers ses membres ;
- Valoriser le travail de l'entrepreneur vulnérable afin de rendre gloire et honneur à Jésus Christ.

3.6.2.2.3. Objectif de l'IMF HOPE

L'IMF HOPE poursuivait les objectifs ci après :

1. Briser le cycle de pauvreté et misère en rendant disponible les microcrédits aux plus petits commerçants exclus du système bancaire classique ;
2. Renforcer les capacités de gestion des membres ;
3. Développer la culture de l'épargne en vue de faire face aux divers types d'éventualités;
4. Renforcer par les crédits les affaires des agents économiques sans tenir compte de leur sexe, religion, ou de leur appartenance ethnique.

3.6.2.2.4 Organisation et fonctionnement de l'IMF HOPE RDC (Bureau de Kisangani)

Le bureau de l'IMF HOPE Kisangani était chapoté par un Directeur de programme qui a dans ses attributions la gestion des agents et de la politique générale de l'Institution.

Le bureau de Kisangani compte 42 agents répartis en trois groupes suivants :

- a. Le staff bureau (16 personnes)
- b. Le staff terrain (22 personnes)

c. L'équipe des gardiens (4 personnes)

3.6.2.2.5. Champ d'action

Les activités de l'IMF HOPE visaient les personnes vulnérables qui ont un petit « business » et qui n'ont pas accès au système bancaire classique.

3.6.2.2.6. Domaine d'intervention

L'IMF HOPE octroyait de micro crédit à des clients et collecte leurs épargnes. La formation des banques communautaires « BACO » regroupant les clients ayant bénéficié les crédits dans les cinq communes de la rive droite et d'une commune de la rive gauche à savoir les Communes : Mangobo, Tshopo, Makiso, Kabondo, Kisangani et Lubunga.

3.6.2.2.7. Activités réalisées

Outre les BACO, l'IMFHOPE avaient créée plusieurs groupes solidaires. Le groupe solidaire est une équivalente de la banque communautaire mais dont les membres bénéficient des crédits en dollar US allant d'au moins 800\$. Ici les membres sont moins nombreux (5 à 10) mais ils ont le portefeuille important. En effet, la forte demande de services de la microfinance par les pauvres, nécessite un financement important du secteur, (GIBBONS et *al*, 2004). Il est indéniable que les pauvres ont un réel besoin d'un accès permanent en services financiers. Cependant, les IMF dépensent trop de temps et d'argent à définir un seuil de pauvreté et à sélectionner les clients sur la base de leur niveau de vie. Elles devraient davantage se pencher comme le souligne WRIGHT et *al*. (2009) sur le développement de nouveaux produits plus adaptés et réellement utiles aux pauvres, comme: épargne et les prêts d'urgence.

3.6.2.2.8. Adhésion à l'IMF HOPE

Pour être membre de l'IMF HOPE, il fallait probablement avoir une activité commerciale et ensuite répondre aux critères d'éligibilité ci-dessous :

- Avoir l'âge variant de 18 à 65 ans ;
- Habiter proche de la BACO ;
- Assister à toutes les séances de formation
- Ne pas être engagé à un autre programme de micro crédit
- Deux personnes de même famille ne peuvent pas faire partie d'une même BACO.

2.1.2.1.1. Partenaire

Le partenaire principal de l'IMF HOPE RDC est Hope Internationale qui est une ONG Chrétienne Américaine.

PARTIE 2 : MILIEU ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE QUATRIEME : MILIEU ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

4.1. Description du milieu

4.1.1 Limitation de la zone d'étude

Notre étude a été réalisée à Kisangani auprès des vendeurs des produits agricoles membres de Banque Communautaire dans cinq communes parmi les six constituant la ville de Kisangani, il s'agit notamment de: Kabondo, Tshopo, Makiso, Kisangani et Mangobo. Kisangani occupe une superficie de 1910 km² et est située dans la partie orientale de la cuvette centrale congolaise à 0°31'Nord et 25°11'Est, à l'altitude de 396m (NYONGOMBE, 1993). Le climat est du type Af selon la classification de KOPPEN. C'est un climat chaud et humide.

Les températures moyennes sont respectivement de 25°C pendant la journée et de 20°C pendant la nuit. L'humidité relative varie entre 80 à 90%. Cette ville est composée administrativement par six communes à savoir : les communes de : Lubunga, Makiso, Tshopo, Kabondo, Mangobo et celle de Kisangani. La ville de Kisangani est une mégapole régionale d'où son importance sur le plan économique et politique (BAYA, 1988).

4.1.2. Population de Kisangani

L'évolution de la population boyomaise pour la période de 1996 à 2000 est passée de 431.952 à 500.965 habitants respectivement en 1996 et 2000 soit un accroissement annuel moyen de 2,7% tandis que celle de la province est passée de 5.692 000 à 6.192.000 habitants pour la même période soit un accroissement moyen annuel de 1,8%. La moyenne provinciale est faible par rapport à celle de la ville de Kisangani. En effet durant cette période d'observation à cause des différentes guerres dans la province, il y a eu des mouvements massifs de la population soit vers la capitale soit vers les pays frontaliers. Ces mouvements massifs ont eu une incidence considérable sur la vie socio-économique de la ville.

Dans les six communes de la ville, la population en 2008 est répartie comme l'indique le tableau 4-1 suivant :

Tableau 4-1 : Répartition de la population par commune à Kisangani

Commune	Population Effective				Total	%
	Homme	%	Femme	%		
Kisangani	47205	8.7	48156	9.1	95361	8.9
Kabondo	103230	19.0	103092	19.5	206322	19.2
Lubunga	113435	20.9	100590	19.0	214025	20.0
Makiso	54281	10.0	62658	11.9	116939	10.9
Tshopo	114650	21.1	103286	19.5	217936	20.3
Mangobo	110245	20.3	111240	21.0	221485	20.7
Total	543046	100.0	529022	100.0	1.072.068	100.0

Sources : Institut National de statistique, rapport 2008.

Il ressort de ce tableau que la commune Mangobo est la plus peuplée de la ville avec 20,7% de la population totale ; elle est suivie de la commune Tshopo et Lubunga avec respectivement 20,3% et 20,0% de la population de la ville de Kisangani. A la queue de cette situation on trouve la commune Kisangani avec 8,9% de la population totale. La population a doublé dans un laps temps à Kisangani, en effet l'insécurité dans le milieu rural et l'inexistence dans ce milieu des infrastructures des bases ont contribué à l'accélération de l'exode rural à Kisangani et de la fécondité car dit –on le malheur engendre les enfants. Cette dynamique population se livre à plusieurs activités socio économiques notamment taxi moto, malewa, vente de produits agricoles, activité minières, petit commerce, administration publique

Jadis ville commerciale et troisième pool économique du pays avec son grand port fluvial, son aéroport international, son chemin de fer, ses 5 industries de transformation, ses axes routiers d'intérêt national, ses 3 axes d'intérêt régional et plus de 100 routes de dessertes agricoles sans compter ses infrastructures sociales, Kisangani est devenue une ville en crise et parfois enclavée. En effet, la succession

des guerres depuis 1996 avait coupé les voies d'approvisionnement de la ville en denrées alimentaires. La ville connaît encore de sérieux problèmes pour assurer la sécurité alimentaire de sa population.

La remise en état de circulation de la route nationale 4 reliant Kisangani avec l'Est (Bunia, Butembo, Beni, ...), la réhabilitation des Routes Banalia, Opala, Yangambi, Lubutu et Ubundu viennent combler les besoins immenses de la population et pousse le pouvoir public à accomplir sa fonction de l'Etat. Mais le suivi de toutes ces réalisations fait généralement défaut et nous ramène souvent à la case de départ dans la plupart des cas.

4.1.3. Localisation des marchés enquêtés dans la zone de l'étude

Dans la commune Mangobo, nous avons enquêté les marchés suivants:

- a) Marché Christ-roi;
- b) Marché Balese;
- c) Marché Djubudjubu.

Dans la commune Tshopo, les marchés suivants ont été enquêtés :

- Marché de la 11ème Avenue;
- Marché 15ème Avenue.

Dans la commune Makiso, les marchés ci-après ont été enquêtés :

- Marché central ;
- Marché cabine ;
- Marché Annualité ;
- IAT.

Comme marchés enquêtés dans la commune Kabondo, nous avons :

- marché N'sele,
- marché Foyer,
- Marché Makolo ngulu.

Dans la commune Kisangani par contre comme marchés enquêtés, nous pouvons citer :

- marché Chololo,
- marché central (KAMULETE),
- marché CIMESKIS,
- marché KIKONGO,
- marché PK 6,
- marché Aéroport Bangboka.

4.2. Approche méthodologique

4.2. 1. Sources des données

Pour mener à bien notre étude, nous avons collecté les données à partir de deux sources à savoir : les données secondaires (documentaires : carnet des membres, rapports IMF HOPE, travaux de recherche (IFA-Yangambi) et les données primaires (fournies par nos enquêtes).

4.2.2. Méthodes d'enquêtes et choix de sites

Nous avons fait appel à plusieurs méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données telles que la méthode inductive et la méthode descriptive (GRAWITZ,1993).

4.2.2.1. Méthode inductive

Elle procède par l'analyse systématique de chaque cas afin d'en tirer une conclusion. Le principe de cette méthode est de partir du particulier au général et de ce fait aux généralisations. L'application de cette méthode commence lorsque ayant collecté une masse importante des faits économiques, le chercheur tente par l'observation attentive et la confrontation, l'analyse d'en dégager les traits essentiels, les rapports nécessaires entre les faits. Dans le cadre de cette étude depuis 2005 à

2010, plusieurs travaux³ ont été conduits au département de l'économie agricole sur la contribution socio-économique des IMF/HOPE à Kisangani.

4.2.2.2 La méthode descriptive

Cette méthode nous a permis de décrire les faits sur terrain de recherche et a servi donc de guide pour décrire les procédures de la sollicitation, du remboursement et de l'épargne des fonds entre l'IMF et leurs bénéficiaires. Grace à l'approche systémique, nous avons établi les liens existant entre les éléments du système et le tout. Nous avons pris connaissance de la base des données à Hope (base de sondage) et décrit ainsi les caractéristiques des bénéficiaires de microfinances à IMF/HOPE Kisangani comme caractérisé dans notre échantillon au point suivant.

4.2.2.3. Echantillon

Selon DELANDSHEERE (1994) «échantillonner», c'est choisir un nombre limité d'individus dont l'observation permet de tirer les conclusions applicables à la population, entière dans laquelle le choix a été réalisé.

La base de sondage établie en mai 2006 par IMF/HOPE indiquait l'existence de 2060 bénéficiaires des microcrédits Ainsi la répartition des membres réguliers de BACO selon la nature de l'activité exercée est reprise dans le tableau ci-dessous.

³ *Plusieurs travaux de monographies et mémoires ont été rédigés au département de l'économie agricole sous notre encadrement et promotion.*

Tableau 4-2 Répartition des membres réguliers de BACO selon la nature de l'activité exercée en mai 2006.

Nature d'activité	Membres réguliers	
	Effectif	%
Commerce divers et restaurant	324	42,6
Vente des produits agricoles	266	35
Services (cabine, réparateurs,...)	117	15,4
Friperie	53	7
Total	760	100

Le choix des 237 membres vendeurs de produits agricoles parmi les 266 membres réguliers de BACO repartis dans ce tableau 4-2 a été opéré grâce au choix raisonné répondant à ces critères retenus notamment:

- ⊥ Etre membres des banques communautaires (BACO IMFHOPE),
- ⊥ Avoir été réguliers et être au troisième cycle,
- ⊥ Accepter de collaborer à l'enquête,
- ⊥ Résider dans la commune d'enquête.

Un sondage exhaustif ($n \gg N$) avec une fraction de sondage de 0.37 de bénéficiaires réguliers, nous a permis au deuxième degré de notre échantillon de retenir 237 vendeurs de produits agricoles pour l'analyse de l'insertion économique de la microfinance à Kisangani. Nous avons poursuivi notre échantillon auprès des vendeurs des produits agricoles dans les marchés des communes citées. Pour besoin de notre étude, nous nous sommes entretenus avec les vendeurs retenus à la suite de notre choix raisonné.

Pour certains produits agricoles, vu le nombre réduit des vendeurs bénéficiaires de microcrédit, nous avons fait le recensement. Pour les autres produits par contre, un échantillon représentatif a été constitué par strate et en tenant compte

des critères agro-économiques et socio-économiques, de l'effectivité des banques communautaires, de l'octroi de la micro finance à la vente des produits agricoles.

Car en effet, les enquêtes agro -économiques sont habituellement et particulièrement difficiles et complexes, puisqu'elles recouvrent un éventail très large d'activité et d'objectifs différents, ce qui exige une multiplicité des méthodes, (FAO, 1994).

4.2.3. Techniques et Matériels

a) Technique

Nous avons utilisé l'interview, l'observation directe et le questionnaire dans la collecte des données. La technique utilisée pour la réalisation de l'enquête était basée sur l'interview dont le thème d'entretien est en *annexe4-1*. Les matériels utilisés lors de la récolte des données étaient une fiche d'enquête où nous inscrivons toutes les informations telles que le montant reçu, le montant remboursé, le taux d'intérêt, le taux de change, les quantités vendues, le prix d'achat, le prix de vente, l'identité du répondant (sexe, âge, niveau d'étude, etc.)...

b) Matériel

Comme matériels, nous avons utilisé le questionnaire, la balance, le vélo, la moto, ...

4.2.4. Spécification des variables

Comme variables à considérer pour atteindre la connaissance voulue, nous pouvons citer les suivantes (liste non exhaustive) : le montant accordé, le taux d'épargne, le délai de remboursement, le montant épargné, le cycle du crédit, la destination, le chiffre d'affaires ; le montant de remboursement, la destination de l'épargne, facteurs positif et négatif de la micro-finance, la marge bénéficiaire, le prix de revient , le prix de vente, la rentabilité commerciale, l'identité de l'agent (niveau d'études, taille du ménage, sexe, état matrimonial,), nombre de bénéficiaires,

charges sociales, types d'habitat, effectifs des enfants scolarisés, nombre de repas par jour, dépenses du panier de la ménagère, effectifs de ménages payant la Regideso,...

4.2.5. Traitement et modèles d'analyses

4.2.5.1. Traitement des données

Les Banques communautaires à Kisangani et ses environs ne constituent pas des systèmes fermés, mais plutôt les systèmes ouverts caractérisés par des échanges perpétuels avec l'extérieur, rendant leur comportement plus riche de possibilités mais aussi plus difficile à étudier. Comme souligne BERTALANFFY (1968), le produit de l'activité (out put) d'un système n'est plus considéré de l'intérieur comme la somme des parties, mais en totalité de l'extérieur, le système étant considéré dans son environnement.

Le système est donc défini comme un ensemble d'objets et de relations entre les objets et leurs attributs, c'est à dire on privilégie les relations entre le tout et les parties. Nous pouvons cependant analyser ce système et ses interactions pour faciliter la compréhension des stratégies commerciales de survie et de la dynamique socio-économique de la micro finance auprès des vendeurs des produits agricoles.

L'analyse de l'interaction dynamique, ou l'étude de la complexité organisée, est le problème clef de toutes les branches de la science moderne, (GRAWITZ, 1993). Les transformations des structures conceptuelles, créées par le système défini par la micro finance et le commerce de produits agricoles à Kisangani exercent une influence déterminante sur l'évolution de la situation développementale des ménages agricoles.

Pour pallier aux insuffisances de l'approche systémique qui fournit surtout le langage, elle a été couplée à d'autres analyses et à des techniques plus quantitatives. Particulièrement, comme modèle d'analyse, nous avons utilisé:

- L'analyse financière;

- L'analyse statistique.

4.2.5.2 Modèle d'analyse

Les données récoltées ont été agencées et traitées en faisant l'analyse financière et statistique en vue de l'analyse de l'insertion de la microfinance chez les agents économiques vendeurs des produits agricoles et de déceler la capacité de la microfinance à relever les défis socio-économiques dans les ménages de ces agents à Kisangani.

4.2.5.2.1. Analyse financière

Pour étudier les éléments distinctifs de l'approche banque communautaire, nous recourons aux calculs de ces différentes variables de la manière suivante:

4.2.5.2.1.1. Marge bénéficiaire

L'analyse des prix ou des coûts, nous a permis de calculer la rentabilité commerciale (RC). En effet d'après COURTOIS et *al.*, (1982), le prix de revient d'une marchandise est tout ce qu'a coûté cette marchandise dans l'état où elle se trouve jusqu'au stade final qui doit aboutir à dégager la marge bénéficiaire. Cette dernière, en effet est la différence entre la valeur réalisée par un intermédiaire qui vend aux consommateurs une quantité de produits et la valeur consentie pour l'acquisition et la mise au marché de la même quantité de produits.

Elle est obtenue en faisant la différence entre le prix de vente et le prix de revient, MUANASAKA et NGOY (2001).

$$M.B = PV - PR$$

Revient

Avec, M.B. : Marge bénéficiaire,

P.V.: Prix de Vente et P.R. : Prix de

4.2.5.1.2. Rentabilité commerciale

Elle a été calculée à partir de la marge bénéficiaire obtenue divisée par le prix de chiffre d'affaires ou la valeur de vente de la période multipliée par 100

$$RC = \frac{MB}{VV} \times 100 \quad \text{Avec, RC : Rentabilité Commerciale, MB : marge}$$

bénéficiaire et VV. : Valeur de vente

4.2.5.1.3 Taux d'épargne (TS)

Au niveau de l'activité de micro crédit, les éléments formatifs du montant épargné(S) par chaque opérateur seront considérés pour calculer le taux d'épargne (TS).

$$TS = \left(\frac{S}{Mr} \right) \times 100 \quad \text{où avec } S = \text{Valeur épargnée par cycle } Mr = \text{Montant reçu}$$

par cycle

Le cycle de microfinance selon l'approche banque communautaire est une période de 17 semaines durant laquelle le nouveau membre qui a adhéré à la banque communautaire (entreprise d'économie sociale) s'engage individuellement et solidairement à rembourser le principal au taux d'intérêt de 18%. Une semaine de grâce est accordée à chaque entreprise de l'économie sociale durant laquelle les membres peuvent épargner et ne pas rembourser obligatoirement.

Le montant accordé lors du passage d'un cycle à l'autre dépend en principe du volume de l'épargne réalisé lors du cycle précédent. Il n'est pas exclu qu'un membre puisse stagner durant plusieurs cycles sur le même montant si son chiffre d'affaires demeure quasi constant.

4.2.5.1.4. Chiffre d'affaires (CA) du membre d'une institution de microfinance.

A la fin du cycle, la somme du montant géré par le membre était constitué par trois composantes principales suivantes à savoir :

- Montant accordé,

- Le remboursement et
- L'épargne

Cela constituait le volume du montant géré durant le cycle par le membre, donc son chiffre d'affaire.

$CA = Mo(1+i) + S$, Avec Mo : Montant accordé par cycle, S : Montant épargné par cycle

i : Taux d'intérêt

CA = chiffre d'affaire

4.2.5.1.5. Apport de la microfinance

Pour l'impact du micro-crédit, nous allons calculer les effets financiers résultant de cette activité en appliquant la définition de l'apport de l'action:

$$\text{Apport de l'action} = \text{Flux à la sortie de l'action} - \text{Flux à l'entrée de l'action}$$

Il convient de souligner que l'entrée en cycle de microfinance est précédée par l'analyse d'une affaire qui détermine la hauteur du montant à accorder. Ainsi le montant accordé au premier cycle dépend essentiellement de la viabilité des affaires avant la microfinance.

L'analyse financière sera toujours complétée par l'analyse économique (COMMISSION EUROPEENNE, 1997). Cette dernière, selon FERON(1967), porte essentiellement sur les théories économiques et les interprétations graphiques des données recueillies dans les statistiques en vue de dégager les différentes tendances de la courbe et mieux connaître les réalités économiques dans les différents secteurs de l'économie pour confronter les réalités du moment et extrapoler pour l'avenir. Le taux de croissance a été calculé pour déterminer le rythme avec lequel les variables explicatives de l'activité de microfinance à Kisangani ont évolué.

a et b= paramètres à estimer pour définir la droite recherchée.

Les logiciels word, EXCEL et SPSS nous ont servi à constituer nos bases des données pour analyse, présentation et discussion comme repris dans la partie trois reprise dans les chapitres suivants.

- Le remboursement et
- L'épargne

Cela constituait le volume du montant géré durant le cycle par le membre, donc son chiffre d'affaire.

$CA = Mo(1+i) + S$, Avec Mo : Montant accordé par cycle, S : Montant épargné par cycle

i : Taux d'intérêt

CA = chiffre d'affaire

4.2.5.1.5. Apport de la microfinance

Pour l'impact du micro-crédit, nous allons calculer les effets financiers résultant de cette activité en appliquant la définition de l'apport de l'action:

$$\text{Apport de l'action} = \text{Flux à la sortie de l'action} - \text{Flux à l'entrée de l'action}$$

Il convient de souligner que l'entrée en cycle de microfinance est précédée par l'analyse d'une affaire qui détermine la hauteur du montant à accorder. Ainsi le montant accordé au premier cycle dépend essentiellement de la viabilité des affaires avant la microfinance.

L'analyse financière sera toujours complétée par l'analyse économique (COMMISSION EUROPEENNE, 1997). Cette dernière, selon FERON(1967), porte essentiellement sur les théories économiques et les interprétations graphiques des données recueillies dans les statistiques en vue de dégager les différentes tendances de la courbe et mieux connaître les réalités économiques dans les différents secteurs de l'économie pour confronter les réalités du moment et extrapoler pour l'avenir. Le taux de croissance a été calculé pour déterminer le rythme avec lequel les variables explicatives de l'activité de microfinance à Kisangani ont évolué.

4.2.5.2. Analyse statistique

4.2.5.2.1. Moyenne arithmétique

La moyenne arithmétique d'une série est égale à la somme des éléments de la série divisée par le nombre des éléments de la série (DARPOUX et ROUSSEL, 1972). Elle permet de résumer l'ensemble d'observations à un indice de tendance centrale et facilite les comparaisons.

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n xi \quad \text{Avec : } X : \text{ moyenne arithmétique ; } \sum xi : \text{ Somme des}$$

observations ;

n : nombre de ces observation.

4.2.5.2.2. Calcul de pourcentage

$\% = \frac{X_i}{N} \times 100$ où X_i = observation, N = nombre d'observation, (NGOY et TSHIMUANGA ,2005).

4.2.5.2.3. Ecart-type

L'écart type est la racine carrée de la variance (DAGNELIE, 1975).

$$\delta = \sqrt{\frac{1}{n} \sum (xi - X)^2} \quad \text{où :}$$

n : nombre des observation ;

xi : somme des observations ;

X : moyenne arithmétique.

δ : écart type.

4.2.5.2 4. Coefficient de variation

C'est le rapport entre l'écart type et la moyenne arithmétique multiplié par 100 (DAGNELIE, 1975).

$$C.V = \frac{\delta}{x} \times 100 \quad \text{Où :}$$

δ : écart type ;

C.V : Coefficient de variation ;

X : moyenne arithmétique.

Si $CV < 15\%$ la distribution est très homogène

$CV \leq 30\%$ la distribution est homogène

$CV > 30\%$ la distribution est hétérogène, NGOY (2012)

4.2.5.2. 5 Intervalle de confiance (α ; standard_dev; taille)

α représente le niveau critique utilisé pour calculer le niveau de confiance. Celui-ci est égal à $100(1 - \alpha)\%$; en d'autres termes, un α de 0,05 indique un niveau de confiance de 95 %. Standard_dev représente l'écart-type de population pour la plage de données ; cet argument est supposé connu et la taille représente la taille de l'échantillon. Dans notre étude nous considérons que l'argument α a une valeur de 0,05, le calcul de la zone sous la courbe normale standard vaut $(1 - \alpha)$, ou 95%. Cette valeur est égale à $\pm 1,96$. L'intervalle de confiance est alors le suivant :

$$\bar{x} \pm 1,96 \left(\frac{\sigma}{\sqrt{n}} \right), \text{ avec } \bar{x} : \text{ la moyenne, } \sigma : \text{ l'écart type,}$$

n : taille de l'échantillon

4.2.5.2.6. Equation de la tendance générale des variables de l'activité de microfinance

Nous avons pour certaines variables explicatives de l'activité de microfinances à Kisangani calculé l'équation de la tendance générale de certaines variables comme (notamment montants accordés, montants épargnés, le remboursement, effectifs de membres, charges sociales et le nombres de personnel chargés de prêts) comme suite:

$$Y = -a + bt \text{ avec } Y = \text{la variable endogène ou expliquée, soit l'indice (\%)} \\ \text{calculé}$$

t = la variable indépendante, spéciale temps exprimée en
Années durant la période d'observation.

a et b= paramètres à estimer pour définir la droite
recherchée.

Les logiciels word, EXCEL et SPSS nous ont servi à constituer nos bases des données pour analyse, présentation et discussion comme repris dans la partie trois reprise dans les chapitres suivants.

PARTIE 3: RESULTATS ET DISCUSSION

CHAPITRE CINQUIEME: SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE SANS MICRO FINANCE A KISANGANI

Jadis ville commerciale et troisième pôle économique du pays avec son grand port fluvial, son aéroport international, son chemin de fer, ses 5 industries de transformations, ses axes routiers d'intérêts nationaux, ses 3 axes d'intérêt régional et plus de 100 routes de desserte agricole sans compter ses infrastructures sociales, Kisangani était devenue une ville en crise et enclavée. En effet, la succession des guerres depuis 1996 a coupé les voies d'approvisionnement de la ville en denrées alimentaires. La ville connaissait de sérieux problèmes pour assurer la sécurité alimentaire de sa population.

5.1. Disponibilités alimentaires dans la ville de Kisangani

La sécurité alimentaire (FAO, 2002) existe lorsque tous les êtres humains ont à tout moment l'accessibilité physique et économique en quantité et en qualité à une nourriture leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et protéiques et leur permettant de satisfaire aussi leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Les besoins alimentaires fondés sur la ration alimentaire conseillée par les nutritionnistes ainsi sur l'évolution de la population sont repris dans le tableau 5-1 pour la ville de Kisangani en 1999.

Tableau 5-4 : Besoins et disponibilités alimentaires (en tonnes) de la ville de Kisangani en 1999.

Types d'aliments	Besoins alimentaires	Disponibilités alimentaires	Déficit ou excédent alimentaire
Manioc farine	33.926,98	45.005,65	+ 11078,67
Maïs grain	11.801,39	6.225,52	-5575,87
Riz	9.989,06	7.543,48	-2445,87
Banane Plantain	11.298,64	22.039,93	+ 10741,29
Haricot	6.143,40	1.435,84	- 4707,57
Légumes	9.355,08	6.250,73	-3104,35
Huile de palme	6.143,40	1.326,86	- 4816,54
Poissons	4.246,45	2.922,80	-1323,65
Viandes	3.669,15	1.172,93	- 2496,22
Autres	7.720,28	5.821,32	- 1898,96
Total	104.293,83	99.745,06	-4549,07

Sources : enquête d'avril-mai 2004 et données de bases, (OCHA, 2000).

Il se dégage de ce tableau 5-1, un déficit alimentaire important pour les différentes denrées à l'exception du manioc et de la banane plantain. Malgré la diversité de cultures vivrières pratiquées dans la contrée, le manioc et la banane plantain constituent les aliments de base pour la majorité de la population et la source énergétique offrant le coût par calorie le moins élevé. L'enclavement des territoires de haute production et les contraintes à la commercialisation amenèrent les paysans à se tourner davantage vers la production de ces denrées alimentaires dont le taux de commercialisations est faible car destinées principalement à l'autoconsommation. Par sa position géographique, la sécurité alimentaire de la ville devrait, en principe, être aisément garantie, mais plusieurs contraintes allant de la production à la commercialisation en passant par les infrastructures de transports handicapent le développement agricole et économique de la ville et ses environs. Il s'agit principalement de:

- a) La carence en intrants agricoles, due à une demande d'outils agricoles et de semences
- b) la détérioration du réseau de transport (rareté, indisponibilité, coût élevé des charges d'exploitations) entraînant le recours à une gamme très limitée de moyens de communications peu performants (pirogue, vélo) sur des distances à parcourir très importantes : 400 Km à vélos.
- c) L'exploitation du diamant qui mobilise une partie importante de la main d'œuvre agricole et surtout les jeunes.
- d) L'impact négatif de ces problèmes structurels a été amplifié par une série de facteurs aggravants liés au conflit armé de triste mémoire.

La réduction drastique du revenu et la perte du pouvoir d'achat des ménages, dues à une forte contraction des activités des entreprises assorties du licenciement massif des travailleurs sont parmi les éléments qui ont accéléré la vulnérabilité de la population à l'insécurité alimentaire.

5.2. Moyen de survie

A Kisangani et ses environs, l'économie est réduite à l'agriculture, au petit commerce, à l'exploitation artisanale des ressources naturelles, au transport par moto, vélo et pirogues. En bref, ce sont les activités informelles qui constituent les occupations principales des ménages à Kisangani et procurent à ces derniers un revenu substantiel comme l'indique les tableaux 5-2 et 5-3 suivants.

Tableau 5-5: Dispositions prises par les ménages de la commune de Kisangani pour survivre

ACTIVITES	EFFICTIFS	POURCENTAGE
Agriculture	104	52
Pêche	28	14
Commerce	23	11,5
Toleka (Taxi-vélo)	12	6
Agent de la mairie	7	3,5
Enseignement	18	9
Autres	8	4
TOTAL	200	100

Sources : calculs personnels à partir de la base de données de la FAO/Kisangani⁴.

De ce tableau, il se dégage que sur 200 ménages interrogés dans la commune Kisangani, 104 ménages enquêtés soit 52 % font l'agriculture, 28 ménages soit 14 % survivent grâce à la pêche; 23 ménages soit 11,5 % s'adonnent au commerce; 12 ménages soit 6 % pratiquent le Toleka (transport à vélo); 18 ménages soit 9 % sont dans l'enseignement, 7 ménages soit 3,5 % sont des agents de la mairie et 8 ménages soit 4% font d'autres activités que celles citées ci- haut. Les résultats de la commune Kisangani sont le reflet des autres communes et montrent la prédominance de l'agriculture comme activité principale de la grande majorité de la population boyomaise dans cette période de crise aigüe que connaissent la ville et ses hinterlands.

5.3. Revenu des ménages à Kisangani et ses environs

L'évaluation de revenu familial par activité principale du ménage à Kisangani est reprise dans le tableau.5-3 ci-dessous.

⁴ Enquête effectuée par la FAO/Kisangani en 2003, villages paysans sous la conduite de NGALULA LUKUSA

Tableau 5-6: Evaluation du revenu familial mensuel en Franc Congolais (Fc) et en \$ US

Domaine d'activité		Agriculture	Petit commerce	Salarié	Autres
Moyenne	Mensuelle/ménage	13217,19	11152,75	20945,73	16080,13
en Fc					
Moyenne	Mensuelle/ménage	52,87	44,61	83,78	64,32
en \$ Us					

Sources : ANGONGOLO, KALAMBAIE ET NGOY (2005). Taux de change: 1\$ US= 250 Fc.

Le total des revenus par domaine d'activité reprend toutes les entrées directes ou indirectes, emmenées dans le ménage par le chef de ménage soit par un autre membre de la famille. En considérant la moyenne mensuelle par ménage, il se dégage du tableau 3 que les salariés constituent la catégorie la mieux rémunérée (84 \$ USA/mois) mais, ils ne représentent que 16 % des personnes interrogées. L'activité agricole et le petit commerce apportent respectivement au ménage pratiquant 52,87 \$ USA et 44,61 \$ USA. Les autres activités (Toleka, tontines, dons et cadeau, ...) procurent au ménage un revenu moyen mensuel de 64,32 \$ USA.

Tenant compte de nombre moyen par ménage qui est de 10 personnes, ces différents revenus reflètent finalement une crise économique grave d'une population disposant d'un pouvoir d'achat extrêmement faible. Suivant la répartition géographique, il faut mentionner que la population de Kisangani est répartie sur le plan administratif en six communes, et, géographiquement le fleuve Congo et la rivière Tshopo déterminent trois secteurs visibles sur la carte:

1. Secteur du centre-ville entre le Fleuve Congo et la rivière Tshopo où se trouvent les communes suivantes: Makiso, Kisangani, Kabondo, Mangobo et la Tshopo.
2. Secteur de la rive droite de la Tshopo où se trouve la seconde partie de la commune de Tshopo II
3. Le secteur de la rive gauche du fleuve Congo couvre toute la commune de Lubunga.

Dans le tableau.5-4 Revenu familial en Franc Congolais (Fc) et en \$ USA par secteur.

Tableau 5-7 : Revenu familial en Franc Congolais (Fc) et en \$ USA par secteur géographique pour les ménages agriculteurs à Kisangani et ses environs.

SECTEUR	Moyenne Mensuelle par Ménage en Fc	Moyenne Mensuelle par Ménage en \$USA
Rive Droite de Tshopo	11472,5	45,89
Rive Gauche	11503	46,01
Centre	16676,25	66,71
Moyenne / Activité	13217,19	52,87
Coefficient de var. (%)	23	23

Sources : calculs personnels à partir de la base de données de la FAO/Kisangani

De ce tableau, il se dégage que les ménages agricoles situés dans le secteur centre se procurent plus d'argent de leur agriculture que ceux de la rive gauche du Fleuve Congo ou ceux de la rive droite de la Rivière Tshopo. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la vente de leur produit jusqu'au lieu de consommation suit un circuit court, en effet généralement les ménages agricoles du centre ont l'information sur la valeur de vente de leur produit car ayant l'accès facile au marché central. Les produits agricoles du secteur rive droite et rive gauche pour parvenir au marché central suit un circuit long où la foule d'intermédiaire impose le prix faible aux producteurs et le prix élevé aux consommateurs finaux.

5.4. Vulnérabilité de la population de Kisangani à l'insécurité alimentaire

En considérant le prix panier basique du ménage, la vulnérabilité pour chaque domaine d'activités à Kisangani a été estimée par le rapport des revenus mensuels au prix du panier minimal de la ménagère comme repris dans le tableau5-5 ci-dessous.

Tableau 5-8 : Indicateur revenu / prix du panier basique du ménage en \$ USA.

Domaine d'activité	Agriculture	Petit Commerce	Salarié	Autres
Revenu mensuel	52,87	44,61	83,78	64,32
Coût du panier minimal de la ménagère	121,09	121,09	121,09	121,09
Couverture des besoins alimentaire en %	44	37	69	53

Sources : calculs personnels à partir de la base de données de la FAO/Kisangani

De ce tableau, il ressort que le revenu mensuel provenant des différentes activités de survie à Kisangani et ses environs ne couvrent pas le besoin alimentaire du ménage. Les salariés couvrent leurs besoins à 69 %, les agriculteurs, les petits commerçants et les autres catégories couvrent respectivement : 44 %, 37 % et 53 % de leurs besoins alimentaires. En d'autres termes, à Kisangani et ses environs, les ménages d'agriculteurs, de petits commerçants, de salariés et des autres catégories ne peuvent mensuellement accéder à une alimentation équilibrée que respectivement durant environ:13 jours, 11 jours, 21 jours et 16 jours. Bref, ces indicateurs reflètent une pauvreté absolue et alimentaire généralisée rendant la population boyomaise incapable d'accéder et de disponibiliser à tout moment d'une alimentation saine.

5.5. Consommation de base de la population de Kisangani et ses environs

Pour survivre, la population de Kisangani a adopté un régime alimentaire assez monotone et dont le menu comprend un aliment de base constitué de pâte (mélange de manioc et maïs, appelé fufu ou bukari), du riz, de tubercule de manioc et de banane plantain comme l'indique le tableau 5-6 présentant l'alimentation de base de ménages boyomais. Le repas intègre également un aliment d'accompagnement composé souvent de légumes feuilles de manioc (pondu) parfois du poisson, de la viande et des chenilles préparés avec l'huile de palme comme adjuvant.

Tableau 5-9 : Types et importance (en %) d'aliments de base des ménages dans la commune de Kisangani.

Repas le plus consommé	Nombre de ménages	%
Feuille Manioc (pondu) et Pâte Manioc (fufu)	118	59
Haricot et riz	16	8
Feuille de patate (matembele) et RIZ	6	3
Poisson et Pâte Manioc (fufu)	10	5
Poisson et Banane	4	2
Riz et Feuille de Manioc (pondu)	15	2,5
Tubercule de Manioc et pondu	10	5
Viande et Pâte de fufu	15	7,5
Haricot et Pâte de Manioc	1	0,5
Total	200	100

Sources : calculs personnels à partir de la base de données de la FAO/Kisangani

L'examen du tableau.5-6 révèle que 59 % des ménages enquêtés dans la commune Kisangani ont un régime alimentaire à base de la Pâte de Manioc (fufu) et des feuilles de Manioc (pondu) comme légumes. Le nombre de repas consommé par jour dans les différents foyers à Kisangani et ses hinterlands n'est pas du tout fameux comme l'indique le tableau 5-7. montrant les résultats de l'enquête effectuée dans la commune Kisangani.

Tableau 5-10 : Nombre de repas consommés par jour dans le ménage de la commune Kisangani.

Nombre de repas consommés par jour	Nombre de ménages	%
1 repas	127	64
2 repas	56	28
3 repas	17	8,5
Total	200	100

Sources : calculs personnels à partir de la base de données de la FAO/Kisangani

En 2004, il ressort de ce tableau que 127 ménages, soit 63,5% prennent un repas par jour, 56 ménages, soit 28 % consomment 2 repas par jour et 17 ménages, soit 8,5 % disposent de 3 repas par jour. La ration alimentaire dominée par une forte proportion d'aliments glucidiques et une carence en aliments protéiques comme c'est le cas à Kisangani et des hinterlands est typique d'une population induite par la crise socio-économique. Cette carence en aliments protéiques d'origine animale est révélatrice de la forte détérioration des conditions de vie à Kisangani, capitale d'une province, disposant pourtant d'importantes réserves de chasse, d'élevages et de nombreux biefs poissonneux, trois sources non négligeables de protéines animales.

Sur le plan socio- économique, la population est plongée dans un environnement de crise. La province Orientale (ex Haut-Zaire) en général et Kisangani en particulier dont l'abondance de production, d'avant l'indépendance avait été principalement l'œuvre des colons belges, portugais, grecs, avait subi les effets de la zaïrianisation de 1973. Les plantations de caféier, les cultures vivrières, les bois précieux, les espèces animales uniques au monde tels les okapis, les rhinocéros blancs etc ; hormis les rivières et les lacs poissonneux qui sont restés sous exploités, tout le reste a été ruiné, saccagé, anéanti d'abord lors de la consolidation du monopartisme du M.P.R. et ensuite lors du démantèlement de la dictature "Mobutiste".

Le recul de l'Etat congolais (ex-zaïrois) sur le front social sera illustré par l'émergence des nouveaux acteurs socio-économiques à Kisangani et ses environs comme le BDD, ICG, COPEMECO, FOLECO, BDC qui ont pu mobiliser les ressources au profit de la population de base.

5.6. Volume d'argent véhiculé par les acteurs au développement

Dans le tableau en *annexe5-1*, nous présentons le volume de montant véhiculé par l'ICG / PO en 2003 en précisant le titre du projet, le domaine d'intervention, le nombre de bénéficiaires et le montant en dollar américain.

Ces montants des microprojets réalisés par l'ICG seraient indicatifs du volume approximatif d'argent véhiculé par les ONGD à Kisangani et ses environs. Il convient de souligner qu'à cette somme de 419.678,00 \$USA véhiculée en 2003; il faut y ajouter le volume relatif au fonctionnement.

5.7. Indicateurs au niveau de la Province Orientale, reflet de la situation de Kisangani.

5.7.1. Education

Les principaux traits caractérisant le secteur de l'éducation en RDC en général et en Province Orientale en particulier sont: la détérioration du secteur public de l'éducation, en particulier le délabrement des infrastructures, le manque de matériel didactique, la démotivation du personnel enseignant, le faible rendement se traduisant par d'importants taux de déperdition, le bas niveau d'acquis des apprenants à tous les niveaux, l'inadaptation de la formation reçue par rapport aux besoins de la société. La proportion d'enfants qui entrent à l'école à l'âge légal (6 ans) est passée de 22,5% en 1995 à 13,9% en 2002. Le taux d'alphabétisation varie selon les provinces et le sexe. En général, le taux d'admission est élevé mais il diminue assez vite.

Il était de 67,3% en 1995 et est tombé à 65 % et 64,8% entre 1999 à 2002 ; il est passé de 82,5 % à 79% pour les garçons contre 54,1% à 51% pour les filles au cours de la même période. En 1995, le taux d'admission en 1^{ère} année primaire était de 42,8% en milieu urbain et de 14 % en milieu rural. Le taux de scolarisation était de 76,8% en milieu urbain et de 51,5 % en milieu rural. Dans le tableau 5-8 suivant, nous présentons les principaux indicateurs de l'éducation dans la Province Orientale prélude de la situation de la ville de Kisangani.

Tableau 5-8: Indicateurs de l'éducation dans la Province Orientale

	Province orientale	RDC
Taux brut de Scolarisation (TBS) dans le Primaire	91,3 %	90,90%
Taux Net de Scolarisation (TNB) de le Primaire		
- 2005 (Enquête 1 – 2 – 3)	53,00%	55,0 %
- 2001 (Enquête MCIS 2)	49,90%	51,70%
Taux Net de Scolarisation (TNB) dans le secondaire		
- 2005 (Enquête 1 - 2 – 3)	40,00%	43,20%
Niveau d'instruction des 15 ans et plus		
- Aucune instruction	25,30%	20,10%
- Primaire	39,90%	31,30%
- Secondaire	34,00%	44,80%
- Programme non formel	0,20%	0,60%
- Universitaire	0,70%	3,20%
Proportion de ménages habitant à 2 Km d'une EPP	68,90%	83,90%

Source : INS, Enquête1 -2-3. (2008)

Nous pouvons remarquer que toutes les moyennes provinciales demeurent inférieures aux moyennes nationales sauf celles de niveau d'instruction de 15 ans et plus pour le primaire et pour aucune instruction.

5.7.2. Disparité selon le genre dans la Province Orientale

Il convient de présenter dans le tableau 5-9 ci-après les disparités selon le genre dans la Province Orientale du point taux de scolarisation dans le primaire et le marché de travail.

Tableau 5-9 : Disparité du genre dans la Province Orientale selon le taux de scolarisation dans le primaire et le marché du travail

	Femmes	Hommes
Taux de scolarisation dans le primaire		
- 2005 (Enquête 1 -2 – 3)	48,9 %	57,2 %
- 2001 (MICS 2)	47,7	51,2 %
Taux d'activité	70,5 %	71,8 %
Revenu mensuel par actif	12 \$	17 \$
Taux de salarisation	3,3 %	10,8 %

Source : INS, Enquête1 -2-3. (2008)

L'inégalité dans le domaine de l'éducation se répercute sur le marché du travail. Les femmes représentent 50,1% de la population de la Province Orientale. Leur taux d'activité (70,5%) est légèrement plus faible que celui des hommes (71,8%). Leurs conditions d'activité sont toutefois plus précaires : un revenu mensuel moyen moins élevé (12\$ pour les femmes contre 17\$ pour les hommes) et un faible taux de salarisation (3,3% pour les femmes et 6,8% pour les hommes). Par ailleurs, 51,4% des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes que l'on retrouve concentrée dans les emplois les plus vulnérables, notamment parmi les travailleurs à leur compte (33,7%) et les aides familiales (62,2%).

5.7.3. Analyse du niveau et de la dynamique de la pauvreté et des inégalités

La structure de consommation des ménages indique, selon une enquête urbaine de l'Institut national de la statistique en 1995, que la pauvreté frappe indistinctement et à des degrés divers, toutes les classes sociales. Près de 74% de ménages des cadres et plus de 80% de ménages des employés sont pauvres. Toutes les deux catégories sociales frisent l'indigence. Ces proportions, très élevées, caractérisent bien la pauvreté en RDC, qui en fait est un véritable phénomène de masse. Elle frappe tout le territoire national aussi bien le milieu urbain que le milieu rural comme le précise le tableau 5-10 à la page suivante.

Tableau 5-10: Incidence de la pauvreté selon le milieu et les caractéristiques socio-économique.

	Province orientale	RDC
Milieu		
Urbain	82,4 %	61,5 %
Rural	73,7 %	75,7 %
Sexe		
Hommes	75,4 %	71,6 %
Femmes	77,0 %	69,9 %
Niveau d'éducation		
Sans instruction	59,0 %	77,0 %
Primaire	76,6 %	76,3
Secondaire	78,3 %	71,9
Programme non formel	100,0 %	56,3
Universitaire	66,4 %	34,1
Secteur institutionnel		
Administration publiques	78,2%	65,0 %
Entreprises publiques	93,2 %	59,1 %
Privés formel	89,0%	49,6 %
Informel agricole	73,8 %	77,1 %
Informel non agricole	75,6 %	64,5 %
Association	84,2%	60,1 %
Inactifs, chômeurs, retraité	84,1 %	67,1 %
Ensemble	75,5 %	71,3 %

Source : INS, Enquête1 -2-3. (2008)

Les enquêtes montrent que la pauvreté est importante dans toutes les catégories de ménages. Elle atteint toutefois 93,2% chez les ménages dont le chef travaille dans les entreprises publiques, 89% chez les ménages du secteur privé formel. La pauvreté est plus forte en milieu urbain (83,4%) qu'en milieu rural (73,7%) ; la pauvreté semble relativement plus répandue dans les ménages dirigés par les femmes (77,0%) que chez les ménages dirigés par les hommes (75,4%). Cette situation n'est pas surprenante, compte tenu de la précarité du statut des femmes sur le marché du travail et de leur statut social qui limite leur accès aux actifs productifs.

Le niveau d'instruction est aussi un facteur discriminant du niveau de vie : plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus le ménage a de la chance d'échapper à la pauvreté.

5.7.4. Habitat

Dans le tableau 5-11, nous reprenons l'état de l'habitat dans la Province Orientale. Les ménages de la PO habitent dans les conditions différentes selon leur pouvoir d'achat.

Tableau 5-11 : Habitat dans la Province Orientale

	Province orientale	RDC
Type d'habitation : maison dans concession		
Type de murs		
- Mur en pisé	69,7 %	38,7 %
- Brique adobe	3,5 %	30,1 %
- Brique ciment	0,5 %	10,3 %
- Brique cuite	2,9 %	8,5 %
Type de sols		
- Terre battue ou paille	96,3 %	80,8 %
- Planche ou ciment	3,3 %	16,7 %

Source : INS, Enquête1 -2-3. (2008)

La situation de l'habitat est précaire dans la Province Orientale, en effet le type d'habitation des ménages repris dans le tableau indique que 88,1% des maisons sont construites en murs dont les maisons en mur en pisé prédominent à 69,7%. Les murs à bloc ciment occupent 0,5% des maisons construites dans la province, le faible pouvoir d'achat des ménages explique cette situation qui est de loin inférieure à la moyenne nationale de 8,5%.

Dans le tableau 5-12 ci-dessous, nous présentons les conditions de vie dans la PO.

Tableau 5-12: Condition de vie dans la Province Orientale

	Province orientale	RDC
Source d'eau de boisson		
- Robinet dans la parcelle	2,0 %	10,9 %
- Robinet chez d'autres ménages	2,2 %	6,7 %
- Source non aménagée	42,0 %	31,2 %
- Cours d'eau	18,0%	19,0 %
- Source aménagée	19,4 %	18,2 %
- Puits protégé	3,0 %	4,6 %
- Puits non protégé	6,7	3,8 %
- Borne Fontaine ou forage	6,7	5,0 %
Source d'éclairage		
- Raccordement à l'électricité	1,1 %	10,3 %
- Pétrole	31,4 %	44,5 %
- Feu de bois	23,6 %	15,5 %
- Bougies	0,5 %	3,4 %
Evacuation des ordures		
- Service publics /privé	0,0 %	2,3 %
- Voie publique	0,1 %	3,4 %
- Incinération	3,4 %	7,2 %
- Compost ou fumier	4,4 %	11,1 %
- Enfouissement	8,2 %	19,7 %
- Dépotoir sauvage	79,8 %	52,9 %
Types de toilettes		
- Chasse d'eau	4,2 %	7,6 \$
- Latrine	16,1 %	15,2 \$
- Trou ou autres	68,3 %	65,2 \$
- Pas de toilettes	11,4 %	12,1 %

Source : INS, Enquête1 -2-3. (2008)

L'assainissement est un problème important dans cette province entraînant une pollution de l'environnement. En effet, 79,8% des ménages ont choisi le dépotoir sauvage comme mode d'évacuation des ordures, quelques ménages pratiquent tout de

même l'enfouissement (8,2%) ou la transformation des ordures en compost ou fumiers (4,4%). De manière générale, le service d'assainissement n'est pas utilisé par les ménages. Par ailleurs, moins de 2% des ménages de la province ont accès à l'eau de robinet et à l'électricité dans leur logement. L'accès à ces deux biens publics y est très difficile. Seulement, 4,2% des ménages de la Province Orientale boivent de l'eau de robinet mais 33,1% ont accès à l'eau potable. Deux tiers des ménages s'approvisionnent auprès de sources non aménagées, de cours d'eau ou de puits non protégés dans une province où la majorité des ordures sont jetées dans la nature.

Or, l'insuffisance des infrastructures d'eau et d'assainissement favorisent la propagation des maladies infectieuses et surtout des maladies diarrhéiques qui sont l'une des causes majeures de la malnutrition. La productivité économique en pâti, la paix est menacée par l'absence de tranquillité et de sécurité. Quant à l'éclairage, ce sont le feu de bois (23,6%) et la lampe tempête (31,4%) qui sont les plus utilisés. Enfin, la majorité des ménages déclare disposer de toilettes dont la plupart sont des simples trous creusés dans la parcelle (68,3%). Il faut noter également que 11,4% des ménages n'ont pas de toilettes. Ces problèmes sont d'autant plus inquiétants quand on sait combien les conditions d'hygiène conditionnent la qualité de l'environnement mais aussi celle de la santé et risquent ainsi de constituer un frein à la réalisation des objectifs

5.7.5. Revenu

L'importance du secteur informel dans le revenu de ménage dans la Province Orientale comme établie dans le tableau 5-13 montre le rôle important joué par les nouveaux acteurs du développement depuis la fin des années 1989 marqué par l'incapacité de l'Etat- nation de jouer son rôle d'arbitre.

Tableau 5-13 : Revenus de l'emploi dans la Province Orientale

	Province Orientale	RDC
Revenu mensuel moyen par actif	17 \$	20 \$
Revenu mensuel moyen des ménages	25 \$	42 \$
Origine du revenu des ménages		
- Secteur informel	95,9 %	94,6 %
- Secteur public	2,9 %	3,6 %
- Secteur privé formel	1,3 %	1,8 %

Source : INS, Enquête1 -2-3. (2008)

Le secteur public dans la Province comme au niveau national contribue peu au revenu des ménages. Le faible pouvoir d'achat de la population ne peut pas donner l'impulsion au secteur Privé dans la Province Orientale. Après la compréhension de la situation avant microfinance, dans le chapitre suivant, nous allons analyser la situation avec microfinance à Kisangani de 2005 à 2010.

CHAPITRE SIXIEME: SITUATION AVEC MICROFINANCE A KISANGANI

6.1 Profil social des bénéficiaires de microfinance

L'identité d'un individu permet de le localiser, de connaître sa situation sociale c'est-à-dire son état matrimonial, sa position sociale, son niveau d'études...

Dans les lignes suivantes, nous exposons les fréquences des bénéficiaires de micro – crédits selon l'état matrimonial, la taille du ménage, le niveau d'étude, l'âge, l'ancienneté et le sexe à Kisangani durant notre période d'observation.

6.1.1. Répartition géographique de bénéficiaire de microcrédit

La ville de Kisangani étant notre aire géographique de l'étude, dans la figure 6-1 (tirée de l'annexe6-1) suivante, nous répartissons les bénéficiaires de Microcrédits vendeurs de produits agricoles selon la commune.

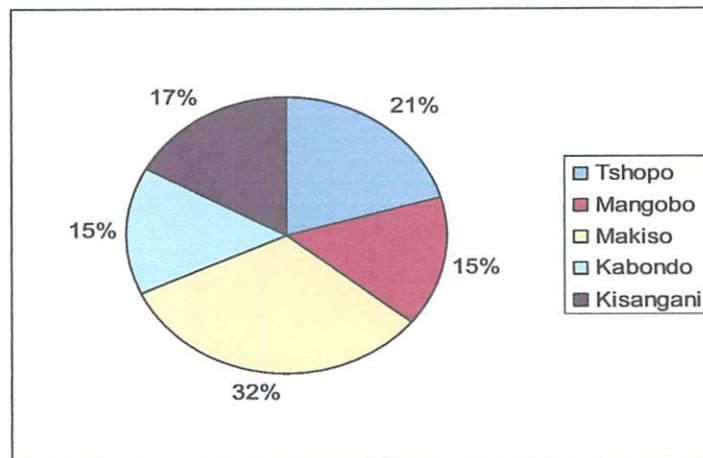


Figure 6-1 : Bénéficiaires de Microcrédits ;vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Il ressort de cette figure que 32 % des enquêtés résident dans la commune Makiso, 15% des enquêtés habitent également la commune Kabondo et Mangobo. La commune Lubunga n'est pas représentée car jusqu'au moment de la clôture de nos enquêtes il n'y avait pas des bénéficiaires de la microfinance qui étaient régulièrement au troisième cycle. Cependant, 17% des bénéficiaires de microcrédit

vendeurs des produits agricoles habitent la commune Kisangani. Face à l'adoption de cette pratique, la population essentiellement musulmane qui domine cette commune de Kisangani est considérée comme attentiste et était prudente face à la pratique de la microfinance dans le premier cycle.

En effet, il est connu que la population n'adoptera cette approche que lorsqu'elle est compatible avec les besoins exprimés par la base dans la lutte contre la pauvreté dans un contexte où plus de 70% de la population active vivant dans la pauvreté absolue. Déjà à la fin du deuxième cycle (Janvier 2006), les membres de BACO résidant la commune Kisangani étaient considérés parmi les plus dynamiques comme l'indique le rapport mensuel de HOPE/Kisangani faisant allusion à la TRAT⁵. Dès le cinquième mois du lancement de l'approche banque communautaire à Kisangani, son adoption était effective dans les cinq communes où elle a été diffusée. Il ya lieu d'affirmer que la pratique était entrée dans les mœurs de boyomais durant le deuxième cycle comme le dit DRION (1994) ,une innovation est entrée dans les mœurs de la population que si elle est adoptée par les attentistes.

6.1.2. Répartition des enquêtés par tranche d'âge

L'âge est important pour un agent économique, en effet le travail en agriculture est exprimé en actif agricole, en homme actif valide ou en unité de travailleurs agricoles. Dans les conventions internationales, le travail des enfants est considéré comme esclavagisme et crimes contre l'humanité. Dans le tableau suivant, nous indiquons par commune la nature des bénéficiaires de microcrédits vendeurs des produits agricoles selon l'âge.

⁵ Le TRAT, depuis le mois de Janvier 2006 la chargée de Prêt affectée à la commune Kisangani recevait la prime car le TRAT était inférieur à 5%.

Tableau 6-1.: Nombre des vendeurs de produits agricoles/tranche d'âge à Kisangani.

Tranche âge (ans)	Tshopo	Mangobo	Makiso	Kabondo	Kisangani	Total
18-30	1	5	31	16	5	58
31-45	34	22	38	16	14	124
46-65	14	9	7	4	21	55
Total	49	36	76	36	40	237
%	20.69	15.19	32.07	15.19	16.88	100

Source : Calculs personnels

Le résultat de ce tableau peut être visualisé par la figure 6-2 suivante:

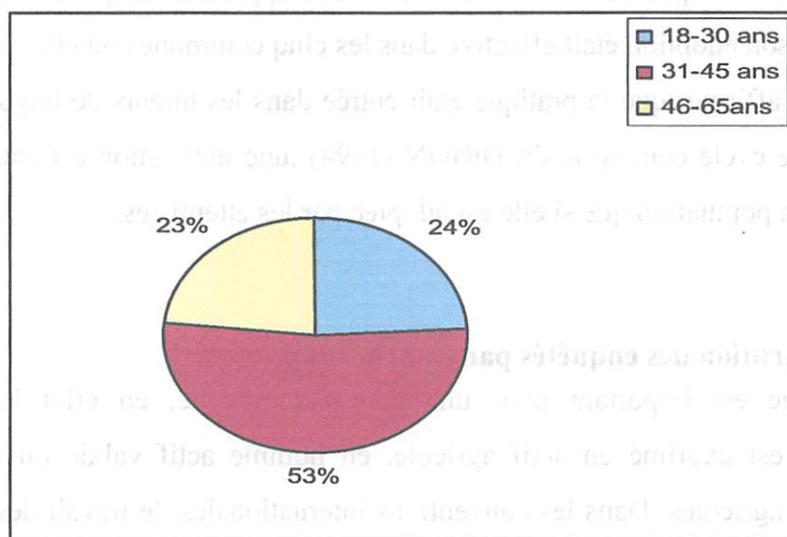


Figure 6-2: Répartition vendeurs des produits agricoles selon l'âge à Kisangani.

Dans la zone éco-géographique enquêtée 53% des vendeurs de produits agricoles avaient l'âge compris entre 31 et 45 ans. Les personnes ayant l'âge compris entre 46 et 65 ans représentent 23% des enquêtés. Ces résultats peuvent être justifiés par le fait que tous les bénéficiaires de microcrédit sont des personnes actives ayant des responsabilités remarquables dans leur ménage et qui sont à la recherche des

moyens de survie et des stabilisations de ménages dans un milieu post-conflit comme Kisangani où l'économie informelle prédomine.

6.1.3. Sexe des bénéficiaires de Microcrédits vendeurs de produits agricoles

Depuis la conférence de Beijing, le renforcement de la responsabilisation de la femme et la réduction des disparités entre le sexe sont devenus les axes prioritaires du développement socio-économique. L'homme et la femme assurent la survie du ménage, mais les activités exercées diffèrent d'un milieu à l'autre.

Dans le tableau suivant, nous allons présenter selon le genre les bénéficiaires de Microcrédits vendeurs des produits agricoles.

Tableau 6-2. : Sexe des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Sexe	Tshopo	Mangobo	Makiso	Kabondo	Kisangani	Total
<i>Masculin</i>	0	3	10	0	0	13
<i>Féminin</i>	49	33	66	36	40	224
<i>Total</i>	49	36	76	36	40	237

Source: Calculs personnels

Le résultat de ce tableau peut être visualisé par la figure 6-3ci-dessous.

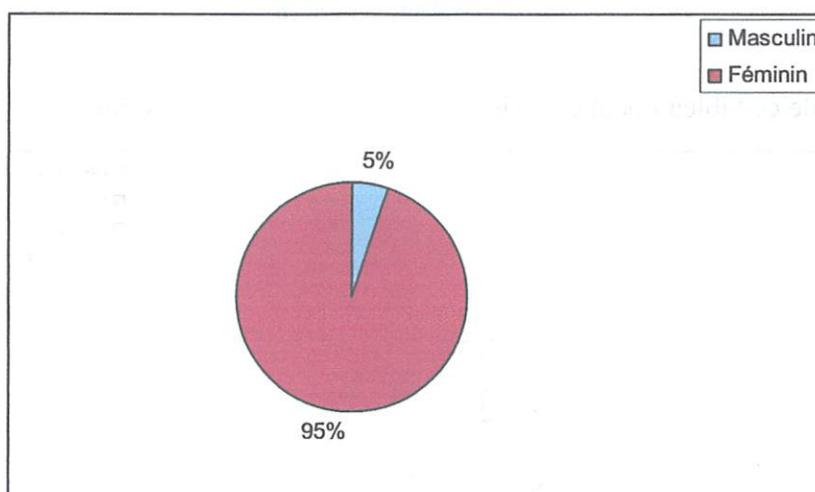


Figure 6-3: Répartition des bénéficiaires vendeurs produits agricoles selon le sexe

Il est établi aujourd'hui que la promotion du Gender est une stratégie efficace de développement. Ainsi la figure 6-3 traduit cette nouvelle vision du développement local, en effet 95% des bénéficiaires sont des femmes. Cette très forte prédominance de la femme dans l'activité de micro-finance est aussi motivée par la nature masculine et le milieu, en effet à Kisangani peu d'hommes vendent les produits agricoles.

6.1.4. Etat matrimonial de bénéficiaire de Microcrédits

Le tableau suivant exprime par commune la répartition des bénéficiaires de microcrédits vendeurs des produits agricoles selon leur état matrimonial.

Tableau 6-3. : Etat matrimonial des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Etat matrimonial	Tshopo	Mangobo	Makiso	Kabondo	Kisangani	Total
<i>Marié(e)</i>	35	32	58	32	30	187
<i>Célibataire</i>	8	2	9	1	5	25
<i>Veuf(ve)</i>	6	2	4	3	5	20
<i>Divorcé(e)</i>	0	0	5	0	0	5
Total	49	36	76	36	40	237

Source : Calculs personnels

Le résultat de ce tableau peut être visualisé par la figure 6-4 suivante:

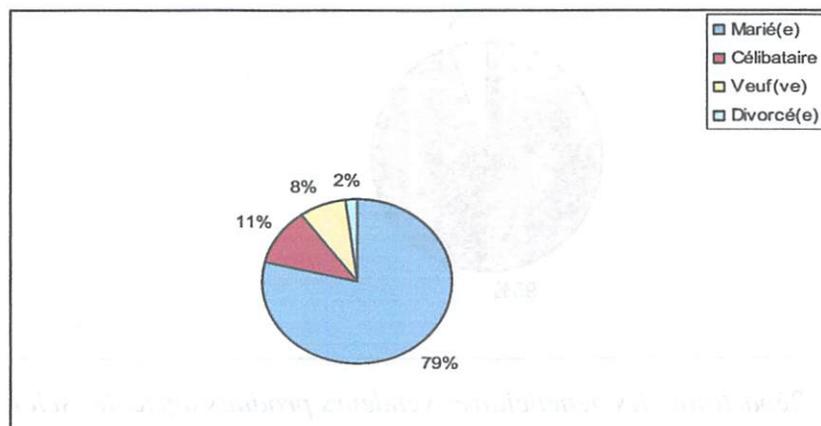


Figure 4: Répartition vendeurs des produits agricoles selon l'état matrimonial.

Il se précise de cette figure que 79% des bénéficiaires de microcrédits enquêtés sont des mariés et à la queue de cette répartition, il ya les divorcés qui représentent 2% des vendeurs enquêtés. L'importance des mariés s'explique par le fait que leur conjoint(e) s'engage à payer en cas de litige. C'est une catégorie qui présente assez de garantie et accepte de prendre publiquement les engagements et d'obéir aux conditions et exigences de chargés de prêts.

6.1.5. Taille des ménages bénéficiaires de la microfinance

Pour entretenir une famille nombreuse, le chef du ménage doit consentir des coûts énormes. Ainsi la taille des ménages dans ce tableau 6-4 nous permet d'avoir l'idée sur le nombre de personnes dans les familles des bénéficiaires pour être à mesure d'évaluer la charge du chef du ménage pour maintenir en survie le foyer.

Tableau 6-4. : Taille des ménages des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Taille de Ménage	Tshopo	Mangobo	Makiso	Kabondo	Kisangani	Total
01-avr	7	4	13	9	17	50
05-juin	14	7	21	12	6	60
07-sept	17	10	14	14	10	65
>9	11	15	28	1	7	62
Total	49	36	76	36	40	237

Source : Calculs personnels

Résultats bien lus dans la figure 6-5. Suivante :

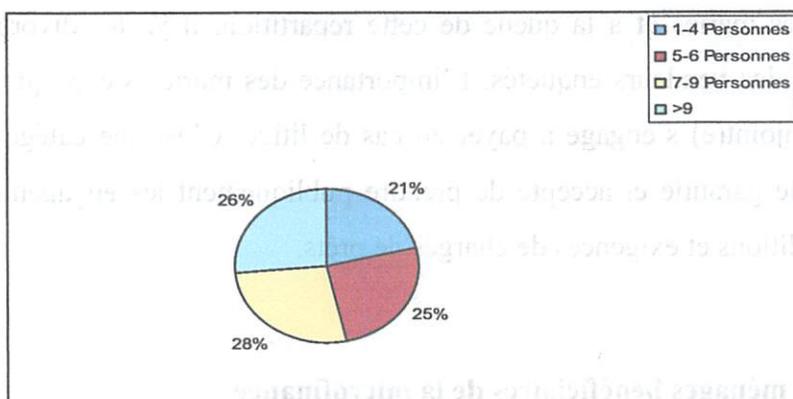


Figure 6-5. Répartition taille de ménages des vendeurs des produits agricoles.

Il se révèle de cette figure que les ménages des vendeurs de produits agricoles ayant plus de 7 personnes dans leur foyer représentent 53% des ménages enquêtés, il ya lieu de comprendre que ces vendeurs ont en charge des familles très nombreuses à entretenir surtout dans le contexte de la ville de Kisangani, milieu post conflit armé et bastion de certaines rebellions. Trouvé un emploi rémunérateur à Kisangani n'est pas facile. La Bralima et la Sotexki sont les deux grandes entreprises privées qui sont encore restées en fonction dans une ville ayant actuellement 1.000.000 habitants selon INS(2011). Ces deux entreprises absorbent moins de 200 travailleurs contractuels et utilisent moins de 1.000 journaliers.

La pratique de la microfinance a servi de sources sûres de l'emploi pour la survie, au cours de l'année, pour plus de 44.811 âmes à Kisangani comme l'indique le tableau 7-9 l'évolution des effectifs de bénéficiaires dans le chapitre 7 parlant des effets socio- économiques de la microfinance à Kisangani.

6.1.6. Niveau d'études des membres de BACO enquêtés

Dans la gestion d'un crédit en effet, les créanciers préfèrent traiter avec les membres qui savent lire et écrire; car ces membres agissent avec responsabilité et détermination. Dans le tableau suivant, nous présentons, par commune, le niveau

d'études des ménages des vendeurs de produits agricoles et bénéficiaires des microcrédits.

Tableau 6-5. : Niveau d'études des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Niveau d'études	Tshopo	Mangobo	Makiso	Kabondo	Kisangani	Total
<i>Primaire</i>	6	8	16	13	24	67
<i>Secondaire</i>	43	28	59	23	16	169
<i>Universitaire</i>	0	0	1	0	0	1
Total	49	36	76	36	40	237

Source : Calculs personnels

Le résultat de ce tableau peut être visualisé par la figure 6-6 à la page suivante :

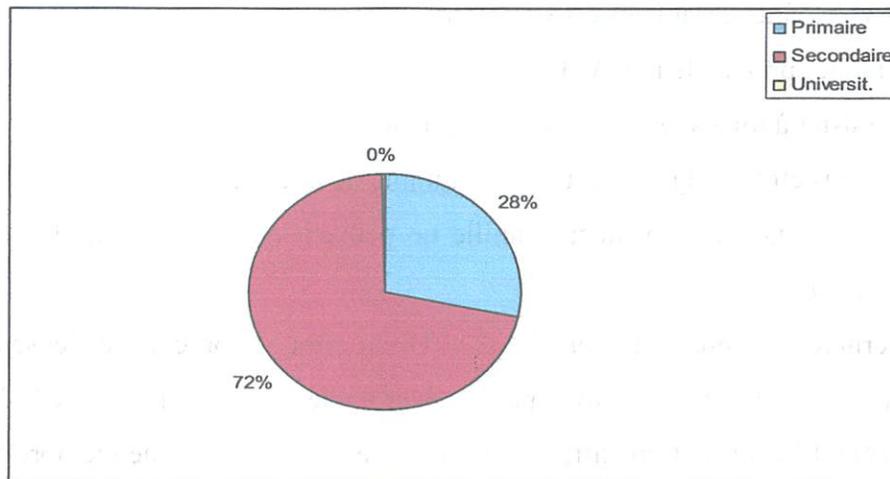


Figure 6-6 Répartition vendeurs des produits agricoles à Kisangani selon le niveau d'études.

Il ressort de cette figure 6-6 que 71,3% des vendeurs de produits agricoles ayant bénéficié de la microfinance ont été à l'école secondaire. Un seul cadre universitaire sur 237 personnes enquêtées (soit 0,4%) a été identifié comme vendeur des produits agricoles et membres de banque communautaire. Il se révèle que dans l'ensemble la vente des produits agricoles n'est pas une affaire des cadres universitaires; ces derniers semblent considérer la vente de ces produits comme une activité réservée aux personnes moins intellectuelles. Cette perception de la commercialisation de produits agricoles à Kisangani par les cadres universitaires

peut avoir une incidence négative sur la capacité de valorisation des produits agricoles.

6.2. Insertion économique de la microfinance auprès des vendeurs des produits agricoles à Kisangani.

6.2. 1. Valeurs monétaires octroyées par l'institut financier

6.2.1.1. Somme monétaire reçue au début de l'activité

Comme dit dans la première partie, pour recevoir le crédit dans la banque communautaire, il faut avoir une activité commerciale et ensuite répondre aux critères d'éligibilité ci-dessous:

- ✓ Avoir l'âge variant entre 18 à 65 ans;
- ✓ Habiter proche de la BACO;
- ✓ Assister à toutes les séances des formations;
- ✓ Ne pas être engagé à un autre programme de micro crédit;
- ✓ Deux personnes de même famille ne peuvent pas faire partie d'une même BACO.

Ces critères renforcent l'approche BACO, en effet l'approche est l'ensemble de démarches, procédés mis en œuvre pour arriver à une fin de modalités, (GUILGERT et *al.*, 1971). L'analyse d'une affaire est effectuée auprès de chaque membre après sa formation pour établir sa situation sans micro finance et décider du montant d'entrée en cycle. Dans le tableau 6-7 suivant, nous présentons par commune la situation financière de chaque enquêté au moment de l'entrée à la banque communautaire. Constitué à partir de l'annexe 6-2, ce tableau reprend les statistiques de la situation financière des montants reçus à l'entrée en micro finance par les vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Tableau 6-6: Statistiques des montants accordés en \$ USA, à l'entrée en micro finance, aux vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Site	N	Moyenn e	Ecart -type	Erreur standar d	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne Borne inférieure	Borne supérieure	Minimu m	Maximu m
Kisangan i	40	60,63	10,13 9	1,603	57,38	63,87	25	100
Mangobo	36	61,72	18,15 6	3,026	55,58	67,87	40	135
Kabondo	36	55,28	15,98 3	2,664	49,87	60,69	40	110
Tshopo	49	66,22	9,559	1,366	63,48	68,97	40	110
Makiso	76	60,64	14,31 7	1,642	57,37	63,91	27	110
Total	237	61,14	13,30 8	2,06	59,34	62,94	25	135

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0 Avec N : effectif des bénéficiaires de la microfinance, moyenne en \$ USA.

De ce tableau, il se dégage que la distribution de montants accordés aux vendeurs de la ville de Kisangani est homogène à l'entrée en cycle. Elle est très homogène à la Commune Tshopo 18% et à la commune Kisangani. Mais son assiette moyenne plus élevée est notée à la Tshopo soit une moyenne de 66,22 \$ USA. La commune Kabondo financièrement présente une valeur faible de 55,28 \$USA. Malgré la diversité des activités des vendeurs de produits agricoles et la distance qui les sépare des différents points d'approvisionnement de leurs produits, le montant accordé au premier cycle n'est pas trop éloigné de la moyenne. Ce qui place les vendeurs des produits agricoles presque dans les mêmes exigences financières face à l'approche banque communautaire.

6.2.1.2. Valeur remboursée et valeur épargnée au premier cycle par Produit.

Quelle que soit l'activité, le montant est accordé pour une durée de 17 semaines avec un taux d'intérêt de 18%. Chaque membre doit épargner et rembourser le principal après une semaine de grâce. Les produits agricoles vendus dans les différents marchés de Kisangani proviennent des axes suivants:

- axe route Buta
- axe ancienne route Buta
- axe route des éléphants
- axe route Opala
- axe route Ubundu
- axe route Ituri
- axe route Lubutu
- axes route Yangambi

Globalement dans la zone agro économique, au premier cycle de microfinance, nous présentons la valeur monétaire moyenne remboursée et épargnée par produit dans le tableau 6-7 à page suivante.

Tableau 6-7: Valeur monétaire remboursée et épargnée au premier cycle par produit

Désignation	Effectif	Montant reçu en \$ USA	Intérêt (%)	Montant remboursé en \$ USA	Montant épargné en \$USA
Riz	26	69,85	18	82,42	21,06
Mais	15	55,07	18	64,98	18,36
Farine de blé	4	60	18	70,8	19
Farine maïs	9	57,11	18	67,39	17,76
Vigna	19	115,07	18	135,79	16,62
Haricot	25	116,6	18	137,59	18,04
Arachide	18	87,88	18	103,69	11,15
Amarante	9	55	18	65	18
Feuille manioc	7	59,33	18	70,01	16,46
Feuille patate douce	2	58,1	18	68,56	10,72
Manioc frais	2	55	18	64,9	55
Farine Manioc	2	55	18	64,9	20
Cosettes manioc	2	82,5	18	97,35	25
Chikwange	1	75	18	88,5	15
Poisson frais	5	75,33	18	88,89	40,33
Poisson salé	14	50	18	59	19,37
Poisson fumé	19	60,13	18	70,95	26,7
Viande porc	11	60	18	70,8	80
Viande Boucanée	5	58	18	68,44	23,8
Viande Bœuf	2	80	18	94,4	37,5
Viande Caprin	6	65	18	76,7	20
Epices	34	72,5	18	85,55	28,75

Source : Calculs personnels

De la lecture de ce tableau, il ressort que plusieurs produits agricoles et leurs sous produits sont vendus par les membres de banque communautaire de la ville de Kisangani. Au premier cycle, les vendeurs de haricot et de vigna (niébé) ont reçu en moyenne les montants le plus élevé soit respectivement 116,6 \$ USA et 115,07 \$

USA que les vendeurs des autres produits. A la queue des montants reçus au premier cycle, il ya les vendeurs de poisson salé avec en moyenne 50 \$ USA. S’agissant des montants remboursés; le montant le plus élevé est enregistré respectivement par les vendeurs de haricot et de niébé avec respectivement 137, 57 \$ USA et 135,79 \$ USA. Par contre pour les montants épargnés, ce sont les vendeurs de la viande de porc qui épargnent plus soit en moyenne 80 \$ USA par vendeur.

6. 2.1.3. Valeur monétaire au dernier cycle de l’activité

Dans le tableau suivant, nous désignons par commune la situation financière avec microcrédit des montants accordés à chaque enquêté vendeur des produits agricoles bénéficiaires de la microfinance (*annexe 6-2*).

Tableau 6-8.: Situation financière des montants accordés en \$ USA au dernier cycle à Kisangani.

Désignation	Tshopo	Mangobo	Makiso	Kabondo	Kisangani
<i>n</i>	49	36	76	36	40
<i>Somme</i>	12697	7612	12648	3828	8233
<i>Moyenne</i>	259,1	211,44	167,94	106,33	205,83
<i>Ecartype</i>	127	159	89	53	199
<i>C.V. (%)</i>	48,87	75,43	52,73	50,03	96,66

Source : Calculs personnels

Il ressort de la lecture des résultats consignés dans ce tableau que la distribution de montants accordés à Kisangani au dernier cycle d’enquête est très hétérogène dans la commune Kisangani. Mais son assiette moyenne plus élevée est notée dans la commune Tshopo soit une moyenne de 259,13 \$ USA. La commune Kabondo financièrement présente une moyenne de montants accordés par bénéficiaire faible de 106,33 \$USA au dernier cycle. Dans l’ensemble, nous avons constaté que les C.V sont supérieurs à 30%, du point de vue statistique nous pouvons dire qu’il existe une hétérogénéité dans la distribution des crédits à travers les différentes communes de Kisangani. Dans le souci de confirmer cette hypothèse,

nous recourons à la statistique descriptive en vue de déterminer les moyennes par site enquêté tel que démontré dans le tableau 6-9 suivant.

Tableau 6-9: Statistiques de la situation financière des montants accordés en \$ USA au dernier cycle à Kisangani.

Site	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Kisangani	40	205,83	198,949	31,457	142,2	269,45	78	1000
Mangobo	36	211,44	159,486	26,581	157,48	265,41	50	700
Kabondo	36	106,33	53,196	8,866	88,33	124,33	50	329
Tshopo	49	259,13	126,635	18,091	222,75	295,5	82	750
Makiso	76	167,94	88,563	10,159	147,7	188,18	23	460
Total	237	190,44	137,172	8,91	172,88	207,99	23	1000

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

Le montant accordé à la commune de Kabondo est faible par rapport à celui accordé aux autres communes. L'ANOVA à un critère et d'effectifs différents à partir de SPSS 10 appliquée aux données de ce tableau 10 révèle qu'il existe une différence significative entre les montants accordés au dernier cycle dans chaque commune au seuil de 5% comme le montre aussi BWAMA (2007), en effet la signification est $p=0,000 \lll 0,05$. Dans ces conditions, nous rejetons l'hypothèse nulle (H_0 : pas de différence entre les moyennes des différentes communes) et acceptons l'hypothèse alternative (H_1 : il existe une différence entre les moyennes des différentes communes).

Concrètement, nous disons qu'au niveau de chaque commune le montant accordé au dernier cycle auprès des vendeurs des produits agricoles était différent. Les vendeurs n'avaient pas tous reçu les mêmes montants au dernier cycle. A l'issue

d'une analyse de la variance, on est amené à rejeter une hypothèse d'égalité de plus de deux moyennes relatives à un critère de classification fixe, la question se pose généralement de savoir quelles sont, parmi les moyennes considérées, celles qui diffèrent significativement.

A la suite du test t de Student et de Newman-Keuls, les moyennes de montant accordés au dernier cycle montrent trois sous-ensembles comme l'indique le tableau (en annexe 6-3) pour $\alpha = 0.05$. Le montant accordé au dernier cycle dans la commune de Kabondo est significativement différent de celui accordé aux autres communes enquêtées. A la signification de 0.260 ce montant à la commune Tshopo est statistiquement différent de celui accordé aux autres communes (Kabondo, Kisangani, Makiso et Mangobo). Financièrement, cette valeur accordée est plus importante dans la commune Tshopo que dans les autres communes au dernier cycle des nos enquêtes.

6.2.1.4. Illustration des vendeurs des produits agricoles bénéficiaires de micro-crédit.

Les membres de banque communautaire vendent plusieurs produits agricoles comme l'indique ces images:

a) Tubercule : manioc



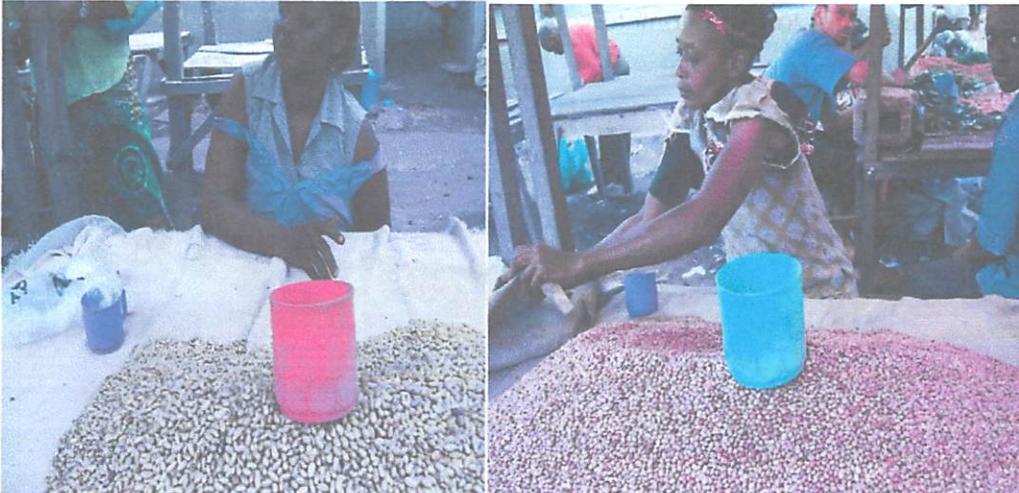
b) Céréales : riz, maïs, blé, farine de maïs,

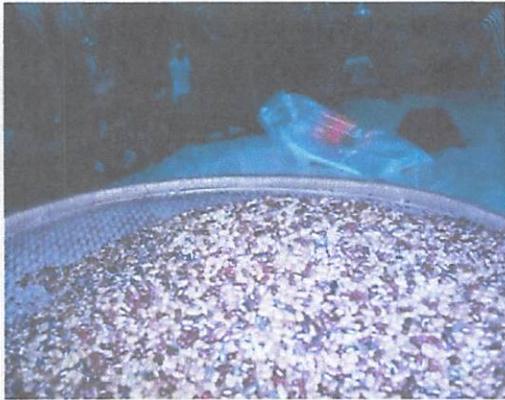


c) Légumes : amarante, feuille de manioc, épinard



d) Légumineuses : arachide, haricot, soja, niébé...

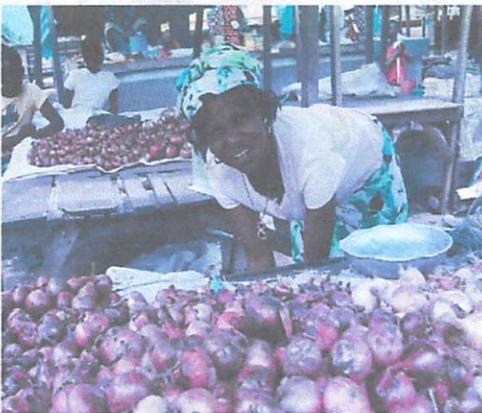




e) Viande : poisson, chair oiseau



f) Epices : pigment, ail, oignon, tomate,





Ces produits contribuent à l'alimentation de la population boyomaise par leur apport en nutriment nécessaire à la survie de la race humaine.

6.2.1.5. Valeur remboursée et valeur épargnée au dernier cycle par produit

Selon le produit dans le tableau 6-10, nous étalons la valeur monétaire remboursée et épargnée au dernier cycle par produit.

Tableau 6-10: Valeur monétaire remboursée et épargnée en \$ USA au dernier cycle par produit.

Désignation	Effectif		Intérêt (%)	Montant	Montant
		Montant reçu en \$ USA		remboursé en \$ USA	épargné en \$USA
Riz	26	171,92	18,00	202,87	32,66
Maïs	15	112,81	18,00	133,11	20,48
Farine de blé	4	124,00	18,00	146,32	29,00
Farine maïs	9	191,49	18,00	225,96	33,24
Vigna	19	127,55	18,00	150,50	27,00
Haricot	25	144,22	18,00	170,18	29,26
Arachide	18	112,57	18,00	132,83	16,02
Amarante	9	103,24	18,00	107,74	24,39
Feuille manioc	7	92,35	18,00	108,97	25,57
Feuille patate douce	2	85,93	18,00	101,40	18,65
Manioc frais	2	112,50	18,00	132,75	12,50
Farine Manioc	2	90,00	18,00	106,20	13,50
Cosettes manioc	2	75,00	18,00	88,50	31,00
Chikwange	1	150,00	18,00	177,00	25,00
Poisson frais	5	153,94	18,00	181,65	34,85
Poisson salé	14	243,23	18,00	287,01	37,79
Poisson fumé	19	163,01	18,00	192,36	30,58
Viande porc	11	395,60	18,00	466,81	52,30
Viande Boucanée	5	138,40	18,00	163,31	29,60
Viande Bœuf	2	150,00	18,00	177,00	100,00
Viande Caprin	6	155,00	18,00	182,90	30,50
Epices	34	173,33	18,00	204,53	24,86

Source : Calculs personnels

De ce tableau, il se révèle que les vendeurs de S produits agricoles à Kisangani remboursent le montant reçu et épargnent différemment selon le type des produits vendus. Au taux d'intérêt officiel de 18%, dans cette gamme des produits

agricoles vendus par les bénéficiaires de la microfinance; il convient de dire qu'au dernier cycle de la microfinance, les vendeurs de la viande de bœuf épargnent plus que ceux des autres produits. Parmi ceux qui épargnent encore plus, nous citons les vendeurs de farine de maïs et de riz pour les céréales et les vendeurs de haricot pour les légumineuses. A la queue des épargnants, il ya les vendeurs de manioc frais et de farine de manioc. En effet, le manioc frais est vendu généralement par tas de 3 à 5 Kg à 500FC et à la suite de la transformation des cossettes de manioc, la mesure de la farine de manioc est vendue à un prix faible de 50 FC et généralement stable.

6.2.2. Estimation de la marge brute obtenue par produit vendu

6.2.2.1 Taux de rentabilité commerciale

La connaissance du taux de rentabilité commerciale est nécessaire dans le commerce car en effet, elle permet aux agents économiques d'évaluer le profit à gagner par unité monétaire engagée dans la transaction. Il n'y'a que les coûts de distribution qui différencient la marge bénéficiaire tirée par produit par chaque opérateur impliqué dans le commerce des produits agricoles à Kisangani.

Dans le tableau 6-11 à la page suivante, nous présentons le profit tiré de la vente de chaque produit agricole offert aux consommateurs au dernier cycle. De l'analyse de données contenues dans ce tableau, nous pouvons dire que le commerce de produits agricoles est financièrement rentable. En effet, les opérateurs impliqués dans cette activité de vente réalisent selon la nature du produit, de profit moyen allant de 31,2 \$ USA à 155,57 \$ USA respectivement pour les vendeurs de feuille de patate douce et les vendeurs de la viande de porc. Pour les produits céréaliers, c'est la vente de la farine de maïs qui offre une marge brute plus remarquable soit 81,59 \$ USA alors que la vente de maïs grain ne procure que 54,66 \$ USA.

Dans l'ensemble, la fonction de commercialisation procure aux opérateurs impliqués dans la vente des produits agricoles une satisfaction comme le montre dans

le tableau 6-12 suivant les marges positives tirées de la vente des produits agricoles dans les communes enquêtées au dernier cycle.

Tableau 6-11 : Profit tiré de la vente de chaque produit agricole offert aux consommateurs au dernier cycle.

Désignation	Valeur d'achat (\$ USA)	Coût de distribution (\$ USA)	de Valeur de revient (\$ USA)	Valeur de vente (\$ USA)	Marge brute (\$ USA)	Taux de rentabilité (%)
Riz	141,39	28,96	170,35	247,84	77,49	31,27
Maïs	99,28	11,96	111,24	165,9	54,66	32,95
Farine de blé	106,46	15,97	122,43	187,63	65,2	34,75
Farine maïs	162,19	27,73	189,92	271,51	81,59	30,1
Vigna (niébé ^o)	109,6	16,38	125,98	189,81	63,83	33,63
Haricot	123	19,65	142,65	211,75	69,1	32,63
Arachide	96,57	14,43	111	161,16	50,16	31,12
Amarante	89,22	12,45	101,67	144,44	42,77	29,61
Feuille manioc	69,45	21,97	91,42	150,64	59,22	39,31
Feuille patate douce	71	13,78	84,78	116,4	31,62	27,17
Manioc frais	84,04	26,89	110,93	157,56	46,63	29,6
Farine Manioc	75,17	13,26	88,43	132,01	43,58	33,01
Cosettes manioc	51,4	22,03	73,43	131,81	58,38	44,3
Chikwange	133,59	14,84	148,43	214,31	65,88	30,74
Poisson frais	132,56	19,81	152,37	228,81	76,44	33,41
Poisson salé	196,83	44,83	241,66	337,11	95,45	28,31
Poisson fumé	140,45	20,99	161,44	245,25	83,81	34,17
Viande porc	346,52	44,55	391,07	546,64	155,57	28,46
Viande Boucanée	107,08	29,75	136,83	205,22	68,39	33,33
Viande Bœuf	120,23	28,2	148,43	289,31	140,88	48,7
Viande Caprine	115,07	38,36	153,43	225,71	72,28	32,02
Epices	146	25,76	171,76	251,7	79,94	31,76

Source : Calculs personnels

6.2.2.2. Comparaison du taux de rentabilité commerciale et le taux à payer exigé

Dans le tableau 6-12, nous comparons la rentabilité commerciale et la capacité de rembourser le principal consenti à l'IMF, pour chaque produit enquêté

Tableau 6-12 : Comparaison du taux à payer au taux de réalisation par produit.

Désignation	Rentabilité obtenue (%A)	Taux à payer (%B)	Différence (A)-(B)
Riz	31,27	18	13,27
Maïs	32,95	18	14,95
Farine de blé	34,75	18	16,75
Farine maïs	30,1	18	12,1
Vigna	33,63	18	15,63
Haricot	32,63	18	14,63
Arachide	31,12	18	13,12
Amarante	29,61	18	11,61
Feuille manioc	39,31	18	21,31
Feuille patate douce	27,17	18	9,17
Manioc frais	29,6	18	11,6
Farine Manioc	33,01	18	15,01
Cosettes manioc	44,3	18	26,3
Chikwange	30,74	18	12,74
Poisson frais	33,41	18	27,4
Poisson salé	28,31	18	10,31
Poisson fumé	34,17	18	16,17
Viande porc	28,46	18	10,46
Viande Boucanée	33,33	18	14,67
Viande Bœuf	48,7	18	30,7
Viande Caprine	32,02	18	14,02
Epices	31,76	18	13,76

Source : Calculs personnels

Il se dégage financièrement que la différence entre le taux de rentabilité moyenne et le taux de remboursement est positif pour les différents produits vendus à

Kisangani, ce qui justifie la capacité des membres d'honorer le contrat de microfinance. La différence est plus considérable pour la viande de bœuf que pour tout autre produit vendu soit quatre fois plus grande que le taux à payer. Par contre pour les feuilles de patate douce, la différence entre le taux de rentabilité commerciale obtenue et le taux à payer exigé est une fois plus grande que la rentabilité du produit. Malgré cette différence positive dans son ensemble, il convient de faire remarquer que le taux de 18% exigé pour le remboursement est énorme pour les vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

De toutes les légumineuses enquêtées le Vigna ou Niébé présente une rentabilité supérieure, sa différence de rentabilité est proche de celle de la viande boucanée (33,33%), de la viande caprine (32,02%), de poisson frais (33,41%) et celle de haricot (32,63%). Il ya lieu de comprendre que le faible pouvoir d'achat de la population pousse cette dernière à consommer les biens inférieurs, disponibles et accessibles comme le vigna, le haricot, feuille de patate douce, ...En effet, l'obtention de la satisfaction du consommateur est sous contrainte budgétaire, les ménages à Kisangani substituent les protéines animales financièrement inaccessibles aux protéines végétales.

6.2.3. Evolution de chiffres d'affaires

Il est établi que la consistance du montant de chiffre d'affaires permet d'honorer l'engagement pris vis-à-vis de l'IMF en payant le principal et l'intérêt de 18 %. C'est seulement alors qu'on peut épargner durant le cycle. Le chiffre d'affaires a été calculé suivant la relation reprise dans la partie 2 abordant la méthodologie dans le cinquième chapitre. Nous présentons dans le tableau 6-13 par commune l'apport du chiffre d'affaires pour les vendeurs de produits agricoles entre le premier cycle et le dernier cycle (*à partir de l'annexe 6-4*).

Cet apport est défini par l'écart constaté entre le montant du chiffre d'affaire à l'entrée en cycle et au dernier cycle.

Tableau 6-13.: Apport financier en \$ USA des montants de chiffres d'affaires auprès de des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Désignation	Tshopo	Mangobo	Makiso	Kabondo	Kisangani
<i>n</i>	49	36	76	36	40
<i>Somme</i>	11654	6349	10371	2331	7396
<i>Moyenne</i>	237,83	176,37	136,46	64,75	184,89
<i>Ecartype</i>	157	200	111,14	61	245
<i>C.V. (%)</i>	65,85	113,31	81,45	94,65	132,69

Source : Calculs personnels

De ce tableau 6-13; il se révèle que la distribution du montant du flux additionnel de chiffre d'affaires est hétérogène dans toutes les communes enquêtées. Elle est très hétérogène dans la commune Kisangani (C.V.= 132,69%) que dans les autres communes. Sa valeur moyenne plus élevée est enregistrée dans la commune Tshopo soit le montant de 237,83 \$ USA par vendeur de produits agricoles. Afin de confirmer ce qui est déterminé dans ce tableau, nous avons constaté que les C.V sont supérieurs à 30%, du point de vue statistique nous pouvons dire qu'il existe une hétérogénéité dans le site enquêtée. Dans le souci de confirmer cette hypothèse, nous recourons à la statistique en vue de déterminer les moyennes par site enquêté tel que démontré dans le tableau 6-14 à la page suivante

Tableau 6-14. : Statistiques des montants de chiffre d'affaires (en \$ USA) auprès des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Site	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Kisangani	40	184,89	245,34	38,792	106,43	263,36	21	1189
Mangobo	36	176,37	199,84	33,306	108,75	243,98	-37	800
Kabondo	36	64,75	61,284	10,214	44,01	85,48	-7	328
Tshopo	49	237,83	156,61	22,372	192,85	282,82	40	833
Makiso	76	136,46	111,15	12,75	111,06	161,85	-48	489
Total	237	160,76	168,25	10,929	139,23	182,29	-48	1189

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

La commune Kabondo présente une moyenne de l'apport financier faible de 64,75 \$USA. Ces résultats sont confirmés par l'ANOVA et le test t de Student, puis celui, Newman-Keuls qui précise trois sous-ensembles à la suite de la comparaison des moyennes comme l'indique le tableau (en annexe6-5) pour $\alpha=0.05$, car $p=0,000 \ll 0,05$, (BWAMA, 2007). L'analyse de l'apport des montants de chiffre d'affaires auprès des vendeurs de produits agricoles, nous pousse à rejeter l'hypothèse nulle (H_0 : il n'existe pas des différences entre les moyennes des communes) et acceptons l'hypothèse alternative (H_1 : il existe des différences entre des moyennes entre communes).

La valeur constatée de l'apport financier du chiffre d'affaires ne suit pas uniquement celle des montants remboursés dans ces communes à l'entrée et au dernier cycle de microfinance. En effet si le montant remboursé par les vendeurs des produits agricoles à Kisangani suit l'allure des montants accordés dans ces différentes banques communautaires, mais son flux est déterminé par le montant du

chiffre d'affaires au dernier cycle et aussi par le volume des apports financiers des sommes épargnées au dernier cycle.

CHAPITRE SEPTIEME: EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA MICROFINANCE A KISANGANI

7.1 Effets sociaux de la microfinance

7.1.1. Destination de la microfinance dans la survie du ménage

Dans les lignes qui suivent, nous parlons des différentes affectations du profit tiré sur les activités qu'exercent les bénéficiaires de crédit octroyé par IMF HOPE.

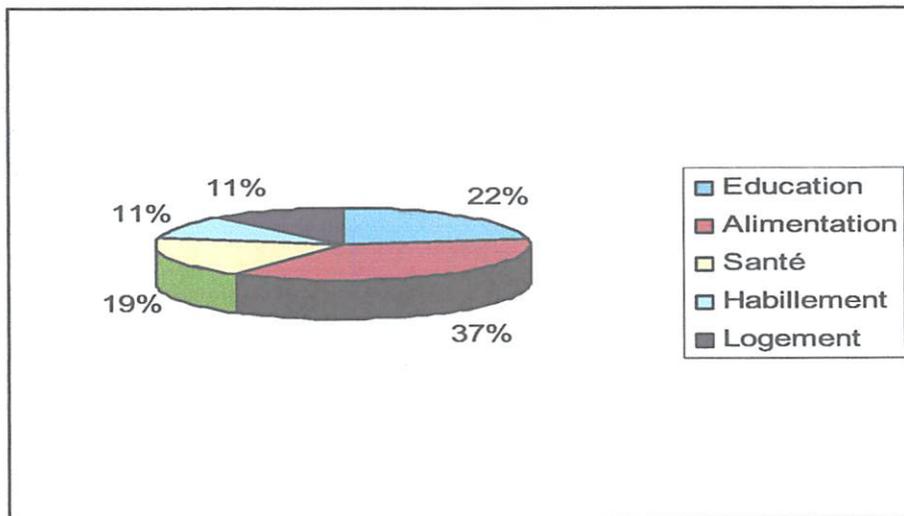


Figure7-1.: Importance des affectations des profits issus de la micro finance par les vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

Il se dégage de cette figure que 37% des bénéficiaires de la micro-finance vendeurs des produits agricoles à Kisangani affectent en priorité le profit issu de la microfinance à l'alimentation (37%), ensuite à l'éducation soit 22 % d'enquêtés. L'habillement et le logement sont presque dans la même proportion soit respectivement 10,5 % et 11,4 % des avis des vendeurs. Il ya lieu de comprendre que l'activité de microfinance envers les ménages à Kisangani est donc une de principales sources sûres de la survie de multiples ménages.

Dans cette ville où les deux ou trois usines existantes n'utilisent plus que moins de mille travailleurs permanents, le rôle joué par la microfinance est une aubaine pour les chefs de ménages qui peuvent ainsi répondre, tant soit peu, aux

besoins d'éducation, de logement, de santé, d'alimentation. Les bénéficiaires représentent 9.% de la population active de Kisangani.

7.1.2. Effet de la microfinance sur l'éducation dans les ménages des membres

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons l'effet de la microfinance sur l'éducation dans les ménages bénéficiaires des crédits en s'appuyant sur l'effectif des enfants scolarisés dans les ménages ayant bénéficié de l'appui financier de l'IMF/HOPE.

Tableau 7-1 Effets de microfinance sur la scolarité des enfants dans les ménages bénéficiaires de crédits.

Accès à l'éducation	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	Effectif	%	Effectif	%	
Enfants scolarisés	1110	68	1896	81,8	+13,8
Enfants non scolarisés	522	32	422	18,2	-13,8
Total	1632	100%	2318	100%	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe7-1.

Il se dégage des résultats consignés dans ce tableau que la microfinance a amélioré les revenus de ménages et a augmenté l'effectif d'enfants scolarisés en imprimant un écart positif d'environ 14% entre la situation avec et sans microfinance. Cela s'explique par le fait que les chefs de ménages n'ont plus éprouvé plus des difficultés pour payer les frais scolaires pour leurs enfants dans les établissements scolaires. En effet, le souhait de chaque parent responsable est de faire étudier ses enfants en vue de garantir leur avenir. La présence des enfants de la rue est un signe de la pauvreté et du sous-développement et est corollaire au manque des moyens de parents pour assurer l'éducation et cela avec comme conséquence le vol, le viol, l'escroquerie,...

L'effet positif de la microfinance sur l'éducation des enfants dans les ménages bénéficiaires des crédits de HOPE est encore plus perceptible dans le tableau à la page suivante parlant de l'effet de la microfinance sur l'amélioration de

l'instruction des enfants dans les ménages des vendeurs de produits agricoles ayant reçu les crédits chez IMF/HOPE Kisangani de 2005 à 2010. La réduction dans les ménages des effectifs des enfants sans instruction traduit cette amélioration de niveau d'étude constatée entre la situation avec microfinance et sans microfinance avec effet positif sur l'accès d'un nombre plus important d'enfants à l'école secondaire ce qu'exprime un écart positif de 8,6%.

Tableau 7-2. Effet de la microfinance sur l'amélioration du niveau d'étude des enfants dans les ménages de membres de BACO.

Niveau d'étude	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	Effectif	%	Effectif	%	
Primaire	591	36,2	689	29,7	-6,5
Secondaire	770	47,2	1293	55,8	8,6
Universitaire	124	7,6	197	8,5	0,9
Sans instruction	147	9	139	6	-3
Total	1632	100	2318	100	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe7-2

Malgré la réduction dans les ménages des effectifs des enfants sans instruction, la présence de cette dernière catégorie est encore remarquable ce qui traduit la difficulté d'envoyer tous les enfants à l'école malgré la microfinance. En effet la priorité est accordée d'abord aux adultes qui sont déjà à l'école secondaire. La gratuité de l'école primaire durant notre période d'enquête n'était pas effective.

7.1.3. Effet de la microfinance sur la santé dans les ménages des membres

En effet, la santé est l'aspect le plus important dans la vie d'un être vivant. Quand on manque de vitalité, on ne peut rien faire: la motivation est affaiblie, le moindre effort coûte considérablement, toute l'énergie est consacrée à se sentir mieux ou moins mal, ce qui laisse peu de ressources pour faire autre chose comme gagner sa vie, améliorer son quotidien, évoluer dans sa carrière, faire des projets,

élever ses enfants, profiter des bons moments de la vie. La santé est la base de tout. L'amélioration de la santé de la population figure parmi les objectifs du millénaire. Parmi les effets de la microfinance à Kisangani la santé des ménages appuyés figurent en liste. Ainsi dans le tableau ci-dessous, nous présentons l'effet de la microfinance dans l'amélioration de la santé des ménages appuyés.

Tableau 7-3. Effet de la microfinance dans l'amélioration de la santé des ménages appuyés.

Mode de traitement	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	Effectif	%	Effectif	%	
Automédication	62	26	28	12	-14
Médecine traditionnelle	12	5	0	0	-5
Médecine moderne	159	67	205	86	19
Pasteur/Prière	4	2	4	2	0
Total	237	100	237	100	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe 7-3.

Sur 237 cas enquêtés, 62,0 enquêtés sans crédit soit 26,0 % des ménages utilisent l'automédication comme premier recours en cas de maladie contre 12% des enquêtés avec crédit, soit une réduction de 14%. Pour les ménages qui se servent de la consultation auprès des centres de santé, les effectifs passent de 159,0 à 205,0 soit une augmentation avec un écart positif de 19% entre la situation avec et sans microcrédit. Les autres recours se présentent en nombre assez négligeable dans l'ordre de 5 % pour le traitement traditionnel et 2 % des ménages qui font recours auprès du Pasteur. Il ya lieu de dire que la microfinance n'a pas influencé la position de 2% des enquêtés qui se livrent à la prière comme premier recours. La santé dans les ménages enquêtés révèle que la situation avec microcrédit est meilleure sur le plan sanitaire que celle avant.

En effet, il ya une réduction sensible de la proportion des ménages faisant l'automédication et de ceux pratiquant la médecine traditionnelle au profit de la

médecine moderne qui a enregistré un écart positif de 19 % entre la période avant et après microfinance. Nous pouvons comprendre que les ménages qui éprouvaient les énormes contraintes budgétaires suite au faible pouvoir d'achat ont vu leur revenu s'améliorer et se sont joints aux autres ménages qui fréquentaient la médecine moderne. Avant le microcrédit, la forte proportion des ménages, qui recouraient à l'automédication, le faisaient parfois pour éviter le coût élevé des consultations médicales dans les institutions sanitaires publiques ou privées. Avec le revenu actuel induit par l'activité de microfinance, les chefs de ménages ont pu faire face aux coûts exigés par les hôpitaux.

7.1.4 Effet de la microfinance sur l'amélioration de l'habitat dans les ménages des membres

La connaissance de l'évolution du statut d'occupation de domicile des membres financés par HOPE est d'une grande importance dans l'appréhension des effets engendrés par IMF/HOPE. Dans le tableau 7-4, nous présentons l'évolution du statut d'occupation de domicile des membres de BACO entre 2005 et 2010 à Kisangani.

Tableau 7-4 Evolution du statut d'occupation de domicile des membres de BACO

Situation d'habitat	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	Effectif	%	Effectif	%	
Maison location	64,0	26,92	46	19,4	-7,52
Maison propre	91,0	38,46	137	57,8	19,34
Maison familiale	82	34,62	54	22,8	-11,82
Total	237	100	237	100	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe 7-4

Les conditions d'habitations des membres financés par IMF/HOPE à Kisangani accusent une nette amélioration dans les transferts de titres de propriétés

des immeubles. Cependant ; il est à noter que durant cette période d'enquête la ville a connu des nouveaux lotissements; cela a permis d'avantages aux membres de s'acheter son propre terrain. Comme indicateur dans la saisie des effets induits par la microfinance dans l'amélioration de l'habitat, nous analysons les matériaux ayant servis dans la construction des murs des immeubles dans les ménages enquêtés comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 7-5 Types de matériaux de construction des murs des immeubles dans les ménages enquêtés.

Types	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	Effectif	%	Effectif	%	
Boue et pailles	0	0	0	0	0
Briques adobe	76	32	50	21	-11
Briques cuites	142	60	166	70	10
Blocs ciment	19	8	21	9	1
Total	237	100	237	100	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe7-5

La situation avant microcrédit révèle que 76,0 logements des ménages sur 237, soit 32,3% sont en briques adobe contre 50 logements avec le crédit soit 21%, cela traduit un abandon de construire les maisons en briques adobe avec un écart négatif de 11% au profit de la construction des immeubles à briques cuites et à blocs ciment ayant enregistré une augmentation avec des écarts positifs respectivement de 10% et 1% entre la situation avec microfinance et sans microfinance. Cependant, il est établi que les conditions de logement dans les ménages sont précaires dans l'ensemble des familles dans la Province Orientale.

En milieu rural par exemple dans le territoire d'Opala⁶, l'état de l'habitat dans les différentes localités enquêtées précise que 94,7% des maisons sont en pailles et

⁶ Selon les études Baseline d'impact socio-économique de PREPICO/CTB en 2010 dans le District de la Tshopo

5,3% des maisons dans les différentes localités enquêtées sont tôlees. Même dans le territoire d'Isangi, ce constat a été fait et établi qu' à la suite de l'étude Baseline de 2010, l'état de l'habitat dans les différentes localités enquêtées dans ce territoire précise que 93% des maisons sont en pailles et 7% des maisons dans les différentes localités enquêtées sont tôlees.



La plupart des maisons dans le territoire d'Opala et Isangi sont en paille

En ville par contre la promiscuité est observée dans beaucoup des ménages où généralement les enfants passent la nuit dans une même chambre sans tenir compte de leur âge et de leur sexe. Le phénomène «salomon» est une pratique courante où les gens dorment dans le salon à cause de l'étroitesse de la maison face à la taille du ménage. La microfinance a certes, comme l'indique le tableau 7-5, permis d'améliorer les conditions d'habitation de 24 ménages qui se sont construit les logements décents avec les matériaux durables des murs en briques cuites au lieu de construire avec les briques adobes.



Amélioration de l'habitat et la consolidation des matériaux de construction des murs.

7.1.5. Effet de la microfinance sur l'amélioration de l'alimentation dans les ménages des bénéficiaires de microcrédits

Pour survivre l'homme a besoin de l'énergie métabolique provenant des aliments absorbés. Dans le tableau 7-6, nous présentons l'évolution de la situation alimentaire dans les ménages financés par HOPE.

Tableau 7-6 Effet de la microfinance sur l'amélioration de l'alimentation dans les ménages appuyés par HOPE.

Situation d'alimentation	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	Effectif	%	Effectif	%	
Un repas/j	151	64	33	14	-50
Deux repas/j	62	26	142	60	34
Trois repas/j	24	10	62	26	16
Total	237	100	237	100	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe 7-6

L'enquête révèle sur 237 ménages répondant à la question de savoir combien de repas prenaient-ils par jour, 151 soit 64,0% ont déclaré ne prendre qu'un repas par jour dans la situation sans crédit contre 33,0 répondants enquêtés dans la situation

avec crédit soit 14%. Cela se matérialise par l'écart négatif de 50% constaté dans la modification de nombre de repas par ménages qui, autrefois consommaient en général un seul repas mais grâce à la microfinance, une amélioration sensible est perceptible dans ces ménages comme l'indique les écarts positifs dégagés entre la situation sans le crédit et celle avec crédit pour les ménages consommant deux repas/jour (+34%) et ceux de trois repas/jour (+16%). Ces écarts positifs affranchis résultent en partie de l'accroissement du pouvoir d'achat induit par la microfinance aux ménages ayant bénéficié de la microfinance.

L'accroissement du revenu dans les ménages a permis aux chefs des ménages bénéficiaires de microfinance de maximiser leur utilité comme le fait remarquer la loi de HEGEL et la modification du comportement du consommateur lorsque son revenu augmente, TAVOULARIS *et al.*, (2007).

7.1.6. Effet de la microfinance sur l'accès à l'eau/à l'énergie dans les ménages des membres

a) Accès à l'eau.

L'eau, c'est la vie. L'effet de l'accès à l'eau dans les ménages servis par IMF/HOPE est repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7-7 Effet de la microfinance sur l'accès à l'eau dans les ménages appuyés.

Accès à l'eau	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	effectif	%	effectif	%	
Regideso	232	98	232	98	0
Sources aménagées	5	2	5	2	0
Puits non aménagés	0	0	0	0	0
Borne fontaine	0	0	0	0	0
Total	237	100	237	100	
Total	237	100	237	100	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe 7-7

Il ressort des informations consignées dans ce tableau que l'accès à l'eau de la REGIDESO par les membres de BACO financé par HOPE n'a pas changé entre la situation avant et après microcrédit. En effet, 98% des ménages enquêtés ont accès à l'eau potable de la Regideso en payant les factures directement soit en payant par voisin interposé, celui-ci étant l'abonné officiel de la régie. Fournir l'eau potable est parmi les priorités du gouvernement comme cela apparaît dans les objectifs du millénaire pour le développement. Cependant, certains ménages enquêtés préfèrent malgré le crédit qu'ils ont de continuer à puiser l'eau des sources aménagées cas des ménages dans le quartier Saio à la Tshopo et certains dans la commune Makiso (résident dans les environs de la source Stanley et de la source autour de la 8^{ème} armée axe Résidence ONATRA).

b) Accès à l'énergie

Nous avons considéré comme indicateur d'analyse d'accès à l'énergie pour le développement du ménage les types d'énergie utilisées par les ménages dans la période sans et avec le crédit. L'accès à l'énergie pour éclairer les ménages dans l'aire du projet est repris dans le tableau 7-8 ci-dessous.

Tableau 7-8 Eclairage dans le ménage appuyés par IMF/HOPE

Source d'éclairage dans le ménage	Sans le crédit		Avec le crédit		Ecart
	Effectif	%	Effectif	%	
Réseau publique	76	32	48	20	-12
Groupe électrogène	6	2,5	21	9	6,5
Pétrole lampe tempête	72	30,4	51	21,5	-8,9
Bougies	70	29,5	66	28	-1,5
Panneau solaire	5	2,1	21	9	6,9
Lampe à pile (chinois)	8	3,4	30	12,5	9,1
Total	237	100.0	237	100.0	

Source : Calculs personnels à partir de l'annexe 7-8

Sans microcrédit pour éclairer le ménage, 237 ménages interrogés attestent qu'ils utilisaient en priorité le réseau public d'électricité (32%), le pétrole lampe tempête (30,4%) et la bougie (29,5%). Comme pour les autres besoins dans les ménages, la microfinance a eu un effet positif dans le choix du comportement du ménage vis-vis des sources d'éclairage. Dans les ménages, la situation avec microfinance indique une réduction sensible de la dépendance des ménages aux réseaux publics(-12%) et à la lampe à pétrole (-8,5%) et une légère réduction à la bougie (-1,5%). Avec la microfinance, les ménages ont accru leur capacité de choisir les nouvelles technologies plus autonome et plus garantissant comme le groupe électrogène (+6,5%), le panneau solaire (+6,9) et les lampes chinoises à pile (+9,1%).

Cependant sur cette même question les enquêtes socio-économiques que nous avons menées au profit du PNUD en 2010⁷ révèlent qu'à Kisangani, 75,5 % des ménages ont comme source d'énergie pour éclairer le ménage le pétrole lampant. Cette étude constate l'insuffisance de l'électricité publique dans la Province Orientale soit 10,5% des ménages raccordés à l'électricité malgré les énormes potentiels que regorge la Province. La demande de la population en électricité est faite essentiellement pour l'utilisation domestique soit 98,9% des avis des ménages contre 9,8% utilisant l'électricité pour les activités industrielles ou commerciales. Il y a lieu de souligner que l'accès à la microfinance par les ménages membres de BACO a permis d'améliorer les conditions socio-économiques des ménages par l'accès croissant de l'utilisation des lampes à piles (chinois).

Cependant en milieu rural, en 2010 comme source d'éclairage dans le ménage, 87,5% des ménages interrogés dans le territoire d'Isangi utilisent l'huile de palme comme source de lumière dans le ménage, CTB/PREPICO, études baselines (2010).

⁷Enquêtes socio-économiques des ménages de la Province Orientale, dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de relance économique de la PO en 2009-2010, projet ONE-UN.

7.2: Effets économiques de la microfinance

La répartition des bénéficiaires de crédit de l'IMF/HOPE selon la nature de l'activité exercée pour être membres dans une banque communautaire reprise dans le tableau 4-2 de la deuxième partie au chapitre 4, nous pousse à considérer une approche globale d'analyse des effets économiques de la microfinance à Kisangani grâce essentiellement à des données comptables mises à notre disposition par le management informatique système de HOPE/Kisangani (MIS/HOPE-Kis). Pour ce faire, nous saisissons les effets économiques de la microfinance en abordant l'analyse de l'accroissement de l'activité de microfinance à Kisangani et en analysant aussi le rythme d'expansion de l'activité de microfinance à Kisangani sur la période de notre étude.

7.2.1. Accroissement de l'activité de microfinance à Kisangani de 2005 à 2010.

L'activité de microfinance initiée par IMF/HOPE à Kisangani a été caractérisée par des activités intenses (octroi de crédits, remboursement du principal, mobilisation de l'épargne, paiement de charges sociales et fiscales) et par une forte mobilisation des personnels comme l'indique le tableau ci-dessous qui reprend l'évolution des variables essentielles définissant l'activité de microfinance d'IMF/HOPE à Kisangani.

Tableau7-9 Evolution des variables constitutives de l'activité de microfinance de l'IMF/HOPE

Année	Montants accordés en \$	Effectifs de bénéficiaires	Effectif chargé du prêt	Remboursement en \$	Charges sociales en \$	Charges fiscales en \$	Epargne en \$	Revenu obtenus en \$
2005	83.624	2.110	6	50.565	278	700	14.388	13.659
2006	348.637	2.005	6	272.321	455	4.233	74.515	27.290
2007	939.299	3.205	10	754.132	4.652	2.322	145.701	56.162
2008	2.701.378	4.864	16	2.271.806	8.996	928	408.478	134.340
2009	1.712.096	9.768	22	1.866.612	13.595	2.046	293.822	157.863
2010	1.426.740	7.920	22	1.555.445	19.033	5.864	244.851	131.547
Moyenne	1.733.786	4.979	14	1.495.445	11.506	2.958	193.295	117.194

Source : Calculs personnels

Pour bien comprendre les apports induits par l'activité de microfinance, l'analyse de l'évolution et de la tendance des variables essentielles nous permet de dégager les effets économiques de la microfinance à Kisangani comme détaillé dans les points suivants.

7.2.1.1. Evolution et tendance de montants accordés

Dans le tableau ci-dessous en considérant comme base l'année 2005, nous présentons l'évolution des montants accordés par IMF/HOPE aux membres à Kisangani en vue d'accroître leurs activités génératrices de revenus.

Tableau 7-10. Evolution des montants accordés en dollars par IMF/HOPE aux membres de 2005 à 2010.

Année	Montant accordés en \$	Indices	Accroissement
2005	83624	100	-
2006	348637	416,9	+316,9
2007	939299	1123,2	+1023,2
2008	2701378	3230,4	+3130,4
2009	1712096	2047,4	+1947,4
2010	1426740	1706,1	+1606,1

Source : Calculs personnels

Le volume des montants accordés par IMF/HOPE aux membres sont en augmentation de cycles en cycles. Les accroissements enregistrés sont positifs et le crédit moyen par année augmente sensiblement chaque année mais dans les proportions différentes. Les membres de BACO ont certainement traduit des meilleures performances en travaillant dans le respect des contrats et le serment vis à vis de HOPE/Kisangani pour atteindre le pic de 2.701.378 dollars américains en 2008 soit un accroissement sensible de +3130,4 après 4 ans de lancement. Il ya lieu de souligner que les accroissements à quatre chiffres enregistrés par le volume des montants accordés de 2007 à 2010 interpellent les analystes économiques dans cette période caractérisée sur le plan international par la crise internationale des capitaux et la difficulté des théories ultralibérales à juguler ce discrédit à la pensée économique à l'heure du consensus de Washington. En moyenne HOPE a accordé 1.733.786 \$USA par an.

Malgré la crise internationale, IMF/HOPE Kisangani a travaillé dans un contexte où l'effet de la crise n'a pas eu assez d'impact direct et immédiat sur le volume des montants accordés car le cadre macro-économique du pays d'une part n'a pas tellement été affecté par cette crise et d'autre part, la nature des activités financées par HOPE échappaient en majorité à l'effet des marchés de capitaux et financiers, ce sont les cas des vendeurs de produits agricoles (35%), des services (15,4%) et parmi les commerçants, il ya les vendeurs de restaurants de fortune appelés couramment « *malewa* ». Ces activités ont joué un rôle de contre choc à la crise internationale car faiblement sensible aux cours mondiaux. Les montants accordés ont connu certes une évolution croissante très remarquable entre 2005 et 2010, cette allure a enregistré le pic en 2008 et dont la tendance est illustrée par la figure ci-dessous.

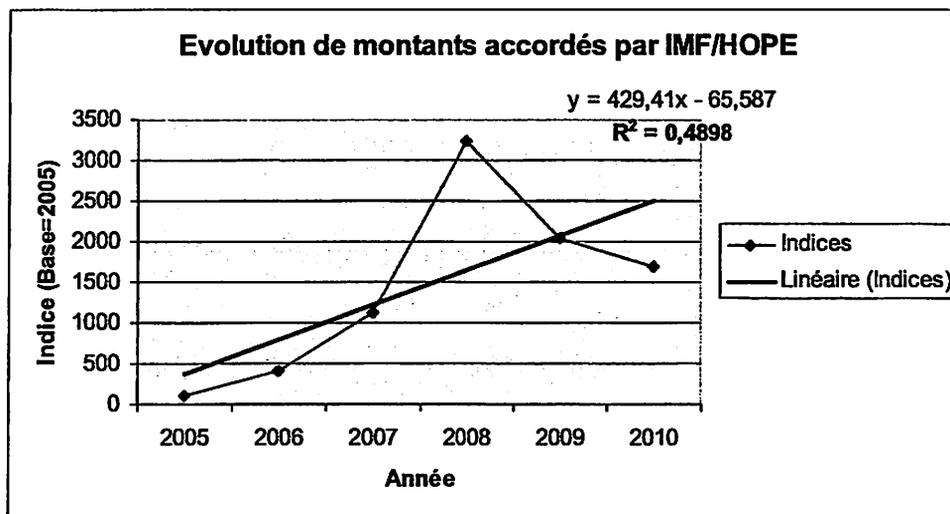


Figure 7-2: Tendances des montants accordés

L'équation de montants accordés montre une évolution annuelle croissante de l'ordre de 429,41% malgré l'insuffisance de 65,587%. Malgré le taux d'intérêt élevé de 18%, les membres de banques communautaires ont bénéficié des montants croissants et cela a permis à IMF HOPE d'injecter, annuellement, une somme moyenne de 1.201.962,33 dollars américains. Ce volume injecté dans le circuit économique dans un milieu post-conflit avait un effet économique très positif dans la

création des richesses dans les ménages et dans la collectivité à travers les cinq communes où étaient installées les banques communautaires. Cette moyenne annuelle est de loin supérieure à celle octroyée par BDD (27.221,25 \$), COPEMECO (4.845,6\$) et GALA Yetu (466.271\$), organisations ayant aussi financé les autres groupes sur cette période d'observation à Kisangani.

En effet le crédit moyen obtenu par le membre de la BACO après analyses de son chiffre d'affaires était au moins de 60 dollars au premier cycle. Ce crédit croit durant chaque cycle jusqu'à atteindre le niveau de 500 dollars, seuil au-delà duquel, le membre quitte la Baco pour devenir membre du Groupe Solidaire où le maximum est de 2500 dollars.

7.2.1.2. Evolution et la tendance de montants remboursés

Dans le tableau ci-dessous, en considérant comme base l'année 2005, nous présentons l'évolution des montants remboursés par les membres à Kisangani en vue d'accroître leurs activités génératrices de revenus.

Tableau 7-11 Evolution des montants remboursés en dollars par IMF/HOPE aux membres de 2005 à 2010.

Année	Remboursement en \$	Indices	Accroissement
2005	50565	100	-
2006	272321	538,6	+438,6
2007	754132	1491,4	+1391,4
2008	2271806	4492,8	+4392,8
2009	1866612	3691,5	+3591,5
2010	1555445	3076,1	+2976,1

Source : Calculs personnels

Les accroissements des montants remboursés à IMF/HOPE par les bénéficiaires de microcrédits ont été énormément positifs et supérieurs à ceux atteints par les montants accordés, cela était encourageant pour IMF/HOPE en vue de poursuivre avec sa stratégie de réduction de la pauvreté malgré le cadre international

hostile à cette innovation dans certains milieux. La figure à la page suivante illustre la tendance des montants remboursés de la microfinance à Kisangani de 2005 à 2010 dans les cinq communes encadrées par IMF/HOPE.

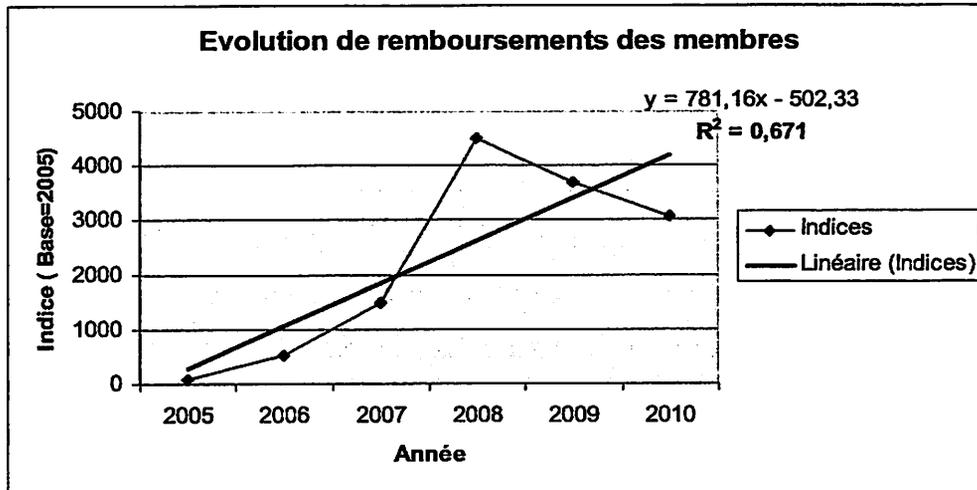


Figure 7-3: Tendence des montants remboursés

Cette équation de la tendance des montants remboursés des membres bénéficiaires de la microfinance chez IMF/HOPE entre 2005 et 2010 révèle que malgré la défaillance de 502,33%, les montants remboursés par les membres à IMF/HOPE augmentent annuellement de l'ordre de 781,16%. Ce qui montre une évolution croissante de remboursement de membres ayant reçus les microcrédits. Avec R^2 (0,671), cela exprime l'existence d'une liaison forte durant la période observée des remboursements des membres. L'accroissement des remboursements a eu un effet économique très positif dans l'accumulation par IMF/HOPE des intérêts dûs aux montants accordés sur la période comme l'indique le tableau à la page suivante présentant à partir des données de MIS l'évolution des intérêts prélevés par IMF/HOPE à Kisangani.

Dans le tableau 7-12, à la page suivante, nous présentons les effets des remboursements sur le cumul des intérêts par HOPE à Kisangani.

Tableau 7-12 Effets des remboursements sur le cumul des intérêts par HOPE à Kisangani.

Année	Intérêts perçus	Indices	Accroissement
2005	8644	100	-
2006	48901	566	466
2007	135086	1563	1463
2008	403421	4667	4567
2009	342380	3961	3861
2010	285307	3301	3201

Source : Calculs personnels

De ce tableau, il ressort que l'apport économique des intérêts accumulés s'élève, en moyenne et annuellement, à 203.956,5 dollars américains. Ce volume monétaire accumulé par HOPE lui permettait d'assurer ses charges sociales et réinvestir le bonus dans la survie de l'activité. De 2005 à 2008, le taux d'intérêt exigé pour le principal était de 18% mais à partir du début 2009, une caution de 5% du montant sollicité par membre a été imposée à chaque BACO pour garantir le remboursement. A partir, de ce moment certains membres considérés que le taux d'intérêt s'élevait désormais à 23%, cela sera à la base des plusieurs interprétations, abus et agitations. Le deuxième changement intervenu dans la direction provinciale de l'IMF/HOPE avait imprimé des innovations dans la conduite du management de son institut financier sans une enquête préalable approfondie sur la réaction des membres dans les banques communautaires.

L'augmentation des effectifs de bénéficiaires (comme l'indique le point suivant) et des chargés de prêts ont figuré parmi les innovations enregistrées durant ce mandat.

7.2.1.3. Evolution et la tendance de bénéficiaires des microcrédits

Dans le tableau 7-13 suivant, en considérant comme base l'année 2005, nous présentons l'évolution des effectifs de bénéficiaires des microcrédits de l'IMF/HOPE à Kisangani en vue d'accroître leurs activités génératrices de revenus.

Tableau 7-13. Evolution des effectifs de bénéficiaires des microcrédits de 2005 à 2010.

Année	Bénéficiaires (effectif)	Indices	Accroissement
2005	2110	100	-
2006	2005	95	-5
2007	3205	151,9	52
2008	4864	230,5	131
2009	9768	462,9	363
2010	7920	375,4	275

Source : Calculs personnels

Malgré une diminution des membres enregistrés en 2006, dans l'ensemble les effectifs des bénéficiaires de crédits octroyés à Kisangani par IMF évoluent à la hausse avec les accroissements acceptables de deux à trois chiffres et dont le sommet est atteint en 2009 contrairement aux montants accordés et aux remboursements qui ont atteint leur pic dans la période de la crise internationale. En vue d'explicitier les résultats consignés dans ce tableau, la figure ci-dessous illustre la tendance suivie par les effectifs de membres des banques communautaires bénéficiaires des microcrédits à Kisangani de 2005 à 2010.

Tendances des effectifs des membres dans les banques communautaires

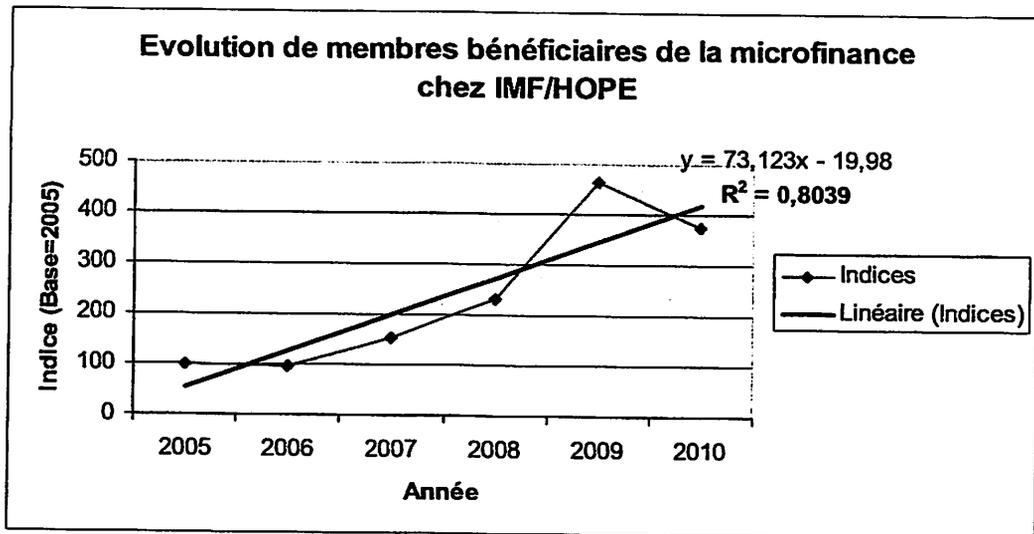


Figure 7-4 Tendances des effectifs des membres dans les banques communautaires.

Cette équation de la tendance des membres bénéficiaires de la microfinance chez IMF/HOPE entre 2005 et 2010, malgré la déperdition de 5% enregistrée en 2006 et la défaillance de 19,98%, les effectifs de membres ayant reçu les crédits augmentent annuellement de l'ordre de 73,123%. Ce qui montre une évolution croissante des effectifs de membres ayant reçu les microcrédits. Avec R^2 (0.8039), cela exprime l'existence d'une liaison forte durant la période observée des effectifs des membres. Avec une moyenne annuelle de 4.979 bénéficiaires (responsable, chef de ménages) financés par IMF/HOPE sur la période de notre étude, il ya lieu de comprendre ici le rôle très positif joué par la microfinance dans la survie annuellement de plus de 44.811 âmes à Kisangani soit 9% de la population boyomaise au lancement de l'approche.

En donnant du travail à ces ménages par l'apport financier de HOPE, les chiffres d'affaires véhiculés par les membres de BACO à Kisangani ont eu des effets très positifs dans la réduction du chômage, dans l'accroissement de la vitesse

d'écoulement⁸ des produits de grande consommation, dans la responsabilisation de la femme et dans la relance de l'économie de la ville de Kisangani. Les micro-entrepreneurs à Kisangani exercent des multiples activités parmi lesquelles, nous citons la vente des produits agricoles (légumineuses, tubercules, céréales, viandes et poissons,...) ; maintien en activités des restaurants (Malewa), vente de la friperie,....

En effet, les micro-entrepreneurs sont des entrepreneurs issus de populations isolées économiquement, géographiquement ou socialement. Ils évoluent le plus souvent dans le secteur informel: petits commerçants, vendeurs ambulants, artisans, agriculteurs ou transformateurs. Ils se trouvent en situation de précarité. Ils ont généralement un niveau d'éducation et de formation assez faible. Chacun d'entre eux possède cependant un savoir-faire, et demande un microcrédit afin de développer une petite activité et générer ainsi des revenus de façon à assurer la survie du ménage et la continuité de l'activité.

7.2.1.4 Evolution et la tendance des chargés de prêts

Dans le tableau ci-dessous en considérant comme base l'année 2005, nous présentons l'évolution des personnels de HOPE chargés de prêts à Kisangani.

Tableau 7-14 L'évolution des personnels de HOPE chargés de prêts à Kisangani

Année	Chargés prêt (effectif)	Indices	Accroissement
2005	6	100	-
2006	6	100	0
2007	10	166,7	66,7
2008	16	266,7	166,7
2009	22	366,7	266,7
2010	22	366,7	266,7

Source : Calculs personnels

⁸ Le calcul de la vitesse d'écoulement des produits agricoles auprès bénéficiaires de la microfinances est reprise dans l'annexe 7-8, informations contenues dans plusieurs travaux de monographies et mémoires sur la contribution socio-économique de la microfinance à Kisangani que nous avons encadrés à IFA-Yangambi, Département de l'économie agricole.

Les effectifs de chargés de prêt à IMF/HOPE ont aussi connu des accroissements positifs malgré le début timide où il fallait que l'agence de microfinance se rassure de la bonne marche de l'activité avant d'engager d'autres personnels. Ces informations consignées dans ce tableau sont bien explicitées par la courbe de la tendance reprise dans la figure ci-dessous.

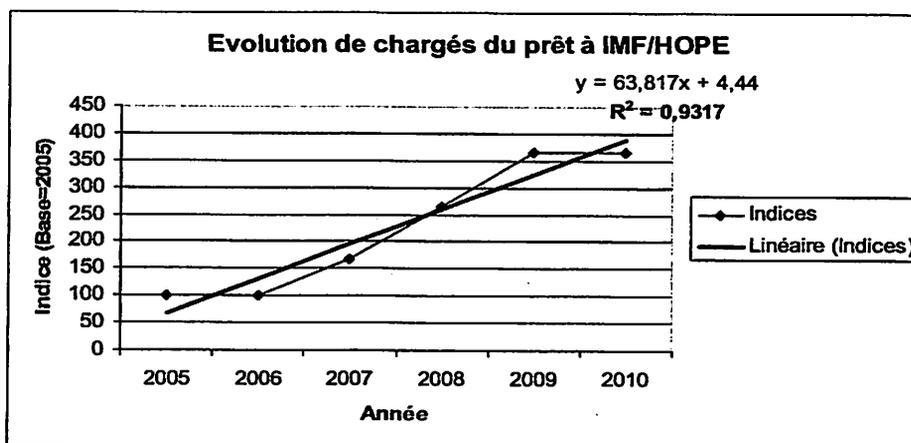


Figure7-5 : Tendence des personnels chargés de prêts à l'IMF/HOPE

Cette équation de la tendance des personnels chargés de prêts à l'IMF/HOPE entre 2005 et 2010, malgré le pléthore d'environ 5%, les effectifs de chargés de prêts augmentent annuellement de l'ordre de 63,817%. Ce qui montre une évolution croissante des personnels chargés du terrain pour la mise en œuvre de la stratégie de microfinance. Avec R^2 (0,9317), cela exprime l'existence d'une liaison très forte durant la période observée d'utilisation des personnels chargés de prêts. A part, les chargés de prêts (le terrain), IMF/HOPE entretenait au total 44 travailleurs dont les sentinelles, les caissiers, le chauffeur, la cuisinière, l'auditeur, les superviseurs, les comptables, les administratifs, les informaticiens, les chargés de prêts et le directeur, chef de programme.

Au niveau de la communauté, l'institut financier a injecté en moyenne mensuellement 23.100 dollars dans les salaires du personnel (150 à 1800 dollars) hormis les avantages sociaux donnés aux agents durant les fêtes (8 mars, 1^{er} mai, et Noël) et les primes mensuelles selon la performance de chaque agent. Le volume

moyen de montants injecté pour la prise en charges des personnels constituait sur le plan économique l'épargne tacite et avait un effet social sur la santé du personnel et leurs dépendants, et sur l'éducation des enfants par l'apport des fournitures scolaires et les uniformes.

7.2.1.5. Evolution et la tendance de charges sociales

Dans le tableau ci-dessous en considérant comme référence l'année 2005, nous présentons l'évolution des charges sociales aux personnels à Kisangani en vue d'accroître leurs activités génératrices de revenus.

Tableau 7-15 Evolution des charges sociales en dollars de ses agents IMF/HOPE de 2005 à 2010

Année	Charges sociales en \$	Indices	Accroissement
2005	278	100	-
2006	455	163,7	63,7
2007	4652	1673,4	1573,4
2008	8996	3236	3136
2009	13595	4890,3	4790,3
2010	19033	6846,4	6746,4

Source : Calculs personnels

Les charges sociales payées par HOPE au profit de son personnel évoluent à la hausse sur toute la période d'analyse avec une moyenne annuelle de 11.506 dollars américains par agent. Les charges sociales croissantes montrent comment le personnel employé à HOPE a eu des lourdes charges sociales dans leurs ménages.

La figure 7-6 illustre la tendance des charges sociales à Kisangani de 2005 à 2010.

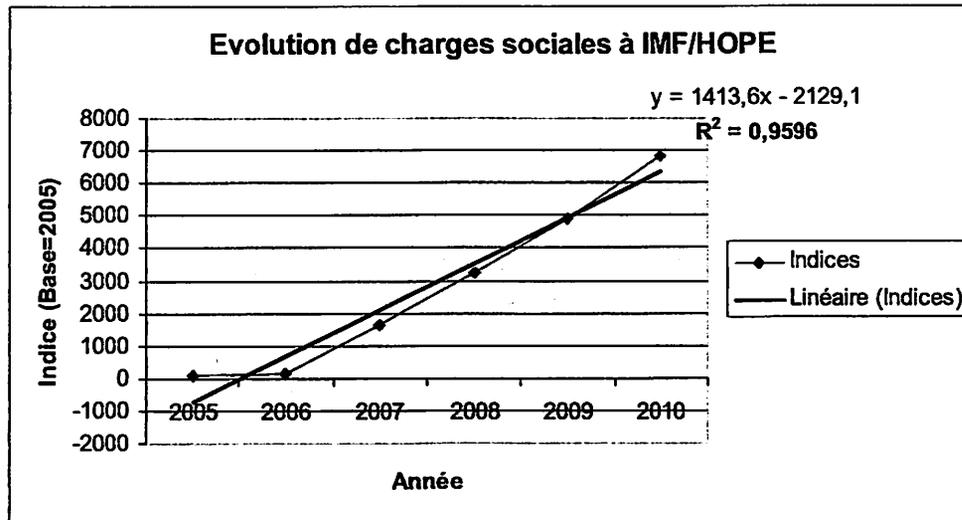


Figure 7-6: Tendances des montants des charges sociales

L'équation de charges sociales montre que ces charges connaissent une évolution croissante soit une augmentation annuelle de 1413,6% malgré une constance de -2129,1%.

7.2.1.6. Evolution et la tendance de montants épargnés

Dans le tableau ci-dessous en considérant comme base l'année 2005, nous présentons l'évolution des montants épargnés par les membres à l'IMF/HOPE aux membres à Kisangani en vue d'accroître leurs activités génératrices de revenus.

Tableau 7-16 Evolution des montants épargnés en dollars par les membres de 2005 à 2010

Année	Epargnes en \$	Indices	Accroissement
2005	14388	100	-
2006	74515	517,9	417,9
2007	145701	1012,7	912,7
2008	408478	2839	2739
2009	293822	2042,1	1942,1
2010	244851	1701,8	1601,8

Source : Calculs personnels

Il ressort des résultats consignés dans ce tableau que les montants épargnés par les membres de BACO à IMF HOPE accusent une croissance positive sur toute la période comme cela est visualisé par la tendance empreintée par l'équation des montants épargnés dans la figure 7-7.

La figure suivante illustre la tendance de l'épargne à Kisangani de 2005 à 2010.

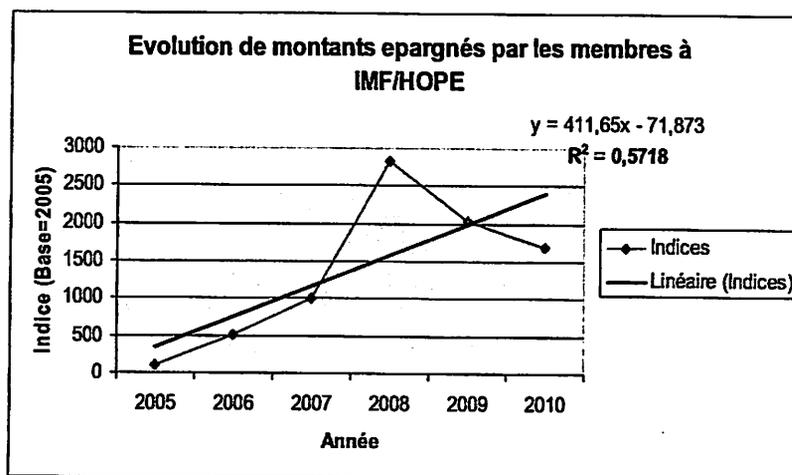


Figure 7-7: Tendance de l'épargne à Kisangani de 2005 à 2010.

Les montants épargnés ont évolué à la hausse sur toute la période d'observation malgré une légère inflexion enregistrée en 2009. Ces montants épargnés étaient constitués des épargnes obligatoires (dont le seuil imposé permettait d'envisager la possibilité d'accroître le volume de crédit au cycle suivant) et des épargnes libres. Avec une moyenne annuelle de 193.295 dollars américains épargnés par les membres de l'IMF/HOPE sur la période observée, il ya lieu de souligner les effets positifs de cette épargne cumulée sur la relance de l'économie dans la ville car dit-on l'union fait la force. En effet, d'après les analyses traditionnelles du lien entre la finance et le développement économique, l'épargne est la pré-condition de l'investissement productif et de la croissance économique, donc du développement économique.

En effet, le lien entre le développement financier et le développement économique a été reconnu dans la littérature économique depuis une trentaine

d'années. Ainsi, la principale contribution du système financier à la croissance économique repose sur le fait que ce dernier permet d'assurer le fonctionnement d'un système de paiement efficace et évolutif, qui mobilise l'épargne et améliore son affectation à l'investissement grâce aux taux d'intérêt réels positifs. Comme le souligne SODOKIN (2012) dans une perspective postkeynésienne, la « *finance* » précède l'« *épargne* » dans le processus du financement de l'investissement productif. Ce point de vue a notamment fait l'objet de débat entre Keynes, Ohlin, Robertson et Hicks.

Dans ce débat, Ohlin et Robertson ont insisté sur la réinterprétation de la théorie de la préférence pour la liquidité de Keynes dans le cadre des thèses néoclassiques des fonds prêtables Ohlin cité par SODOKIN(2004). En effet, il affirme que l'égalité ex-post de Keynes entre l'épargne et l'investissement est un truisme qui ne dit finalement rien sur le mécanisme du financement de l'investissement productif. Ohlin maintient qu'une accumulation préalable de l'épargne est la condition sine qua none de la disponibilité des fonds prêtables et constitue ainsi un canal pour le financement de l'investissement. La conséquence de cette affirmation est que si l'inflation peut être évitée, les taux d'intérêt rémunérateurs de dépôt augmenteront et stimuleront ainsi l'épargne.

Ce point de vue est largement repris par les thèses de la libéralisation financière quant au rôle de l'épargne et de son accumulation dans les pays en développement en général et, en particulier, dans les pays africains. L'épargne mobilisée à Kisangani par IMF/HOPE a eu certes des effets positifs dans l'accroissement de la capacité de production locale en renforçant la création de la richesse dans un milieu post-conflit comme Kisangani.

7.2. 2 Rythme d'expansion de l'activité de microfinance à Kisangani

Le rythme de l'expansion de variables explicatives de l'activité de microfinance à Kisangani a été déterminé par le calcul du taux de croissance annuel moyen selon la procédure (1)

$$K_t = K_0(1 + P)^{ti}$$

Avec K_t : la valeur de la variable se rapportant à l'année finale de notre observation ;

K_0 : la valeur initiale de la variable considérée

ti : la période d'observation

$P = \frac{R}{100}$: le taux de croissance recherché

R : est le coefficient de détermination du taux cherché

En exprimant l'expression (1) en fonction du taux de croissance (P) nous avons l'expression (2) :

$$P = \sqrt[ti]{\frac{K_t}{K_0}} - 1$$

appliquée aux différentes variables de l'activité de la microfinance reprise au tableau 7-9 et cela nous permet dans le tableau 7-17 d'apprécier le rythme de l'expansion de l'activité de microfinance à Kisangani.

Tableau 7-17 Taux de croissance de l'activité de microfinance à Kisangani

Ratios		Montant accordé	Effectifs bénéficiaires	Montant Epargné	Intérêt	Remboursement	Charges sociales	Charges fiscales	Revenu obtenus	Chargés prêt
Taux de croissance	de	0,6	0,2	0,6	0,8	0,8	1	0,7	0,5	0,2
Coefficient déterminant		60,4	24,7	60,4	79,1	77	102,3	70,2	45,9	24,2

Source : Calculs personnels

Ces coefficients traduisent que dans l'ensemble l'activité de microfinance à Kisangani a connu une expansion remarquable entre 2005 et 2010. Ainsi les volumes des montants accordés et les dépôts de membres, l'effectif des membres et le nombre de chargé de prêts, le remboursement et la charge sociale ont connu un rythme d'expansion annuel respectivement proche de 60%, 24%, 77% et 102%. Ces coefficients traduisent que le volume de montants accordés et celui de l'épargne ont connu à Kisangani une très forte croissance sur une période de 6ans soit une expansion annuelle à un rythme de 60% chacune pour ces deux variables.

Le rythme d'expansion de la charge sociale a évolué à un rythme exagéré soit à 102%. Il ya eu une très forte hausse de volume des montants accordés par HOPE auprès de membres cela est consécutive à la forte demande de crédits par les nouveaux membres, aux respects des engagements par les membres, au dynamisme du personnel terrain de IMF/HOPE, à l'insuffisance du contrôle par le pouvoir public.

7.2.3 Effet sur l'Incidence de la pauvreté monétaire dans les BACO à Kisangani

Pour apprécier l'apport de la microfinance sur le développement institutionnel des ménages de Kisangani, nous analysons d'abord son apport sur le renforcement du pouvoir d'achat des ménages à travers l'analyse de l'incidence de la pauvreté monétaire dans les BACO à Kisangani. Dans le tableau à cette page, nous présentons l'incidence de la pauvreté dans les ménages enquêtés appuyés par IMF-HOPE à Kisangani depuis 2005 à 2010.

Tableau 7-18 Incidence de la pauvreté dans les ménages enquêtés appuyés par IMF-HOPE à Kisangani depuis 2005 à 2010

Taille de ménage	Fiches observées	IPM		Ecart
		Avant	Après	
1-5 personnes	65	0,4	0,8	+0,4
6-9 personnes	110	0,4	0,7	+0,3
>9 personnes	62	0,2	0,3	+0,1
Total	237	Moy=0,3	Moy=0,6	+0,3

Source : Calculs personnels

De la lecture de ce tableau, il se dégage qu'il ya eu globalement l'amélioration de l'accès à la nourriture dans les ménages appuyés par IMF/HOPE. De 0,3 dollars/personne/jour avant microfinance à 0,6 dollars/personne/jour en 2010, l'amélioration du panier de la ménagère est remarquable car ayant enregistré un écart positif de +0,3. Ces écarts sont importants pour les ménages ayant une taille comprise entre 1 à 5 personnes ; elle est plus faible pour les ménages ayant les familles nombreuses. L'image des bénéficiaires sur le crédit reçu de l'IMF/HOPE est reprise dans le tableau suivant.

a) Avis des bénéficiaires sur le rôle de la microfinance dans leurs ménages.

Dans le tableau 7-19, nous présentons les différentes opinions des bénéficiaires sur l'effectivité du crédit reçu de l'IMF/HOPE.

Tableau 7-19 Opinion des bénéficiaires sur le crédit reçu de l'IMF/HOPE

Avis des enquêtés	Effectif	%
Aide à améliorer les conditions de vie à court terme (survie de ménages)	109	46
Permet de faire l'investissement long ou moyen terme	57	24
Rôle mitigé et doit être encore bien organisée	43	18
Est une activité d'appauvrissement	28	12
Total	237	100

Source : Calculs personnels

Il ressort de l'analyse effectuée dans ce tableau que la microfinance aide d'abord à résoudre les besoins de consommation et ensuite à assurer l'investissement à long terme. Cependant les avis de 12% des interrogés avouent que cette activité les appauvrit; cela depuis que la caution de 5% a été imposée aux membres et le découragement qui s'en est suivi pour certaines catégories de membres. A chaque passage des chargés de prêts dans une BACO, ils avaient la mission et l'obligation de maximiser le portefeuille, en faisant même recours à la caisse de secours de membres et à la caution de membres.

b) Effets sur la consolidation de la culture démocratique

Au-delà des effets socio-économiques, IMF/HOPE a instauré une culture populaire démocratique dans toutes les BACO disséminées dans les communes de la ville de Kisangani. Cette culture démocratique était matérialisée à travers : la tenue des réunions démocratiques ; la mise sur pied de comité, l'organisation des élections, la cérémonie de remise de fonds, le suivi des insolubles,...La consolidation de ces pratiques était heureuse dans notre environnement car donnant lieu à la tolérance, à la bonne gouvernance et à la mobilisation de l'épargne populaire.

CHAPITRE HUITIEME: DISCUSSION DES RESULTATS

8. 1 Par rapport aux acteurs de la microfinance

8.1.1. Bénéficiaires

Le profil des bénéficiaires était complexe, les différentes catégories socioprofessionnelles étaient représentées avec un accent sur la femme, son intégration et sa responsabilisation dans la survie du ménage dans un milieu post-conflit. Ainsi, 95% des bénéficiaires de microfinance étaient des femmes sur un échantillon de 237 vendeurs des produits agricoles enquêtés dans les cinq⁹ communes de la ville de Kisangani. Dans la zone éco-géographique enquêtée 79% des bénéficiaires de microcrédits enquêtés sont des mariés et 76% des vendeurs de produits agricoles avaient au moins 31 ans. Ces résultats montrent que la majorité des bénéficiaires de micro- crédit sont des personnes actives ayant des responsabilités remarquables dans leur ménage.

Les résultats de cette étude montrent une adhésion effective et massive des membres dans toutes les communes sensibilisées. Si à Kisangani 79 % des personnes financées étaient des femmes mais au Mali l'enquête diligentée par ODHD/LCP(2008) sur l'ensemble du territoire national (les huit régions administratives du Mali et le district de Bamako) révèle la primauté des Hommes sur les femmes. En effet, cette étude représentative de l'ensemble des bénéficiaires de microfinance au Mali a concerné 2400 individus stratifiés selon le milieu de résidence a montré que les femmes adhérentes étaient 762 adhérentes soit 31,7 % de membres contre 1638 hommes adhérents soit 68,3 %. Il ya lieu de dire que l'influence du milieu et le contexte dans la réalisation de la microfinance influencent la répartition des bénéficiaires selon le genre.

⁹ *En effet la commune Lubunga , une de six de la ville de Kisangani n'était pas ciblée au début de l'approche à cause de l'accessibilité, ainsi au moment de nos enquêtes il n'y avait pas les membres au troisième comme dit dans la méthodologie.*

Pourtant, il se dégage un consensus des chercheurs que les femmes sont traditionnellement les premières à avoir bénéficié de services financiers adaptés. En effet, elles représentent 81,7% des clients les plus pauvres (MCSC, 2010). De plus, les études montrent que les projets menés par des femmes sont des investissements fiables et durables, car leurs taux de remboursement sont sensiblement supérieurs à ceux des hommes. Nous pensons qu'au Mali l'influence de la religion Musulmane vis-à-vis des responsabilités que la femme doit occuper dans le ménage a pesé dans le choix des adhérents à la microfinance.

En RDC, pays laïc, la liberté d'adhésion aux associations est garantie équitablement à la femme et à l'homme. Cependant au début de cette approche en 2005, les femmes de la commune Kisangani (80% musulmanes) étaient très réticentes à la stratégie de microfinance comme alternative à la réduction de la pauvreté dans leur ménage. C'est à la suite de plusieurs sensibilisations et ayant palpé les résultats produits aux autres membres que finalement la commune Kisangani a adhéré à l'approche. Finalement, les membres de IMF/HOPE de la commune Kisangani étaient parmi la meilleure BACO et aussi ceux du marché de la 11eme avenue Tshopo.

A Kisangani, l'insertion effective de l'activité de microfinance de 2005 à 2010 a contredit la théorie qui faisait des boyomais les attentistes¹⁰ et fidèles au crédit cadeau. Les ménages boyomais bénéficiaires du crédit ont été dans l'ensemble crédibles et respectueux du contrat qui les liait avec l'institut financier. Avec un pic de 9.768 membres financés en 2009 par IMF/HOPE, cette activité a présenté certaines caractéristiques générales suivantes:

- Crédits souvent accordés aux femmes 95% des bénéficiaires,
- Crédits au groupe solidaire de 45 membres au plus,

¹⁰ Selon la théorie soutenue par MBAYA MUDIMBA(1990.), Thèse sur l'étude socio-économique de la ville de Kisangani et des interactions avec son hinterland, UNIKIS et cours d'animation et vulgarisation agricole, G3 IFA-Yangambi, 1990.

- Remboursements réguliers par les membres de BACO.
- Faibles montants accordés au départ du premier cycle (50\$ en 2005 et 100\$ en 2009),
- Supervision soutenue de l'équipe chargée du terrain (chargés de prêts et superviseurs)
- Taux d'intérêt relativement élevés (18%).

Pendant longtemps dans le monde et à Kisangani durant notre période d'étude, la microfinance est considérée comme un nouvel outil de lutte contre la pauvreté car en effet, elle a permis aux ménages pauvres de devenir micro entrepreneurs ou d'étendre leur activité dans les différentes communes où cette approche a été adoptée d'une part et d'autre part, elle a induit un impact positif et a permis de relever les défis de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, de l'habitat et de la place de la femme en renforçant son pouvoir économique et de prises de décision dans les ménages cibles. Les membres ont bénéficié de l'innovation, ce crédit solidaire pour démarrer, fructifier et accroître les affaires. Comme le souligne JEANININ (2007), cette innovation financière, repose sur un constat et sur un principe très simple : « les pauvres des pauvres n'ont pas accès aux banques et donc au crédit, car ne possédant rien, ils ne peuvent pas offrir de garanties. Ils sont donc à la merci des usuriers et autres banquiers de rue ».

A Kisangani, nos résultats montrent que la cible des actions IMF/HOPE était essentiellement les pauvres et les femmes. En effet, le bénéficiaire type des services de microfinance est « une personne à faible revenu qui n'a pas accès aux institutions financières formelles faute de pouvoir remplir les conditions exigées par ces institutions » (CGAP, 2008). IMF/HOPE a compris la nécessité de la mise en place des crédits solidaires afin de permettre aux plus pauvres de Kisangani de se constituer par affinité en groupes réduits de personnes afin d'accéder à des microcrédits. La technique de prêt à responsabilité conjointe est cette nouvelle donne en matière d'accès des pauvres au crédit.

Avec ce pic d'adhérents en 2009, le crédit solidaire à Kisangani de 2005 à 2008 a donné des très bon résultats comme les montrent les résultats consignés dans le tableau 7-9 parlant de l'activité de microfinance à Kisangani. Pourtant au Bénin, d'après GOWLAND (1991) la réalité sociologique de ce pays n'a pas garanti entièrement la réussite de ce principe de caution solidaire. Par conséquent, la responsabilité conjointe ne pèse que sur quelques-uns des membres du groupe qui finissent par se décourager et par ne plus renouveler leur adhésion au groupe. A Kisangani, depuis que la caution de 5% a été exigée en plus du taux de 18%, certains membres ont été aussi découragés, en effet la caution prévu remboursable ne l'était plus car servant à combler le déficit lié aux membres déserteurs, cela depuis 2009 à 2010. La microfinance adressée aux pauvres s'avère être un instrument puissant de réduction de la pauvreté. Les services financiers adaptés ont permis de créer des biens aux membres, d'augmenter leurs revenus et de réduire la vulnérabilité aux chocs économiques des bénéficiaires.

8.1.2. IMF/ HOPE

Avec le piolet de 2.701.378 dollars américains injectés en 2008, le volume des montants accordés par IMF/HOPE aux membres ont augmenté de cycles en cycles. Les accroissements enregistrés étaient positifs et le crédit moyen par année augmentait sensiblement chaque année mais dans les proportions différentes. Malgré la crise internationale, IMF/HOPE Kisangani a travaillé dans un contexte où l'effet de la crise n'a pas eu assez d'impact direct et immédiat sur le volume des montants accordés car le cadre macro-économique du pays d'une part n'a pas tellement était affecté par cette crise et d'autre part, la nature des activités financées par HOPE échappaient en majorité à l'effet des marchés de capitaux et financiers.

Dans l'ensemble, les indicateurs de l'activité de microfinance de l'IMF/HOPE à Kisangani au lendemain de la crise internationale redonnaient l'espoir à la population boyomaise de se greffer sur cette stratégie pour asseoir son modèle de développement en vue de la conversion des bénéficiaires du secteur informel vers le

formel. Au lieu de se lancer dans le renforcement de la viabilité de la stratégie, l'IMH/HOPE a malheureusement opté pour la fermeture de son bureau de Kisangani au lieu de juguler les conflits internes gérables. Le contexte qui a prévalu au financement de l'IMF/HOPE à Kisangani par USAID peut en partie expliquer la motivation avec laquelle HOPE a fermé ses portes à Kisangani car à la genèse, il ya eu un pays à faible historicité avec son indifférence face à un bailleur qui avait déjà débloqué le fonds pour Kisangani dans un projet de développement communautaire.

En effet, l'implantation des programmes de microfinance n'a jamais été faite au hasard comme l'écrit MORDUCH (1999). Nos résultats obtenus révèlent que l'IMF/HOPE a appuyé en moyenne annuellement 4.979 vulnérables (responsable, chef de ménages). Ces bénéficiaires n'avaient pas accès au crédit bancaire comme le montrent les analyses d'une affaire effectuées avant l'entrée au premier cycle. Dans le contexte de Kisangani pour asseoir sa stratégie, IMF/HOPE a combiné deux visions complémentaires à savoir:

- l'approche du bien-être social (approche welfariste) et
- l'approche institutionnelle.

a) L'approche du bien-être social (approche welfariste)

Dans l'approche welfariste, l'altruisme des apporteurs de fonds constitue le moteur d'une activité basée non sur la recherche du profit, mais sur la recherche de l'utilité sociale. L'altruisme est considéré comme un trait invariant de la psychologie des donateurs des IMFs, qui devrait assurer à lui seul la pérennité de ces institutions. Les donateurs n'attendant pas une rentabilité élevée de leur investissement, les IMFs peuvent se concentrer sur les populations les plus pauvres qui présentent également le risque de non remboursement le plus élevé. En se centrant sur les agents économiques le plus démunis, l'activité des IMFs permettra ainsi de soulager d'une manière immédiate l'extrême pauvreté et d'enclencher un processus de réduction de la pauvreté.

Les fonds prêtés aux plus démunis leur permettent non seulement d'améliorer leur niveau de vie, mais également pour certains d'entre eux d'épargner ou de financer leur propre activité. Nous pensons; comme ROY (2006) que selon cette approche, les IMFs peuvent être durables sans être financièrement autosuffisantes, mais elles ne doivent pas rechercher l'autosuffisance à tout prix, car la recherche de la performance financière conduirait inévitablement à un effacement de leur mission sociale. En détournant la microfinance de ses fondements idéologiques, la recherche de la performance financière constituerait un frein à l'innovation et à la réduction de la pauvreté.

b) L'approche institutionnaliste

Selon l'approche institutionnaliste, les IMFs doivent non seulement être capables de couvrir leurs frais opérationnels et financiers grâce à leurs propres revenus d'activité mais elles doivent également être capables de dégager des profits, afin d'assurer leur viabilité financière et leur pérennité. En effet, les institutions de microfinance sont des structures capitalistes comme les autres, dont l'une des finalités est la recherche de la rentabilité. A l'appui de cette thèse, les institutionnalistes soulignent l'existence d'un fossé entre, d'une part, les besoins de financement et, d'autre part, les ressources financières actuellement mobilisées. C'est pourquoi, les IMFs doivent nécessairement faire appel à des sources privées de capitaux pour satisfaire leurs besoins de financement.

Pour cela, ces institutions doivent être profitables et se rapprocher des standards de performance financière des banques commerciales. La rentabilité des institutions de microfinance détermine ainsi leur autosuffisance, qui détermine elle-même leur pérennité et par suite leur contribution à la réduction de la pauvreté. Ce n'est qu'en assurant leur rentabilité financière que ces institutions pourront être capables de lever de nouveaux fonds sur les marchés financiers afin d'accroître et d'intensifier leur activité. Une absence de rentabilité financière des IMFs risquerait à moyen ou à long terme de conduire à l'échec des programmes de microfinance et de

sonner le glas d'un nouveau mode de lutte contre la pauvreté. Dans l'approche institutionnaliste, les IMF's doivent financer en priorité les actifs les moins pauvres.

Ceux-ci pourront créer leur entreprise ce qui leur permettra non seulement d'assurer leur propre activité mais également de générer des emplois, favorisant ainsi la croissance économique et le bien-être général (AYAYI, 2007). Dans ce contexte, la rentabilité financière est considérée comme un facteur de pérennisation de la microfinance.

8.1.3 Pouvoir Public congolais/Etat

Jusqu'en 2010¹¹ en matière de cadre légal et réglementaire sur la microfinance, la RDC présentait la particularité de disposer de deux textes légaux et une instruction de la Banque Centrale pour régir la famille de structures de financement de proximité : la loi 002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux COOPEC et la loi 003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit et enfin l'instruction No 1 aux IMF du 13 septembre 2003 telle que modifiée et complétée le 18 décembre 2005. Ces textes définissaient le cadre légal et réglementaire dans lequel IMF/HOPE a évolué durant notre période d'enquête. Sur le plan institutionnel, le Ministère des finances assure la tutelle juridique et la responsabilité globale du secteur financier en RDC.

Il constitue aussi la tutelle de la Banque Centrale du Congo. La Banque Centrale du Congo (BCC) est l'autorité de réglementation, d'agrément et de supervision de tous les établissements financiers. Le Ministère de Petites et Moyennes Entreprises (MPME), actuellement fusionné avec le Ministère du Commerce est en charge de la promotion du secteur de la microfinance en RDC. A Kisangani, IMF/HOPE agréée depuis Kinshasa sous le N° D 143//Gouv/n°1189 de la Banque Centrale du Congo., elle n'avait pas de compte à rendre à la BC/PO pourtant

¹¹Aujourd'hui en RDC. il ya la loi sur la microfinance, loi adoptée et promulguée, elle régit ce domaine.

l'instruction No 1 aux IMF du 13 septembre 2003 précise que la Banque Centrale du Congo (BCC) est l'autorité de réglementation.

Les ingérences de certaines autorités de la BCC n'ont pas laissé libre la BC/PO de contrôler cet institut financier craignant les représailles et pour garantir leur poste, ils ont laissé faire IMF/HOPE agir sans l'arbitrage de pouvoir public provincial. Connaissant bien le cadre et le contexte dans lequel elle évolue, IMF/HOPE a travaillé de 2005 à 2010 sans rendre aucun compte à la BC/PO. Les rapports annuels disait-elle que la BC/PO doit se référer à sa hiérarchie pour prendre connaissance de son rapport transmis à la BCC à Kinshasa.

Face à l'indifférence du pouvoir public provincial, dans la comptabilité de l'Institut figurait une rubrique charge fiscale comme reprise au tableau 36. Ces charges fiscales sont en réalité les frais payés à INSS par les travailleurs via leur employeur car ces frais étant retenus à la source selon la convention signée entre HOPE et INSS. Le comportement affiché par l'Etat congolais face à la microfinance n'est pas parfois propre au congolais seulement. En effet, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), pionnière du microcrédit en France, déplore que l'aide aux exclus du système bancaire soit trop peu soutenue par les pouvoirs publics. Pourtant, les résultats de cette recherche soutiennent celle de VILLA (2010) selon lesquels le microcrédit remplit une mission d'intérêt général en contribuant au combat pour l'emploi et en permettant la création de micro-entreprises qui participent elles-mêmes à la création de richesses.

Au Maroc par contre, BIDOUJ (cité par villa, 2012), directeur général de la Fondation Banque Populaire pour le Microcrédit au Maroc a évoqué la croissance excessive du secteur en raison d'une loi mise en place par les pouvoirs publics pour promouvoir la Microfinance. En effet, des fonds ont été distribués aux IMF en fonction de leur taille en oubliant leur objectif social, forçant les petites IMF à grossir

rapidement afin d'attirer et de récolter les fonds, ainsi les IMF se sont restructurées, organisées et ont revisité leur système d'information et de contrôle.

Malgré l'insuffisance du leadership local nationaliste et le refus de collaborer avec la BC/PO, la culture démocratique de crédit solidaire imprimée par IMF/HOPE par les BACO à Kisangani devrait être soutenue, renforcée et réaffirmée en vue de son expansion à long terme.

8.1.4 Collectivité

Un nouvel élan développement était lancé par IMF/HOPE contrairement à des anciennes théories développées sur Kisangani que la population boyomaise était attentiste. Cette approche a connu une adhésion massive des bénéficiaires avec un pic en 2009 de 9.768 adhérents. La performance sociale de l'IMF/HOPE était très remarquable dans la création de l'emploi, la responsabilisation de la femme (95% des adhérents), dans l'accès à la scolarité, dans l'amélioration de l'habitat et dans l'alimentation. Ainsi, il se dégage qu'une grande partie de micro-crédit a permis de couvrir les besoins familiaux des bénéficiaires échantillonnés.

Et du point de vue économique le montant accordé était profitable aux bénéficiaires de cet octroi car il les a aidé à renforcer les capitaux dans leurs activités et de cette façon, il a permis de faire tourner l'économie de plus de 9.760 ménages. Au moment où les deux usines encore opérationnelles utilisent moins de 1000 travailleurs. Le changement dans les orientations stratégiques opérées par IMF/HOPE au début 2009 n'a pas laissé les membres indifférents. Ces nouvelles orientations touchaient toute la structure qui devrait en ce moment accroître sa dimension après le boum de 2008, les contradictions internes gérables ont ralenti l'élan du terrain existant depuis 2005 à 2008.

Bien qu'il ya eu déperdition des membres à la suite de l'augmentation du taux d'intérêt qui est passé de 18% à 23% (suite à la caution de 5% à chaque cycle), il y avait lieu de réaffirmer le management à IMF/HOPE pour bien choisir les

membres, pour respecter un bon coefficient de la prise en charges des membres par le chargé de prêts qui est passé de 2 BACO par jour par chargé de prêt à 3 BACO entre 2008 et 2009 soit un passage de 304 membres par chargé de prêt par semaine de travail en 2008 à 444 membres par semaine de travail¹²; soit une augmentation de 46%. Cette nouvelle orientation était un poids énorme dans le suivi des membres ; elle a installé chez les chargés de prêt de la routine sur le terrain d'une part et a engendré la rupture de la prime de terrain d'autre part par IMF.

L'absence de la cohésion et la baisse du dynamisme de l'équipe ont été à la base de cet état de chose qui a déclenché depuis 2010 la déperdition des membres et l'accumulation des arriérées dans certaines BACO. La direction provinciale affaiblie par les conflits internes et par les orientations de la maison mère ; le manager local a été incapable de prendre les bonnes décisions pour la viabilité de l'Institution.

Au niveau de la collectivité, l'action de IMF/HOPE a eu des effets très positifs durant sa réalisation (à court et à long termes) et effets mitigés après la fermeture du bureau. Depuis la fermeture IMF/HOPE, l'approche BACO à Kisangani a survécu avec quelques adaptations et modifications selon les groupes opérationnels dans l'informel depuis 2011 à ce jour.

Le volume des montants injectés et de dépôts à long terme mobilisés ont certes contribué à la relance de l'économie dans un contexte post-conflit.

Il ya lieu de dire qu'au niveau de la collectivité, l'approche banque communautaire a permis de relever les défis socio-économiques en rapport avec les objectifs assignés à cette investigation doctorale

¹² *La semaine de travail à IMF était anglaise, ainsi quatre jours étaient consacrés au terrain et un jour au bureau pour le rapport et formation*

8.2 Par rapport aux Objectifs de l'étude

8.2.1. Par rapport au premier objectif

Par rapport au premier objectif, tracer la situation socio-économique des ménages à Kisangani avant la micro-finance. Les conditions socio-économiques des ménages à Kisangani avant la microfinance étaient précaires comme le montrent les résultats de plusieurs études reprises dans le chapitre 5 de cette enquête. La situation avant microfinance a été présentée dans cette étude dans le cinquième chapitre en se fondant sur les enquêtes OCHA en 2000, enquêtes MICS2 en 2001, Enquête sur les entreprises du secteur moderne en 2004, Enquête 1-2-3¹³ en 2005, l'enquête d'avril-mai 2004 ; ces enquêtes ont peint des réalités et les conditions socio-économiques des ménages de Kisangani et de la Province Orientale comme intégrée dans cette investigation.

Sur le plan socio- économique, la population était plongée dans un environnement de crise consécutive au recul de l'Etat congolais (ex-zaïrois) sur le front social et qui sera illustré par l'émergence des Nouveaux acteurs socio-économiques à Kisangani et ses environs comme le BDD, ICG, COPEMECO, FOLECO, BDC qui ont pu mobiliser les ressources au profit de la population de base. Les enquêtes 1-2-3 ont montré que la pauvreté était importante dans toutes les catégories de ménages. Elle a atteint toutefois 93,2% chez les ménages dont le chef travaille dans les entreprises publiques, 89% chez les ménages du secteur privé formel.

Elle est légèrement moindre chez les ménages publics ; la pauvreté est plus forte en milieu urbain (83,4%) qu'en milieu rural (73,7%) ; la pauvreté semble relativement plus répandue dans les ménages dirigés par les femmes (77,0%) que chez les ménages dirigés par les hommes (75,4%). Ces enquêtes ont révélé que le

¹³ *Enquête 1-2-3, c'est une enquête nationale multiforme diligentée par l'INS avec ses partenaires, sur les caractéristiques du marché du travail, sur les activités économiques des ménages dans le secteur informel et sur le niveau de vie des ménages, la consommation des ménages et les déterminants du choix de différents lieux d'achat.*

secteur public dans la Province Orientale comme au niveau national contribue peu au revenu des ménages. Le faible pouvoir d'achat de la population ne peut pas donner l'impulsion au secteur Privé dans la Province Orientale. La population vivait dans la précarité, dans la pauvreté et les défis étaient énormes.

A la lumière de ces résultats atteints dans ce premier objectif, nous pouvons confirmer notre hypothèse selon laquelle, les ménages à Kisangani vivaient avant la microfinance dans les conditions socio-économiques précaires caractérisées par plusieurs défis socio-économiques qu'il fallait relever entre autres: la pauvreté, le chômage, le faible taux de scolarisation des enfants, habitat précaire, la discrimination de la femme, faible accès aux crédits, faible propension à épargner, mauvaise gouvernance, faible culture démocratique.

8.2.2. Par rapport au deuxième objectif

Par rapport au deuxième objectif, étudier l'insertion socio-économique de la micro finance auprès des vendeurs des produits agricoles à Kisangani. Pour vérifier cet objectif, les résultats consignés dans cette investigation montrent que: Qu'il ya eu insertion effective de cette approche à Kisangani, en effet à la suite de l'analyse d'une affaire effectuée auprès de chaque membre après sa formation pour établir sa situation sans microfinance et décider du montant d'entrée en cycle, il ressort que plusieurs produits agricoles et leurs sous-produits ont été vendus par les membres de banque communautaire de la ville de Kisangani. Ces résultats obtenus dans l'analyse de notre deuxième objectif confirment notre hypothèse selon laquelle, il ya insertion dans l'informel de cette innovation auprès de ménages vendeurs de produits agricoles.

Cette insertion a été effective car en effet l'analyse économique ciblée aux niveaux de vendeurs des produits agricoles à Kisangani a montré que le taux de rentabilité commerciale obtenu par la vente des produits agricoles était supérieur au taux exigé par la micro-finance. Ainsi, le profit tiré de la vente des produits agricoles permettait l'épargne et le remboursement de fond reçu comme crédit auprès de la

microfinance permettant de cette façon au ménage cible de survivre et de retrouver l'espoir d'une vie économique meilleure durant toute la période de notre enquête.

8.2.3. Par rapport au troisième objectif

Par rapport au troisième objectif, analyser les effets socio-économiques induits par cette approche dans les ménages des bénéficiaires. Les résultats pouvant nous permettre d'atteindre cet objectif sont consignés dans le septième chapitre de cette quête. Il ressort que les résultats de l'action d'Institution de microfinance (IMF) HOPE/Kisangani en matière de performances sociales ont été analysés sur plusieurs critères ou indicateurs en vue de dégager les effets sociaux et économiques de l'activité à Kisangani. Globalement, comme effets sociaux dans les ménages cibles à Kisangani, l'IMF/HOPE a contribué à :

- l'amélioration des conditions de vie,
- l'amélioration de l'éducation,
- l'amélioration de la santé et de l'hygiène,
- l'émancipation des populations et en particulier des femmes

S'agissant des effets économiques, il ya eu globalement au niveau des ménages cibles:

- Augmentation des montants accordés aux membres,
- Augmentation des effectifs de bénéficiaires,
- Réduction de la vulnérabilité face aux chocs extérieurs,
- Cependant, il ya eu un faible passage de l'économie informelle à l'économie formelle (avec la création seulement de 5 groupes solidaires).

Au-delà des effets socio-économiques et corollaires, IMF/HOPE a instauré une culture populaire démocratique dans toutes les BACO disséminées dans les communes de la ville de Kisangani. Cette culture démocratique était matérialisée à travers : la tenue des réunions démocratiques ; la mise sur pied de comité, l'organisation des élections, la cérémonie de remise de fonds, le suivi des

insolvables,...La consolidation de ces pratiques était heureuse dans notre environnement car donnant lieu à la tolérance, à la bonne gouvernance et à la mobilisation de l'épargne populaire.

La microfinance adressée aux pauvres à Kisangani, pour la période sous étude, s'avère être un instrument puissant de réduction de la pauvreté. Les services financiers adaptés ont permis de créer des biens, d'augmenter les revenus et de réduire la vulnérabilité des bénéficiaires aux chocs économiques externes. Ces résultats consignés dans le chapitre 7, nous ont permis d'atteindre notre troisième objectif et nous poussent à confirmer notre hypothèse selon laquelle les effets socio-économiques induits par la microfinance sont positifs. Bien que réalisée dans un milieu post-conflit; la micro-finance à Kisangani et ses environs a eu des effets sociaux et économiques positifs pour la reprise de la vie économique dans les ménages cibles à moyen et long termes.

8.2.4. Par rapport au quatrième objectif

Par rapport au quatrième objectif, proposer des alternatives heureuses en vue du développement local durable et humain. Nos résultats obtenus révèlent que l'IMF/HOPE a appuyé en moyenne 4.979 vulnérables par an (responsable, chef de ménages). Ces bénéficiaires n'avaient pas accès au crédit bancaire comme les montrent les analyses d'une affaire effectuées avant l'entrée au premier cycle. Comme déjà signalé par JEANNIN(2007), les pauvres des pauvres n'ont pas accès aux banques et donc au crédit, car ne possédant rien, ils ne peuvent pas offrir de garanties. Ils sont donc à la merci des usuriers et des autres banquiers de rues. Dans le contexte de Kisangani pour asseoir sa stratégie, IMF/HOPE a combiné comme déjà dit deux visions complémentaires à savoir :

- l'approche du bien-être social (approche welfariste) et
- l'approche institutionnelle.

Sur le plan stratégique nos investigations montrent que l'institut financier à Kisangani a combiné ces deux approches ci-haut citées pour minimiser le risque de sa présence dans un milieu post-conflit en optimisant son portefeuille ; ce qui lui a permis d'atteindre son autonomie financière en 2007 soit deux ans après son fonctionnement malgré son origine chrétienne. Réellement, l'approche institutionnaliste et l'approche welfariste ainsi appliquées à Kisangani par IMF/HOPE relèvent en effet deux manières d'aborder une même réalité, en vue d'atteindre un objectif identique, à savoir la réduction de la pauvreté et par ricochet l'amélioration du bien-être social des populations les plus démunies.

Sur le plan de la viabilité, il ya lieu de considérer que la stratégie, telle qu'elle a été appliquée à Kisangani sans l'accompagnement de l'Etat, a à court, moyen et à long termes, du moins durant sa réalisation, créé les conditions de la reprise et de la relance économique bien que l'IMF/HOPE, institution chrétienne de microfinance n'était pas contrôlable vis-vis de la Banque centrale de la Province Orientale de 2005 à 2010. A long terme, pour la BC/PO, au moment où on attendait sa régularisation dans la Province et le début de la remise de rapport en Janvier 2011, IMF/HOPE est venu malheureusement annoncer la fermeture de son bureau. Ainsi, elle n'a pas pu créer la conversion de bénéficiaires vers d'autres secteurs de la vie car non accompagnée par le pouvoir et motivée par l'optimisation de son intervention à Kisangani.

Le contexte qui a prévalu à sa création, le flou et le contexte dans lequel il devrait évoluer, l'insuffisance de l'Etat (du contrôle) attire les opportunistes et les pousse à maximiser la viabilité financière de leur investissement au détriment de la viabilité institutionnelle. Le retour à l'ordre républicain chasse les expectants et renforce le pouvoir économique des ménages par l'arbitrage réalisé dans la maximisation de gain pour les uns et de l'utilité pour des autres. Il ya lieu dans le choix stratégique de renforcer le rôle de l'Etat-social dans le cadre post-consensus de

Washington et pour réaffirmer la cohabitation responsable avec le consensus de Beijing.

Dans le contexte actuel du consensus de Washington où l'effondrement de l'Etat-nation doit être remplacé par l'Etat-régional, il ya lieu de dire pour le cas de Kisangani que les membres de BACO manquaient l'arbitre face à un bailleur bien informé sur les enjeux de la mondialisation dans un pays à faible historicité comme la RD Congo où même la société civile est politisée. Le renforcement de la planification stratégique en gérant l'incertain de l'incertain dans une option de l'Etat-social serait plus responsable et porteuse de plus d'avenir pour les générations futures.

Ainsi à chaque enjeu, il faut faire l'enjeu de l'enjeu en recherchant la cohabitation pacifique de deux consensus dominant celui de Washington et celui de Beijing. Subséquemment, cela nous permet d'atteindre notre quatrième objectif et nous pousse à confirmer notre hypothèse selon laquelle, la microfinance a montré ailleurs sa capacité de créer le développement socio-économique dans la communauté. Elle peut servir de modèle de développement à Kisangani si elle était encadrée par le pouvoir public et s'il y avait la bonne gouvernance parmi les acteurs impliqués dans cette gestion. Cependant à Kisangani, à long terme; nous affirmons que les effets induits par la microfinance ont été inhibés par le cadre macro-économique caractéristique des pays à faible authenticité et par l'insuffisance de la gouvernance et de la transparence de l'IMF HOPE.

Ainsi plusieurs éléments ont influencé l'activité de microfinance à Kisangani dont la connaissance est importante dans l'élaboration des nouvelles stratégies de développement économique et social local durable.

8.3. Portée et limitation de l'approche Baco à Kisangani.

Certains éléments nous permettent de juger l'impact de la microfinance dans la vie courante des bénéficiaires. En effet, les bénéficiaires manifestent un jugement vis-à-vis des interventions de la microfinance en précisant les facteurs positifs ou négatifs à l'éclosion de l'approche banque communautaire à Kisangani.

8.3.1. Au niveau sectoriel des vendeurs de produits agricoles

a) Facteurs clés qui contribuent au succès chez les vendeurs de produits agricoles

Au niveau des vendeurs de produits agricoles, les facteurs clés qui ont influencé l'activité de la microfinance à Kisangani durant la période d'analyse méritent ici d'être connus. Dans la figure ci-dessous nous désignons les éléments positifs qui ont favorisé la bonne marche des activités auprès des vendeurs de produits agricoles à Kisangani.

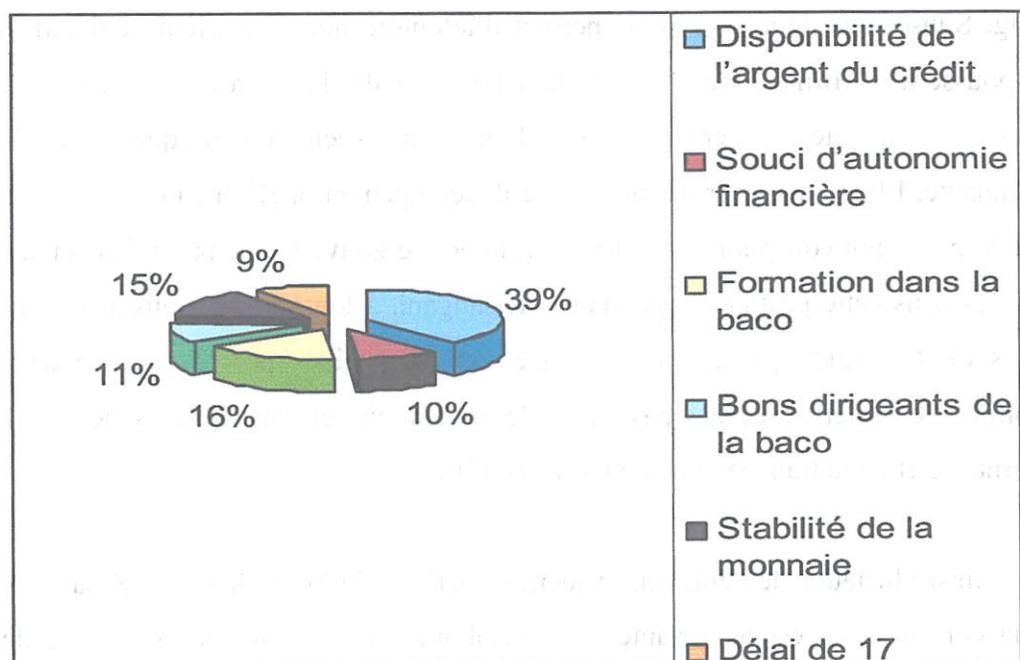


Figure 8-1 : Eléments favorisant le micro crédit à Kisangani au niveau sectoriel

Il ressort de cette figure que 39 % des vendeurs des produits agricoles affirment que la disponibilité de l'argent du crédit est le facteur clé qui a contribué

au succès de la stratégie de microfinance à Kisangani. En effet, l'argent de microfinance disponibilité permet :

- de donner du travail au chef de ménages ;
- de stabiliser le ménage,
- de fournir de fonds de démarrage aux démunis,
- de faciliter l'écoulement des produits agricoles.

D'autres facteurs comme la formation des membres dans la baco et la stabilité monétaire sont cités parmi les plus favorisant de l'insertion de l'approche banque communautaire dans la zone d'enquête.

b) Facteurs limitant l'approche à Kisangani chez les vendeurs de produits agricoles

Parmi les facteurs qui limitent l'insertion des banques communautaires chez les vendeurs des produits agricoles enquêtés, nous citons les éléments suivants : perte de marchandise, la taxe de l'Etat, l'inflation, condition climatique, échéance de remboursement, désertion de membre,....Nous présentons dans le tableau 8-1 les divers éléments qui entravent la bonne marche des micros crédits auprès des bénéficiaires enquêtés.

Tableau 8-1: Importance des facteurs limitant l'approche auprès des vendeurs des PA.

Facteur défavorisant	%
Rareté des produits agricoles	20
Invendu des produits	16,5
Échéance et taux de remboursement	9,9
Taxes de l'Etat	11,3
Inflation de prix	10,8
Jusqu'en 2009	8,3
Désertion membres Apres 2009	19
Condition climatique défavorable	4,2
Total	100

Source : Calculs personnels

Il ressort de ce tableau 8-1 que parmi les difficultés rencontrées celle qui domine est la désertion des membres qui représente 27,3% des avis des personnes enquêtées ; la rareté des produits agricoles occupe la deuxième position parmi les goulots d'étranglement enregistrés avec 20,0% des avis des bénéficiaires interrogés. Il convient de faire remarquer que la désertion des membres a été plus remarquée en 2010. Les bénéficiaires enquêtés dans la commune Mangobo connaissent plus le cas de désertion de leurs amies, cela depuis que le management de l'IMF/HOPE a imposé en 2009 en plus de 18% du taux d'intérêt, une caution de 5%. C'est ainsi que les membres de la banque communautaire restant sont obligés à payer solidairement pour compléter le portefeuille entamé par le déserteur.

Cela affecte malheureusement l'épargne des membres actifs et respectueux de contrat de microfinance. La lutte contre l'impunité doit s'inscrire ici pour aider les banques communautaires à retrouver leur droit et à augmenter le montant de l'épargne qui reste modeste.

8.3.2. Au niveau global

En tenant compte globalement de l'activité de microfinance, nous avons les facteurs suivants :

a) Facteurs clés ayant contribué au succès de l'approche à Kisangani

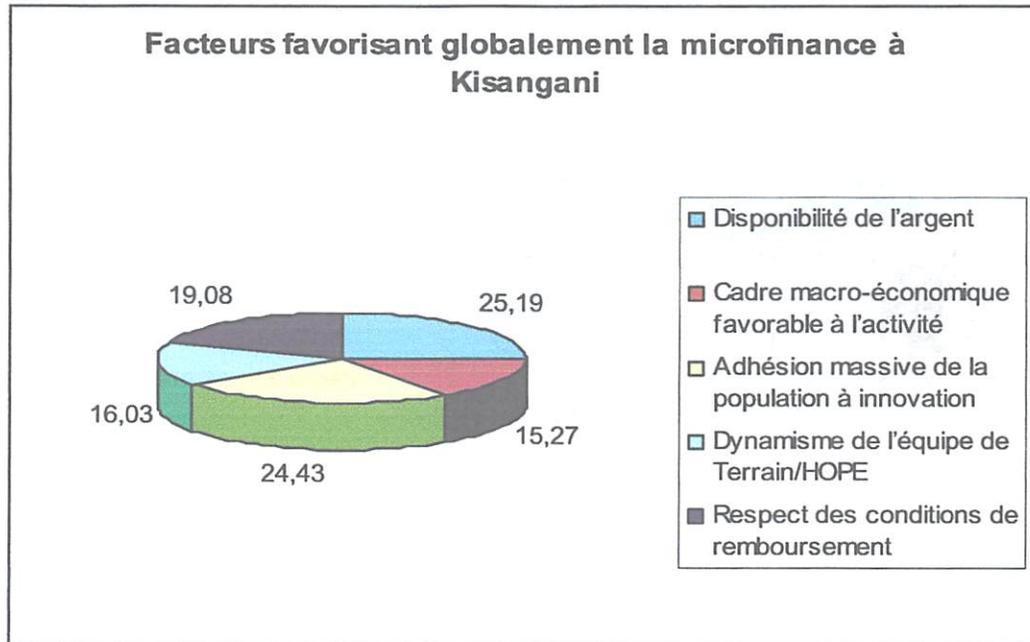


Figure 8-2 : Eléments favorisant le micro crédit à Kisangani au niveau global

Suivant l'ordre d'importance décroissante, nous citons comme éléments:

- ✓ Disponibilité de l'argent
- ✓ Adhésion massive de la population à l'innovation
- ✓ Respect *des* conditions de remboursement
- ✓ Dynamisme de l'équipe de Terrain/HOPE
- ✓ Cadre macro-économique favorable à l'activité

b) Facteurs limitant la viabilité de l'approche à Kisangani

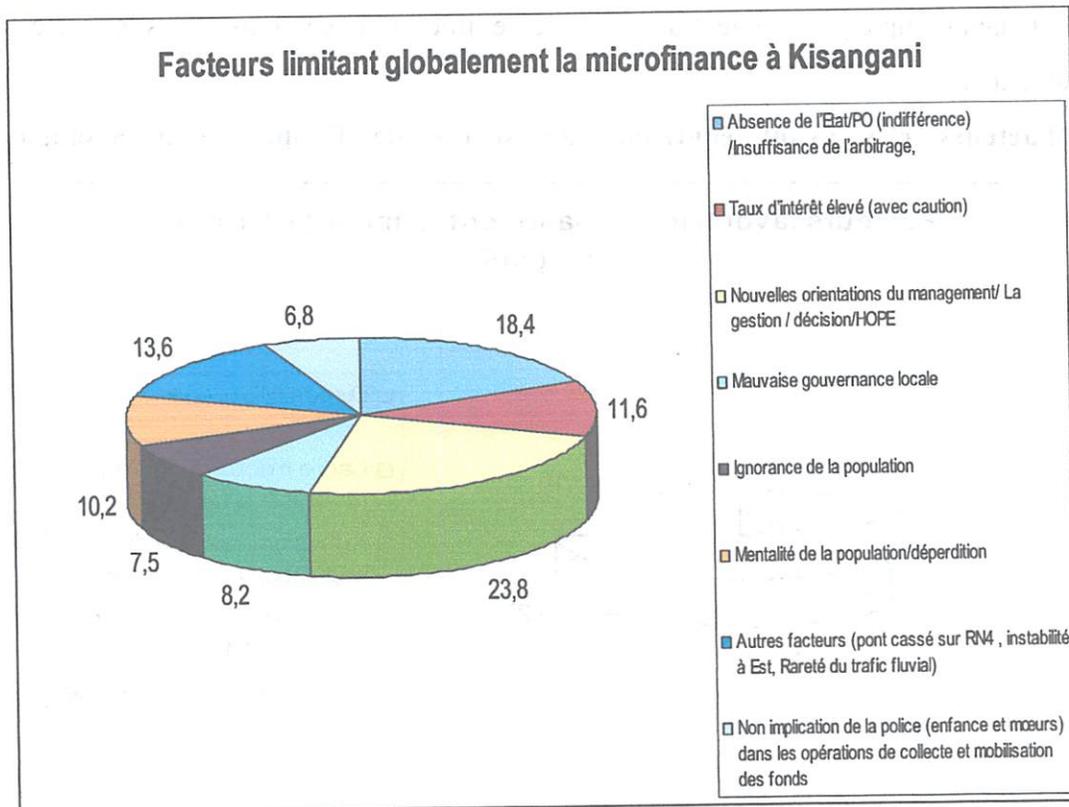


Figure 8-3 : Eléments défavorisant le micro crédit à Kisangani au niveau global

Ces éléments sont ordonnés suivant cet ordre d'importance décroissante:

- ✓ Nouvelles orientations du management/ La gestion / décision/HOPE
- ✓ Absence de l'Etat/PO (indifférence) /Insuffisance de l'arbitrage,
- ✓ Autres facteurs (pont cassé sur RN4, instabilité à l'Est, Rareté du trafic fluvial),
- ✓ Taux d'intérêt élevé (avec caution),
- ✓ Mentalité de la population/déperdition,
- ✓ Mauvaise gouvernance locale,
- ✓ Ignorance de la population,
- ✓ Non implication de la police (enfance et mœurs) dans les opérations de collecte et mobilisation des fonds.

CHAPITRE NEUVIEME: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

9.1. CONCLUSIONS GENERALES

La présente étude avait pour but d'analyser la capacité de relever les défis socio-économiques par le financement décentralisé cas de l'approche banque communautaire à Kisangani et ses environs en vue d'assurer le développement humain durable. Notre préoccupation majeure a tourné autour des trois questions essentielles à savoir:

1. Quelle était la situation socio-économique des ménages avant l'avènement de la microfinance?
2. La microfinance peut-t-elle relever les défis socio-économiques des ménages cible à Kisangani ?
3. Quelles sont les alternatives tirées de cette expérience pour assurer le développement humain durable à Kisangani et ses environs?

En guise de réponse anticipée, nous avons émis les hypothèses suivantes :

1. Les ménages à Kisangani vivaient, avant la microfinance, dans les conditions socio-économiques précaires caractérisées par plusieurs défis socio-économiques qu'il faut lever ;
2. La microfinance sera capable de relever les défis socio-économiques des ménages cibles si:
 - a) elle est adoptée à Kisangani ;
 - b) il ya insertion dans l'informel de cette innovation auprès de ménages vendeurs de produits agricoles ;
 - c) les effets socio-économiques induits par elle sont positifs.
3. La microfinance servira de modèle de développement à Kisangani si elle était encadrée par le pouvoir public et s'il y aurait la bonne gouvernance parmi les acteurs impliqués dans cette gestion.

Ainsi la vérification de nos hypothèses a nécessité la combinaison de plusieurs méthodes, la méthode inductive par exemple a été soutenue par la méthode descriptive. L'analyse des données récoltées auprès de 237 enquêtés (bénéficiaires de crédits et vendeurs de produits agricoles) selon l'approche sectorielle a été aussi combinée à l'analyse des données comptables mises à notre disposition par le management informatique système de HOPE/Kisangani (MIS/HOPE-Kis) selon l'approche globale.

Avec en appui dans la récolte des données, la technique documentaire, l'interview et l'observation directe, nous avons traité et analysé les données dans la troisième partie. Centré au niveau du financement décentralisé en milieu post-conflit, l'analyse du mécanisme de conversion de nos communautés de base d'un stade moins humain vers un stade plus humain a permis aux parties prenantes directes mais aussi aux différentes forces en présence de tirer profit des stratégies développées par l'Institut financier d'appui à Kisangani et ses environs en vue de mobiliser les capacités locales d'auto-organisation à des fins de développement. Cette investigation a permis de comprendre des relations existantes et des arrangements créés entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de la microfinance octroyée par IMF/HOPE à Kisangani en vue de susciter la formulation des stratégies de développement alternatives.

Ainsi nous avons abouti aux résultats suivants:

a) La situation socio-économique des ménages à Kisangani avant la micro-finance:

Les conditions socio-économiques des ménages à Kisangani avant la microfinance étaient précaires. Déjà l'enquête OCHA (2000) et l'enquête d'avril-mai 2004 ont montré que la réduction drastique du revenu et la perte du pouvoir d'achat des ménages, dues à une forte contraction des activités des entreprises assorties du licenciement massif des travailleurs sont parmi les éléments qui ont accéléré la vulnérabilité de la population à la sécurité alimentaire. Ainsi à Kisangani 63,5% des

enquêtés prennent un repas par jour, 28 % consomment 2 repas par jour et 8,5 % disposent de 3 repas par jour.

Sur le plan socio- économique, la population était plongée dans un environnement de crise consécutive au recul de l'Etat congolais (ex-zaïrois) sur le front social et qui sera illustré par l'émergence des nouveaux acteurs socio-économiques à Kisangani et ses environs comme le BDD, ICG, COPEMECO, FOLECO, BDC qui ont pu mobiliser les ressources au profit de la population de base. La population vivait dans la précarité, dans la pauvreté et les défis étaient énormes. A la lumière de ces résultats atteints , nous avons confirmé notre hypothèse selon laquelle, les ménages à Kisangani vivaient avant la microfinance dans les conditions socio-économiques précaires caractérisées par plusieurs défis socio-économiques qu'il fallait relever entre autres: la pauvreté, le chômage, le faible taux de scolarisation des enfants, habitat précaire, la discrimination de la femme, faible accès aux crédits, faible propension à épargne, mauvaise gouvernance, faible culture démocratique.

b) Un nouvel élan de développement à Kisangani:

Un nouvel élan développemental était lancé par IMF/HOPE contrairement à des anciennes théories développées sur Kisangani que la population boyomaise était attentiste. Cette approche a connu une adhésion massive des bénéficiaires avec un pic en 2009 de 9.768 adhérents. L'approche banque communautaire a été adoptée à Kisangani. En effet, la population a affiché un comportement positif face à cette innovation qui est venue améliorer, tant soit peu, les conditions socio-économiques dans les ménages. Il ya eu certes adoption massive de l'approche dans l'économie locale, avec 95% des bénéficiaires qui sont des femmes. Cette très forte prédominance de la femme dans l'activité de micro-finance à Kisangani traduit cette nouvelle vision du développement local car il est établi aujourd'hui que la promotion du Gender est une stratégie efficace de développement.

c) Insertion socio-économique de la micro-finance effective aux prés des vendeurs des produits agricoles à Kisangani :

D'une part au premier cycle, les vendeurs de haricot et de vigna (niébé) ont reçu en moyenne les montants le plus élevé soit respectivement 116,6 \$ USA et 115,07 \$ USA que les vendeurs des autres produits. A la queue des montants reçus au premier cycle, il ya les vendeurs de poisson salé avec en moyenne 50 \$ USA. D'autres parts, les résultats révèlent que la distribution de montants accordés à Kisangani au dernier cycle d'enquête était très hétérogène dans la commune Kisangani. Mais son assiette moyenne plus élevée était trouvée dans la commune Tshopo soit une moyenne de 259,13 \$ USA. La commune Kabondo financièrement présentait une moyenne de montants accordés par bénéficiaire faible de 106,33 \$USA au dernier cycle.

Dans l'ensemble, nous avons constaté que le C.V était supérieur à 30%, du point de vue statistique nous avons dit qu'il existait une hétérogénéité dans le site enquêté. L'ANOVA à un critère à partir de SPSS10 appliquée à ces données a révélé qu'il existait une différence significative entre les montants accordés au dernier cycle dans chaque commune au seuil de 5%. Car la signification est $p=0,000 \lll 0,05$.

Dans ces conditions, nous avons rejeté l'hypothèse nulle et accepté l'hypothèse alternative selon laquelle qu'il existe une différence entre les moyennes des différentes communes. Concrètement, nous disons qu'au niveau de chaque commune le montant accordé au denier cycle auprès des vendeurs des produits agricoles était différent. Les vendeurs n'avaient pas tous reçus les mêmes montants au dernier cycle.

A l'issue d'une analyse de la variance, le test de Student-Newman-Keuls pour $\alpha = 0.05$ a montré pour les moyennes de montant accordés au dernier cycle trois sous-ensembles. Ainsi; le montant accordé au dernier cycle dans la commune de Kabondo est significativement différent de celui accordé aux autres communes enquêtées. A la signification de 0.260, ce montant à la commune Tshopo est

statistiquement différent de celui accordé aux autres communes (Kabondo, Kisangani, Makiso et Mangobo).

Financièrement, cette valeur accordée est plus importante dans la commune Tshopo que dans les autres communes au dernier cycle de nos enquêtes. S'agissant du chiffre d'affaires, la commune Kabondo a présenté une moyenne de l'apport financier faible de 64,75 \$USA. Ces résultats sont confirmés par l'ANOVA et le test de Student-Newman-Keuls qui précisent trois sous ensemble à la suite de la comparaison des moyennes pour $\alpha = 0.05$, car $p = 0,000 \ll 0,05$. Financièrement, nous pouvons dire que le commerce de produits agricoles est rentable. En effet, les opérateurs impliqués dans cette activité de vente ont réalisé selon la nature du produit, de profit moyen allant de 31,2 \$ USA à 155,57 \$ USA respectivement pour les vendeurs de feuille de patate douce et les vendeurs de la viande de porc.

Pour les produits céréaliers, c'est la vente de la farine de maïs qui avait offert une marge brute plus remarquable soit 81,59 \$ USA alors que la vente de maïs grain ne procure que 54,66 \$ USA. Il se dégage financièrement que la différence entre le taux de rentabilité moyenne et le taux de remboursement était positive pour les différents produits vendus à Kisangani, ce qui justifiait la capacité des membres d'honorer le contrat de microfinance. Malgré cette différence positive dans son ensemble, il convient de faire remarquer dans le contexte de Kisangani que le taux officiel de 18% exigé pour le remboursement était énorme pour les vendeurs des produits agricoles.

Ces résultats obtenus confirment notre hypothèse selon laquelle, il ya insertion de la microfinance auprès de ménages vendeurs des produits agricoles. Cette insertion a été effective car en effet l'analyse économique ciblée aux niveaux des vendeurs des produits agricoles à Kisangani a montré que le taux de rentabilité commerciale obtenu par la vente des produits agricoles était supérieur au taux exigé par la micro-finance. Ainsi, le profit tiré de la vente des produits agricoles permettait

l'épargne et le remboursement de fond reçu comme crédit auprès de la microfinance opinant de cette façon au ménage cible de survivre et de retrouver l'espoir d'une vie économique meilleure durant toute la période de notre enquête.

d) Effets socio-économiques positifs induits par cette approche dans les ménages des bénéficiaires:

La performance sociale de l'IMF/HOPE était très remarquable dans la création de l'emploi, dans la responsabilisation de la femme (95% des adhérents), dans l'accès à la scolarité, dans l'amélioration de l'habitat et dans l'alimentation. La microfinance adressée aux pauvres à Kisangani s'est avérée être un instrument puissant de réduction de la pauvreté. Les services financiers adaptés ont permis de créer des biens, d'augmenter les revenus et de réduire la vulnérabilité des bénéficiaires aux chocs économiques. Globalement, comme effets sociaux dans les ménages cibles à Kisangani, l'MF/HOPE a contribué à:

- l'amélioration des conditions de vie (l'habitat, accès à l'énergie, alimentation)
- l'amélioration de l'éducation,
- l'amélioration de la santé et de l'hygiène,
- l'émancipation des populations et en particulier des femmes.

S'agissant des effets économiques, il ya eu globalement au niveau des ménages cibles:

- Augmentation des revenus des membres,
- Stabilisation des revenus dans les ménages,
- Réduction de la vulnérabilité face aux chocs extérieurs,
- Faible passage de l'économie informelle à l'économie formelle (avec la création de 5 groupes solidaires).

Ainsi particulièrement les résultats de l'action de l'Institution de microfinance (IMF) HOPE/Kisangani en matière de performance sociale ont été analysés sur

plusieurs critères ou indicateurs et ont permis de dégager les effets sociaux et économiques de l'activité à Kisangani comme suite:

- Le volume de montants accordés par IMF/HOPE aux membres est en augmentation de cycles en cycles. Les accroissements enregistrés sont positifs et le crédit moyen par année avaient augmenté sensiblement chaque année mais dans les proportions différentes. Les membres de BACO ont certainement traduit des meilleures performances en travaillant dans le respect des contrats et le serment vis à vis de HOPE/Kisangani pour atteindre le pic de 2.701.378 dollars américains en 2008 soit un accroissement terrible de +3130 après 4 ans de lancement ;
- Avec une moyenne annuellement de 1.201.962,33dollars américains injectée dans le circuit économique dans un milieu post-conflit, ce volume injecté avait un effet économique très positif dans la création des richesses aux près des ménages et dans la collectivité à travers les cinq communes cibles. Cette moyenne annuelle était de loin supérieure à celle octroyée par les autres partenaire comme Gala letu (466.271 dollars en 2008), COPEMECO (4.845 dollars annuellement entre 2003 à 2007), ICG (419.678,0\$USA en 2003), BDD (27.221,2 \$ annuellement entre 2004 à 2007) ;
- Les effectifs de membres bénéficiaires de la microfinance chez IMF/HOPE entre 2005 et 2010, malgré la déperdition de 5% enregistrée en 2006 et la défaillance de 19,98%, ces effectifs ont augmenté annuellement dans l'ordre de 73,12%. Ce qui montre une évolution croissante des effectifs de membres ayant reçus les microcrédits. Avec R^2 (0.8039), cela exprime l'existence d'une liaison forte durant la période observée des effectifs des membres ;
- En tenant compte de la moyenne annuelle de 4.979 bénéficiaires financés par IMF/HOPE sur la période de notre étude, il ya lieu de comprendre ici le rôle très positif joué par la microfinance dans la survie annuellement de plus de 44.811âmes à Kisangani ;
- En donnant du travail à ces ménages par l'apport financier de HOPE, les chiffres d'affaires véhiculés par les membres de BACO à Kisangani a eu des

effets très positifs dans la réduction du chômage, dans l'accroissement de la vitesse d'écoulement des produits de grandes consommations, dans la responsabilisation de la femme et dans la relance de l'économie de la ville de Kisangani. Les micro-entrepreneurs à Kisangani exercent multiples activités parmi lesquelles, nous citons la vente des produits agricoles (légumineuses, tubercules, céréales, viandes et poissons,...), responsable de Malewa, vendeurs des produits divers, responsable des ateliers de réparation des motos et vélos,...

- Les montants épargnés, constitués des épargnes obligatoires et des épargnes libres, ont évolué à la hausse sur toute la période d'observation malgré une légère inflexion enregistrée en 2009. Avec une moyenne annuelle de 196.959 dollars américains épargnés par les membres de l'IMF/HOPE sur la période observée, il y a lieu de souligner les effets positifs de cette épargne sur la relance de l'économie dans la ville ;
- Au-delà des effets socio-économiques et corollaires, IMF/HOPE a instauré une culture populaire démocratique dans toutes les BACO disséminées dans les communes de la ville de Kisangani à travers la consolidation des pratiques heureuses dans notre environnement car donnant lieu à la tolérance, à la bonne gouvernance et à la mobilisation de l'épargne populaire.

A la suite de ces résultats, nous avons confirmé notre hypothèse selon laquelle les effets socio-économiques induits par la microfinance sont positifs. Bien que réalisée dans un milieu post-conflit; la micro-finance à Kisangani a eu des effets sociaux et économiques positifs pour la reprise de la vie économique dans les ménages cibles à moyen termes et à long termes.

e) Au niveau de la Collectivité quelques alternatives heureuses en vue du développement :

Nos résultats obtenus révèlent que l'IMF/HOPE a appuyé en moyenne annuellement 4.979 responsables, chefs de ménages. Ces bénéficiaires n'avaient pas

accès au crédit bancaire comme le montrent les analyses d'une affaire effectuées avant l'entrée au premier cycle. Dans le contexte de Kisangani pour asseoir sa stratégie, IMF/HOPE a combiné deux visions complémentaires à savoir:

- l'approche du bien-être social (approche welfariste) et
- l'approche institutionnaliste.

Ainsi sur le plan stratégique nos investigations montrent que l'institut financier à Kisangani a combiné ces deux approches ci-hauts citées pour minimiser le risque de sa présence dans un milieu post-conflit en optimisant son portefeuille; ce qui lui a permis d'atteindre son autonomie financière en 2007 soit deux ans après son fonctionnement. Réellement, l'approche institutionnaliste et l'approche welfariste ainsi appliquées à Kisangani par IMF/HOPE relèvent en effet de deux manières d'aborder une même réalité, en vue d'atteindre un objectif identique, à savoir la réduction de la pauvreté et par ricochet l'amélioration du bien-être social des populations les plus démunies.

Sur le plan de la viabilité, et il ya lieu de considérer que la stratégie telle qu'elle a été appliquée à Kisangani sans l'accompagnement de l'Etat, elle a à court, moyen et à long termes du moins durant sa réalisation créer les conditions de la reprise et de la relance économique bien que l'IMF/HOPE, institution chrétienne de microfinance n'était pas contrôlable vis-vis de la Banque centrale de la Province Orientale de 2005 à 2010. A long terme, pour la BC/PO, au moment où on attendait sa régularisation dans la Province et le début de la remise de rapport en Janvier 2011, IMF/HOPE a malheureusement annoncé la fermeture de son bureau. Ainsi, elle n'a pas pu créer la conversion de bénéficiaires vers d'autres secteurs de la vie car non accompagnée par le pouvoir et motivée par l'optimisation de son intervention à Kisangani.

Le contexte qui a prévalu à sa création, le flou et le contexte dans lequel il devrait évoluer, l'insuffisance de l'Etat (du contrôle) attire les opportunistes et les

pousse à maximiser la viabilité financière de leur investissement au détriment de la viabilité institutionnelle. La population est souvent abandonnée à son propre sort et reste sans interlocuteur valable. Le retour de l'ordre républicain chasse les expectants et renforce le pouvoir économique des ménages par l'arbitrage réalisé dans la maximisation de gain pour les uns et de l'utilité pour des autres. Dans le contexte actuel du consensus de Washington où l'effondrement de l'Etat-nation doit être remplacé par l'Etat-régional, il ya lieu de dire pour le cas de Kisangani que les membres de BACO manquaient l'arbitre face un bailleur bien informé sur les enjeux de la mondialisation dans un pays à faible authenticité comme la RD Congo où même la société civile est politisée.

Le renforcement de la planification stratégique en gérant l'incertain de l'incertain dans une option de l'Etat-social serait plus responsable et porteuse de plus d'avenir pour les générations futures. Ainsi à chaque enjeu, il faut faire l'enjeu de l'enjeu en recherchant la cohabitation pacifique de deux consensus dominant celui de Washington et celui de Beijing. A la lumière de ces résultats, la fermeture de HOPE à Kisangani était plus stratégique pour la maison mère que relevant de la faillite des membres des BACO. A la fin, chaque membre a eu son épargne et chaque agent a eu son décompte, ce qui montrait encore la solvabilité de l'IMF et la viabilité de l'approche.

Cependant à Kisangani, à long terme; nous affirmons que les effets induits par la microfinance ont été inhibés par le cadre macro-économique caractéristique des pays à faible historicité et par l'insuffisance de la gouvernance de l'IMF HOPE. Ainsi plusieurs éléments ont influencé la réalisation de l'activité de microfinance soit d'une façon sectorielle, soit globalement en vue du développement local économique et social durable.

Les résultats ci-hauts énoncés corroborent nos hypothèses.

9. 2 Recommandations

1. Aux Bénéficiaires et IMF :

- Que les bénéficiaires puissent respecter les contrats ;
- Que le management de l'IMF/HOPE au niveau de la direction du programme murisse les décisions et intègre une approche participative, étant donné qu'on ne fait le bonheur de quelqu'un contre son gré,
- Que l'IMF puisse organiser le recyclage des bénéficiaires après trois cycles ;
- Que l'IMF/HOPE, institution chrétienne réduise son taux exigé de remboursement de 18% à 13% par exemple parce que son objectif n'est pas seulement la recherche de la viabilité financière mais aussi et surtout d'évangéliser par la microfinance.

2. Aux Pouvoir Public et IMF

- Que l'Etat congolais puisse soutenir les Baco dans leur effort remarquable de la pratique de bonne gouvernance, de démocratie et de mobilisateur de l'épargne en renforçant l'Etat de droit, la justice, et en stabilisant le cadre macroéconomique ;
- Que la banque centrale /PO règlemente la microfinance cas IMF/HOPE ;
- Que les IMF signent avec la police un contrat de partenariat. Ainsi la police des mœurs et la police criminelle doivent collaborer avec les banques communautaires pour combattre l'impunité liée à la désertion des membres et contribuer à la mobilisation de l'épargne en fin d'augmenter le taux de conversion des membres de banques communautaires vers d'autres secteurs de la vie ;
- Que la planification stratégique soit réaffirmée face aux enjeux de la mondialisation,

3. Aux Chercheurs et IFA

D'analyser la viabilité de 4 groupes¹⁴ qui se sont créés après la fermeture de HOPE et que ces groupes soient l'objet des études approfondies pour en faire un modèle boyomais de microfinance.

¹⁴ Les 4 groupes dont 1 à Mangobo (marché Christ roi, deux à la Tshopo (marché 11 avenue et les vendeurs des environs de 3 avenue) et 1 à Makiso (basé essentiellement au marché central) fonctionnement depuis la fermeture de HOPE. Les animateurs sont essentiellement les anciens agents de HOPE (chargés de prêts et superviseurs) et les anciens membres des BACO (Président, trésorerie et contrôleurs).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANAPI (2003) : République Démocratique du Congo, une puissance économique au cœur de l'Afrique. Kinshasa: ANAPI.
- ANGONGOLO I-K, KALAMBAIE B., NGOY I-N(2005) : Etude de la vulnérabilité de la population de Kisangani face à la sécurité alimentaire. In Les Cahiers du CRIDE, Nouvelle Série Vol.3 n° 1 Déc. 2005, UNIKIS - RDCongo, pp 107-117.
- AYAYI, A. (2007) : Défis et perspectives de la recherche en microfinance. Audencia Nantes.Disponibles au https://www.lamicrofinance.org/files/22001_file_Defis_et_perspectives_de_la_recherche_en_microfinance.pdf consulté le 2/03/2012.
- BAJOIT, G.(2006) : Cinq théories sur le mal- développement, [www/mhtmlm.com](http://www.mhtmlm.com)
- BANQUE CENTRALE DU CONGO (2000): Rapport annuel. Kinshasa: Edition 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997 ,1998,1999.
- BASILE, S. (2011) : Exploitation forestière et développement économique en milieu rural. Analyse du problème en territoire de Bagata, provincé de Bandundu (RDC).Disponible <http://www.memoireonline.com/09/11/4818/m> consulté le 03/03/2013.
- BAYA, K. (1988): Armature urbaine. Ed G.E, Kinshasa, RDC.
- BCC (2003)A: Instruction 1 aux Institutions de Micro Finance. Ed.BCC, septembre 2003, Kinshasa, RDC
- BCC (2003)B : Note de présentation de la situation économique de la R.D.C. Ed.BCC, Octobre 2003, Kinshasa, RDC.
- BERR, E. ET COMBARNOUS, F (2004) : L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement : une évaluation empirique. Université Montesquieu – Bordeaux IV, France.

- BERR, E. ET COMBARNOUS, F. (2005) : « Vingt ans d'application du consensus de Washington à l'épreuve des faits », Economie appliquée, tome LVIII, n°2, p.5-44. Université Montesquieu – Bordeaux IV, France.
- BERTALANFFY, V. (1968): General system theory. Foundations, development, applications. Penguin : Univ. Books, New York, USA.
- BOUCHER, M. (2002) : Le développement social local et ses acteurs. Cadre de référence et méthodologie dans l'élaboration et l'évaluation des projets. Paris: Uresco.
- BOUKONGOU, J-D. (2002) : «Préface», in, «Ethnicité et Citoyenneté en Afrique Centrale», *Cahier Africain des Droits de l'homme*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- BWAMA, M.(2007): Problématique du développement socio-économique du milieu paysan d'opala. Recherche d'antidotes stratégiques. Thèse de Doctorat, inédite, IFA Yangambi, RDC 270p.
- CGAP (2008) : Les bénéficiaires de la microfinance. Disponible sur <http://www.babyloan.org/fr/microfinance/les-beneficiaires-de-la-microfinance/> consulté le 14/03/2013.
- CGAP (1998): Audit externe des institutions de microfinance ; *Guide pratique*. Outil technique » n° 3, World bank, USA, 66p.
- CHAO, B- R. ;HOUMARD CAO,T-H. ;VANDENBROUCKE, J-P. ; MUSINGQA, M. ; THIARO, E. & MUTESASIRA, L. (2000) : Le bilan de la microfinance en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Edit Karthala, Paris, France,120p.
- COMMISSION EUROPEENNE (1997) : Analyse financière et économique des projets de développement. Office des publications officielles de la CE, Luxembourg, 380p
- COURTOIS, G.; NIGNET G.ET LOCHRD (1982) : Comprendre la comptabilité analytique. Ed. d'organisation, Paris, France.
- CRONGD (1993) : Rapport de la 2ème table ronde. Organisée à Kisangani du 27 au 30 juillet 1993 .Kisangani: CRONGD, 29 p.

- DAGNELIE, P.(1975) :Théories et méthodes statistiques : applications agronomiques.
Vol.2. Les méthodes de l'inférence statistique. PAG, Gembloux.
- DARPOUX, R. ET ROUSSEL,M.(1972) : Marchés et prix agricoles, J.B. Baillière, Paris.
- DECEUNINCK, V. (1999) : *Pionnier de la coopération agricole au Congo-Zaire (1947-1977)*. Paris : l'Harmattan, 268 p.
- DEFOURNY, J.; DEVELTERE, P., FONENEAU, B. (1999) : *L'économie sociale au nord et au sud*. Bruxelles : De Boeck, 278 p.
- DEFOURNY, J. (1998) : La longue marche du concept d'économie sociale. *Economie sociale. Reflets et perspectives*. Bruxelles : Deboeck.
- DELANSHEERE, (1994) : Introduction à la recherche pédagogique. Geogethome, Liège.
- DIGEKISA, P-V. (1993): *Le massacre de Lubumbashi, Zaire 11-12 mai1990*. Paris: l' Harmattan.
- DRION, A. (1994) : La vulgarisation agricole en Afrique subsaharienne : principes généraux et description des quelques systèmes. AGCD, Bruxelles, 76p
- FAO/PNUD (1999): *Etude sur la sécurité alimentaire de la ville de Kinshasa*. Kinshasa : PNUD-RDC, 24 p.
- FAO/KISANGANI (2002) : Renforcement de la sécurité alimentaire des ménages de Kisangani : Rapport final du projet OSRO/DRC/006/BEL. Kisangani: FAO/ Kisangani.
- F.A.O.(1994) :Méthodes de sondage pour les enquêtes statistiques agricoles. Collection F.A.O., Rome.
- FAVREAU, L. (1994) : Mouvement associatif et ONG (du Nord et du Sud) à l'heure des partenariats. Revue du CIRIEC Canada **25** (2), p. 7-26.
- FAVREAU, L. (1989) : Mouvement populaire et intervention communautaire : continuités et ruptures. Montreal: Ed. du Fleuve / CFP.
- FENU (2004) : Evaluer l'impact de la microfinance, pour améliorer et mieux cibler les attentes de la clientèle pauvre. Edit FENU, 128p.
- FERON, R. (1968) : Modèles statistiques de l'économétrie. Ed.Ey Roll, Paris, p 158.

- FREDDY, D. (2004) : *Zoom microfinance*. www.Sosfaim.be consulté le 13/11/2006.
- GIBBONS, D-S. & MEEHAN, J-W.(2004) : Financer la microfinance pour la réduction de la pauvreté . Edit. Microcredit Summit, Paris.
- GOWLAND D. (1991), Financial Innovation in Theory and Practice, in Green C. J. and D.T. Llewellyn (eds.), *Surveys in Monetary Economics*, Oxford, Basil Blackwell, vol. 2.
- GRANGIER, C. ET ROZAS, R. (1972) : La commercialisation des produits agricoles. Ed. Sirey, Paris, p310
- GRAWITZ, M. (1993) : *Méthodes des sciences sociales*. 9^{ème} édit . Paris: Ed. Dalloz.
- GRECU, M.(2003), Une économie de la confiance. Analyse d'une pratique de vente à crédit à Lens, 1952-1995. Disponible sur <http://barthes.ens.fr/clio/revues/AHI/articles/preprints/ent/grecu.html>, consulté le 21/04/2013.
- GUERIN,I.(2002) :Comment la microfinance peut-elle contribuer au renforcement de l'autonomie féminine. OIT, Suisse, 70p.
- GUERIN, I. (1999) : Le dilemme proximité viabilité en microfinance : confiance et partenariats ”, *Revue Savings and Development*, n°2, XXIII, Milan, Suisse.
- GUERIN, I. (1997) : Etude de la convention “ Crédits rotatifs ” sur la région Centre-Ouest du *Sénégal*. 3 tomes, AFVP / Centre Walras, Lausanne, Suisse
- GUILGERT, L .,LAGANE, R., NIOBEY G. (1975) : Grand Larousse de la langue française. Librairie Larousse ,tome quatrième, Canada, 735p.
- GUILGERT, L. ; LAGANE, R., NIOBEY, G. (1971) : Grand Larousse de la langue française. Librairie Larousse, tome premier, Canada, 735p.
- GUSTAVO, E. (1992) : "Development" in The Development Dictionary. A Guide to Knowledge as Power, London & New Jersey: Zed Books, pp. 6–25.
- HACHETTE E, 2007), Dictionnaire Hachette Encyclopédique. Edit Hachette, France, 1858p

- HACHETTE (2001) : Dictionnaire universel hachette, G. Guillon, 2ème éd., France, 1446p.
- HASQUIN, H. (2000) : Dictionnaire d'histoire de Belgique Les hommes, les institutions, les faits, le Congo Belge et le Ruanda-Urundi. Namur: Didier Hatier; 718 p.
- HENRY, C. ; SHARMA, M. ; LAPE NU, C. & ZELLER, M. (2002) : Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance. CGAP, USA, 227p.
- I.N.S (2011) : *Bulletin des statistiques Générales. Ed 1ème Trimestre, Kisangani.*
- I.N.S (2008) : *Bulletin des statistiques Générales. Ed 2ème Trimestre, Kisangani.*
- IMF HOPE (2006) : Rapport annuel de l'IMF HOPE. Inédit, Kisangani, RDC.
- ISERN, J. & CRENN, T. & LHERIAU, L. & MASAMBA, R. (2007) : Diagnostic du cadre réglementaire et politique sur l'accès aux services financiers en République Démocratique du Congo. CGAP, RDC, 53p.
- JAULIN, R. (1984) : Tiers Monde et ethnodéveloppement".in "Revue Tiers-Monde" (Vol.XXV, no.100, p.913 - 927) .
- JEANINE, P. (2007) : La microfinance. Quels impacts économiques et sociaux ? Disponible sur <http://www.iut-tarbes.fr/rech/cv/Jeannin2007.pdf> consulté le 13/03/2012.
- KAKURA, U-B. (1991) : Stratégies des ONG. Analyses et évaluation des projets .In *Première Table Ronde. Rapport final.* Kisangani : CRONGD.
- KALAMBAIE, BM (2007) : Commerce des produits céréaliers dans la province Orientale et son role dans les économies locales. Cas de la filière riz dans la ville de Kisangani. Thèse de doctorat,318p
- KAMDEM, E., (2002) : *Management et interculturalité en Afrique : Expérience camerounaise.* Paris, l'Harmattan.
- KAMDEM, E., (2004) : «Mondialisation, changement social et compétitivité en Afrique : leçons du passé, interrogation du présent, défis du future», in *Revue Camerounaise de Management*, n°13 juin, pp. 1-13.

- KANKONDE, M. ET TOLLENS, H.(2001) : *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa. Production, consommation et survie*. Coll. Histoire et sociétés-Congozaïre, 478 p.
- KARLSHAUSEN, A. (2004) : Action des organisations non gouvernementales de coopération au développement: perspective historique. Bruxelles: CTB-information, 10 p.
- KIKATA, P-N. (2006) : L'état actuel de la Microfinance en RD Congo. Disponible sur W.W.W. :<http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/17879/> consulté le 21/01/2009.
- KIKATA, P-N. (2005) : Les sources de financement des PME en RD Congo. Disponible sur W.W.W. :<http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/17879/> consulté le 21/01/2009.
- KLEIN, J. ET GAGNON, C. (1989) : Le social apprivoisé: le mouvement associatif, l'Etat et le développement local. Hull: Ed. Asti cou , Québec, Canada.
- LANGUAGE FORUMS (2011): Dictionary and thread title search title .Des delis à reveler.Disponible:<http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=2069203&langid=6> consulté le 03/03/2014.
- LATOUCHE, S. (1992) : L'occidentalisation du monde. La Découverte, Paris.
- LAZARTE (2003).: Développement économique local : Promouvoir l'esprit d'entreprise dans le cadre du développement humain durable. Le cas de l'Amérique Centrale. Disponible sur le world wide Web : <http://www.ilo.org/public/french/employment/led/publ/latinf.htm> consulté le 05 11 03.
- LEONARD, A. (2011) : La décolonisation et ses conséquences (années 1940-années 1960). Séquence n° 6. Paris, France.
- LINDENBERG, M. (2001): Reaching beyond the family: New nongovernmental organization alliances for global poverty alleviation and emergency response. NONPROF VOLUNT SEC Q, 30 (3): 603-615 SEP 2001.

- MAFIKIRI, T. (1998) : « Coopération au développement, mode de financement des ONG et gouvernance locale : cas des microréalisations du Kivu », in KIONI KIABANTU A.-R. (éd.), *La République démocratique du Congo face aux défis du XXI^e siècle*, Académia-Bruylant, pp. 135-150.
- MARC, J.(2003) : Analyse des opportunités d'investissement pour le développement du secteur de la microfinance ; Rapport principal . Disponible sur W.W.W.http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/rdc/country/docs consulté le 21/01/2009
- MARCHES TROPICAUX. (2004) : Spécial RDCongo. Une économie qui vient de loin. Ed.n° 3063, 59^{ème} année.
- MARIA NOWAK (1989) :Association pour le droit à l'initiative économique en France. Disponible sur [WWW.:http://www.librairie-gaia.com/CML/Nowak/Nowak.htm](http://www.librairie-gaia.com/CML/Nowak/Nowak.htm) consulté le 23/01/2009.
- MAYOUKOU, C.(1994) :Le système de tontines en Afrique centrale : système bancaire informel, L'Harmattan, Paris, 143p.
- MCSC (2010) :Les bénéficiaires de la microfinance. Disponible sur <http://www.babyloan.org/fr/microfinance/les-beneficiaires-de-la-microfinance/>. Consulté le 04/03/2012.
- MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION (2006) : Mémento de l'agronome. 2^{ème} édition Paris, France.
- MINISTERE PME (2006) : Rapport final de la journée de la microfinance sur le thème : « *Le Secteur de la Microfinance en RDC : Etat des lieux et Perspectives d avenir* ». Disponible sur le W.W.W.<http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/17879/> consulté plus le 17/01/2009.
- MORDUCH, J.(1999): « The Microfinance Promise », *Journal of Economic Literature*, Vol. XXXVII, December, 1999, p. 1569-1614.

- MUANASAKA, K. ; NGOY I-N. ; OTOMBA,I., AMBALE, I (2010): Analyse socio-économique de l'intervention de LWF/DWS à Kubagu en PO. In dans les Annales de l'IFA-Yangambi
- MUANASAKA, K-M. (2006) : Investissement en capital Humain, Productivité du travail agricole Paysan et perspectives de développement d'un milieu rural. « Cas de la région de Bengamisa en Province Orientale ». These de doctorat, IFA-Yangambi, RDC,156p.
- MUANASAKA. K-M. ET NGOY I-N.(2001) : Analyse du coût de distribution et de son incidence sur le prix final de l'arachide du Bas Uélé vendue à Kisangani. In Les Annales de l'IFA Yangambi, Vol. 1 , IFA Yangambi RDCongo.pp 86-92.
- MULONGO F. et NGOY I-N(2000). : Analyse agro-économique des actions de développement du Bureau Diocésain de Développement (B.D.D.) à Kisangani et ses environs. In Les Cahiers du CRIDE, Nouvelle Série Vol.1 n° 3 Déc. 2000, UNIKIS-RDCongo, pp 25-42.
- MUCHERIE, M. (2014): Le "Consensus de Washington". Disponible sur <http://www.melchior.fr/Le-Consensus-de-Washington.3917.0.html>. Consulté le 01/03/2014.
- MUSHI, M. (2002) : Les facteurs déterminants du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo. Edit. RIFIDEC, RDC, 50p .
- NGOY, I-N (2012): le marché du bois d'œuvre à Kisangani : circuits, relations de pouvoir et insertion économique. In le bois à l'ordre du jour. Edits Tropenbos international RDCongo, Pays-Bas, pp12 (203-215).
- NGOY, I-N (2011) : marché local du manioc : pouvoir économique des acteurs et possibilités d'insertion économique. In les annales de l'IFA, sp. Vol.,pp231-239
- NGOY, I-N (2009) : Approche banque communautaire dans le commerce des produits agricoles à Kisangani : Insertion et possibilités de développement. IFA-Yangambi , mémoire D.ES. inédit, 77 p.

- NGOY. I-N (2005) : Stratégies de survie et dynamique socio-économique des actions agricoles des ONG : une approche de renforcement de la sécurité alimentaire à Kisangani et ses environs en RDCongo. Actes d'une conférence internationale disponible http://www.ripess.net/docs/communications/secu_alim_rdc_fr.doc, consulté le 04/04/2009.
- NGOY I-N. ET LEBAILLY P (2004).: Actions des ONGs dans un environnement de crise et possibilités des développement cas de la pisciculture et de la riziculture de bas-fond à Kisangani et ses environs en République Démocratique du Congo. FUSAGX/Gembloux, Belgique, 80 p.
- NGOY I-N. ET TSHIMUANGA K (2000). : Analyse de la rentabilité de différentes formes d'arachides commercialisées à Kisangani. In Les Cahiers du CRIDE, Nouvelle Série Vol.1 n° 3 Déc.2000 , UNIKIS -RDCongo, pp 43-58.
- NYONGOMBE, U. (1993) : *Contribution à l'étude écologique et biologique des poissons de la rivière Masendula (Affluent de la Tshopo) à Kisangani.* I.F.A./Yangambi : Thèse de doctorat inédite.
- OCHA (2000) : Kisangani à la courbe du destin. Outils pour une politique humanitaire et socio- économique. Kinshasa: OCHA/ Kinshasa.
- ODHD/LCP(2008) , Etude d'intégration des questions genre dans les processus de prise en compte des liens pauvreté-environnement pour la gestion rationnelle des ressources naturelles et environnementales au Mali. Disponible sur [http://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Etude d'int%..._Mali.pdf](http://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Etude_d'int%..._Mali.pdf) consulté le 12/06/2013.
- PADRON, M. (1982): Cooperacion al desarrollo y movimiento popular. Lima: Desco.
- PAUWELL (1971): Principe économique, commerciales et comptabilité, édition, complexe, Bruxelles.
- PEEMANS, P.(1997) : *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique.* Coll.Zaïre., histoire et sociétés, 250 p.

- PNUD (2005) : *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, Economica, Paris.
- PNUD (2000) : *Informations générales sur la République Démocratique du Congo*. Kinshasa: PNUD-RDC
- PNUD (1999) : *Rapport du séminaire atelier sur la pauvreté et le développement humain en RDC* Kinshasa : PNUD-RDC, 26p.
- POURSAT, C. (2010) : *Microfinance dans les Etats fragiles*. Edit, AFD, Paris.
- RAEMAEKERS R. (2001) : *Agriculture en Afrique Tropicale*. DGCI., Bruxelles, 1342 p.
- RAZETO, L. (1990) : *Las organizaciones economicas populares*. Santiago: Pet.
- RIFIDEC (2005)A : *Rapport d'activités 2004 du RIFIDEC*. RIFIDEC, Kinshasa, 49p.
- RIFIDEC (2005)B : *Le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo pendant et après l'année internationale du micro-crédit*. RIFIDEC, Kinshasa, 64p.
- RIFIDEC (2003) : *Réglementation sur l'activité et le contrôle des Institutions de Microfinance en République Démocratique du Congo*. RIFIDEC, RDC, 6p.
- ROCK, R. & OTERO, M. & SALTZMAN, S. (1998): *Principes et pratiques de la gouvernance en microfinance*. USAID, USA, 53p.
- ROY, D. (2006) : "La participation et l'appropriation dans l'utilisation de la microfinance comme outil de développement", http://www.er.uqam.ca/nobel/jeim/IMG/pdf/DannyRoy_microfinance_2.pdf.
- SEMETE O'NKOL,M-F (2006) : *La fraude fiscale en RDC*. Disponible sur <http://www.memoireonline.com/01/12/5083/La-fraude-fiscale-en-RDC.html>, consulté le 20/04/2013.
- SODOKIN, K. (2012) : *Épargne, systèmes de financement et développement économique en Afrique : une alternative post-keynésienne*. Laboratoire d'économie et de gestion Université de Bourgogne

- (France). Disponible sur <http://www.francophonie-durable.org/.../colloque-ouaga-a3-sodokin.pdf> consulté le 11/02/2013.
- SODOKIN, K (2004) (Épargne, systèmes de financement et développement économique en Afrique : une alternative post-keynésienne. Université de Bourgogne, France. www.francophonie-durable.org/.../colloque-ouaga-a3-sodokin.pdf.
- SUMATA, C. (2001) : *L'économie parallèle de la R.D.C.. Taux de change et dynamique d'hyper-inflation au Congo*. Paris: l'Harmattan, 310 p.
- TOLLENS, E. (2004) : Les défis: Sécurité alimentaire et cultures de rente pour l'exportation principales orientations et avantages comparatifs de l'agriculture en R.D.Congo. Kinshasa: Cercle ABC, 23 p.
- TREVO, A. (2003) : L'Afrique et le consensus de Washington: Trouver la bonne voie. In : Finances et Développement. Disponible <http://unpan1.un.org/intradoc/UNPAN014065.pdf> consulté le 03/03/2013.
- VERHELUST, T (1987) : Des racines pour vivre. Sud-Nord : identités culturelles et développement. Duculot, Bruxelles.
- VILLA, C.(2012) : L'approche contextuelle :Repenser la microfinance. Les leçons de la crise du microcrédit dans le monde. Paris, France.
- WAMPFLER, B.ET BARON, C. (2001) : Microfinance, banques agricoles, banques commerciales : Quels partenariats pour le financement de l'agriculture ? Séminaire International du 21/24 janvier 2002, Dakar, Sénégal.
- WESTERCAMP,C. (2009) : Qu'est-ce que la microfinance ? Disponible sur le world wide Web : http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/rdc/country/docs consulté le 02.01.09
- WRIGHT, G. & DONDO, A.(2009) Etes-vous assez pauvre ? La sélection des clients dans les institutions de microfinance. WWW consulté le 12/03/2009, 53p.

- WRIGHT, G. A.N. & KASENTE, D. & SSEMOGERERE, G. & MUTESASIRA, L. (2003) :La microfinance, instrument de développement durable ? L'expérience de l'UWFT en Ouganda, 81p.
- YAMBAYAMBA, N-S.(1998) :Government and NGO:ivalry or complementarity. Congo-Afrique., No. 326, 347-354.
- YOUSSOUFOU, C. ; ALLIANGO, D.-M. ; MAMBA, B. (2006) : Contribution des initiatives de microfinance à la lutte contre la pauvreté féminine en République Démocratique du Congo. Rapport intermédiaire de recherche. UPC, Kinshasa.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Annexe 4-1 : Questionnaires d'enquêtes

Nom d'enquêteur :..... Contact

Produit:.....N° de fiche :.....

I. IDENTIFICATION DE L'ENQUETTE(E)

1. Nom de l'enquêté(e) :.....

2. Age:..... 3 .Sexe.....

4. Adresse:.....N°:.....Avenue :.....Commune :.....

5. Etat matrimonial :(encerclez S.V.P) : a. Marié (e) b. Célibataire c. Veuf (ve)

d. Divorcé (e)

6. Niveau d'étude (Encerclez S.V.P) : a. Primaire b. Secondaire c. Universitaire

7. Taille du ménage:..... 8. Es- tu le chef du ménage ? Oui / Non...

9. Quelle est votre activité principale:.....

II. ASSOCIATION (en rapport avec l'épargne)

10. Depuis combien de temps rendez-vous ces produits?.....

11. Recevez-vous de crédit? Oui/ Non

12. Si oui êtes-vous membre de quelle Banque Communautaire?.....

13. a. Etes-vous dans quel cycle?.....

b. Complétez ce tableau:

Désignation	Montant reçu (FC)	Montant épargné (FC)
Cycle en cours		
Dernier cycle		
Premier cycle		

III. COMMERCIALISATION

14. Où achetez-vous ces produits?.....

15. Quel est le prix d'achat?

Quantité ou mesure	Prix	Stock (Quantité)

16. Quelles sont les dépenses engagées?

i. Transport:.....

ii. Taxe journalière:.....Hebdomadaire:.....Mensuelle:.....

iii. Ration:.....

iv. Autres.....

17. A combien vendez vous ce produit?

Quantité ou mesure/Pièce	Prix	Stockage (total vendu)

18. Quelle est la quantité vendue par jour?.....

IV EFFETS DE LA MICROFINANCE

19. Est-ce que la micro finance améliore-t-elle votre condition de vie: Oui ou Non
(encerclez la bonne réponse)

19.1. Combien d'enfants y-a-t-il dans votre ménage ?-----, complétez(en donnant le nombres d'enfants.): Enfants scolarisés..... Enfants non scolarisés.....

19.2. Quel est le niveau d'études des vos enfants dans votre ménage (chiffres) ?

Primaire :
Secondaire :
Universitaire :
Sans instruction :

19.3. Quel est votre recours en cas de maladies dans le ménage (cochez le principal)?

Automédication :
Médecine traditionnelle :
Médecine moderne :
Pasteur/Prière :

19.4. Quel est le statut de la maison que vous habitez actuellement (Cochez)?

Maison location :
Maison propre :
Maison familiale :

19.6. Combien de repas mangez-vous par jour dans votre ménage (donnez un nombre) ?

Un repas/j :
Deux repas/j :
Trois repas/j :

19.7. Quelle est la principale source d'eau dans votre ménage (cochez la principale) ?

Regideso :
Sources aménagées :
Puits non aménagés :
Borne fontaine :

19.8. Quelle est la principale source de lumière dans votre ménage (cochez la principale) ?

Réseau publique de SNEL :
Groupe électrogène :
Pétrole lampe tempête :
Bougies :
Panneau solaire :
Lampe à pile (chinois) :

20. Quelle est la destination de votre argent tiré de l'activité de BACO ?.....

.....

21. Selon vous qu'est qui a favorisé cette activité à Kisangani ?.....

19.8. Quelle est la principale source de lumière dans votre ménage (cochez la principale) ?

Réseau publique de SNEL :
Groupe électrogène :
Pétrole lampe tempête :
Bougies :
Panneau solaire :
Lampe à pile (chinois) :

20. Quelle est la destination de votre argent tiré de l'activité de BACO ?.....

.....

21. Selon vous qu'est qui a favorisé cette activité à Kisangani ?.....

.....

22. Citez trois principales difficultés rencontrées dans vos activités de microfinance (selon l'ordre d'importance) ?.....

.....

23. Quelles sont vos principales recommandation/suggestions en rapport avec votre par votre activité de microfinance à Kisangani (à IMF/HOPE, à l'Etat ou aux membres de votre BACO)

.....

Lancement de micro crédits rotatifs pour appui aux activités génératrices de revenus à Kisangani	MF	65	15.412,00
Construction d'un marché à Neru / Isiro	INS / marché	500.000	15.898,00
Appui en matériel informatique aux structures d'encadrement féminines	INS	250	2.110,00
Construction d'un puits de forage d'eau au centre de formation opération « Avenir » à Kis	INS-RDA		4.000,00
Ravitaillement en vivres du centre de formation opération « Avenir » à Simi- simi i	PAC-MF		131.000,00
Extension de la CECREPO à Bunia / isiro	MF		15.000,00
Construction d'un puits de forage d'eau aux camps de transit de la 1 ^{ère} brigade intégrée.	INS-RDA		4.000,00
Ravitaillement en vivres du centre de transit Camps Lula	PAC-MF		131.000,00
Appui en micro crédits femmes de Mbilinga et de Bandungu	MF	200	11.649,00
Promotion de l'aviculture à Bunia	PAC		18.592,00
Montant véhiculé			419.678,00

d'eau aux camps de transit de la 1 ^{ère} brigade intégrée.			
Ravitaillement en vivres du centre de transit Camps Lula	PAC-MF		131.000,00
Appui en micro crédits femmes de Mbilinga et de Bandungu	MF	200	11.649,00
Promotion de l'aviculture à Bunia	PAC		18.592,00
Montant véhiculé			419.678,00

Annexe 6-1 : Répartition géographique des enquêtés

<u>Commune</u>	<u>Effectifs</u>
<i>Kisangani</i>	40
<i>Mangobo</i>	36
<i>Kabondo</i>	36
<i>Tshopo</i>	49
<i>Makiso</i>	76
Total	237

Source : Calculs personnels

Annexe 6-2 : Montants accordés et remboursés en \$ USA au premier cycle (a) et au dernier cycle (b) avec :

Annexe 6-2.1 : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune Tshopo ;

*Annexe 6-2.1 : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune
Tshopo ;*

Enquêtés	M accordé (a)	M accordé (b)	Apport accordé	Remboursement (a)	remboursement (b)	apport remboursement.
1	40	82	42	47	97	49
2	60	95	35	71	113	42
3	60	91	31	71	107	36
4	78	114	36	92	134	42
5	60	186	126	71	220	149
6	60	186	126	71	220	149
7	65	261	196	77	308	231
8	65	186	121	77	220	143
9	65	186	121	77	220	143
10	65	261	196	77	308	231
11	79	114	34	94	134	41
12	65	261	196	77	308	231
13	65	186	121	77	220	143
14	65	261	196	77	308	231
15	65	186	121	77	220	143
16	65	261	196	77	308	231
17	65	261	196	77	308	231
18	65	261	196	77	308	231
19	65	261	196	77	308	231
20	65	186	121	77	220	143
21	65	261	196	77	308	231
22	65	186	121	77	220	143
23	65	261	196	77	308	231
24	65	261	196	77	308	231
25	65	186	121	77	220	143
26	65	261	196	77	308	231
27	65	186	121	77	220	143
28	65	261	196	77	308	231
29	65	261	196	77	308	231

*Annexe 6-2.1 : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune
Tshopo ;*

Enquêtés	M accordé (a)	M accordé (b)	Apport accordé	Remboursement (a)	remboursement (b)	apport remboursement.
1	40	82	42	47	97	49
2	60	95	35	71	113	42
3	60	91	31	71	107	36
4	78	114	36	92	134	42
5	60	186	126	71	220	149
6	60	186	126	71	220	149
7	65	261	196	77	308	231
8	65	186	121	77	220	143
9	65	186	121	77	220	143
10	65	261	196	77	308	231
11	79	114	34	94	134	41
12	65	261	196	77	308	231
13	65	186	121	77	220	143
14	65	261	196	77	308	231
15	65	186	121	77	220	143
16	65	261	196	77	308	231
17	65	261	196	77	308	231
18	65	261	196	77	308	231
19	65	261	196	77	308	231
20	65	186	121	77	220	143
21	65	261	196	77	308	231
22	65	186	121	77	220	143
23	65	261	196	77	308	231
24	65	261	196	77	308	231
25	65	186	121	77	220	143
26	65	261	196	77	308	231
27	65	186	121	77	220	143
28	65	261	196	77	308	231
29	65	261	196	77	308	231

30	65	261	196	77	308	231
31	65	261	196	77	308	231
32	65	261	196	77	308	231
33	65	261	196	77	308	231
34	66	200	134	78	236	158
35	60	350	290	71	413	342
36	66	690	624	78	814	736
37	66	750	684	78	885	807
38	110	250	140	130	295	165
39	66	300	234	78	354	276
40	66	460	394	78	543	465
41	66	400	334	78	472	394
42	66	135	69	78	159	81
43	88	350	262	104	413	309
44	66	304	238	78	359	281
45	54	200	146	64	236	172
46	66	150	84	78	177	99
47	54	300	246	64	354	290
48	88	350	262	104	413	309
49	66	450	384	78	531	453
n	49	49	49	49	49	49
Somme	3245	12697	9452	3829	14983	11154
Moyenne	66,22	259,13	192,90	78,14	305,77	227,63
Ecartype	10	127	126	11	149	148
CV(%)	14,43	48,87	65,19	14,43	48,87	65,19

Annexe 6-2.2 : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune de Mangobo

Enquêtés	M.accordé (a)	M.accordé (b)	Apport accordé	Remboursement (a)	Remboursement (b)	Apport Remboursement
1	50	300	250	59	354	295
2	60	690	630	71	814	743
3	70	105	35	83	124	41
4	60	200	140	71	236	165
5	60	92	32	71	109	38
6	60	100	40	71	118	47
7	60	150	90	71	177	106
8	50	150	100	59	177	118
9	60	150	90	71	177	106
10	100	150	50	118	177	59
11	70	160	90	83	189	106
12	60	150	90	71	177	106
13	135	150	15	159	177	18
14	50	75	25	59	89	30
15	60	75	15	71	89	18
16	50	105	55	59	124	65
17	105	100	-5	124	118	-6
18	47	50	3	55	59	4
19	75	150	75	89	177	89
20	60	250	190	71	295	224
21	60	135	75	71	159	89
22	60	450	390	71	531	460
23	50	500	450	59	590	531
24	60	160	100	71	189	118
25	60	150	90	71	177	106

26	60	125	65	71	148	77
27	60	200	140	71	236	165
28	40	115	75	47	136	89
29	60	215	155	71	254	183
30	60	350	290	71	413	342
31	60	260	200	71	307	236
32	50	700	650	59	826	767
33	40	200	160	47	236	189
34	60	430	370	71	507	437
35	40	200	160	47	236	189
36	60	70	10	71	83	12
n	36	36	36	36	36	36
Somme	2258	7612	5390	2658	8982	6360
Moyenne	61,03	211,44	149,72	71,84	249,50	176,67
Ecartype	18	159	163	22	188	193
C.V(%)	30,14	75,43	109,06	30,59	75,43	109,06

Annexe 6-2.3 : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune Makiso

Enquêtés	M accordé (a)	M accordé (b)	Apport M. accordé	Remboursement (a)	Remboursement (b)	Apport M remboursement.
1	40	82	42	47	97	49
2	58	154	96	68	181	113
3	58	169	111	68	199	131
4	58	23	-35	68	28	-41
5	62	51	-11	73	61	-13
6	58	233	175	68	275	207
7	58	347	289	68	409	341
8	60	219	159	71	258	187
9	38	193	155	45	228	183
10	58	233	175	68	275	207
11	62	154	92	73	181	108
12	58	154	96	68	181	113
13	58	114	56	68	134	66
14	58	347	289	68	409	341
15	58	193	135	68	228	160
16	60	123	63	71	145	74
17	58	154	96	68	181	113
18	58	125	67	69	148	79
19	60	460	400	71	543	472
20	60	120	60	71	142	71

20	43
21	44
22	45
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
n	
Somme	
Moyenne	
Ecart-type	
CV(%)	

ez un texte]

bez un texte]

Annexe 6-2.5 : Montants accordé et remboursement en \$ USA dans la commune Kisangani ;

Enquêtés	M.accordé (a)	M.accordé (b)	Apport M accordé	Remboursement (a)	Remboursement (b)	Apport remboursement
1	60	335	264	71	395	325
2	60	180	120	71	212	142
3	60	135	75	71	159	89
4	60	308	248	71	363	293
5	60	135	75	71	159	89
6	60	205	145	71	242	171
7	60	307	247	71	362	291
8	60	307	247	71	362	291
9	60	135	75	71	159	89
10	60	205	145	71	242	171
11	60	205	145	71	242	171
12	80	135	55	94	159	65
13	60	135	75	71	159	89
14	60	135	75	71	159	89
15	60	110	50	71	130	59
16	60	120	60	71	142	71
17	80	150	70	94	177	83
18	50	90	40	59	106	47

Annexe 6-2.3 : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune Makiso

Enquêtés	M accordé (a)	M accordé (b)	Apport M. accordé	Remboursement (a)	Remboursement (b)	Apport M remboursement.
1	40	82	42	47	97	49
2	58	154	96	68	181	113
3	58	169	111	68	199	131
4	58	23	-35	68	28	-41
5	62	51	-11	73	61	-13
6	58	233	175	68	275	207
7	58	347	289	68	409	341
8	60	219	159	71	258	187
9	38	193	155	45	228	183
10	58	233	175	68	275	207
11	62	154	92	73	181	108
12	58	154	96	68	181	113
13	58	114	56	68	134	66
14	58	347	289	68	409	341
15	58	193	135	68	228	160
16	60	123	63	71	145	74
17	58	154	96	68	181	113
18	58	125	67	69	148	79
19	60	460	400	71	543	472
20	60	120	60	71	142	71

21	60	200	140	71	236	165
22	60	150	90	71	177	106
23	60	120	60	71	142	71
24	60	240	180	71	283	212
25	60	160	100	71	189	118
26	60	220	160	71	260	189
27	60	160	100	71	189	118
28	60	380	320	71	448	378
29	60	170	110	71	201	130
30	80	70	-10	94	83	-12
31	60	160	100	71	189	118
32	60	200	140	71	236	165
33	60	170	110	71	201	130
34	60	150	90	71	177	106
35	60	360	300	71	425	354
36	60	320	260	71	378	307
37	60	320	260	71	378	307
38	60	240	180	71	283	212
39	60	320	260	71	378	307
40	60	320	260	71	378	307
41	60	250	190	71	295	224
42	50	127	77	59	150	91

43	102	182	80	120	215	94
44	64	127	64	75	150	75
45	100	164	64	118	193	75

Annexe 6-23(suite) : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune Makiso

	M accordé (a)	M accordé (b)	Apport M. accordé	Remboursement (a)	Remboursement (b)	Apport M remboursement.
46	53	173	120	63	204	141
47	50	136	86	59	161	102
48	61	136	75	72	161	89
49	70	145	75	83	172	89
50	102	164	62	120	193	73
51	66	136	70	78	161	83
52	50	136	86	59	161	102
53	110	300	190	130	354	224
54	50	136	86	59	161	102
55	53	136	83	63	161	98
56	53	136	83	63	161	98
57	60	300	240	71	354	283
58	64	91	27	75	107	32
59	60	82	22	71	97	26
60	102	134	32	120	158	37
61	82	98	17	96	116	20
62	61	93	32	72	109	37
63	82	116	34	96	136	40
64	64	88	25	75	104	29
65	52	57	5	61	67	6
66	27	53	26	32	63	31
67	50	77	27	59	91	32

68	60	87	27	71	102	32
69	51	118	67	60	139	79
70	48	145	97	57	171	114
71	58	153	95	68	180	112
72	30	43	13	35	51	16
73	45	47	2	53	56	3
74	60	116	56	71	136	66
75	40	88	48	47	104	57
76	62	116	53	74	136	63
n	76	76	76	76	76	76
Somme	4546	12648	8102	5365	14924	9560
Moyenne	60,64	167,94	107,3	71,55	198,17	126,61
Ecartype	14	89	87	17	105	103
CV(%)	23,61	52,73	81,49	23,61	52,73	81,49

Annexe 6-2.4 : Montant accordé et remboursement en \$ USA dans la commune Kabondo

Enquêtés	M.accordé	M.accordé	Apport	Remboursement	Remboursement	Apport	M
	(a)	(b)	M.accordé	(a)	(b)	Remboursement	
1	60	143	83	71	169	98	
2	60	143	83	71	169	98	
3	40	80	40	47	94	47	
4	50	62	12	59	73	14	
5	40	100	60	47	118	71	
6	50	52	2	59	61	2	
7	60	61	1	71	72	1	
8	60	61	1	71	72	1	
9	55	60	5	65	71	6	
10	58	329	271	68	388	320	
11	50	71	21	59	84	25	
12	100	165	65	118	195	77	
13	85	128	43	100	151	51	
14	60	138	78	71	163	92	
15	40	50	10	47	59	12	
16	56	106	50	66	125	59	
17	53	110	57	63	130	67	
18	40	95	55	47	112	65	
19	50	85	35	59	100	41	

20	60	202	142	71	238	168
21	47	122	75	55	144	89
22	53	56	3	63	66	4
23	40	100	60	47	118	71
24	50	99	49	59	117	58
25	82	127	45	97	150	53
26	110	165	55	130	195	65
27	55	61	6	65	72	7
28	40	60	20	47	71	24
29	53	132	79	63	156	93
30	40	88	48	47	104	57
31	50	99	49	59	117	58
32	50	132	82	59	156	97
33	50	94	44	59	111	52
34	40	88	48	47	104	57
35	53	55	2	63	65	2
36	50	109	59	59	129	70
n	36	36	36	36	36	36
Somme	1990	3828	1838	2348	4517	2169
Moyenne	55,28	106,33	51,06	65,23	125,47	60,25
Ecartype	16	53	49	19	63	58
CV(%)	28,91	50,03	96,03	28,91	50,03	96,03

Annexe 6-2.5 : Montants accordé et remboursement en \$ USA dans la commune Kisangani ;

Enquêtés	M.accordé (a)	M.accordé (b)	Apport M accordé	Remboursement (a)	Remboursement (b)	Apport remboursement
1	60	335	264	71	395	325
2	60	180	120	71	212	142
3	60	135	75	71	159	89
4	60	308	248	71	363	293
5	60	135	75	71	159	89
6	60	205	145	71	242	171
7	60	307	247	71	362	291
8	60	307	247	71	362	291
9	60	135	75	71	159	89
10	60	205	145	71	242	171
11	60	205	145	71	242	171
12	80	135	55	94	159	65
13	60	135	75	71	159	89
14	60	135	75	71	159	89
15	60	110	50	71	130	59
16	60	120	60	71	142	71
17	80	150	70	94	177	83
18	50	90	40	59	106	47

19	60	1000	940	71	1180	1109
20	60	1000	940	71	1180	1109
21	60	90	30	71	106	35
22	60	135	75	71	159	89
23	60	135	75	71	159	89
24	60	90	30	71	106	35
25	60	90	30	71	106	35
26	60	90	30	71	106	35
27	60	90	30	71	106	35
28	60	135	75	71	159	89
29	60	205	145	71	242	171
30	60	78	18	71	92	21
31	60	305	245	71	360	289
32	60	305	245	71	360	289
33	50	265	215	59	313	254
34	100	150	50	118	177	59
35	70	150	80	83	177	94
36	60	90	30	71	106	35
37	50	78	28	59	92	33
38	25	150	125	30	177	148
39	60	135	75	71	159	89
40	60	135	75	71	159	89

N	40	40	40	40	40	40	40
Somme	2465	8233	5797,2	2902	9715	6853	
Moyenne	60,12	205,83	144,93	70,77	242,87	171,34	
Ecarttype	11	199	199	13	235	235	
CV(%)	17,49	96,66	137,47	18,09	96,66	137,33	

Annexe 6-3 : Test de Student-Newman-Keuls, montants accordé au dernier cycle

ANOVA du montant accordé au dernier cycle (b)

Commune	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Significati on
Inter-groupes	549673,104	4	137418,276	8,194	,000
Intra-groupes	3890936,597	232	16771,278		
Total	4440609,700	236			

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

Student-Newman-Keuls du montant accordé au dernier cycle (b) .

Commune	N	Sous-ensemble pour alpha = .05		
		1	2	3
Kabondo	36	106,33		
Makiso	76		167,94	
Kisangani	40		205,83	205,83
Mangobo	36		211,44	211,44
Tshopo	49			259,13
Significati on		1,000	,260	,134

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

Les moyennes des groupes des sous-ensembles homogènes sont affichées : les effectifs des groupes ne sont pas égaux.

*Annexe 6-4 : Montant épargné et chiffre d'affaires en \$ USA au premier cycle (a°)
et au dernier cycle (b) avec :*

*Annexe 6-4.1 : Montant épargné et chiffres d'affaires en \$ USA dans la
commune Tshopo ;*

*Annexe 6-4.2 : Montant épargné et chiffres d'affaires en \$ USA dans la
commune Mangobo ;*

*Annexe 6-4.3 : Montant épargné et chiffre d'affaires en \$ USA dans la
commune Makiso ;*

*Annexe 6-4.4 : Montant épargné et chiffre d'affaires en \$ USA dans la
commune Kabondo;*

*Annexe 6-4.5 : Montant épargné et chiffre d'affaires en \$ USA dans la
commune Kisangani ;*

Annexe 6-4.1 : Montant épargné et chiffres d'affaires en \$ USA dans la commune Tshopo.

Enquêtés	M.Epargné (a)	M.Epargné (b)	Apport Epargne	Chiffre .d'affaires(a)	Chiffre. d'affaires(b)	Apport Chiff.aff.
1	26	31	5	73	128	55
2	16	35	19	87	148	61
3	20	27	7	91	135	44
4	17	31	14	109	166	56
5	46	27	-19	117	247	130
6	20	23	3	91	243	152
7	16	24	8	93	332	240
8	13	25	12	90	245	155
9	10	26	16	87	246	159
10	23	25	2	100	334	234
11	20	19	-1	114	153	40
12	27	44	17	104	352	248
13	26	18	-8	103	238	135
14	12	29	17	89	337	248
15	23	15	-7	100	235	136
16	15	25	10	92	333	241
17	19	28	9	96	336	240
18	23	15	-8	100	323	223
19	18	41	22	95	349	254
20	10	32	21	87	251	164
21	19	43	24	96	351	255
22	11	28	17	87	247	160
23	23	36	14	99	344	245
24	27	50	23	104	358	254
25	37	42	5	114	262	148
26	26	46	20	103	354	251
27	29	38	9	106	258	152
28	22	45	23	99	353	254
29	16	29	13	93	338	245
30	14	46	32	91	354	263

31	20	11	-9	97	319	222
32	16	22	6	93	330	237
33	20	24	4	97	332	235
34	8	19	11	86	255	169
35	22	50	28	93	463	370
36	33	130	97	111	944	833
37	33	15	-18	111	900	789
38	55	13	-42	185	308	123
39	4	9	5	82	363	281
40	6	48	42	84	591	507
41	40	9	-31	118	481	363
42	22	15	-7	100	175	75
43	7	24	17	111	437	326
44	7	29	22	85	388	303
45	8	12	4	72	248	176
46	20	15	-5	98	192	95
47	6	14	7	70	368	298
48	7	15	8	111	428	317
49	7	45	38	85	576	491
n	49	49	49	49	49	49
Somme	965	1465	500	4794	16448	11654
Moyenne	19,70	29,89	10,19	97,84	335,67	237,83
Ecartype	11	19	20	17	158	157
CV(%)	53,75	62,98	199,29	17,29	47,02	65,85

Annexe 6-4.2 : Montant épargné et chiffres d'affaires en \$ USA dans la commune Mangobo ;

Enquêtés	M.Epargné(a)	M.Epargné (b)	Apport Epargne	Chiffre d'affaires(a)	Chiffre d'affaires(b)	Apport Chiffre d'affaire.
1	100	27	-73	159	381	222
2	100	100	0	171	914	743
3	42	30	-12	125	154	29
4	16	21	5	87	257	170
5	30	35	5	101	144	43
6	31	35	4	102	153	51
7	15	17	2	86	194	108
8	27	40	13	86	217	131
9	27	50	23	98	227	129
10	48	150	102	166	327	161
11	16	20	4	99	209	110
12	24	41	17	95	218	123
13	80	25	-55	239	202	-37
14	30	32	2	89	121	32
15	25	27	2	96	116	20
16	15	17	2	74	141	67
17	35	40	5	159	158	-1
18	15	12	-3	70	71	1
19	15	25	10	104	202	99
20	30	45	15	101	340	239
21	78	27	-51	149	186	38
22	30	36	6	101	567	466
23	30	18	-12	89	608	519
24	80	20	-60	151	209	58
25	36	18	-18	107	195	88
26	100	73	-27	171	221	50
27	100	40	-60	171	276	105
28	25	47	22	72	183	111

29	30	36	6	101	290	189
30	40	36	-4	111	449	338
31	26	109	83	97	416	319
32	40	73	33	99	899	800
33	80	9	-71	127	245	118
34	10	71	61	81	578	498
35	40	18	-22	87	254	167
36	20	55	35	91	138	47
n	36	36	36	36	36	36
Somme	1486	1475	-11	4108	10457	6349
Moyenne	41,28	40,97	-0,31	114,11	290,48	176,37
Ecartype	28	30	38	37	200	200
CV(%)	67,99	72,17	-12414,40	32,75	68,77	113,31

Annexe 6-4.3 : Montant épargné et chiffre d'affaires en \$ USA dans la commune Makiso ;

Enquêtés	M. Epargné(a)	M. Epargné(b)	Apport Epargne	Chiffre. d'affaires(a)	Chiffre. d'affaires(b)	Apport Chiff.aff.
1	10	13	3	57	110	53
2	40	54	13	109	235	126
3	17	29	13	85	228	143
4	36	29	-7	105	57	-48
5	11	15	4	84	76	-8
6	35	127	92	103	402	299
7	24	42	18	92	451	359
8	30	50	20	101	308	207
9	6	23	17	51	251	200
10	36	29	-7	105	304	200
11	5	27	23	78	209	131
12	17	7	-10	86	189	103
13	9	17	8	78	151	74
14	20	42	22	88	451	363
15	9	22	13	77	250	173
16	13	13	0	84	158	74
17	21	23	2	89	204	115
18	9	15	5	78	162	84

19	6	23	17	77	566	489
20	23	12	-11	94	154	60
21	18	39	21	89	275	186
22	4	7	3	75	184	109
23	23	12	-11	94	154	60
24	5	12	7	76	295	219
25	13	48	35	84	237	153
26	7	11	4	78	271	193
27	24	48	24	95	237	142
28	38	64	26	109	512	404
29	9	12	3	80	213	133
30	12	9	-3	106	92	-15
31	24	108	84	95	297	202
32	9	26	17	80	262	182
33	24	162	138	95	363	268
34	6	11	5	77	188	111
35	50	60	10	121	485	364
36	40	100	60	111	478	367
37	20	28	8	91	406	315
38	30	32	2	101	315	214
39	10	24	14	81	402	321
40	16	18	2	87	396	309

41	20	28	8	138	205	67
42	15	18	3	86	124	39
43	20	27	7	138	263	125
44	15	16	1	86	311	226
45	16	18	2	134	195	61
46	14	16	2	132	193	61
47	18	18	0	112	160	47

Annexe 6-4.3 (suite) : Montant épargné et chiffre d'affaires en \$ USA dans la commune Makiso

48	15	16	1	74	99	25
49	15	18	3	74	168	94
50	15	18	3	135	233	97
51	14	15	1	89	166	77
52	13	15	2	131	208	77
53	15	18	3	78	222	144
54	10	14	4	69	175	106
55	13	16	3	85	177	92
56	11	14	3	94	185	92
57	5	25	20	125	218	93
58	12	16	4	90	177	87
59	10	9	-1	69	170	101
60	24	23	-1	154	377	223
61	2	2	0	61	163	102
62	20	16	-4	83	177	95
63	19	17	-2	82	178	97
64	15	18	3	86	372	286
65	8	12	4	83	119	36
66	7	2	-5	78	99	21
67	19	19	0	139	176	37
68	25	29	4	122	145	23
69	15	26	11	87	136	49
70	26	31	5	122	168	45
71	9	14	5	84	118	34

72	9	7	-2	70	74	4
73	16	14	-2	48	76	28
74	10	13	2	69	104	34
75	14	11	-3	85	113	28
76	12	18	6	72	157	85
n	76	76	76	76	76	76
SOMME	1275	2051	776	7005	17375	10371
MOYENNE	16,78	26,99	10,21	92,17	228,62	136,46
ECARTYPE	9,64	26,84	22,58	21,82	113,93	111,149
CV%	58,44	99,44	221,16	23,67	49,83	81,45

[Tapez un texte]

Annexe 6-4.4 : Montants épargné et chiffre d'affaires en \$ USA dans la commune Kabondo;

Enquêtés	M.épargné (a)	M. épargné (b)	Apport épargne	Chiffre d'affaires (a)	Chiffre. d'affaires (b)	Apport Chiffre d'affaire
1	13	15	2	84	184	100
2	8	14	6	79	183	104
3	18	11	-7	65	105	40
4	16	17	1	75	90	15
5	12	15	3	59	133	74
6	15	6	-9	74	67	-7
7	13	15	2	84	87	3
8	16	16	0	87	88	1
9	14	16	2	79	87	8
10	8	16	8	76	404	328
11	10	9	-1	69	93	24
12	18	18	0	136	213	77
13	19	17	-2	119	168	49
14	15	18	3	86	181	95
15	9	11	2	56	70	14
16	13	14	1	79	139	60
17	6	18	12	69	148	79
18	6	6	0	53	118	65
19	10	23	13	69	123	54
20	16	47	31	87	285	199
21	14	27	13	69	171	102
22	8	16	8	71	82	12
23	3	15	12	50	133	83
24	4	9	5	63	126	63
25	6	9	3	103	159	56
26	40	55	15	170	250	80
27	12	14	2	77	86	9
28	4	5	1	51	76	25

29	4	5	1	67	161	94
30	9	12	3	56	116	60
31	9	11	2	68	128	60
32	14	27	13	73	183	110
33	9	14	5	68	125	57
34	6	9	3	53	113	60
35	15	17	2	78	82	4
36	13	20	7	72	149	77
n	36	36	36	36	36	36
Somme	425	587	162	2773	5104	2331
Moyenne	11,81	16,31	4,50	77,03	141,78	64,75
Ecartype	7	10	7	24	67	61
CV(%)	55,52	61,76	156,10	30,70	47,54	94,65

Annexe 6-4.5 : Montants épargnés et chiffre d'affaires en \$ USA dans la commune Kisangani ;

Enquêtés	M.Epargné(a)	M.Epargné(b)	Apport Epargne	Chiffre. d'affaires (a)	Chiffre. d'affaires (b)	Apport Chiffre.d'affaire
1	30	50	20	101	445	344
2	70	35	-35	141	247	106
3	45	65	20	116	224	108
4	35	70	35	106	433	327
5	70	50	-20	141	209	68
6	22	23	1	93	265	172
7	30	55	25	101	417	316
8	20	50	30	91	412	321
9	25	20	-5	96	179	84
10	30	50	20	101	292	191
11	20	50	30	91	292	201
12	15	30	15	109	189	80
13	15	45	30	86	204	119
14	12	18	6	83	177	95
15	19	22	3	90	152	62
16	35	40	5	106	182	76
17	15	25	10	109	202	93
18	26	30	4	85	136	51
19	15	40	25	86	1220	1134
20	20	100	80	91	1280	1189
21	20	40	20	91	146	55
22	20	27	7	91	186	96
23	25	28	3	96	187	92
24	12	30	18	83	136	53
25	30	50	20	101	156	55
26	35	46	11	106	152	46
27	20	45	25	91	151	60
28	30	45	15	101	204	104

29	25	50	25	96	292	196
30	15	15	0	86	107	21
31	10	25	15	81	385	304
32	15	25	10	86	385	299
33	36	37	1	95	350	255
34	40	50	10	158	227	69
35	12	30	18	95	207	112
36	10	20	10	81	126	45
37	15	20	5	74	112	38
38	20	28	8	50	205	156
39	30	50	20	101	209	108
40	12	18	6	83	177	94
n	40	40	40	40	40	40
Somme	1001	1547	546	3863	11262	7396
Moyenne	25,03	38,68	13,65	96,56	281,55	184,89
Ecartype	14	17	17	19	244	245
CV(%)	54,64	43,94	126,00	19,20	86,55	132,69

*Annexe 6-5 : Test de Student-Newman-Keuls, apport chiffres d'affaires***ANOVA Apport chiffre d'affaires**

COmmune	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	699909,105	4	174977,276	6,788	,000
Intra-groupes	5980390,585	232	25777,546		
Total	6680299,690	236			

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

Student-Newman-Keuls apport chiffre d'affaires

Commune	N	Sous-ensemble pour alpha = .05		
		1	2	3
Kabondo	36	64,75		
Makiso	76		136,46	
Mangobo	36		176,37	176,37
Kisangani	40		184,89	184,89
Tshopo	49			237,83
Signification		1,000	,336	,175

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

Les moyennes des groupes des sous-ensembles homogènes sont affichées.

Les effectifs des groupes ne sont pas égaux.

Annexe 6-6 : Test de Student-Newman-Keuls , apport Epargne

ANOVA Apport Epargne

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	4784,724	4	1196,181	2,281	,061
Intra-groupes	121685,972	232	524,509		
Total	126470,696	236			

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

Student-Newman-Keuls Apport Epargne

Commune	N	Sous-ensemble pour alpha = .05	
		1	2
Mangobo	36	-,31	
Kabondo	36	4,50	4,50
Tshopo	49	10,19	10,19
Makiso	76	10,21	10,21
Kisangani	40		13,65
Signification		,141	,244

Source : Calculs personnels sous SPSS 10,0

Annexe 7-1 Dépouillement/Etat de la scolarité des enfants dans les ménages appuyés.

Observations20 05	Comptage	Effectif
Scolarisés	XXXXXXXXXXXXD	1110
Non scolarisés	XXXXXD	522

Observations20 10	Comptage	Effectif
Scolarisés	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX DDDDDDDD	1896
Non scolarisés	XXXXD	422

Légende :

X=100

D=10

|||| =5

|||| =4

||| =3

|| =2

| =1

Annexe 7-2 Dépouillement /Niveau d'étude des enfants dans les ménages de membres à Kisangani

Observations20 05	Comptage	Effectif
Primaire	XXXXXDDDDDDDDDD	591
Secondaire	XXXXXXXXDDDDDD	770
Universitaire	XDD III	124
Sans instruction	XDDDD IIII	147

Observations201 0	Comptage	Effectif
Primaire	XXXXXXXXDDDDDDDD IIII	689
Secondaire	XXXXXXXXXXXXXDD III	1293
Universitaire	XDDDDDDDDDD IIII	197
Sans instruction	XDDD IIII	139

Annexe 7-3 Dépouillement / Niveau de la santé des ménages appuyés.

Observations 2005	Comptage	Effectif
Automédication	D D D D D D	62,0
Médecine traditionnelle	D	12,0
Médecine moderne	X D D D D D +	159,0
Pasteur/Prière		4,0

Observations20 10	Comptage	Effectif
Automédication	D D +	28,0
Médecine traditionnelle		0,0
Médecine moderne	X X +	205,0
Pasteur/Prière		4,0

Annexe 7-4 Dépouillement / Statut d'occupation de domicile des membres de BACO.

Observations2005	Comptage	Effectif
Maison location	D D D D D D	64,0
Maison propre	D D D D D D D D D D	91,0
Maison familiale	D D D D D D D D D D	82,0

Observations2010	Comptage	Effectif
Maison location	D D D D -	46,0
Maison propre	X D D D -	137,0
Maison familiale	D D D D D	54,0

Annexe 7-5 Dépouillement / Types de matériaux de construction des murs des immeubles dans les ménages.

Observations2005	Comptage	Effectif
Boue et pailles		0,0
Briques adobe	D D D D D D D D ≡≡≡	76,0
Briques cuites	X D D D D	142,0
Blocs ciment	D ≡≡≡ ≡≡≡	19,0

Observations2010	Comptage	Effectif
Boue et pailles		0,0
Briques adobe	D D D D D	50,0
Briques cuites	X D D D D D D D ≡≡≡	166,0
Blocs ciment	D D	21,0

Annexe 7-6 Dépouillement / Effet de la microfinance sur l'amélioration de l'alimentation dans les ménages appuyés par HOPE.

Observations2005	Comptage	Effectif
5		
Un repas/j	X D D D D D	151,0
Deux repas/j	D D D D D D	62,0
Trois repas/j	D D ≡≡≡	24,0

Observations2010	Comptage	Effectif
0		
Un repas/j	D D D ≡≡	33,
Deux repas/j	X D D D D	142,
Trois repas/j	D D D D D D	62,0

Annexe 7-7 Dépouillement /Etat de l'accès à l'eau dans les ménages appuyés

Observations200 5	Comptage	Effectif
Regideso	X X D D D	232,0
Sources aménagées		5,0
Puits non aménagés		0,0
Borne fontaine		0,0

Observations201 0	Comptage	Effectif
Regideso	X X D D D	232,0
Sources aménagées		5,0
Puits non aménagés		0,0
Borne fontaine		0,0

Annexe 8-1. Complément de causes de la fermeture de l'IMF/HOPE à Kisangani

L'absence du regard du pouvoir public dans ce que faisait HOPE a exposé la population à l'optimisation du risque de l'intervention de HOPE/International au Congo qui, en prenant les risques de venir aider les pauvres congolais à réduire la pauvreté s'est aidé avec les fonds américains pour le développement (USAID) qui, auparavant ont financé le CARE international et ensuite le CHEMONICS International à Kisangani .

Nous pensons que la contradiction qui a prévalu sur la question de la Gouvernance peut donner une explication compréhensible au contraste de cette approche appliquée à Kisangani. En effet, fin 2004 et début 2005 au moment où le CARE avait signé sa reprise à Kisangani et suite aux contradictions propres aux pays à faible historicité, le Care ayant déjà reçu l'avis de non objection pour son financement par USAID à Kisangani a désisté suite aux contradictions locales au profit de IMF/HOPE¹⁵ .Ce contexte qui a prévalu au financement de IMF/HOPE à Kisangani par USAID peut en partie expliquer la motivation avec laquelle HOPE a fermé ses portes à Kisangani car à la base, il ya eu un pays à faible historicité avec son indifférence vis-à-vis de la population face à un bailleur qui avait déjà débloqué le fonds pour Kisangani dans un projet développement communautaire avec deadline et où il valait évaluer si l'objectif global sera réellement atteint.

L'IMF/HOPE n'était pas contrôlable vis-vis de la Banque centrale de la Province Orientale selon les informations fournies par les responsables de la BC dans la Po durant les différents échanges et rencontres sur la question de l'IMF/HOPE en Province de 2005 à 2010. Pour la BC/PO, au moment où on attendait sa régularisation dans la Province et le début de la remise de rapport en Janvier 2011, IMF/HOPE est venu malheureusement annoncer la fermeture de son bureau.

¹⁵ HOPE devrait expédier le fonds qui était déjà débloqué pour CARE par USAID et qu'on devrait justifier, CARE étant déjà dans l'exécution.

Annexe 9 Cartes du milieu d'étude

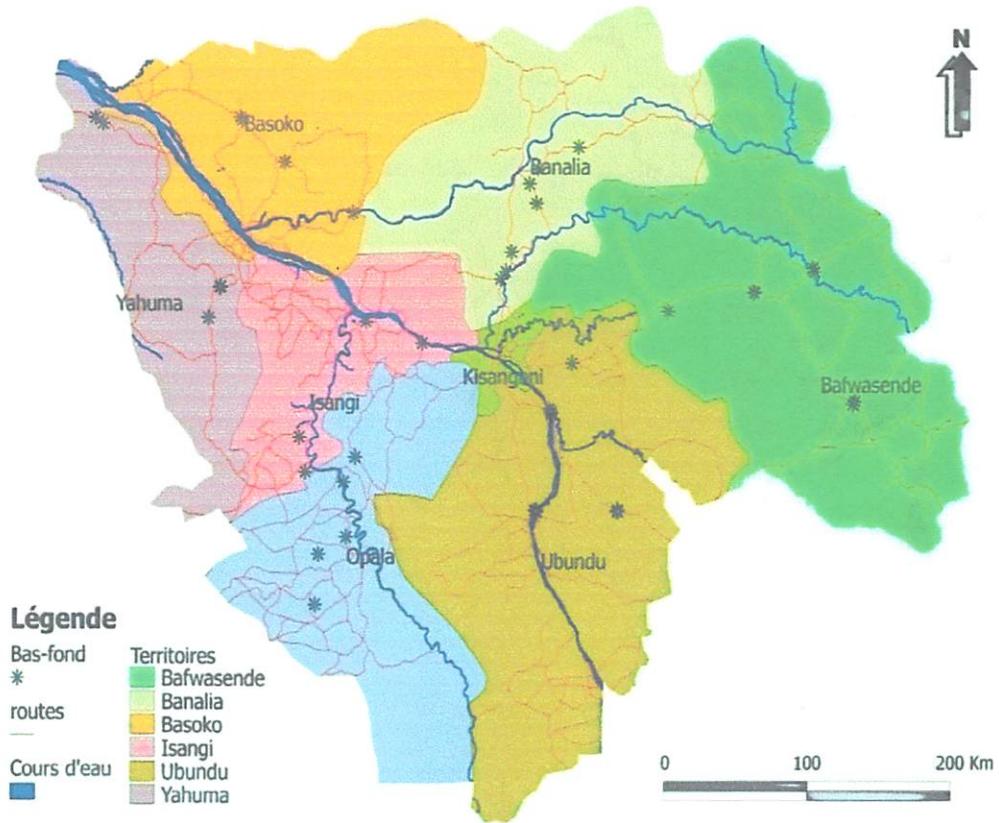


TABLE DES MATIERES

0. INTRODUCTION GENERALE DE L'ETUDE	1
0.1. ETAT DE LA QUESTION	1
0.2. Problématique.....	11
0.3. Hypothèses	13
0.4. But et objectifs.....	15
0.5 Intérêt.....	15
0.6. Choix et limitation du sujet	16
0.7. Difficultés rencontrées et Division du travail.....	17
0.8. Division du travail	17
Partie I : CONTEXTE ET CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	18
Chapitre I. Cadre National et Environnement Socio-économique de l'étude de l'indépendance aux années 1990.....	18
1.1. Cadre géographique de la RDC.....	18
1.2 Cadre démographique de la RDC.....	20
1.3. Cadre économique de la RDC de 1960 jusqu'années 1990.	22
1.3.1. Evolution du produit intérieur brut	23
1.3.2. Inflation.....	27
1.3.3. Balance de paiements.	29
1.4. Agriculture et le développement rural en RDC des années 1990.....	31
1.4.1. Contribution de l'agriculture à la vie économique en R.D.C.	31
1.4.2 .Système foncier en R.D.C.	34
1.4.3. Structure de la production vivrière en R.D.C.	36
1.4.4 .Evolution des importations alimentaires en R.D.C.	37
1.5. Chômage et emploi en RDC des années 1990.	40
CHAPITRE DEUXIEME: DU CONSENSUS DE WASHINGTON AUX NOUVEAUX ACTEURS DU DEVELOPPEMENT.....	42
2.1. Consensus de Washington et démocratisation	42
2.1.1. Repères historiques.....	42

Fondement du consensus de Washington	45
2.1.3. Visés (face face/ face pile).....	46
2.1.4. Moyens.....	47
2.1.5 Résultats.....	48
2.2. Nouveaux acteurs du développement	52
2.2.1 Mouvements associatifs et économie sociale	52
2.2.2.ONG.....	53
2.2.3 Evolution des conceptions de travail des ONGD dans le monde	60
2.2.4. Emergence des ONG dans la PO	62
CHAPITRE TROISIEME : DEFINITIONS DE CONCEPTS ET CADRE	
THEORIQUE.....	66
3.1. Microfinance et financement décentralisé.....	66
3.1.1. Microfinance.....	66
3.1.2. Epargne	68
3.1.3. Crédit	69
3.1.4. Stratégie nationale de développement de la microfinance.....	70
3.1.5. Banque communautaire	71
3.2. Commerce et marché de produits agricoles.....	72
3.2.1. Echanges des produits agricoles	72
3.2.2 Marché	74
3.3. Insertion.....	74
3.3.1. Définition et démarche d'analyse de l'insertion d'une action.	74
3.3.2. Les agents et le flux	77
3.3.3. L'apport « additionnel » du projet ou d'une action	79
3.3.4. La prise en compte du temps, le risque et l'incertitude.	79
3.4 Entreprise de l'économie sociale.....	81
3.5 .Théories de développement.....	82
3.5.1. Approche sociologique	82
3.5.2. Développement humain durable	90
3.6. Financement décentralisé comme stratégie de développement.....	102

3.6.1 Historique de la microfinance.....	102
3.6.2. Financement décentralisé dans la Province Orientale	106
PARTIE 2 : MILIEU ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	111
CHAPITRE QUATRIEME : MILIEU ET APPROCHE METHODOLOGIQUE..	111
4.1. Description du milieu	111
4.1.1 Limitation de la zone d'étude.....	111
4.1.2. Population de Kisangani	111
4.1.3. Localisation des marchés enquêtés dans la zone de l'étude	113
4.2. Approche méthodologique	114
4.2. 1. Sources des données.....	114
4.2.2. Méthodes d'enquêtes et choix de sites	114
4.2.3. Techniques et Matériels.....	117
4.2.4. Spécification des variables	117
4.2.5. Traitement et modèles d'analyses.....	118
PARTIE 3: RESULTATS ET DISCUSSION	125
CHAPITRE CINQUIEME: SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE SANS MICRO FINANCE A KISANGANI	125
5.1. Disponibilités alimentaires dans la ville de Kisangani.....	125
5.2. Moyen de survie	127
5.3. Revenu des ménages à Kisangani et ses environs.....	128
5.4. Vulnérabilité de la population de Kisangani à l'insécurité alimentaire	130
5.5. Consommation de base de la population de Kisangani et ses environs	131
5.6. Volume d'argent véhiculé par les acteurs au développement	133
5.7. Indicateurs au niveau de la province Orientale, reflet de la situation de Kisangani.....	134
5.7.1. Education	134
5.7.2. Disparité selon le genre dans la Province Orientale	135
5.7.3. Analyse du niveau et de la dynamique de la pauvreté et des inégalités .	136
5.7.4. Habitat.....	138
5.7.5. Revenu	140

CHAPITRE SIXIEME: SITUATION AVEC MICROFINANCE A KISANGANI 142

6.1 Profil social des bénéficiaires de microfinance	142
6.1.1. Répartition géographique de bénéficiaire de microcrédit.....	142
6.1.2. Répartition des enquêtés par tranche d'âge	143
6.1.3. Sexe des bénéficiaires de Microcrédits vendeurs de produits agricoles .	145
6.1.4. Etat matrimonial de bénéficiaire de Microcrédits.....	146
6.1.5. Taille des ménages bénéficiaires de la microfinance.....	147
6.1.6. Niveau d'études des membres de BACO enquêtés.....	148
6.2. Insertion économique de la microfinance auprès des vendeurs des produits agricoles à Kisangani.....	150
6.2. 1.Valeurs monétaires octroyées par l'institut financier	150
6.2.2. Estimation de la marge brute obtenue par produit vendu	161
6.2.3. Evolution de chiffres d'affaires	164

CHAPITRE SEPTIEME: EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA MICROFINANCE A KISANGANI 168

7.1 Effets sociaux de la microfinance.....	168
7. 1.1. Destination de la microfinance dans la survie du ménage.....	168
7.1.2. Effet de la microfinance sur l'éducation dans les ménages des membres	169
7.1.3. Effet de la microfinance sur la santé dans les ménages des membres....	170
7.1.4 Effet de la microfinance sur l'amélioration de l'habitat dans les ménages des membres	172
7.1.5. Effet de la microfinance sur l'amélioration de l'alimentation dans les ménages des bénéficiaires de microcrédits	175
7.1.6. Effet de la microfinance sur l'accès à l'eau/à l'énergie dans les ménages des membres	176
7.2: Effets économiques de la microfinance.....	179
7.2.1. Accroissement de l'activité de microfinance à Kisangani de 2005 à 2010.	179
7.2. 2 Rythme d'expansion de l'activité de microfinance à Kisangani	194
7.2.3 Effet sur l'Incidence de la pauvreté monétaire dans les BACO à Kisangani	195

CHAPITRE HUITIEME: DISCUSSION DES RESULTATS.....	198
8. 1 Par rapport aux acteurs de la microfinance	198
8.1.1. Bénéficiaires	198
8.1.2. IMF/ HOPE.....	201
8.1.3 Pouvoir Public congolais/Etat.....	204
8.1.4 Collectivité.....	206
8.2 Par rapport aux Objectifs de l'étude.....	208
8.2.1. Par rapport au premier objectif.....	208
8.2.2. Par rapport au deuxième objectif.....	209
8.2.3. Par rapport au troisième objectif.....	210
8.2.4. Par rapport au quatrième objectif	211
8.3. Portée et limitation de l'approche Baco à Kisangani.	214
8.3.2.Au niveau global.....	217
CHAPITRE NEUVIEME: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	219
9.1. CONCLUSIONS GENERALES.....	219
9. 2 Recommandations	229
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	231
QUESTIONNAIRE D'ENQUETE	243